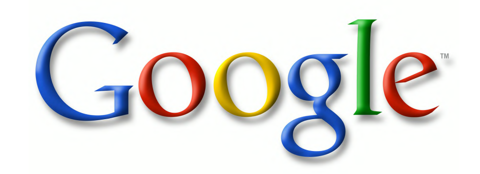


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`



Digitized by Google


EX LIBRIS
ANTONII DE TOUCHET
DE BÉNEAUVILLE,
SANCTI CLARI D'HÉROUVILLE
RECTORIS.
Digitized by Google


Digitized by Google


Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SINGULARITÉS HISTORIQUES ET LITTERAIRES,

CONTENANT

Plusieurs recherches, découvertes, & éclaircissemens sur un grand nombre de difficultés de l'Histoire ancienne & moderne.

OUVRAGE HISTORIQUE ET CRITIQUE.

TOME TROISIEME.



A PARIS,

Chez Didot, Quai des Augustins, proche du Pont S. Michel, à la Bible d'or

M. DCC. XXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Digitized by Google

Digitized by Google



TABLE

Des Piéces contenuës dans cet Ouvrage.

TOME I.

Dissertation sur une Lettre d'Eginart, qui concerne un point important pour l'Histoire du regne des Enfans de Louis le Débonaire, page 9.

Prudence Evêque, 20.

Robert Valturina. Passage d'Ammien Marcellin rectifié. 21.

Dissertation, où il est prouvé qu'il n'y a jamais eu de Synagogue dans la Ville de Jerusalem. On y verra aussi la veritable origine des Synagogues, avec une réfutation de M. Prideaux, 25.

Remarque sur un endroit de la vie de S. Bernard, premier Abbé de Tiron, 45.

Du Fondateur & des commencemens de la Monarchie Françoise dans les Gaules.

Dissertation où l'on répond à la Préface Historique du P. Daniel de la Compagnie de Jesus, 49.

De l'origine de la Langue Françoise.

Dissertation, où on recherche en quel tems elle a commencé à devenir vulgaire, 103.

Digitized by Google

Remarques sur les origines de la Langue Françoise de M. Menage, page 133.
Contre la Peyrere, qui a prétendu que l'Islande étoit Chrétienne avant l'an 834, 138.
Que la Musique & les Instrumens n'étoient pas en usage dans l'Eglise de Paris du tems de Saint Germain dans le sixiéme siécle, 142.
Salvus Abbé d'Albelada, 144.
De l'ancienne Monnoye du Mans.
Réfléxions sur les Diplomes de Thierri III. & de Louis le Débonaire, 145.
Erreurs de quelques Sçavans. Quelles en sont les causes.
Défaut de réfléxions. Erreur de Juste Lipse, 152.
Que l'adoration des Mages a été vraye & propre, ayant eu pour objet a divinité de Jesus-Christ.
Contre Mr. le Clerc Arminien de Hollande, 181.
Que le Livre de la mort des Persécuteurs est de Lactance, 225.
Trois nouvelles découvertes dans l'Histoire de l'Egise de France.
1. Que Sainte Radegonde n'a jamais fait le voyage d'Arles.
2. Que Sainte Radegonde a établi la regle de Saint Cesaire dans son Monastere de Sainte Croix de Poitiers l'an 559. au plus tard.
3. Que Sainte Agnès n'a pas été la premiere Superieure du Monastere de Sainte Radegonde, 256.
Que les François & les Gaulois étoient confondus long-tems avant Philippe Auguste.

Digitized by Google

TABLE.

Dissertation contre Adrien de Valois, page 265.
Pierre de Courtbardy, premier President du Parlement, 275.
David Rivault sieur de Flurance, Precepteur du Roy Louis XIII. Gentilhomme de sa Chambre, Conseiller d'Etat, Mathematicien, 283.
Dissertation, où il est prouvé qu'il s'est tenu un grand Concile à Toulouse l'an de Jesus-Christ 507, 295.
Bonizon Evêque de Plaisance, 310.
Simon de Phares, Astrologue, 313.
Baptiste Piaso, Astronome Philosophe, 316.
N. d'Abra de Raconis, Tresorier, 318.
Guillaume de Taix, Doyen de l'Eglise de Troyes, Historien, 321.
Jean le Grand, Professeur à Paris, 324.
Jean-Mathieu le Grand, Jurisconsulte, 326.
Jean Rotrou, Poëte François, 328.
Arnoul Ruzé, Jurisconsulte, Abbé de la Victoire, 339.
Erreur de Hadrien Reland, 349.
Didier Erasme, 353.
Henry de Sponde, Evêque de Pamiers, 355.
Prêtres Imprimeurs, 356.
Pierre Gringore, Poëte François, 358.
Laurent des Moulins, Prêtre, Poëte François, 360.
Réflexion sur une pensée d'un sçavant Interprete de l'Ecriture, 364.
Explication d'un passage de S. Jerôme. Faute de M. Basnage, 365.

Digitized by Google

Nouvelles remarques sur le Livre intitulé : Lumen animæ, *page* 368.
De l'Evêque Valere, qui est souvent cité dans le Livre intitulé : Lumen animæ, *& qui est Saint Valerien Evêque de Cemele, publié par le Pere Sirmond,* 378.
Chrétien Adam, Avocat, 383.
Illger, Evêque d'Angers, 385.
Remarque sur un passage celebre de Tertulien, 404.
Jeûne du Samedy dans l'Eglise Romaine.
Fausseté des Actes de S. Silvestre, 408.
Michel Begon, Intendant de la Rochelle, 409.
Arnaud, Abbé de Bonneval, Theologien, 414.
Julien Tabouet, Jurisconsulte, 425.
Guillaume Bigot, Philosophe, 436.
Pierre Belon, Docteur en Medecine, 438.
Jean Aurispa, Sicilien, Prêtre, 457.
Letaldus, Moine de Micy, ou S. Mesmin près Orléans, 462.
Jean Le Voyer, Professeur dans l'Université de Paris, 470.
Jean Auvray, Prêtre, 472.
Daniel-George Viole, de l'Ordre de S. Benoît, Prêtre, Historien, 478.
Mathieu Bourelier, Poëte François, 481.
Paul Festau, Professeur de la Langue Françoise à Londres, 482.
Henry Chiquot, Docteur en Theologie, Chanoine de Chartres, 484.
Remarque de la Lettre 35. de Loup Abbé de Fer-

Digitized by Google

rieres, 485.
Que Sophrone a traduit en Grec le Traité des Hommes illustres de Saint Jerôme, 487.
Deux courtes remarques sur la nouvelle édition de S. Cyprien, 488.
Jean Cheradame, Professeur Royal des Langues Grecque & Hebraïque, 490.
Saint Eleucade, Evêque de Ravenne, 495.

TOME II.

Dissertation Historique sur la conduite de Ruricius Evêque de Limoges, qui refusa d'envoyer au Concile d'Agde, page 1.
Dissertation, où il est prouvé qu'il n'y a jamais eu d'Evêque dans l'Eglise de Saint Martin de Tours, 15.
Que S. Martin Evêque de Tours étoit vivant l'an 399. contre M. de Tillemont, 37.
Dissertation, où il est prouvé que Suger Abbé de S. Denys, Regent du Royaume de France sous le Roy Louis le Jeune, est né dans l'Artois. On fait voir aussi que les Catalogues des Evêques d'Arras sont imparfaits. 44.
Dissertation, que l'Abbé Suger est né dans l'Artois, 48.
Réflexions sur ce que les Historiens modernes rapportent de la guerre de Languedoc entre Louis VII. Roy de France, & Henry II. Roy d'Angleterre, 65.
Remarques sur le dernier Tome de l'Histoire

Digitized by Google

d'Angleterre de M. D. L. page 85.

Dissertation sur la derniere Pâque de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ.

Contre le R. Pere Bernard Lamy, Prêtre de la Congregation de l'Oratoire, 215.

Du Pain azyme : Dissertation où l'on fait voir en quel tems on a commencé parmi les Latins à se servir du Pain azyme dans le Sacrifice de l'Autel, 389.

Si Jesus-Christ chez Caïphe regarda S. Pierre des yeux du corps, 412.

Remarque sur la Lettre II. de S. Leon, contre le Pere le Brun, 419.

Apologie pour le Prophete Elisée & Naaman le Syrien, 427.

Réponse à la seconde édition de M. Basnage sur le tems de l'établissement des Juifs en France, & sur la défense de S. Césaire d'Arles, 451.

De l'Inscription Chrétienne trouvée à la Chine l'an 1625, 500.

TOME III.

Remarques sur quelques endroits de la Bibliotheque Choisie de M. le Clerc, page 1.

Remarques sur quelques anciennes Bibles imprimées depuis l'an 1472. *jusqu'en* 1526, 16.

Hervé Religieux de l'Ordre de S. Benoît, Prieur de l'Abbaye de Bourdeols, 29.

Gui Jouvenneaux, de l'Ordre de S. Benoît, Abbé de S. Sulpice de Bourges, 41.

Digitized by Google

TABLE.

Geffroy Boussard, Docteur & Doyen de la Faculté de Theologie, Chancelier de l'Eglise de Paris, 51.
François Grudé sieur de la Croix du Maine, 73.
Jean Porthaise, de l'Ordre des Mineurs, 84.
Défense d'une correction faite par le Pere Pezeron, dans la Lettre 71. de S. Augustin, 94.
Défense des Manuscrits des Moines qui contiennent des Legendes des Martyrs, 102.
Origines chimeriques de quelques familles, 109.
Que la Langue Latine étoit vulgaire parmi les Gaulois dans le sixiéme siecle, 113.
Remarque sur une censure de M. le Clerc, 115.
Remarque sur Victor de Vite, 117.
Si les Seigneurs François se faisoient la guerre sous les Rois de la premiere Race, 119.
De la Fable de Procope contre Parrhase, 124.
Nicolas Berauld, 129.
Fautes de M. le Duchat, 140.
George Fabrice Corrupteur des Ouvrages des anciens, 141.
Fautes du Pere Mabillon, 143.
Cadamusti Venitien, Voyageur du quinziéme siecle, 145.
Saint Quirin Martyr, 148.
Saint Sidónius, 149.
Traité Historique de ceux qui ont appris par cœur toute la Bible, 150.
Notes, Remarques & Observations sur le Tresor des Anecdotes de Dom Edmond Martene Benedictin, 194.

Digitized by Google

Origine de la Musique vulgaire dans les Eglises ; page 232.
Si les Rois d'Italie ne dépendoient pas des Empereurs, 233.
Qu'on ne doit point avoir égard aux Auteurs modernes, quand s'agit de faits anciens, 237.
Pierre du Pont (Pontanus) l'aveugle, Professeur dans l'Université de Paris, 241.
Remarques diverses, 247.
Michel Langlois, Professeur en l'un & l'autre Droit, Poëte Latin, 251.
Martin Guichard, 260.
Addition au Traité des Adams, 262.
Dissertation, où il est prouvé que Maracaire qui assista l'an 568. à la dédicace de Saint Pierre de Nantes, étoit Evêque de Vannes, 264.
Correction de la Lettre 28. de S. Boniface, 283.
Correction proposée dans le texte de l'Historien Nitard, 285.
Lettre de Thomas, Abbé de Morigni corrigée, 287.
Qu'il faut distinguer deux Postumiens, 289.
Que les Voyages de Posthumien sont une fiction de Sulpice Severe, 303.
Examen d'un passage de Salvien, & de la correction qu'en a fait M. Graverol, 309.
Que Maxime n'a point été Evêque ni de Toulouse ni d'une autre Ville, 314.
Verus Evêque de Tours, correction proposé dans Gregoire de Tours, 316.
D'une ancienne édition des Oeuvres de Lactance,

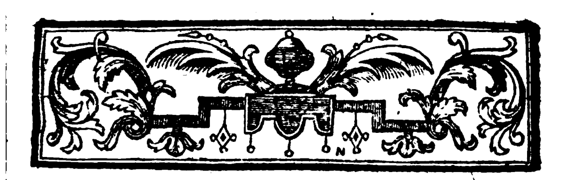
Digitized by Google

& de l'Apologetique de Tertulien, p. 319.
De Saint Anschaire, Apôtre des Nations Septentrionales. Addition notable à sa vie, 323.
Nouvelles remarques sur l'Epitaphe de l'Hermaphrodite, 325.
Odon de Sully, Evêque de Paris, 331.
Jean de Mats Musicien, Docteur de Paris, 334.
Jean Mortis, Chanoine & Chantre de la sainte Chapelle de Paris, Conseiller au Parlement, Historien, 336.
Bullaire de l'Ordre de Cîteaux, 337.
Remarque sur une Lettre de Julien l'Apostat, 340.
Deux Remarques sur le Livre intulé Menagiana, 343
Autre remarque sur le même Livre, 345.
Maniere, Maneries, 349.
Bernard Moine de Cluny, 350.
Bernard de Chartres, Philosophe, 351.
Nicolas Lucar Rethoricien, 356.
Additions aux Bibliotheques des Freres Mineurs, de Luc Wadding des Pays-Bas, de Valere André, & à la Gaule Orientale de Paul Colomiez, 358.
Additions & remarques sur la Bibliotheque des Freres Prêcheurs, 369.
Remarques sur la Bibliotheque Historique de la France, du Pere le Long, 383.
Addition à la Bibliotheque Historique de la France, 391.
Fautes de M. Maittaire, 400.
Courtes remarques sur l'Histoire du Concile de
Digitized by Google

Pise, par M. Lenfant, page 404.
Du premier Auteur de la Bibliotheque des Bibliotheques, 413.
Elisius Calensius, Poëte Latin, 415.
Pierre Cousturier, nommé vulgairement Sutor, *Docteur de Sorbonne, puis Chartreux*, 422.
Réflexions sur le jugement qu'un Historien a fait de Jacques I. Roy de la Grande Bretagne, 438.
Charles II. Roy d'Espagne, 441.
Jean II. & Charles V. Roy de France, 442.
Chronique de Tours, 444.
Supplément de l'Histoire de la Maison des Cappels, écrite autrefois par Louis Cappel, Professeur en Theologie dans l'Academie Calviniste de Saumur, où il est traité des Ouvrages de Jacques Cappel, Avocat du Roy à Paris, qui ont été inconnus jusqu'à présent, 445.
Greffin Arfagart, 455.
Marc Velser, Préteur d'Ausbourg, 458.
Saint Maximien, Evêque de Ravenne, 463.
Saint Felix, Evêque de Ravenne, 466.
Ouvrages & Auteurs peu connus, 468.
Jean Desloges, 484.
Denys Peloquin, 486.
Pierre Goussainville, 486.
Jacques Roger Medecin, 487.
René des Fruz, de l'Ordre de S. Benoît, 488.
Pierre Hallier, Docteur de Sorbonne, Chanoine Theologal de Roüen, 489.

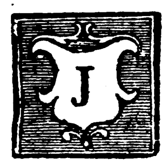
REMARQUES

Digitized by Google



REMARQUES

Sur quelques endroits de la Bibliotheque Choisie de M. le Clerc.



JE croyois en demeurer là, ayant exécuté ce que je me suis proposé. Mais pour confirmer ce que j'ay dit, il est bon de faire voir par quelques exemples, que M. le Clerc se trompe quelque fois, & qu'on doit lire ce qu'il écrit avec précaution. Je tirerai ces exemples de sa Bibliothéque Choisie dont j'ay lû les premiers Tomes. Dans le premier Tome article 7: M. le Clerc fait des remarques sur les Ouvrages Latins du Cardinal Pierre Bembo. On ne peut nier qu'elles ne soient bonnes, l'Auteur ayant assez bien gardé le juste milieu, lorsqu'il examine la censure qu'a fait Juste Lipse de l'Histoire de Bembe. Il y en a neanmoins quelques-unes que je ne sçaurois approuver.

Lipse avoit condamné cette expres-

Digitized by Google

ſion; *Dii immortales*, au lieu de Dieu au ſingulier. M. le Clerc approuve la cenſure; mais voici la refléxion qu'il y ajoûte: „ Il faut tomber d'accord, que ſi du „ temps de Ciceron, la religion de Bem- „ be & de Lipſe, avoit été établie en „ quelque part en Aſie, & qu'un Auteur „ Romain en eût fait une relation, il n'au- „ roit pas manqué de dire, que ceux qui „ ſont de cette religion adorent un Dieu „ ſuprême, & pluſieurs Divinitez ſubal- „ ternes comme les Grecs & les Romains; „ & n'auroit fait aucune difficulté de ſe „ ſervir des mots de Dieux immortels, en „ parlant des objets de leur culte, &c. Quand j'ay vû cette ſotte calomnie dans les libelles de quelques Miniſtres du ſecond ordre, j'avois compaſſion de leur ignorance. Lorſque je l'ay vûë dans les Ecrits d'un Jurieu, j'avois pitié de ſa folie & de ſes emportemens. Quand je la vois dans un Livre de M. le Clerc, j'avoüe que je ſuis ſurpris. Mais ſupprimons le jugement qu'on en peut faire, & venons au fait.

On peut dire que cet Auteur Romain, dont parle M. le Clerc, ne ſe feroit pas ſervi de cette expreſſion, comme le prétend mal-à-propos le ſçavant Arminien. Ou, s'il s'en étoit ſervi, il faut dire qu'il n'auroit pas ſçû la religion de Bembe &

Digitized by Google

de Lipſe, puiſque Lipſe reprend Bembe de s'en être ſervi ; & que Bembe lui-même ne s'en ſert que par l'affectation puerile qu'il a de parler comme les anciens, ſans aucun égard à la religion qu'il ſuivoit ; croyant ſeulement faire quelque choſe de beau, & orner beaucoup ſon ſtile. En quoi Lipſe l'a cenſuré avec beaucoup de raiſon.

Ibid. p. 335. „ On pourroit auſſi trou„ver à redire à ce que raconte Bembe des „prodiges, à la mode des Anciens ; com„me de cette bataille de Corbeaux & de „Vautours dont il eſt parlé au Livre 5. „p. 168. & après laquelle on emporte „douze chariots pleins de leurs cadavres.

Pourquoi M. le Clerc trouve-t'il à redire à cela ? Y a-t'il rien dans cette bataille contre la vrai-ſemblance ? l'Hiſtoire ne fait-elle pas mention de ſemblables evenemens ? Si Bembe a trouvé celui-ci dans de bons Mémoires, il a dû le rapporter. Au reſte, M. le Clerc pouvoit conſulter ſur cela les Poëſies de Theodulfe Evêque d'Orleans, lib. 4. carm. 7. & 8. où ce ſçavant Prélat cite des témoins oculaires de deux ſemblables prodiges arrivés de ſon temps.

Ibid. Art. 10. p. 402. M. le Clerc après avoir marqué le ſujet des Diſſertations du Pere Garnier ſçavant Jeſuite ſur l'Hiſ-

Digitized by Google

toire du Pelagianisme, ajoûte ce qui suit:
„ Ceux qui liront attentivement toutes
„ ces Dissertations, verront que, dans ces
„ Controverses, l'on ne se mit guére en
„ peine de sçavoir exactement, quel étoit
„ l'état de la question entre Pelage & ses
„ adversaires, ni de prouver par des pas-
„ sages décisifs, chaque proposition; mais
„ que l'on se querelloit sans s'entendre, &
„ sans être assuré de part ni d'autre, que
„ l'Ecriture Sainte avoit le sens qu'on lui
„ donnoit. Au lieu de délibérer long-
„ temps, & d'examiner tout avec matu-
„ rité, puisqu'il s'agissoit de questions dif-
„ ficiles, & de voir si la décision en étoit
„ nécessaire à la Foy, ou non; on se hâta
„ le plus qu'on put de décider, & cela plus
„ d'une fois, & de faire intervenir l'auto-
„ rité des Empereurs, afin qu'il n'y eût
„ plus de retour. Tout le plaisir de bien
„ des gens d'Eglise en ce temps-là, con-
„ sistoit à se donner de grands mouvemens,
„ pour trouver des héresies même où il
„ n'y en avoit point, & pour les condam-
„ ner; sans quoi il leur sembloit que leur
„ autorité s'anéantissoit, & qu'ils alloient
„ tomber dans l'oubli. Mais quand on as-
„ sembloit Conciles sur Conciles, qu'on
„ écrivoit des Lettres circulaires, qu'on
„ prononçoit des anathemes, & qu'on fai-
„ soit bien du bruit pour peu de chose, on

Digitized by Google

„ croyoit triompher. Sans les disputes des „ Pelagiens & des Donatistes, on n'auroit „ pas oüi parler des Eglises d'Afrique. „ C'est une Comedie ou plûtôt une Tra„ gedie, qu'on a vû joüer sur le theâtre „ du Christianisme, depuis que ceux, qui „ devoient servir aux autres d'exemple de „ douceur & de modération, ont senti „ qu'ils pouvoient abuser impunément de „ leur autorité.

Tout cela est fort surprenant, très-faux, très-calomnieux, tout-à-fait scandaleux, & indigne d'un Chrétien; & ne fait voir que de la prévention, & une passion tout-à-fait aveugle. C'est tout ce qu'on doit répondre à des emportemens si peu raisonnables. Car il seroit facile de faire voir en détail, si on vouloit, que M. le Clerc a parlé mal-à-propos sur des matiéres, dont il ne s'est pas suffisamment instruit. Il suffit de remarquer, que s'il y a une ombre de sens en ce discours, il faut que l'Auteur croye que les Ariens, les Macédoniens, les Pelagiens, les Nestoriens & les Eutychiens n'étoient pas dans l'erreur, c'est-à-dire héretiques, ni les Donatistes schismatiques. Car s'il le croit, il faut dire nécessairement, qu'il n'étoit pas sobre, quand il a produit des faussetés & des calomnies si étranges. Passons à des fautes moins fâcheuses.

Digitized by Google

Tom. 3. art. 4. §. 3. p. 266. M. le Clerc parle ainsi : „ Aulu-Gelle témoigne que le „ Grammairien Probus disoit avoir vû une „ Eneïde, corrigée de la main de Virgi„ le, où on lisoit ainsi ces deux Vers, qui „ sont les 350. & 351. du dixiéme Livre.

Tres quoque Threïcios Boreæ de gente suprema,
Et Tris, quos Idas pater & patria Ismara mittit.

„ Ce Grammairien prétendoit, que Vir„ gile avoit fait cela à dessein, & que ceux „ qui avoient l'oreille bonne, le pouvoient „ sentir dans ces Vers. J'avoüe que je ne „ suis pas de ceux qui ont l'oreille assez „ fine, pour le sentir ; & que ce Grammai„ rien me semble rendre raison d'une chose „ qui n'est arrivée que par hazard. Si Vir„ gile avoit mis *Tris* au premier de ces „ deux Vers, & *Tres* au second, Probus „ y auroit trouvé la même finesse.

Je suis tenté de croire que M le Clerc a écrit cela de mémoire, & que s'il avoit consulté Aulu-Gelle, il n'auroit pas fait cette remarque. Car ce que dit Probus est tout à-fait fondé sur la belle prononciation des Anciens, que les Grecs appelloient εὐφωνία, comme Aulu-Gelle le marque dans le titre du Chapitre 20. du trois

Digitized by Google

ziéme Livre : *Quod à ſcriptoribus elegantiſſimis major ratio habita ſit ſonitus vocum atque verborum jucundioris, quæ à Græcis εὐφωνία dicitur, quam regulæ diſciplinæque quæ à Grammaticis reperta eſt.* En effet il y a une grande différence entre *Tris* & *Tres* pour la prononciation, comme entre *Urbis* & *Urbes*. Il ſeroit très-facile de le prouver, mais il n'eſt pas néceſſaire de s'arrêter ſur ce ſujet.

2. Cet exemple de *Tris* & *Tres* dans les deux Vers de Virgile que M. le Clerc rapporte, n'eſt pas de Probus, comme il le dit, mais d'Aulu-Gelle lui-même, dont voici les paroles : *Nos autem aliud quoque poſtea conſimiliter à Virgilio duplici modo ſcriptum invenimus. Nam &* Tres *&* Tris *poſuit, eodem in loco, ea judicii ſubtilitate, ut ſi aliter dixeris mutaveriſque, & aliquid tamen auris habeas, ſentias ſuavitatem ſonitus claudere.* C'eſt ce qu'il prouve par d'autres exemples tirés de Virgile, d'Ennius & de Ciceron. Ainſi il y a deux fautes en cet endroit de M. le Clerc : car il attribuë à Probus ce qui eſt d'Aulu-Gelle ; & il juge qu'une choſe eſt arrivée par hazard, quoique Probus & Aulu-Gelle y trouvent une grande délicateſſe d'oreille & l'euphonie des Grecs. Au reſte Probus étoit, comme ledit Aulu-Gelle liv. 9. ch. 9. un homme docte & très-ha-

Digitized by Google

bile dans l'intelligence & l'examen des anciens Auteurs.

Ibid. Art. 8. M. le Clerc dit que *la citation que Justin fait à Tryphon*; le Seigneur a regné de dessus le bois , *comme si ces mots se trouvoient dans le Pseaume 96. v. 10. & d'autres exemples , font bien voir que le bonhomme, n'étoit pas fort exact dans ses citations. S'il avoit consulté plusieurs exemplaires, il auroit vû que ces paroles du Pseaume 96. avoient été ajoûtées dans le sien.*

Je n'ai pas appellé *bonhomme* M. le Clerc, quoique dans la remarque précedente, il ait attribué à Valerius Probus ce qui est d'Aulu-Gelle. Ainsi je le traite beaucoup plus civilement qu'il ne traite lui-même S. Justin Philosophe & Martyr.

La censure de M. le Clerc ne me paroît pas judicieuse, & je ne vois pas qu'il ait raison de dire, que si S. Justin avoit consulté plusieurs exemplaires, il auroit vû que ces paroles du Pseaume *96. à ligno*, avoient été ajoûtées dans le sien. Car comme il est certain que ces paroles se sont trouvées dans un grand nombre d'exemplaires pendant plusieurs siécles, on peut bien dire que S. Justin a consulté plusieurs exemplaires, sans remarquer l'addition qui étoit dans le sien.

Ibid. p. 385. M. le Clerc ayant rapporté

Digitized by Google

un passage de S. Justin qui refute le Destin, dit : *C'est ainsi qu'ont parlé tous les Peres des premiers siécles, quand il s'est agi de la destinée.* Puis il ajoûte : *Depuis, l'Eglise Latine a changé de sentiment, sans y prendre garde, & a condamné d'hérésie la doctrine des plus anciens défenseurs du Christianisme.*

Nôtre Arminien devoit nous apprendre en quel temps, en quel lieu, & a quelle occasion l'Eglise Latine a condamné les anciens Peres, & a admis la Destinée. Après cela, je ne m'étonne plus qu'il se trouve tant de personnes qui condamnent M. le Clerc, & qu'il ait si souvent besoin d'apologie ; car il n'est pas facile de souffrir de tels excès.

Ibid. p. 120. & 386. M. le Clerc rejette durement ce que S. Justin a rapporté de la Statuë de Simon le Magicien. Je n'ai point vû ce que dit sur cela Van Dale, ni les remarques de M. le Clerc contre Hammond sçavant Anglois, qui a reçu ce fait. Si M. le Clerc a répondu solidement à la Note que M. de Tillemont a faite sur cela, je suis prêt de me rendre à ses raisons. Mais je ne sçai s'il l'a fait, & je doute qu'il le puisse faire. A la vérité tous ceux qui connoissent l'antiquité Romaine, sentent les difficultés qui se présentent sur ce fait ; mais il faut avoüer aussi que ces diffi-

cultés ne sont pas une raison suffisante pour les rejetter ; & même on peut dire que dans des choses aussi confuses que celles du Paganisme, & si éloignées de nous, il n'est pas de la prudence de nier un fait fort autorisé, parce que nous y trouvons des improbabilités. Si S. Justin s'est trompé en parlant aux Empereurs dans une Apologie publique, pourquoi les Payens ne l'ont-ils pas relevé ? pourquoi les Chrétiens de Rome, qui étoient en si grand nombre, ne l'ont-ils pas averti de sa faute, afin qu'il y apportât remède ? Le moindre Ecclésiastique de Rome ne pouvoit-il pas le tirer d'erreur ? Car, comme dit M. le Clerc, p. 382. ces sortes de fautes pouvoient faire du tort à la Religion Chrétienne dans l'esprit des Romains mal-intentionnés & prévenus contre les Chrétiens. Par conséquent ceux de Rome devoient avertir leur Apologiste de sa bevûë, & prévenir en la corrigeant les suites fâcheuses qu'elle devoit avoir. Or rien de cela n'est arrivé. Saint Justin repete la même chose dans son Dialogue contre Tryphon Juif, & S. Irenée le suit. Ce n'est pas tout, Tertullien qui étoit très-habile, qui ne copie pas sans refléxion & sans examen, dit la même chose. Je ne parle point de S. Augustin & de Theodoret. Je fais surtout un très-grand fonds sur le témoi-

gnage de Tertullien, qui ne pouvoit pas parler de ce fait, si on l'eût reproché à S. Justin; & si on ne lui a pas reproché, on ne peut pas le nier raisonablement.

Comme il est d'une extrême conséquence de ne pas se donner la liberté de rejetter & nier des faits avancés par des Auteurs contemporains & des témoins oculaires, je crois devoir ajoûter à ce que je viens de dire, un autre endroit de M. le Clerc qui condamne trop hardiment Saint Justin, & contre toute raison.

Ibid. p. 385. au chap. 59. „ Justin dit „ que par l'opération des Démons, on „ avoit défendu, sous peine de la vie, de „ lire les Livres d'Hystaspe, des Sibyl„ *les*, ou des Prophetes. Casaubon dans sa „ premiere Exercitation contre Baronius, „ soûtient qu'il n'en est rien; & d'autres ont „ entrepris de défendre Justin, comme on „ le marque sous la page. Mais quoiqu'en „ *disent* ces derniers, il est certain qu'il „ étoit permis aux Juifs de lire les Ecrits „ des Prophetes dans leurs Synagogues, „ où ils les lisoient publiquement tous les „ Sabbats; & je ne vois pas comment cela „ pouvoit être défendu aux Chrétiens.

Voilà donc la premiere raison de M. le Clerc, pour nier un fait public rapporté par S. Justin témoin oculaire. *Il est certain qu'il étoit permis aux Juifs de lire les*

Digitized by Google

Prophetes dans leurs Synagogues ; & je ne vois pas comment cela pourroit être défendu aux Chrétiens. Donc cela n'est pas vrai, & Justin nous dit des fables & des bagatelles. Comment un homme qui a composé une Philosophie a-t'il pû faire un tel raisonnement ? Pour moi, je crois concevoir pourquoi les Empereurs firent cette défense aux Chrétiens. Mais quand je n'en verrois pas la raison, je ne nierois pas le fait avancé par S. Justin, de peur de passer pour téméraire. Car enfin, combien y a-t'il de faits dans l'antiquité dont on ne sçauroit rendre raison, quoiqu'ils soient certains ? Où en seroit-on, si on rejettoit tout ce dont on ne voit pas la raison ? Je pourrois en demeurer-là. Mais je veux bien dire ici ce que j'en pense. Les Empereurs ne défendirent pas aux Juifs la lecture des Prophetes dans les Synagogues, parce que les Juifs avoient obtenu le libre exercice de leur religion qui leur avoit été accordé par les Princes. Mais les Chrétiens n'avoient pas reçû la liberté d'exercer publiquement la leur. Ainsi les Empereurs pouvoient faire cette défense aux Chrétiens, sans la faire aux Juifs, comme ils persecutoient les Chrétiens sans toucher aux Juifs. Si M. le Clerc avoit pensé à cela, il n'auroit pas fait un raisonnement si faux & si peu concluant. On peut

Digitized by Google

ajoûter, qu'en ce temps-là, il se convertissoit peu de Juifs, & que les Chrétiens sortoient d'entre les Payens qui embrassoient la foy de Jesus-Christ en très-grand nombre. Or les Chrétiens fondoient leur religion & leurs exhortations sur les révelations des Prophetes, & rendoient cette religion tout-à-fait admirable, & comme palpable par ce moyen. Ainsi il ne faut pas s'étonner si les Empereurs crurent qu'ils mettroient un grand obstacle à ces conversions, s'ils défendoient aux Chrétiens la lecture des Prophétes. Je me contente de toucher ceci légerement, & je suis persuadé que les personnes habiles & vertueuses pourront trouver plusieurs autres raisons très-solides. Voyons la suite.

„ La raison que l'on oppose a Casau„bon, que Justin, qui étoit un homme „prudent, n'auroit pas osé parler ainsi aux „Payens, si cela n'eût été vrai, prouve „trop; car elle prouve que tout ce qu'il „dit est véritable; ce qu'on ne sçauroit „soûtenir sans opiniâtreté.

Mais n'en déplaise à M. le Clerc, c'est lui qui raisonne très-mal. 1. Baronius croit que l'Empereur Constantin a été baptisé par S. Sylvestre; & que c'est pour favoriser les Ariens qu'Eusebe Evêque de Césarée a écrit que ce Prince a été baptisé à la fin de sa vie par Eusebe Evêque de Ni-

comedie. Je voudrois bien sçavoir ce que M. le Clerc répondroit à un sectateur de Baronius qui parleroit ainsi : *La raison que l'on oppose a Baronius, qu'Eusebe, qui étoit un homme prudent, n'auroit pas osé écrire & publier ce qu'il dit du baptême de Constantin, si cela n'eût été vrai, prouve trop ; car elle prouve que tout ce qu'il dit est véritable ; ce qu'on ne sçauroit soûtenir sans opiniâtreté.* Je défie M. le Clerc de rien opposer de raisonnable à cela. Quoiqu'il soit certain que tout ce qu'Eusebe dit, n'est pas véritable ; il est ridicule d'en conclure qu'il s'est trompé en ce qu'il dit du baptême de Constantin. Et pourquoi? C'est qu'un homme prudent peut fort bien se tromper dans des faits éloignés de son temps, & qu'il ne sçait que sur le rapport d'autrui. Mais il n'est pas vrai-semblable qu'il se trompe dans un fait qui se passe devant ses yeux.

2. Il est faux que la raison, que l'on oppose à Casaubon, prouve trop ; car elle ne prouve point que *tout* ce que dit S. Justin est véritable. Cette raison n'est pas générale, & ne s'étend pas sur tout ce que Saint Justin a écrit ; elle est au contraire particuliere, & n'est alléguée que pour prouver un fait particulier, que S. Justin n'a pû avancer, s'il n'eût été vrai, certain & public, je ne dis pas sans imprudence, mais

Digitized by Google

sans folie & sans calomnie. Car la défense dont parle S. Justin étant mauvaise & contraire à la Justice, si ce Martyr l'a imputée aux Empereurs & au Senat parlant à eux-mêmes, & que ces Princes ne l'ayent pas faite, il est certain que le défenseur des Chrétiens calomnioit les Princes & le Senat dans une matiere très-grave. Cela n'a pas besoin de preuve. C'est donc à M. le Clerc à prouver que S. Justin étoit un calomniateur insensé. Peut-être qu'il verra ici le précipice où il s'est jetté témérairement.

D'ailleurs la supposition que l'on fait, que Justin étoit un homme prudent, est une supposition gratuite, qu'on ne sçauroit prouver. On n'en peut produire aucune raison solide ; car enfin si l'on croit que Justin, tout Philosophe qu'il étoit, & quoiqu'il eût embrassé la Religion Chrétienne, avoit quelquefois plus de zele, que de lumiere ; on ne croira rien, qui ne soit confirmé par bien des expériences.

Il seroit facile de refuter ce que débite ici M. le Clerc. Mais il n'avance rien, s'il ne prouve que S. Justin étoit un calomniateur.

Qui peut douter que Justin ne se soit effectivement trompé en ce qu'il a dit des septante Interprétes, des corruptions que les Juifs avoient fait dans l'Ecriture Sainte, & de

Digitized by Google

la Statuë dressée à Simon le Magicien dans Rome, comme à un Dieu ? Il me semble que ce seroit bien en vain qu'on se donneroit la torture, pour sauver tout cela, en faveur de la bonne opinion qu'on auroit conçûë pour Justin.

Ces trois exemples ne prouvent rien. Le premier est un fait ancien. Il suffit qu'il ait rapporté fidélement ce qu'il avoit appris. Pour le second, il n'est pas certain que S. Justin se soit trompé. Je viens de montrer qu'on ne prouve pas la fausseté du troisiéme. Mais quand S. Justin se seroit trompé en tout cela, on ne peut pas conclure qu'il s'est trompé dans le fait dont il est ici question, parce qu'il est d'une autre espéce que les trois autres.

REMARQUES

Sur quelques anciennes Bibles, imprimées depuis l'an 1472. *jusqu'en* 1526.

J'Ay connu le feu Pere le Long, & je lui ai communiqué en quelques occasions ce qu'il m'a demandé. S'il avoit vêcu davantage, je lui aurois envoyé une partie de cet article ; mais j'appris sa maladie

& sa mort peu de jours après avoir découvert quelques Bibles Latines que je ne trouve pas dans sa Bibliothéque Sacrée, imprimée à Paris l'an 1709. Je négligeai ensuite de jetter les yeux sur ces remarques. Mais ayant trouvé deux heures de loisir, j'ai cru qu'il ne seroit pas inutile de les copier. On voit par cet exemple, qu'il est presque impossible, qu'un homme seul, quelques secours qu'il ait, puisse donner au Public une Bibliothéque complette, dans une premiere édition, sur quelque matiere que ce soit.

Je ne prétends pas neanmoins me borner ici aux Bibles Latines qui ont été inconnuës au Pere le Long. Il n'y en a pas beaucoup, & peut-être qu'il les a ajoûtées dans sa seconde édition. Je ferai aussi mention de quelques-unes de celles qu'il a marquées, lorsque je trouverai quelque observation à faire, qui mérite la peine de m'arrêter.

Biblia cum expositione Lyræ, Romæ, 1472. *vol.* 5. Cette Bible est dans la Bibliothéque d'Utrecht, dont le Catalogue, qui est fort rare, * fut imprimé dans cette Ville in 4°. l'an 1608. Je ne la trouve pas dans le Pere le Long.

La Bible Latine imprimée à Venise par Nicolas Jenson, François de nation, *in*

* Ce Catalogue a été imprimé en 1718. in fol.

Digitized by Google

folio, l'an 1476. a été marquée par le Pere le Long. J'en ai vû un exemplaire. Les caractéres ſont Gothiques, & les abregés frequens. A cela près, c'eſt un chef-d'œuvre d'Imprimerie, digne de la grande réputation que s'acquit Nicolas Jenſon. On y voit le premier Livre d'Eſdras, le Livre de Nehemie, le ſecond d'Eſdras & le troiſiéme d'Eſdras. C'eſt ainſi que ces Livres ſont nommés. Le ſecond d'Eſdras eſt celui qu'on appelle vulgairement le troiſiéme, & le troiſiéme celui qu'on nomme le quatriéme. Tout le Livre ſans diſtinction eſt de même caractére, enſorte que les petites Annotations de S. Jerôme qui ſont à la tête des Additions au Livre d'Eſther, ſont imprimées comme le texte.

Dans le Chapitre 10. de l'Epître aux Hebreux, on lit : *holocauſtomata*, & *pro peccato non tibi placuerunt*. & enſuite : *hoſtias & oblationes, & holocauſtomata*; & *pro peccato noluiſti*.

La Lettre de S. Jerôme au Pape Damaſe qui eſt à la tête des Evangiles, finit par ces mots, *vel eadem vel vicina dixerunt*, comme dans l'Edition des Benedictins.

Dans le temps que Nicolas Jenſon François, imprimoit cette Bible à Veniſe en Italie, trois Allemands en imprimoient une à Paris, qui eſt la premiere qui a été

Digitized by Google

imprimée en France. Ainsi il est bon de s'y arrêter un peu, quoiqu'elle ait été marquée par le Pere le Long. Cette Bible Latine fut donc imprimée à Paris en deux volumes *in folio*, par Ulric Gering le premier Imprimeur de France, & ses deux Associés Martin Crants & Michel Friburger. Les caractéres ne sont pas fort beaux, mais aussi ils ne sont pas Gothiques ; le papier est très bon, fort, épais, bien collé, marqué aux Armes de France. La Lettre de S. Jerôme à Damase finit par ces mots, *vel vicina dixerunt.* Dans le Chapitre 10. de l'Epître aux Hebreux, on lit aussi : *Olocaustomata*, & *pro peccato* ; & ensuite : *hostias & oblationes & olocaustomata*, & *pro peccato noluisti.* On lit ces vers à la fin :

Me duce carpe viam, qui cœlum ascendere gestis,
Unde orior. Deus est qui me descendere jussit,
Omnibus ut prosim. Quædam clare manifesto :
Sed ne vilescam sapienti, multa profundo.
Leges quas populo Deus Ebræo tulit, ample
Continuo, Patrum antiquorum gestaque narro.
Quorum exempla sequi juvet, & correcta timere.

Digitized by Google

Hinc sapiens Salomon moralia carmina docte
Edocet, & sponsæ ad sponsum decantet amorem.
A Domino missi populum instruxere prophetæ,
Quæ pœnæ sontes maneant, quæ præmia justos.
Post vetus ecce novum Testamentum subit, in quo
Consilia ore dedit proprio Verbum caro factum,
Exemplo monstrans iter ad sublimia regna.
Discipuli ostendunt iter hoc factis monitisque.

Ces vers sont suivis de ceux-ci, où les Imprimeurs ont marqué suffisamment l'année de l'impression, qui est 1476.

Jam tribus undecimus lustris Francos Ludovicus
Rexerat; Ulricus, Martinus, itemque Michaël,
Orti Teutoniâ, hanc mihi composuere figuram
Parisii arte suâ; me correctam vigilanter
Vænalem in vico Jacobi Sol aureus offert.

C'est-à-dire que cette Bible a été imprimée & corrigée avec soin par trois Impri-

Digitized by Google

meurs Allemands dans la seiziéme année du regne de Loüis XI. & qu'elle se vend à Paris dans la ruë S. Jacques, au Soleil d'or.

Biblia Latina Hieronymi, in folio: Norinbergæ, 1477. 2. *vol.* Elle est dans la Bibliothéque d'Utrecht, dont le Catalogue fut imprimé in 4°. dans cette Ville l'an 1608. Le Pere le Long l'a marquée.

Biblia cum explicatione mysticâ seu morali Lyræ. Coloniæ, 1478. Elle est dans la Bibliothéque d'Utrecht. Je ne la trouve pas dans le Pere le Long, qui en marque une autre imprimée à Cologne l'an 1479.

Biblia cum Glossâ ordinariâ & Expositione Lyræ litterali & morali : Insuper Tabula Petri Mollenbeck in eosdem tomos. Coloniæ, 1480. 7. *vol.* Elle est dans la Bibliothéque d'Utrecht. Le Pere le Long l'a aussi marquée, mais moins exactement, ou plus en abregé.

Biblia impressa Venetiis per Octavianum Scotum Modoetiensem anno salutis 1480. *pridie Kal. Junii. in* 4°. Les caractéres sont Gothiques, mais assez beaux & nets. La Lettre de Saint Jerôme n'a pas l'addition dont j'ai parlé, & le chapitre 10. de l'Epître aux Hebreux est dans sa premiere pureté. Le P. le Long a marqué cette Bible.

Biblia impressa Venetiis per Franciscum de Hailbrun, *in* 4°. 1480.

Digitized by Google

La Lettre de S. Jerôme à Damase, finit, comme dans la précédente, par ces mots: *vel vicina dixerunt*; & le chapitre dixiéme de l'Epître aux Hebreux n'a point les deux fautes de la Vulgate. Ce que je remarque, parce qu'il y a lieu de s'étonner que les deux *E T* qui se voyent dans toutes ces anciennes Bibles, ne se trouvent point dans nôtre Vulgate. Le P. le Long a marqué cette Bible.

Biblia Latina Gothice, in folio, Venetiis impressa per Leonardum Wild *de Ratisbona*, 1481. Le P. le Long l'a marquée.

La Lettre de Saint Jerôme & le chapitre 10. de l'Epître aux Hebreux est comme dans les précédentes, dans sa pureté.

Biblia Latina, in folio, Argentorati per Marcum Reinhardi de Argentina ac Nicolaum Philippi de Rensheim *socios. Sub annum Domini* 1482. L'ordre des Livres du Nouveau Testament est comme dans toutes les Bibles précédentes, sçavoir les quatre Evangiles, les 14. Epîtres de Saint Paul, les Actes des Apôtres, les Epîtres Canoniques & l'Apocalypse. Je trouve cet ordre dans toutes les anciennes Bibles. Cette Bible est marquée dans le Pere le Long, mais il faut lire *socios*, & non pas, *& socios*. On lit à la fin ces vers:

Fontibus ex Græcis Hebreorumque libris,

Digitized by Google

&c. que le Pere le Long a rapportés sur l'an 1481.

Biblia Latina Venetiis impressa per Georgium de Rivabenis Mantuanum aliàs parentem anno 1487. 3. *Cal. Martii in* 4°. Cette Bible est fort belle. Je ne sçai si le Pere le Long l'a connuë, car on lit seulement: *Biblia Latina in* 4°. *Venetiis*, 1487. sans marquer le nom de l'Imprimeur. Quoiqu'il en soit, la Lettre de Saint Jerôme n'a point l'addition, & le chapitre 10. de l'Epître aux Hebreux n'a pas les fautes de la Vulgate. De plus j'ai trouvé à la tête des quatre Evangiles, des sommaires de ce qui y est contenu, qui sont appellés *Capitula* ou *Registrum*. Ainsi S. Matthieu est divisé en 28. parties, S. Marc en 16. S. Luc en 24. S. Jean en 21. c'est ce que je n'ai pas observé dans les Bibles plus anciennes ; mais cette division se trouve dans plusieurs anciens Manuscrits.

Biblia Latina impensis & singulari cura spectabilis viri Nicolai. Keslers *civis Basiliensis an. legis novæ* 1491. *nona Januarii, in folio*. Je ne sçai si le Pere le Long a marqué cette Bible ; car voici ce qu'il dit sur l'an 1491.

Biblia Latina minimo caractere, in 8°. *Basileæ, Joan.* Froben 1491. *Eadem in fol. Ibidem* 1491.

Si cette derniere a été faite par Jean Fro-

ben, & il femble qu'on doit l'entendre ainfi ; il eft clair que le Pere le Long n'a pas connu celle dont je parle. Quoiqu'il en foit, on voit dans cette Bible de Keflers les fautes des Copiftes des derniers temps, ce qui fait voir que toutes les Bibles qui ont précédé celles de Robert Eftienne, & qui ont paru depuis celle de Nicolas Keflers, ont été faites fur des Manufcrits peu anciens.

Il y a une autre remarque à faire fur cette Bible de Keflers. C'eft qu'il a mis les Sommaires ou Capitules à la tête de chaque Livre & de chaque partie du Nouveau Teftament. *Incipit Regiftrum in Evangelium Matthæi continens viginti octo Capitula.* La divifion eft la même que dans la Bible de 1487. mais les termes font différens. Le Livre des Actes eft divifé en 28. Capitules, l'Epître aux Romains en 16. l'Epître aux Hebreux en 13. l'Apocalypfe en 22. &c.

Il y a encore une autre chofe à remarquer dans cette Bible de Keflers. C'eft que la divifion des Chapitres, ou les Chapitres font les mêmes que dans les autres Bibles & dans la Vulgate ; mais il a comme partagé chaque Chapitre des Evangiles par les fept premieres lettres de l'Alphabet qu'il mis en marge. Dans les autres Livres du Nouveau Teftament, il n'y a que les quatre

Digitized by Google

quatre premieres lettres de l'Alphabet.

Biblia Latina Gothice in 8°. *Basileæ, per Joannem* Froben de Hammelburgk *civem Basiliensem an. Dom.* 1495. *sexto Cal. Novembres.* Elle est marquée dans le P. le Long.

Biblia cum Glossa ordinaria & Expositione Lyræ litterali & morali. Basileæ 1498. Cette Bible se trouve dans la Bibliothéque d'Utrecht, & le P. le Long l'a marquée.

On trouve dans la même Bibliothéque une Bible avec la Glose ordinaire en 4. volumes. L'année n'est pas marquée.

Biblia Latina correcta ac studiosissimè emendata per doctissimum in sacris Litteris Baccalarium Petrum Angelum de Monte Ulmi Ordinis Minorum. Impressa vero in felici Venetorum Civitate sumptibus & arte Paganini de Paganinis Brixiensis an. 1501. *pridie nonas Maii in* 8°. Le Pere le Long l'a marquée d'une maniere plus abregée. Il en marque une autre en ces termes: *Biblia Latina curâ Gabrielis Bruni ex Ordine Minorum, in folio, Parisiis, Joannis* Petit, 1501. Je crois qu'elle est différente de celle-ci que j'ai devant les yeux. La premiere page a été déchirée. Mais on lit ces mots à la fin: ... *Opus sollicitùs emendatum; claris litteris impressum, multis elucidationibus auctum; feliciter consommatum*

atque impressum in inclyto Parrhisiorum Gymnasio anno Legis novæ 1505. *die* 28. *mensis Julii*. C'est un petit *in folio*. Si cette Bible étoit de Jean Petit, il auroit fait mettre son nom en cet endroit, selon sa coutume.

Le Pere le Long marque cinq Bibles imprimées l'an 1511. La premiere à Paris, la seconde à Lyon, la troisiéme à Rouen. Voici comme il énonce les deux autres :

Biblia Latina, in 4°. *Cadomi* 1511. *Venetiis* 1511. Je crois que cette derniere n'est pas différente de celle-ci :

Biblia Latina cum Concordantiis Veteris & Novi Testamenti necnon & Juris Canonici ac diversitatibus textuum, Canonibusque Evangeliorum .... per Venerabilem Patrem Fr. Albertum Castellanum Venetum Ordinis Prædicatorum studiosissimè revisa, correcta, emendata .... ac per nobilem virum Dominum Lucam antonium de Giunta Florentinum diligenter Venetiis impressa, an. 1511. 5. *Cal. Junii. in fol.* On y trouve les Canons d'Eusebe.

Biblia Latina. Lugduni, in Officina Jacobi Mareschal, *anno Domini decimo quarto supra millesimum, duo decimo Calendas Aprilis. in* 8°. Il est clair que l'Imprimeur a oublié, *quingentesimo*. Le Pere le Long l'a marquée sous l'an 1514.

Quinque Libri sapientiales. In Ædibus

Digitized by Google

Ascensianis 6. Cal. Aprilis an. 1521. *in* 8°. Cette édition n'est pas marquée dans le Pere le Long.

Le même Bibliothéquaire marque sur l'an 1521. une Bible, *cum figuris ligno incisis in folio, & in octavo, Lugduni, Jacobi* Sacon 1521. puis : *Biblia Latina eadem in folio, Lugduni, Jacobi* Sacon, *Stephan.* Gueyhard, *Joan.* Moylin, 1522.

Il est certain qu'il y a quelques fautes en tout cela. J'ai celle de 1522. devant les yeux, dont je vais copier le commencement & la fin.

Biblia cum Concordantiis Veteris & Novi Testamenti & sacrorum Canonum : nec non & additione in marginibus varietatis diversorum textuum ac etiam Canonibus antiquis quatuor Evangeliorum insertis & accentu omnium vocabulorum difficilium signato : summa cum diligentia revisa correcta & nuperrimè emendata.

Emendata magis scaturit nunc Biblia tota,
Quæ fuit in nullo tempore visa prius.

Venundantur Lugduni a Stephano Guener aliàs Pinet *prope sanctum Antonium* : & à la fin :

Biblia cum Concordantiis .... & ad instar correctissimorum exemplarium tam antiquorum quam novorum in contextu compa-

Digitized by Google

rata & collata. Accedunt ad hæc ex viginti de antiquitatibus & Judæorum bello Josèphi libris exhaustæ autoritates, quas utriusque Juris Professor Dominus Johannes de Gradibus concordantibus congruisque apposuit locis. Lugduni impressum per Johannem Moylin *aliàs* de Cambray, *impensis honesti viri Stephani* Gueynard *aliàs Pineti ejusdem Civitatis Civis & Bibliopolæ. Anno à Nativitate Domini* 1522. *die vero* 24. *mensis Martii.* Jacques Sacon ne paroît point ici.

A la fin de l'Apocalypse on voit les six vers dont j'ai déja parlé :

Fontibus e Græcis Hebræorum quoque Libellis ,&c.

Ce Livre est un petit in folio. Les caractéres sont Gothiques. Les titres des Livres & les sommaires des Chapitres sont en rouge. On voit à la tête des Evangiles , les Canons d'Eusebe & sa Lettre à Carpian. Il n'y a point de faute dans le Chapitre 10. de l'Epître aux Hebreux. Mais on trouve l'Addition vulgaire dans la Lettre de S. Jerôme à Damase.

Sur l'an 1526. le Pere le Long marque cette Bible : *Biblia Latina* , 3. *vol. in* 8o. *Coloniæ & Antuerpiæ , impensis Francisci Birckmanni* , 1526.

Je l'ai en un seul volume, mais les caractéres sont Italiques.

Digitized by Google

Biblia Latina impressa per Franciscum Birckmannum. Antuerpiæ & Coloniæ, 1526. in 8°.

Hervé Religieux de l'Ordre de S. Benoist, Prieur de l'Abbaye de Bourdeols.

NOus avons la Lettre circulaire, que les Religieux de l'Abbaye de Bourdeols en Berry, écrivirent après la mort de leur Confrere & Prieur Hervé, pour le recommander aux prieres des Eglises selon la coutume de ces temps-là. Ils protestent qu'ils ne veulent point le relever par des fausses louanges; mais qu'ils n'ont en vûë que la vérité en parlant d'un amateur de la vérité, pour la gloire de J. C. & l'édification de ceux qui en feront la lecture. Voici ce qu'elle contient.

Le Venerable Hervé ne fut pas moins respectable par sa vie & sa pieté que par sa doctrine. Il nâquit dans le Pays du Maine (*a*), & fut très-bien instruit dès sa jeunesse dans toutes les sciences qu'on ap-

(*a*) Boullay écrit dans l'Histoire de l'Université de Paris, que Hervé étoit Limousin, *Lemovicensis*: en quoi il s'est trompé; & a jetté dans l'erreur le Pere le Long qui l'a suivi.

prend dans les Ecoles. Il prit l'habit de S. Benoist dans le Monastere de Bourdeols en Berry, où il vêcut près de cinquante ans dans une pureté de mœurs tout-à-fait éclatante, ayant laissé à ses Freres d'illustres monumens de sa foy, de sa sagesse & de son innocence. Dès qu'il eut fait profession, il s'appliqua tout entier à l'étude des Saintes Ecritures. Il se mit à lire les Interprétes Catholiques, S. Augustin, S. Jerôme, S. Ambroise, S. Gregoire, & les autres, employant les jours & les nuits à les feüilleter & méditer, sans qu'aucun empêchement le pût détourner de la recherche de la vérité. Comme il avoit un très-bon esprit, & une excellente memoire, il lui confia plusieurs choses qui pouvoient lui servir dans la suite. Il choisissoit ce qu'il y avoit de meilleur, & l'apprenoit par cœur, ou il le mettoit par écrit.

La derniere année de sa vie Hervé passa le Carême dans une grande abstinence. Il prenoit tous les jours la discipline, il offroit le Sacrifice, & passoit tout le temps en prieres. Le Jeudy Saint il prêcha dans le Chapitre. Le Saint Jour de Pâque il célebra la Messe solemnelle, & fit un discours à la Communauté dans le Chapitre. Le lendemain il dit la Messe Conventuelle, & étant tombé malade, il reçut l'Onction le Mercredi, mais il ne put recevoir la Com-

Digitized by Google

munion. S'étant trouvé un peu mieux, il dit que cela étoit arrivé par la providence de Dieu, parce que c'étoit lui qui devoit aller trouver le Seigneur, & que le Seigneur ne devoit pas venir à lui. Ainsi le jour suivant il entendit la Messe, & après s'être confessé il reçut très-devotement les sacrés mysteres du corps & du sang de J. C. pour le soutien de son ame qui alloit bientôt partir. Il ne voulut point manquer depuis à entendre la Messe pendant la semaine.

Hervé désiroit beaucoup voir son Abbé (*a*) qui étoit absent. Celui-ci étant arrivé, le visita & lui donna l'absolution. Alors il commença à sentir une grande douleur qui ne fut pas de longue durée, car il mourut le Dimanche de l'Octave de Pâque. Ses Confreres assurent qu'ils n'avoient connu personne de leur temps qui l'eût surpassé dans l'abstinence, la pureté, le conseil, l'humilité, le silence, la circonspection & la modestie dans les paroles, dans l'attachement à la foy Catholique, & dans toute sorte d'honnêteté. C'est pourquoi ils avoient une grande confiance qu'il jouissoit déja de Dieu.

Le premier Ouvrage de ce sçavant Moine fut une Explication du Livre du B. Denys, de la Hierarchie des Anges.

(*a*) C'étoit Girbert.

Digitized by Google

Il fit ensuite un grand Commentaire sur le Prophete Isaïe, qui se trouve manuscrit dans la Bibliothéque du College des Peres Jesuites de Paris; dans l'Abbaye de Longpont de l'Ordre de Cisteaux au Diocése de Soissons, en deux volumes *in folio*; dans l'Abbaye de Cluni, dans les Bibliothéques du Mont S. Michel & de Clairvaux, & dans le Monastere de Champlis en Allemagne.

Enfin le R. P. Dom Bernard Pez, sçavant Benedictin Allemand de l'Abbaye de Molk *Mellicensis*, en Autriche, a publié depuis peu ce Commentaire d'Hervé sur Isaïe, l'ayant tiré des Manuscrits des Monasteres de Sainte Croix, de l'Ordre de Cisteaux, & de Garsten de l'Ordre de S. Benoist en Autriche.

HERVEI, *Dolensis*, *Ordinis S. Benedicti*, *Commentariorum in Isaïam Prophetam Libri* VIII. *ad Joannem Abbatem Dolensem*. A Ausbourg, chez les Freres Weith. 1721.

Il faut remarquer que l'Abbé Girbert, sous qui Hervé est mort, a eu deux prédecesseurs nommez Jean. Ainsi il faut dire que c'est à Jean I. (*a*) que ce Commentaire a été dedié, puisque c'est le second des Ouvrages d'Hervé.

(a) Jean I. mourut l'an 1138 Jean de Poitiers lui succeda. Girbert XXIII. Abbé de Bourdeols mourut l'an 1153. ou 1154.

Ce grand Ouvrage étant fini, Hervé fit un Commentaire ſur les Lamentations de Jeremie.

Puis il entreprit d'expliquer la derniere partie d'Ezechiel, en commençant où S. Gregoire le Grand avoit fini.

Le Commentaire ſur les Lamentations de Jeremie, ſe trouve manuſcrit dans les Monaſteres de Pontigni, de Val-luiſant, de l'Ordre de Ciſteaux.

L'Explication d'Ezechiel eſt conſervée dans l'Abbaye de Clairvaux, ſous ce titre: *Hervæi Monachi ſuper ultimam viſionem Ezechielis Prophetæ.*

Il entreprit en même-temps d'expliquer le Deuteronome de Moyſe, & l'Eccleſiaſte de Salomon; & enſuite les Livres des Juges, de Ruth & de Tobie, faiſant voir par des raiſons invincibles, que tout ce qui ſemble aux perſonnes moins intelligentes, n'avoir dans ces Livres qu'un ſens purement litteral, nous fait connoître hautement les myſteres de Jeſus-Chriſt & de ſon Egliſe.

Le Commentaire ſur le Deuteronome ſe trouve dans l'Abbaye de Clairvaux, & dans celle de S. Germain des Prez. On voit au moins dans la derniere : *Poſtillæ breves in Deuteronomium*, ſous le nom d'Hervé.

Le Commentaire ſur l'Ecléſiaſte eſt conſervé dans les Monaſteres de Pontigni

& de Val-luisant, de l'Ordre de Cisteaux ; aussi bien que les Commentaires sur les Livres des Juges & de Ruth.

Hervé travailla ensuite sur Saint Paul, dont il entreprit d'expliquer toutes les Epîtres. Ce qu'il fit avec tant de sagesse & de doctrine, que ceux qui ont lû ses Explications assurent (ce sont les paroles de ses Confreres) qu'ils n'en ont point trouvé qui leur soient comparables, & qu'il est très-difficile ou même impossible de trouver un Commentaire fait avec autant de soin & d'exactitude que celui-là.

C'est ce fameux Commentaire, qui a été imprimé plusieurs fois sous le nom de S. Anselme Archevêque de Cantorbery, que quelques-uns ont attribué mal-à-propos à Anselme de Laon, & d'autres avec encore moins de fondement, à Hervé Natal, Breton, Géneral des Freres Prêcheurs, qui mourut l'an 1325.

Cet Ouvrage d'Hervé sur toutes les Epîtres de S. Paul, fut imprimé pour la premiere fois à Paris *in folio* l'an 1533. chez Poncet le Preux, par les soins de René Chasteigner de la Rocheposay Abbé de la Mercy-Dieu, sur un Manuscrit de son Abbaye.

Hittorpius le fit réimprimer en la même année à Cologne, & dans la même forme, chez *Eucharius Cervicornus*.

Digitized by Google

J'ai lû que ce Commentaire est attribué à Hervé dans l'édition des Oeuvres de S. Anselme faite à Paris l'an 1544.

J'en ai vû une édition particuliere sous le nom de S. Anselme faite à Paris l'an 1549. chez Poncet le Preux, *in folio*, par les soins de Simon Fontaine de l'Ordre des Freres Mineurs. Mais il reconnoît dans l'Epître Dedicatoire, que ce Commentaire est du très-docte & très-religieux Pere Hervé, qui l'avoit publié plus de deux cens ans auparavant. Il devoit dire 400. ans. Simon Fontaine avoit revû les anciens imprimés avec un Manuscrit. Son Epître est de l'an 1544.

Possevin remarque que l'ancien & le vrai titre de cet Ouvrage est celui-ci : *Interpretatio Litterarum Doctoris Gentium, quam* HERVÆUS *à majoribus, vel ab ipso Deo sumens, composuit.*

Jean Garet, qui en rapporte un passage pour prouver la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie, l'attribuë à Hervé Breton, qu'il croit avoir vêcu vers l'an 1118. *Hervæus Britannus, creditur vixisse circa annum* 1118. Ainsi cet Auteur ne s'est trompé proprement que parce qu'il a crû que Hervé avoit été Breton, mais il l'a distingué d'Hervé Natal de l'Ordre des Prêcheurs. C'est pourquoi Bellarmin, Possevin & le Myre ont eu grand tort d'attri-

Digitized by Google

buer ce Commentaire à Hervé Natal. J'apprens que le Pere Labbe a montré qu'il est d'Hervé; mais je n'ai pas le Livre où il en parle.

Comme la reputation d'Hervé se répandoit dans les Provinces voisines, & qu'il passoit pour le plus sçavant homme de l'Eglise dans l'intelligence des Ecritures, il composa un Commentaire sur la Genese, & un sur les douze petits Prophetes. Ces deux Ouvrages furent jugés les meilleurs qu'on eût fait jusqu'alors sur ces Livres divins.

Le Commentaire sur les douze petits Prophetes se trouve dans la Bibliotheque de l'Abbaye de S. Marian d'Auxerre, de l'Ordre de Premontré, & dans celle de Val-luisant, de l'Ordre de Cisteaux, où on lui donne le titre de Docteur, ou de Maître : *Expositio Magistri Hervæi in duodecim Prophetas minores.*

Pendant qu'Hervé travailloit à ces grands Commentaires, il fit des Explications sur les Leçons des Evangiles, & sur les Cantiques qui se chantent dans l'Eglise. Et un autre Livre sur certaines diversités de lecture de l'Ecriture Sainte, où il faisoit voir, qu'on lisoit autrement dans quelques Eglises, que dans le texte sacré de l'Ecriture. Par exemple : on lit en Carême dans l'Eglise une Leçon tirée du 13 Chapitre d'Es-

Digitized by Google

ther, qui commence par ces mots : *Oravit Mardochæus ad Dominum.* Hervé remarquoit, que dans quelques Lectionnaires, on lisoit : *Oravit Esther ad Dominum*, &c. Surquoi il disoit que c'étoit une faute, & prouvoit par le Livre même que ce n'étoit pas Esther qui avoit fait cette priere, mais Mardochée. Ce Livre étoit rempli de quantité de remarques semblables.

Hervé composa encore un gros Livre, des Miracles qui furent faits dans l'Eglise de son Monastere, qui étoit dediée à Dieu sous le nom de la Sainte Vierge Marie. Il avoit soin de les écrire aussi-tôt qu'ils étoient faits, selon qu'il les apprenoit de ceux en faveur de qui Dieu les avoit faits, ou du Sacristain.

Hervé sentant ses forces diminuer, & que sa fin approchoit, ne pouvoit neanmoins demeurer sans écrire quelque chose. C'est pourquoi quelques-uns l'ayant prié, & entre les autres son Abbé Girbert, de leur apprendre ce qu'il pensoit du Livre intitulé, *la Cene de S. Cyprien Evêque de Carthage*, & de leur enseigner ce qui leur avoit été inconnu jusqu'alors. Hervé y consentit, & dit qu'apparemment il mourroit avant la fin de cet Ouvrage. Ce qui arriva ; car ayant expliqué ces mots : *Confundebatur Elisabeth, stupebat Maria, ridebat de facto Sara* : comme son manuf-

crit finissoit là, il attendit le reste, que l'Abbé de S. Savin avoit promis de lui envoyer. Mais étant tombé malade, il mourut peu de jours après, & l'Ouvrage demeura imparfait. Il se trouve dans la Bibliotheque de l'Eglise Cathedrale de Tours écrit dans le douziéme siécle, c'est-à-dire peu de temps après la mort de son Auteur.

Hervæi Dolensis Monachi Expositio in Cœnam S. Cypriani, in folio.

On peut remarquer à cette occasion le peu de critique de ce temps-là, car c'est un Livre pitoyable. Mais le grand nom qu'il portoit, le faisoit respecter. De plus il étoit déja ancien du temps d'Hervé; car j'apprens qu'il a été imprimé en Allemagne l'an 1681. avec une version en vers Allemands. Qu'il est divisé en vingt Chapitres, & qu'un certain Maur l'a dedié autrefois à Lothaire Roy de France, qui mourut l'an 986.

J'ai dit qu'Hervé avoit expliqué les Cantiques qui se chantent dans l'Eglise. On trouve en effet dans l'Abbaye de Clairvaux, *Hervæus Monachus de Cantico Abacuc, & de Cantico Annæ Prophetissæ.* On conserve aussi dans les Monasteres de Pontigni & de Val-luisant, l'Explication du premier Cantique de Moyse:

Hervæi Monachi Expositio in Canticum Moysi, Cantemus, &c.

Digitized by Google

Voila tous les Ouvrages d'Hervé dont il est parlé dans la Lettre des Religieux de Bourdeols. On prétend qu'on voit encore à Clairvaux son Commentaire sur le Levitique.

Commentarii Hervæi Monachi super Leviticum.

M. du Pin a parlé d'Hervé dans sa Bibliothéque. On peut voir ce qu'il en dit dans le douziéme siécle, part. 2. p. 613.

Voici ce qu'il dit à la page 604. en parlant d'Anselme de Laon. „ Quelques-uns „ lui attribuent les Commentaires sur le „ Cantique des Cantiques, sur Saint Matthieu, sur les Epîtres de S. Paul, & sur „ l'Apocalypse, qui ont été imprimés sous „ le nom de S. Anselme Archevêque de „ Cantorbery; mais ils sont d'Hervé Moine „ du Bourg proche de Dol, dont ils portent le nom dans les Manuscrits.

Cela est vrai du Commentaire sur les Epîtres de S. Paul ; mais pour les trois autres, je n'en ai pas connoissance.

Dans le onziéme siécle p. 352. parlant des Ouvrages faussement attribués à Saint Anselme, il dit : „ Le quatriéme est un „ Traité de la Conception de la Vierge.... „ L'état de la question fait assez voir que „ cet Ouvrage est posterieur au temps de „ Saint Anselme, puisqu'il y agit de la Fête „ de la Conception de la Vierge, qu'il sup-

Digitized by Google

„ pose déja être ancienne. Il y a un Ma-
„ nuscrit dans lequel cette Ouvrage est at-
„ tribué à Hervé Moine du Monastere
„ fondé par Ebbon dans le Bourg de Dol,
„ proche de Bourges, qui vivoit dans le
„ 12. siécle. M. du Pin a défiguré par tout
le nom de Bourgdeols (*a*).

J'ai déja dit que Hervé est mort sous l'Abbé Girbert. Les Auteurs de la Gaule Chrétienne disent qu'il a gouverné depuis l'an 1138. jusqu'à l'an 1153. c'est dans cet intervalle qu'il faut mettre la mort d'Hervé, vers l'an 1145.

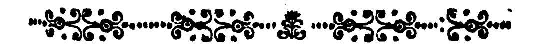
Pour revenir au Commentaire d'Hervé sur Isaïe, il faut remarquer, que Dom Bernard Pez, qui l'a donné au Public, n'a pas trouvé dans ses Manuscrits d'Allemagne, l'Epître de l'Auteur à son Abbé Jean, qui est neanmoins dans quelques Manuscrits de France.

Hervé déclare à la fin de son Ouvrage, qu'il a expliqué ce Prophete, selon qu'il a plû à Dieu de l'éclairer, & conformément au sens de la verité Catholique, qui se trouve dans les Livres des Peres orthodoxes, & selon l'analogie de la foy que l'Eglise conserve; sans condamner ceux qui l'entendroient autrement: s'étant contenté de marquer ce qui lui avoit paru le meilleur. Il ajoûte, qu'on peut entendre l'Ecri-

(*a*) Quelques-uns écrivent & prononcent Bourdieux.

ture différemment, pourvû qu'on ne s'éloigne pas de la verité Catholique; que le ſens, qu'on lui donne, nourriſſe la pieté, & qu'on ne puiſſe pas l'oppoſer à d'autres endroits des Ecritures.

Ce qui porta le vertueux & ſçavant Hervé à entreprendre cet Ouvrage, c'eſt que l'on ne trouvoit point dans la Province où il vivoit, de Commentaire entier ſur Iſaïe, que l'Egliſe lit plus ſouvent que les autres Prophetes, & que pluſieurs le liſoient ſans l'entendre. C'eſt pourquoi il prie ceux qui agréront ſon travail,& qui en tireront quelque fruit, d'en rendre graces à Dieu l'auteur de tous les biens, & de le ſupplier de recompenſer dans l'autre vie l'auteur d'un ſi grand travail.



Gui (a) *Jouvenneaux, de l'Ordre de S. Benoiſt, Abbé de S. Sulpice de Bourges.*

CE vertueux & ſçavant perſonnage; qui a fait beaucoup d'honneur à ſa patrie & à ſon Ordre, nâquit dans le Maine, & peut-être dans la Ville du Mans. Il nous

(a) Le Courvaiſier le nomme Joüaneaux. La Croix du Maine, Jouenneaux.

Digitized by Google

apprend lui-même dans une Lettre écrite à Nicolas le Pelletier son compatriote, qu'il étoit de basse naissance, & sans bien ; de sorte que sans le secours de ce Mecene, il n'eût pas pû s'élever, selon le désir qu'il en avoit. Mais le Pelletier lui procura les moyens d'étudier sous un habile Grammairien, & il n'épargna rien pour fournir à ce jeune homme les Livres qui lui étoient nécessaires. Ce Maître ayant manqué, le Pelletier donna à Gui les secours dont il avoit besoin pour aller à Paris, & y continuer ses études, & lui conseilla même de passer en Italie. Mais Gui ne jugea pas à propos de quitter la France. La nécessité neanmoins où il se trouva dans la suite, l'obligea d'instruire en particulier quelques jeunes gens. Ce qui fut cause qu'ayant commencé à étudier avec Michel Bureau son compatriote, qui étoit fort à son aise, il ne pût pas marcher aussi vîte que lui. Mais ils conserverent toujours l'un pour l'autre une tendre amitié.

Gui est loüé par les Auteurs de son temps, comme un homme très-sçavant, d'une grande douceur de mœurs, plein de candeur, de droiture & de sincerité. Il fit de grands progrès dans l'étude des Belles-Lettres, & il enseignoit à Paris avant l'an 1490. publiquement & en particulier. Dans une Lettre qui se trouve dans son

Digitized by Google

Commentaire ſur Terence,il dit qu'il avoit réſolu de quitter cette qualité de Grammairien, ſi la pauvreté ne l'oblige à la retenir, & d'en prendre une plus excellente; c'eſt-à-dire, de s'appliquer à la Theologie, & de ſe donner tout entier à l'étude des Lettres ſacrées, pour y paſſer le reſte de ſa vie. Car il craignoit, s'il ſe plongeoit plus avant dans le labyrinthe de la Grammaire, qu'il ne pût pas s'en tirer enſuite. Il écrivoit cela vers l'an 1492. & il ne tarda pas long-temps à ſe débaraſſer de ce fardeau.

Vers l'an 1490. (*a*) la reformation de la Congregation de Chezal Benoiſt commença dans l'Abbaye de ce nom qui eſt en Berry, ſous le Vénérable Pere Dom Pierre du Mas qui en étoit Abbé regulier, & qui entreprit d'y rétablir l'obſervance de la Regle de S. Benoiſt par ſon autorité & par ſon courage. Meſſire Pierre Cadoët Archevêque de Bourges, le favoriſa de tout ſon pouvoir. Ce fut ſous ce vertueux Abbé & au commencement de la reformation, que Gui Jouvenneaux quitta Paris, renonça aux eſpérances qu'il pouvoit avoir dans le monde, qu'il prit l'habit de S. Benoiſt, & embraſſa cette nouvelle reforme. Il fut ſuivi par pluſieurs autres perſonnes de merite, qui entrerent & prirent l'habit à Che-

(*a*) Ce fut l'an 1488.

zal-Benoist, de sorte que ce Monastere fut bien-tôt rempli d'hommes célebres par leur doctrine. Gui vêcut avec tant de pieté & de ferveur, que Dom Guillaume Alabat Abbé de S. Sulpice de Bourges le fit venir de Chezal-Benoist, avec l'agrément du Roy & de l'Archevêque de Bourges, & venir Abbé en sa place, pour reformer son Monastere. Le Pere Gui vint à Bourges avec dix-huit Religieux, & commença cette grande affaire la veille de Noël l'an 1497. (*a*) Peu de temps après il reforma l'Abbaye de S. Laurent de la même Ville ; & aidé par le pieux Archevêque, il n'oublia rien pour former & établir dans la vertu les Religieuses de ce Monastere, qui est aussi de l'Ordre de S. Benoist.

Dom Gui étoit Abbé de S. Sulpice, lorsque la B. Jeanne de France jetta les fondemens de son Monastere des Annonciades. Elle pria l'Archevêque de Bourges, le P. Abbé de S. Sulpice Gui Jouvenneaux, son Pere Confesseur, & Mr. de Chaumont de donner en sa présence les premiers coups de pic.

Dom Gui benit la grosse cloche de son Monastere. Il s'acquit l'estime de toute la Ville par sa vertu & par sa doctrine, & mourut l'an 1505. dans une grande

(*a*) D'autres disent le 7. de Septembre.

odeur de pieté. Parlons presentement de ses Ouvrages.

Le premier qui est venu à ma connoissance, est un Commentaire sur les Comedies de Terence, qu'il publia à Paris, je ne sçai en qu'elle année; mais il fut réimprimé quelque temps après à Lyon, par Jean Trechsel Allemand l'an 1493. in-4o. Josse Badius Ascensius y fit des additions, pour rectifier quelques endroits, du consentement de Gui, en quoi celui-ci fit voir beaucoup de modestie & de politesse.

Il dedia son Ouvrage à Germain de Ganay ou Gannay, Conseiller au Parlement de Paris, qui fut reçu Conseiller l'an 1484. & fut ensuite élu Evêque de Cahors, & enfin d'Orleans. Germain aimoit beaucoup les Belles-Lettres. Aussi nôtre Manceau loüe extrémement cet illustre Magistrat, & les festins qu'il lui donnoit, qui étoient parfaitement semblables à ceux du Philosophe Taurus. Il dit que M. de Ganay n'épargnoit point l'argent, lorsqu'il s'agissoit d'avoir les Livres les plus rares. Qu'il lui prêtoit tous ceux dont il avoit besoin, ou qu'il vouloit lire, comme l'Iliade d'Homere, & beaucoup d'autres. Qu'il lui avoit même offert de l'argent, ne voulant pas qu'il manquât de rien. Gui lui rend avec usure ses honnêtetés; car il en parle comme d'un homme très-docte non seulement

Digitized by Google

dans l'un & l'autre Droit, mais encore dans la Philosophie & les Mathematiques.

En ce temps-là les Auteurs ne dedioient pas leurs Livres à une seule personne, mais souvent à plusieurs. Gui dedia encore son Commentaire sur Terence à Nicolas de la Chapelle Bachelier en Theologie & Professeur en Droit Canonique & Civil : Il dit fort modestement qu'il n'a composé son Commentaire que pour les pauvres, qui n'ont pas les moyens d'avoir des Livres & des Précepteurs.

Outre ces deux Epîtres dédicatoires, on trouve à la fin trois Lettres de Gui. La premiere est adressée à Martin Guerrand homme habile en l'un & l'autre Droit, & Secretaire de l'Evêque du Mans. La seconde, à Nicolas le Pelletier Jurisconsulte, dont j'ai parlé. La troisiéme à Michel Bureau Professeur en Theologie, qui fut depuis Abbé de la Couture au Mans & Evêque d'Hieraples. Toutes ces Lettres ne sont point datées ; c'est pourquoi je ne sçai en quelle année ce Commentaire a paru pour la premiere fois. L'Auteur n'eût en vûë, comme j'ai dit, que d'aider les jeunes gens dans leurs études ; sur quoi il fit une Epigramme qui se trouve à la fin de son Livre. Mais sa modestie n'a pas empêché qu'on ne lui ait rendu justice.

L'Auteur de l'Apologie pour les Poë-

Digitized by Google

tes Latins dans Gifanius p. 507. met Gui entre ceux qui ont porté à la perfection l'art de commenter, & qui ont apporté les conjectures les plus sûres pour l'explication des endroits les plus obscurs des anciens Auteurs.

Ce Commentaire de Gui sur Terence a été imprimé plusieurs fois depuis 1493. Je trouve une édition de Terence avec les Commentaires de Donat, de Gui & d'Ascensius, faite à Strasbourg l'an 1496. in folio. A Lyon, chez Claude Gibolet l'an 1497. à Venise chez Barthelemi Cesano l'an 1553. in folio.

Gui donna au Public l'an 1494. à Paris, chez Felix Baligault, une Explication des Elegances de Laurent Valle & de Gellius, qu'il dédia à Guillaume Briçonnet Evêque de Lodeve. Il écrivit aussi à cette occasion plusieurs Lettres de compliment. Une à Antoine de Croy Evêque de Terouenne. La seconde à Jean Petit de Fougeres, à Jean Gille Champenois, à Henri Valluphin, & à Antoine Besson de Lyon. La troisiéme à Charles Fernand (*a*) qui se fit depuis Moine dans l'Abbaye de S. Vincent du Mans. La quatriéme à Nicolas de la Chapelle. Il assure qu'il ne vouloit pas publier ce Livre, le croyant indigne du Public, mais que ses amis l'y avoient obli-

(*a*) Il étoit très-sçavant, quoique aveugle.

Digitized by Google

gé par leurs importunités. A la fin du Livre, on voit encore quelques Lettres ; une à Nicolas le Pelletier son bienfaiteur, homme très-sçavant dans l'un & l'autre Droit ; & à Jean Bellangar. La seconde, à Martin Guerrand Secretaire de l'Evêque du Mans. La troisiéme à Michel Bureau Professeur en Theologie, la quatriéme à Michel Merand.

Guidonis Juvenalis, Cenomani, Interpretatio in Latinæ linguæ elegantias Laurentii Vallæ. in 4°. Parisiis, per Ulricum Gering, *& Bertholdum* Rembold *socios*, 1494. 18. *Augusti.* Ainsi ce Livre fut imprimé deux fois cette année à Paris. Il le fut depuis à Roüen.

Guidonis Juvenalis patriâ Cenomani in Latinæ linguæ elegantias tam à Laurentio Valla, quam à Gellio memoriæ proditas Interpretatio dilucida : thematis creberrimè adhibitis. Impressa Rhotomagi in Officinâ Magistri Petri Olivier, *impensis honestorum virorum, videlicet, Michaëlis* Angier, *Johannis* Macé *nec non Richardi* Macé *Bibliopolarum.* Le premier de ces Libraires demeuroit à Caen, le second à Rennes près l'Eglise de S. Sauveur, le troisiéme à Roüen.

Je ne sçai ce que c'est que la Grammaire de Gui, car je ne l'ai pas vûë.

Guidonis Juvenalis Grammatica. Lemovicis,

Digitized by Google

cis, 1518. *in* 4°. Gui étant Religieux, voulant contribuer, autant qu'il lui étoit possible, à la réformation de l'Ordre de S. Benoît, composa un Ouvrage considérable, pour la défendre contre quelques Religieux de l'Ordre qui s'y opposoient, parce qu'ils ne vouloient pas changer de conduite. Cette défense est divisée en trois Livres. Dans le premier, l'Auteur refute toutes les fausses excuses dont ces Religieux se servoient pour rejetter la réforme, & il fait voir combien ils étoient obligés de l'embrasser pour assurer leur salut. Dans le second, il oppose la vie des Moines relâchés à celle des réformés. Il employe le troisiéme à refuter l'Acte d'appel que les relâchés avoient interjetté au Parlement de Paris, & qu'ils avoient fait imprimer. C'est pourquoi l'Abbé Gui dédia son Ouvrage au Parlement par deux discours, qui sont à la tête, & dans le second, qui est fort éloquent, il fait un très-bel éloge de cet illustre Corps.

Gui entreprit cet Ouvrage, parce que les autres Religieux réformés avoient mieux aimé garder le silence que d'écrire, quoiqu'ils en fussent très-capables. Il loüe dans ce discours Jean Baulin, qui étoit Moine à Cluni.

Pour soutenir la réforme, ceux qui l'avoient embrassée avoient résolu de s'é-

Digitized by Google

loigner d'un point de leur Regle, qui fait les Abbés perpetuels, & ils voulurent que les Abbés fussent triennaux.

Les anciens pour rendre Gui odieux, avoient fait courir le bruit, qu'il avoit travaillé auprès du Pape, pour pouvoir être perpetué : ce qu'il déclare être absolument faux.

Je n'ai vû que la seconde édition de cet Ouvrage faite à Paris l'an 1503. sous ce titre : *Reformationis Monasticæ vindiciæ seu defensio : noviter edita à viro bonarum artium perspicacissimo Guidone Juvenale Ordinis S. Benedicti ; necnon per eundem rursus diligentissimè castigata. Parisiis impensis Angelberti & Godfridi* de Marnef, *operâ Joannis* Barbier, *& Francisci* Foucher *sociorum* 1503. *in* 12.

Ce Livre est écrit avec beaucoup de pieté & de zele. Dans le Liv. 2. chap. 14. il reprend le Concile d'Aix-la-Chapelle, qu'il appelle un Concile particulier de quelques Prélats, d'avoir permis aux Moines de manger de l'huile de lard. S. Pierre de Damien avoit repris ce même Concile.

Dans le Livre 3. chap. 7. Gui trouve à rédire à cette multitude d'Offices qu'on a introduits depuis S. Benoist, & il désiroit qu'on retranchat tout ce qu'on a ajouté à sa Regle.

Gui traduisit en nôtre langue la Regle de S. Benoist.

Digitized by Google

La Regle de Saint Benoiſt traduite en François par Gui Juvenal, in 12. à Paris, 1505. Il s'en eſt fait pluſieurs éditions.

Sous le regne de Charles IX. un Religieux de Clairvaux, revit & corrigea cette verſion de Gui, & la fit imprimer à Paris l'an 1573. in 16. chez Jerôme de Marnef & Guillaume Cavelat. Puis l'an 1580.

La Croix du Maine ſe contente de dire que Gui a écrit pluſieurs Livres en Latin & en François. Et qu'il a mis au jour quelques Lettres Françoiſes, imprimées à Paris avec ſes Lettres Latines.

Geoffroy Bouſſard, Docteur & Doyen de la Faculté de Theologie, Chancelier de l'Egliſe de Paris.

GEoffroy Bouſſard, un des plus ſçavans & des plus éloquens hommes de ſon ſiécle, la gloire de ſa patrie, & un grand ornement de l'Ecole de Paris, nâquit au Mans d'une famille noble & très-ancienne l'an 1439. s'il eſt vrai, comme on l'aſſure, qu'il vint à Paris en 1456. âgé de 17. ans pour faire ſes études dans le College de Navarre. Car Bouſſard n'a point marqué en quelle année il vint à

Digitized by Google

Paris. Après y avoir fait ses Humanités & son cours de Philosophie, il reçut les dégrés que l'on donne dans la Faculté des Arts. Comme il avoit perdu son pere & sa mere, & qu'il n'avoit pas le moyen de subsister, il se mit à instruire un petit nombre de jeunes gens : outre qu'il croyoit se rendre par là plus propre à apprendre la Theologie. Il y employa plusieurs années, selon les loix qui étoient en usage, & lorsqu'il eut atteint l'âge marqué par les anciens Maîtres, il étudia en Theologie. M. de Launoy écrit que Boussard commença l'an 1478. qu'il fit son cours de Licence, qu'il expliqua le Maître des Sentences avec beaucoup de gloire, & qu'il reçut le bonnet de Docteur l'an 1489. Ainsi Boussard étoit âgé de 50. ans. D'autres disent, qu'il commença à enseigner publiquement la Theologie l'an 1478. ce qu'il fit avec une grande réputation. Il avoüe neanmoins que quand il reçut le bonnet de Docteur, il ne sçavoit rien ou presque rien des Saintes Ecritures. Il fut élû Recteur de l'Université le 23. Juin 1487. & je trouve qu'il étoit Bachelier formé de la Societé de Navarre, dans le temps que Jean Raulin gouvernoit cette Maison. Boussard étant Docteur harangua souvent au nom de l'Université. L'an 1498. il étoit Professeur en Theologie,

Digitized by Google

& il fut présent à la Sentence de dissolution du Mariage du Roy Louis XII. & de Jeanne de France, qui fut prononcée à Amboise le 17. de Décembre. Il s'appliquoit beaucoup alors à la lecture des Anciens, & il travailla à donner au public des éditions plus correctes de quelques Auteurs, comme de l'Histoire Ecclesiastique d'Eusebe de Césarée traduite par Rufin Prêtre d'Aquilée, & du Commentaire sur S. Paul tiré des Livres de S. Augustin, qu'il attribuë à Bede, mais qu'on croit aujourd'hui être de Florus Diacre de Lyon. L'an 1505. Boussard composa un sçavant Traité de la Continence des Prêtres, & il y suivit une méthode aussi excellente que nouvelle. Ce fut alors que Nicolas Hory de Reims écrivit à Boussard une Lettre dans laquelle il releve magnifiquement, la pénetration, l'éloquence, la grande sagesse & les vertus de ce Docteur. Il alla à Rome vers l'an 1504. & il vint de Rome à Boulogne, où il prononça devant le Pape Jule II. le Jour de la Circoncision, un Sermon sur le Nom de Jesus. Il assista dans la suite au Concile de Pise, & il apporta par ordre des Evêques à l'Université de Paris, le Traité de Cajetan, de l'autorité du Pape & du Concile, pour y répondre; ce que Jacques Almain fit aussitôt.

Digitized by Google

La même année 1511. Bouſſard fit paroître un petit Traité du ſacrifice de la Meſſe ; & peu de mois après avant la fin de la même année, il fut fait Chancelier de l'Egliſe de Paris : ce que quelques-uns rétardent juſqu'à l'an 1517. mais ſans raiſon. Jean des Foſſez Docteur lui conteſta cette dignité, & en attendant que le Procès fût terminé, on choiſit par compromis Jean Magnen ou Maignan, Archidiacre de Paſſais dans l'Egliſe du Mans, pour en faire les fonctions, & recevoir les Bacheliers, le 26. de Janvier. Bouſſard gagna ſon procès, & dans la ſuite il attaqua le Chancelier de Sainte Genévieve, prétendant que celui-ci anticipoit ſur ſes droits. Le Parlement nomma deux Conſeillers qui reglerent toutes choſes, & mirent fin à cette conteſtation.

L'an 1516. Bouſſard étoit Doyen de la Faculté de Theologie. Vers l'an 1518. il réſolut de ſe défaire de la dignité de Chancelier, & il la permuta avec Nicolas Dorigni Profeſſeur en Droit Canonique, pour un Bénefice qui étoit dans le Maine. Puis il compoſa un Commentaire très-utile ſur les ſept Pſeaumes de la Pénitence, & mit à la tête une Priere à Jeſus-Chriſt, où il fait une confeſſion publique des principales actions de ſa vie. M. de Launoy dit que Bouſſard mourut environ l'an 1520.

Digitized by Google

On trouve dans la Table de M. du Pin, qu'il fut Docteur en 1499. Chancelier de l'Université de Paris vers l'an 1515. qu'il quitta cette dignité, & se retira au Mans en 1518. & qu'il mourut l'an 1520. La Croix du Maine, qui étoit Manceau, suppose que Boussard vivoit encore l'an 1536. en quoi il s'est beaucoup trompé, comme nous allons voir.

1. Il ne me paroît pas vraisemblable que Boussard soit allé à Paris l'an 1456. comme l'a écrit M. de Launoy; car il auroit eu 80. ans l'an 1519. lorsqu'il publia son Commentaire sur les sept Pseaumes de la Pénitence. Or cela est insoûtenable, puisqu'il appelle cet Ouvrage les prémices de sa vieillesse : *Opusculum hoc meum, immò tuum,... tibi offero, tibi dedico, primitias senectutis meæ & libamenta.* Ce seul endroit fait voir qu'on s'est trompé sur le temps de la naissance & de la mort de Boussard. Ce n'est pas la seule faute que M. de Launoy a faite en parlant de Boussard. En citant la Croix du Maine, il attribuë à Geoffroy, ce que ce Bibliothecaire a dit de son neveu Felix Boussard. Il dit que Geoffroy alla à Rome vers l'an 1510. & de là à Boulogne, où il fit un discours devant le Pape le premier jour de Janvier, c'est-à-dire l'an 1511. neanmoins il marque l'impression de ce Sermon l'an 1507.

Digitized by Google

en quoi il a été copié par un Sçavant de nos jours. Ajoûtez à cela que Bouſſard, ſelon la Cronologie de M. de Launoy auroit eu près de 72. ans : ce qui n'eſt guére probable, car c'eſt un âge trop avancé. Enfin le même Hiſtorien ayant dit que Bouſſard fut fait Chancelier de l'Egliſe de Paris l'an 1511. & qu'il entreprit quelque-temps après le Chancelier de Sainte Geneviève, il ajoûte que c'eſt à cette occaſion que Michel Langlois loüa la dignité & la ſcience de Geoffroy par ce Diſtique :

Gaudfrede palladiæ ſpirabilis aula cohortis,*
Gaudfrede Pariſiæ lucida gemma ſcholæ.

Mais M. de Launoy ſe trompe beaucoup, car cet éloge qui eſt fort long, a été fait avant l'an 1505. & je l'ai vû dans l'édition de ce Poëte Flamand qui fut faite à Paris in 4o. l'an 1507.

Je ne dis pas la même choſe du temps de la mort de Bouſſard. Ce qui eſt certain eſt qu'il étoit mort l'an 1526. car Pierre Richard, qui publia cette année l'Apologie de Sutor Chartreux contre les nouveaux Anticomarites, y fait ce grand éloge de Bouſſard : *Hujus* (Sutoris) *doctrinæ teſtis piæ memoriæ* Bouſſardus *Pariſienſis Cancellarius : cui detrahere aut eruditio-*

* Il faut lire *aulæ*.

nem, aut vitæ sanctimoniam nemo homo potest. Il est donc fort probable qu'il mourut en 1520. ce que le Pere le Long a suivi, ou peu après. Il fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaye de S. Vincent.

Pour venir aux Ouvrages de Boussard, ce Docteur ayant remarqué que l'Histoire Ecclésiastique d'Eusebe traduite en Latin par Rufin, avoit été imprimée quelques années auparavant, avec un si grand nombre de fautes, qu'on ne la pouvoit lire sans dégoût; & voulant être utile à la République des Lettres, il résolut de remedier à ce mal. Il rechercha plusieurs Manuscrits, les confera ensemble, & il en procura une nouvelle édition très-correcte, qu'il dedia au célebre Estienne Poncher, Professeur en l'un & l'autre Droit, & President au Parlement, qui fut depuis Evêque de Paris, & enfin Archevêque de Sens. Boussard fait un grand éloge d'Eusebe & de son Histoire, & il montre l'utilité qu'on peut tirer de cette lecture. Pour y contribuer de son côté autant qu'il lui étoit possible, il fit mettre à la fin une Table des matieres d'une juste étenduë. Je pense que cette édition de Boussard fut publiée pour la premiere fois à Paris chez Pierre Levet l'an 1495. in 4°. Les caractéres sont un peu gothiques. Boussard s'y nomme le plus petit des Theologiens : mais Faustus

Andrelinus, qui fit des vers à la loüange de cette édition, l'appelle un excellent Docteur en Theologie.

Boussard donna ensuite au public l'Explication des Epîtres de S. Paul, tirée des Livres de S. Augustin par Bede, comme il le croyoit. Pendant qu'on imprimoit ce Livre, Geoffroy Boussard composa un Jugement en forme de Lettre, ou un examen de cette Explication de S. Paul tirée des Ouvrages de S. Augustin. Il adressa cette piéce à Pierre Secourable, Docteur en Theologie, & Archidiacre de Roüen, & la fit imprimer à la tête de l'Ouvrage. Il dit dans cette Preface qu'il ne sçait, si cet Ouvrage, qui est très-digne de loüange, est de S. Augustin ou de Bede; mais qu'il est également de Bede & de S. Augustin. Que celui-ci l'a fait, que l'autre l'a réüni & lié ensemble, ayant rassemblé ce que S. Augustin avoit écrit en differens endroits.

L'an 1505. Boussard publia un Traité de la continence des Prêtres, sur cette question nouvelle : Si le Pape peut permettre à un Prêtre de se marier. Il contient sept Propositions.

La premiere : Il est permis, & il a toujours été permis par tout en Orient & en Occident, aux Clercs qui sont dans les Ordres mineurs, de se marier.

La seconde : Il a été permis tant en Orient qu'en Occident jusqu'au temps de Sirice & d'Innocent I. de promouvoir des gens mariés aux Ordres, jusqu'à celui de Prêtrise inclusivement, & à eux de vivre avec leurs femmes, sans être exclus des fonctions de leur Ordre.

La troisiéme : Depuis le temps de Sirice & d'Innocent I. il semble qu'il n'a plus été permis en Occident de promouvoir au Diaconat & à la Prêtrise des hommes mariés qui vêcussent avec leurs femmes : & que tous ceux qui étoient promûs à ces Ordres, devoient n'avoir point de femmes; ou, s'ils en avoient, qu'ils étoient obligés de promettre qu'ils vivroient en continence. Mais jusqu'au temps du Pape Gregoire le Grand, les personnes mariées pouvoient être promûës jusqu'au Sousdiaconat, sans s'obliger à la continence.

La quatriéme : Depuis le temps de S. Gregoire, il n'a été permis en Occident de promouvoir au Sousdiaconat, que ceux qui promettoient de garder la continence.

La cinquiéme : Il a toujours été permis, & il l'est encore aux Grecs & aux Orientaux, qui ont des femmes, d'être promûs aux Ordres sacrés jusqu'à celui de Prêtrise inclusivement, & de vivre avec leurs femmes.

La sixiéme. Il n'est pas permis, & ne

Digitized by Google

l'a jamais été, à ceux qui sont dans les Ordres sacrés, c'est-à-dire, qui sont Prêtres, Diacres ou Sousdiacres, de contracter mariage.

La septiéme : Le Pape peut donner dispense dans certains cas, à un homme qui est dans les Ordres sacrés, de se marier.

Ce Traité fut imprimé à Paris in 8°. sous ce titre :

Gaufredi Boussardi, Cancellarii Parisiensis, de continentiâ Sacerdotum, sub quæstione novâ : utrum Papa possit cum Sacerdotibus dispensare, ut nubat. Parisiis, apud Radulphum Laliseau, 1505.

Itèm, Rothomagi, apud Laurentium Hosting, 1515.

Le Sermon prononcé à Boulogne en Italie en présence du Pape Jules II. le Jour de la Circoncision, fut imprimé l'an 1507. *Oratio habita Bononiæ coram Julio II. per Gaufredum Boussardum, an.* 1507.

L'an 1511. Boussard fit imprimer une Exposition abregée & méthodique du très divin sacrifice de la Messe, qu'il tira de Gabriel Biel & de Guillaume Durand, mais il y ajoûta diverses choses qu'il jugea nécessaires. Ce Livre parut à Paris in 4°. chez Jean Parvi l'an 1511. Il fut réimprimé l'an 1520. puis à Lyon in 8°. en 1525.

Gaufridi Boussardi, de divinissimo Mis-

Digitized by Google

ſæ ſacrificio, compendioſa & brevis Expoſitio. Pariſ. ap. Joan. Parvi 1511.

Bouſſard nous apprend qu'étant revenu depuis peu de Rome à Paris, & de Paris au Mans, il avoit penſé à employer le temps du Carême à quelque Ouvrage qui fût plus utile pour former les mœurs qu'à éclairer l'eſprit. Qu'après diverſes réflexions, il lui vint dans l'eſprit, qu'il ſeroit avantageux dans ce temps de pénitence, pendant lequel les fidéles, & particulierement les Eccléſiaſtiques ont accoutumé de s'approcher plus ſouvent qu'à l'ordinaire du Sacrement de l'Autel, de tourner ſes études & ſon travail de ce côté-là. Ainſi afin que lui-même, & les autres Prêtres puſſent célebrer ce très-ſacré Myſtere avec plus de devotion & de reſpect, s'appuyant ſur le ſecours de Dieu, il entreprit d'expliquer tout ce qu'il y a de myſterieux dans toute l'action du ſacrifice, en peu de mots & d'une maniere familiere, en ſuivant principalement Gabriel Biel & Guillaume Durand.

Bouſſard fit cette Explication pour l'utilité des Prêtres de la Ville du Mans, dans ſes Leçons du ſoir pendant le Carême de l'an 1506. ſi je ne me trompe. Il paroît par ce qu'il dit, qu'il les écrivoit avant que de les prononcer, mais ſeulement pour aider ſa mémoire, & ſans

ſonger à les donner au public. En effet ayant fini ſes Leçons, & étant retourné à Paris, ſelon ſa coutume, il apprit qu'un de ſes auditeurs, nommé René Croiſard Prêtre du Mans (dans le diſcours qu'il fit à ſes Auditeurs, il les traite de Peres honorables & d'hommes ſçavans) jeune homme d'un bon naturel, & porté à la vertu, en qui la pieté & la religion avoient crû avec l'âge, avoit raſſemblé ſes Leçons en un corps après les avoir copiées, & qu'il travailloit à les faire imprimer.

Bouſſard ayant trouvé que ce bruit n'étoit que trop vrai, il ſe fâcha tout de bon contre Croiſard. Car outre qu'il ne ſongeoit à rien moins qu'à faire imprimer ſes Leçons, il jugeoit qu'un autre ne devoit pas entreprendre rien de ſemblable ſans l'en avertir. Il voulut donc empêcher Croiſard d'exécuter ſon deſſein, parce qu'il ne croyoit pas ſon Ouvrage digne du public, ayant été fait avec quelque précipitation, outre qu'il n'avoit pas ſuivi une méthode aſſez exacte.

Toutes ces belles raiſons ne purent arrêter le jeune Prêtre Manceau, & ce *voleur*, comme l'appelle Bouſſard, qu'il faut interpréter benignement, livra ſes Leçons aux Libraires pour les faire imprimer. De ſorte que tout ce que l'Auteur put obtenir, fut de mettre à la tête une

Digitized by Google

petite Préface, où il nous apprend cette Histoire litteraire, & nous avertit, que si les Lecteurs ne sont pas satisfaits du Livre, ils doivent s'en prendre à René Croisard, & non à lui. Il avoüe neanmoins que ce Livre pourra être utile aux Prêtres qui n'ont qu'une science mediocre; & sur cette considération il lui permet enfin de paroître en public.

Le dernier Ouvrage de Boussard, est une Explication nouvelle & utile des sept Pséaumes de la Pénitence, qu'il fit imprimer à Paris in 8°. l'an 1519. chez Jean Olivier, & qui fut réimprimée en 1521. *Gauffredi Boussardi Cenomanensis interpretatio in septem Psalmos Pœnitentiales. Parisiis, ap. Joannem* Olivier, 1521. in 8°.

La Préface qu'il a mis à la tête contient une confession humble & sincere de toute sa vie passée, c'est-à-dire de son état interieur, plutôt que de ses actions exterieures, quoiqu'il n'oublie pas celles-ci. Il blâme la conduite des Auteurs qui dédient leurs Ouvrages à des personnes, qu'ils relevent en faisant mille mensonges, afin de gagner leurs bonnes graces. Il confesse qu'il avoit eu ce foible, & qu'il avoit résolu de dédier ce Livre à un Conseiller du Parlement; mais qu'ayant reconnu son aveuglement, il avoit changé de dessein. Il nous apprend qu'il pos-

Digitized by Google

sedoit plusieurs Bénefices. Il fait un très-bel éloge du College de Navarre où il avoit été élevé, qui étoit autant une Ecole de pieté que de science. Il avoüe qu'il prêchoit la parole de Dieu au peuple avec bonne intention, mais qu'il ne se prêchoit pas lui-même. Qu'il avoit fait sa cour aux Grands & aux Prélats; qu'il leur avoit rendu de grands services; qu'il avoit composé des Discours & des Lettres pour eux, dans le dessein qu'ils le récompenseroient; mais qu'en ayant reçu tout l'honneur & tout le profit, ils l'avoient tous trompé & méprisé, quand ils n'avoient plus eu besoin de lui. Sur quoi il décrit parfaitement l'orgueil & l'ingratitude de ces personnes. Il rapporte fort vivement ce qu'il avoit fait en faveur d'un méchant Ecclésiastique, qui vouloit être Evêque, & qui attaqua celui qui avoit été élu canoniquement par une Eglise, & qui étoit très-digne de ce rang. Boussard en peint encore quelques autres, & il en dit des choses fort singulieres. Enfin il avoit connu par cent expériences, qu'il n'y a rien de plus vrai que ce mot de l'Ecriture : *Maudit celui qui met sa confiance dans l'homme.* Il nous apprend à cette occasion, qu'un Grand ayant entrepris de traduire en François quelques Opuscules Latins, Boussard fit

tout, & n'en eut que la peine. Je ne sçai qui est ce Cardinal dont il dit : J'ay eu pendant ma vie beaucoup de familiarité avec plusieurs personnes illustres selon le monde. Plusieurs étoient Evêques, quelques-uns même Cardinaux, entre lesquels il y en a eu un aussi enflé de son sens que de sa naissance, qui m'a trompé d'une maniere si énorme & si honteuse, que les plus gueux auroient honte de faire voir si peu de fidelité; en sorte que si je voulois écrire ce qui en est, tous les Prélats, qui auroient quelque étincelle d'honneur, seroient couverts de honte & de confusion d'avoir eu dans leur Corps un homme si infidéle.

Le pieux Docteur a imité S. Augustin dans cette confession qu'il a fait publiquement de ses défauts, & comme elle est écrite d'une maniere fort édifiante, il y a lieu de s'étonner qu'on ne l'ait pas traduite en nôtre langue. Il appelle Paris une Babylone; mais il fait, comme je l'ai déja dit, un grand & magnifique éloge de la Maison de Navarre.

Tous les Livres de Boussard, dont j'ai parlé, ont été écrits en Latin. La Croix du Maine dit, que ce Docteur avoit aussi composé en langue Françoise un Livre intitulé :

Le regime & gouvernement pour les Da-

Digitized by Google

mes & Femmes de chacun état, qui veulent vivre au monde selon Dieu.

Ce Livre n'a pas été imprimé. La Croix du Maine, qui l'avoit dans sa Bibliotheque écrit à la main, dit qu'il contenoit environ une main de papier écrit en forme de minute.

Bouffard a été beaucoup loüé par tous les sçavans de son temps, Docteurs, Poëtes, Orateurs, Faustus Andrelinus, Jean Teissier de Nevers, & Nicolas Hory de Reims, dont M. de Launoy a rapporté les témoignages. Berthold Rembolt célebre Imprimeur de Paris, lui dédia l'Abregé de S. Gregoire le Grand sur l'Ecriture Sainte, *Gregorianum in Sacram Scripturam compendium.* Bouffard étoit alors Chancelier de Paris. Jean Raulin dans une Lettre écrite à Louis Pinelli ou Pineau, saluë le Docteur Bouffard, & désiroit fort recevoir de ses Lettres.

On peut juger de la réputation qu'avoit Bouffard, par ce qu'un Poëte nommé Valeran de Varanes lui écrivit lorsqu'il revint d'Italie.

Ad Goffridum Buffardum Theologum ex Italiâ revertentem.

Obstupet argutum Buffardi Enotria tellus
Eloquium, & Gallo vincier ore pudet.

Digitized by Google

Barbaries olim Gallis objecta facessit :
Splendet & emuncto lingua diserta situ.
Ora tenet vindex Romanæ Felsina linguæ
Cum resonat Franci culta loquela viri.
Plena Deo arcanisque sacris Oratio summum
Pontificem pascit, Cardineosque Patres.
Gratior altarum fulget sapientia rerum :
Si lepido prodit vox decorata sale.
Ardua cum tersis referas mysteria verbis,
Affluit Ausoniæ gens numerosa plagæ.
Parisius felix & tali prole, beata
Quæ Latios almo lumine spargit agros.

Mais personne n'a relevé Boussard plus magnifiquement que Michel Langlois Flamand, qui lui adressa une longue Poësie, pour lui rendre compte du changement de ses études. Ce Poëte appelle dans le titre nôtre Docteur, *uberrimum sacrosanctæ litteraturæ, ac bonarum omnium artium Myrothecium.* Puis il commence ainsi :

Gaudfrede Palladiæ spirabilis aura cohortis:
Gaudfrede Parisiæ lucida gemma scholæ
Gaudfrede terreni communis adorea mundi:
Gaudfrede sartani luxque decusque soli.

Dans la suite, il introduit la Sagesse qui lui parle en ces termes :

Digitized by Google

Parrhisio geminos foveo sub sidere Patres :
Quos avibus genuit gens Cenomanna bonis.

C'est le premier Président du Parlement Pierre de Courthardy, & nôtre Boussard.

His dudum natis lactentibus ubera mater,
Ambrosiasque dedi larga ministra dapes.
Hic Franci tractat numerosa negotia regni,
Et primus Gallo Præses in orbe sedet.
Alter ad æthereæ versus sacra scripta Minervæ,
Divinas plebis faucibus hausit aquas.
Hi duo Francigenæ radiantia sidera gentis
Transmittent lumen tempus in omne suum.
Non igitur tantum salamin gavisa solone est : ....
Nec tam Pompilio terra sabina suo.
Quam merito his felix geminis Cenomannia gestit,
Et cunctis præfert alta trophæa locis.
Hinc regni late populis sacra jura ministrat :
Illinc sideream scandere monstrat humum.
Imperat hinc generis, res est pendenda, caduco :
Cælicolumque illinc sceptra beata regit.

Dans une autre Poësie adressée à Fran-

çois de Luxembourg, Evêque de Saint Pons, neveu du Cardinal Philippe de Luxembourg, après avoir fait un grand éloge de celui-ci, qui étoit Evêque du Mans, il ajoûte;

Nunc astat circum superæ consulta Minervæ
Sancta cohors, justique Patris vestigia semper
Insequitur, vigili pastura armenta labore
Et populare pecus, pestemque ab ovilibus atram
Expressura, docet pastoris regna superni.
Spirat Palladiâ hos inter formatus ab arte
Sartani lux magna soli Boussardus.

J'ai rapporté ces Vers de Michel Langlois, parce que je vois que ses Ouvrages sont extrémement rares, & qu'il me semble que du Boullay qui a publié l'Histoire de l'Université de Paris, & Jean de Launoy, ne les ont pas vûs, quoiqu'ils en ayent cité deux, comme si c'étoit un Distique unique: ce qui est bien éloigné de la verité. Au reste, les derniers Vers que je viens de rapporter de Langlois, font voir que Boussard avoit un Bénefice dans l'Eglise du Mans, & que le Cardinal de Luxembourg l'employoit dans le gouvernement de ce Diocése. On peut

Digitized by Google

croire qu'il étoit Scholastique, car il nous apprend, que ce qui donna occasion à la publication de son Explication du Sacrifice de la Messe, est que pendant le Carême, il en avoit expliqué tous les mysteres, dans les Leçons qu'il faisoit dans l'Eglise du Mans, *in Ecclesia nostra Cenomanensi vespertinis Lectionibus*. Il fit cette Exposition l'an 1506. Michel Langlois publia ses Poësies à Pavie en Italie l'an 1505. & ensuite à Paris l'an 1507.

Avant que de finir, je dois remarquer que la Cour de Parlement permit à Jean Olivier Marchand Libraire, de faire imprimer le Commentaire de Boussard sur les Pseaumes, le 28. de Mars l'an 1521, avant Pâques, c'est-à-dire l'an 1522. Il n'est point marqué qu'il fût mort. Il est certain au moins que Boussard étoit vivant, lorsque ce Livre parut en public, comme il paroît par l'éloge qu'en fit Estienne Allard. Mais cette édition de 1521, m'oblige à remonter plus haut, & à rapporter quelques faits importans de la vie de ce célebre Docteur, qu'on voulut inquieter à l'occasion de sa Préface sur son Commentaire des Pseaumes de la Pénitence.

L'an 1512. le Concile de Pise alors transferé à Milan, envoya à l'Université de Paris par Geoffroy Boussard Chance-

lier de Paris, le Livre de Thomas Cajetan, de l'autorité du Pape & du Concile, pour y répondre; & y joignit une Lettre qui fut accompagnée d'une autre du Roy Louis XII. Bouſſard avoit aſſiſté au Concile comme Procureur ou Député de l'Univerſité de Paris.

L'an 1517. le Concordat entre François I. & Leon X. faiſant du bruit en France, le Recteur & les Députés de l'Univerſité de Paris préſentèrent Requête au Parlement au nom de l'Univerſité, conformément à la concluſion qui avoit été priſe. Enſuite ils rendirent viſite le 16. de Mars à M. de la Trimouille, Bouſſard Chancelier de l'Egliſe de Paris, prononça un beau diſcours en ſa préſence. Le 22. du même mois Bouſſard récita le diſcours qu'il avoit prononcé devant M. de la Trimouille, & la réponſe de ce Seigneur.

Le 12. de May ſuivant la Reine Claude ayant fait ſon entrée à Paris, Michel Manterne Doyen de la Faculté de Theologie, la ſalua au nom de l'Univerſité. La Reine répondit qu'elle vouloit encore voir les Docteurs plus commodement. Sur cela les Docteurs conclurent qu'ils iroient trouver la Reine au Palais des Tournelles le 15. Ce qui fut exécuté, & Geoffroy Bouſſard harangua la Reine avec beaucoup d'éloquence. Le lende-

Digitized by Google

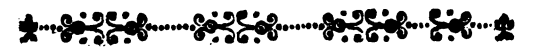
main Boussard rapporta dans l'assemblée la réponse de la Reine, & la maniere gracieuse avec laquelle ils avoient été reçus.

L'an 1519. l'Archevêque de Sens & l'Evêque de Paris, firent un procès à Boussard, qui n'étoit plus Chancelier de l'Eglise de Paris, & le porterent au Parlement, où il fut long-temps poursuivi. Ces deux Prélats prétendoient que Boussard homme d'une rare vertu & d'une excellente Doctrine, les avoit blessés dans la Préface qu'il avoit mise à la tête de son Commentaire sur les Pseaumes de la Penitence, & qu'il les avoit censurés & condamnés, comme ayant amassé criminellement un grand nombre de Bénefices.

Le Docteur de Launoy, qui rapporte ces faits dans son Histoire du College de Navarre, ne dit point comment cette affaire fut terminée; mais la seconde édition qui se fit du Livre de Boussard en 1521, montre assez que l'issuë lui en fut glorieuse. L'an 1519. le célebre Estienne Poncher passa de l'Evêché de Paris à l'Archevêché de Sens, & François Poncher son neveu fut élevé sur le Siege de Paris.

François

Digitized by Google



François Grudé Sieur de la Croix du Maine.

FRançois (a) Grudé, qui s'eſt fait une réputation en France par ſa Bibliothéque Françoiſe, nâquit au Mans l'an 1552. ſon pere étoit un Bourgeois de la Paroiſſe de Saint Nicolas, qui poſſédant une petite Terre du nom de la Croix dans la Paroiſſe de Conneray dans le Maine à quatre lieuës du Mans, ſon fils ſe fit appeller la Croix du Maine. Il avoit encore une autre Terre nommée la vieille Cour. Il eut pour Maître un ſçavant Manceau, dont il a fait paſſer le nom à la poſterité, & j'en ai fait auſſi mention.

L'an 1569. il fut envoyé à Paris pour y étudier dans l'Univerſité. Il avoit la mémoire fort heureuſe, & il étoit très-laborieux. Son inclination pour les Livres étoit ſi grande, qu'il en amaſſa un très-grand nombre, Grecs, Latins, François, Italiens, & Eſpagnols. Cela le porta dans la ſuite à dreſſer un Catalogue des Ecrivains François. Il continua ce travail en recueillant des Mémoires ſur les Auteurs

(a) On trouve pluſieurs perſonnes de ce nom qui ont vécu à Angers & à Sablé dans les ſiécles 15. & 16.

Digitized by Google

qui ont écrit en nôtre langue. Il y employa quinze ou ſeize ans, de ſorte qu'il étoit âgé de 32. ans, lorſqu'il publia ſa Bibliothéque Françoiſe. Mais il ne ſe borna pas à ſi peu de choſe. Il nous apprend qu'il s'occupa pendant le même temps à chercher de tous côtés, ramaſſer & écrire des Mémoires ſur toutes ſortes de matiéres; & voyant qu'il en avoit recueilli ſept ou huit cens volumes, il vint à Paris pour s'y établir, & y fit amener trois charettes chargées de ſes Livres manuſcrits & autres; car il acheta des Livres pour plus de dix mille francs. Il arriva à Paris le dernier jour de May 1582. Il y trouva beaucoup d'adverſaires qu'il ne put gagner.

L'an 1579. la Croix du Maine publia un Diſcours touchant le Catalogue géneral de ſes Ouvrages, qu'il fit imprimer au Mans à la fin de Novembre, & qu'il dédia à Monſeigneur le Vicomte de Paulmy. Il le fit réimprimer l'an 1584. à la fin de ſa Bibliothéque Françoiſe. Lorſque ce Diſcours parut, au lieu de lui envoyer des Mémoires, il dit qu'on n'y eut aucun égard, & qu'on traita ſon projet de chimerique. Ce n'étoit pas ſans raiſon; car effectivement il en diſoit trop pour être cru. Qui auroit pû ſe perſuader qu'un jeune homme de 27. ans avoit écrit ſur

Digitized by Google

tous les sujets qui peuvent entrer dans l'esprit humain, & fait des recherches sans bornes, dans la Ville du Mans?

L'an 1583. au mois de May, la Croix du Maine eut l'honneur de présenter au Roy Henry III. ses desseins & projets pour dresser une Bibliothéque parfaite & accomplie de tous les Ecrivains de France. Il fit imprimer deux fois cet Ecrit. Et pour prouver qu'il avoit presque achevé sept ou huit cens volumes sur toutes sortes de matieres imaginables, il commença par donner au public sa Bibliothéque Françoise, c'est-à-dire de tous les Auteurs qui avoient écrit en langue Françoise. Elle parut l'an 1584. & il la dédia au Roy. Il choisit cet Ouvrage entre les autres qu'il pouvoit mettre au jour, 1. Pour s'acquérir l'amitié des Sçavans de France, qui étant au service de sa Majesté, pouvoient la porter à favoriser l'Auteur, & à lui donner moyen d'exécuter ses grandes entreprises. 2. Pour faire voir combien la France étoit remplie d'hommes doctes; & sur-tout, que le nombre de ceux qui avoient écrit en nôtre langue, étoit fort au-dessus des Auteurs qui avoient écrit en leur langue vulgaire dans les autres Provinces de l'Europe, puisque les François pouvoient compter plus de 3000. Ecrivains François. Il prétend en

effet avoir parlé de près de 3000. Auteurs qui ont écrit en nôtre langue. Mais je crois qu'il exagere, & que le nombre de ses Auteurs ne va pas là.

Le second Ouvrage qu'il prétendoit publier, étoit une Bibliothéque de toutes les Sciences & les Arts sur lesquels les hommes ont écrit, en marquant les Auteurs qui avoient écrit sur chaque matiere particuliere.

Le troisiéme devoit contenir les Ecrivains Gaulois & François, qui ont écrit en Latin, qui étoient, dit-il, au nombre de cinq ou six mille.

Le quatriéme devoit traiter des Maisons nobles du Royaume. Il avoit des recueils pour plus de 20000. familles, & cinquante volumes de recherches sur cette matiere.

Il avoit composé une Histoire de France.

Les vies des Roys & des Reines de France jusqu'au Roy Henry III. & il avoit traité de toutes les matieres qui en dépendent.

Plus de cent volumes sur la description du spirituel & du temporel de la France. Il donnoit un volume à chaque Evêché.

Exemples mémorables des Hommes illustres François, à l'imitation de Valere Maxime,

Digitized by Google

Les Conciles tenus en France.

Traité des Etats tenus en France.

Traité des Parlemens de France.

Des Chanceliers de France.

Traité des Académies ou Universités de France.

Des Batailles, Combats, Rencontres, Sieges de Villes.

Les Entrées des Roys, Princes, &c. dans les Villes, &c.

Arrêts mémorables donnés & prononcés dans les Parlemens de France.

L'Onomasticon François.

Traités des Etymologies, Proverbes, Epithetes, synonimes de l'Ortographe Françoise.

Le Promptuaire des Monnoyes de France tant antiques que modernes, avec leurs portraits ou figures.

Les Epitaphes ou Inscriptions les plus anciennes & mémorables, qui sont dans toute la Gaule.

La recherche des Bibliotheques ou Cabinets les plus renommés de France.

La Corne d'abondance Françoise.

Le Calendrier Historial François.

Les vies des Ecrivains & des hommes illustres en toutes sortes de professions.

Comme je travaille moi-même sur le Maine, je ne dois pas omettre ce que

Digitized by Google

François Grudé avoit fait sur cette Province. Voici ses paroles.

„ Je veux que l'on ſçache que je travaille & continuë à écrire autant de volumes de tous les pays de France, vivant de Coutumes diverſes, comme j'en ai déja fait & écrit pour le Pays & Comté du Maine, à la recherche duquel j'ai plutôt travaillé qu'à pas un autre, pour y avoir pris mon origine & naiſſance : pour lequel illuſtrer, j'ai écrit les volumes qui s'enſuivent.

La deſcription génerale du Pays & Comté du Maine, tant du ſpirituel que du temporel.

Les recherches des Antiquités & ſingularités dudit Pays, tant de l'origine, excellence & progrès de ladite nation, que d'autres choſes dignes de memoire, faites par les Manceaux.

Les vies des Evêques du Mans.

Les vies des Comtes du Maine.

Les vies des plus illuſtres & excellents hommes, tant en l'état Ecclésiaſtique, que des doctes & nobles, & autres ſemblables dignes de perpetuelle mémoire, pour leur ſcience ou vertu, tant de ceux qui ont pris naiſſance, que des Etrangers qui ont vêcu & fleuri.

Mémoires de toutes les Maiſons nobles du Maine, avec les Génealogies des

Digitized by Google

plus anciennes familles de noblesse dudit pays.

Les Annales ou Chroniques des Manceaux, contenant leurs faits & Actes les plus genereux, & leurs batailles ou Conquêtes les plus mémorables sur leurs voisins ou sur les étrangers.

Privileges des Manceaux, tant pour le Clergé, que des Citoyens & Habitans de la Ville.

Les Mentionnaires ou Catalogue des Auteurs Grecs, Latins, François, & autres semblables, qui ont écrit ou fait mention des Manceaux ou Cenomans, avec un recueil ou extrait de ce que chacun d'iceux Auteurs a dit ou écrit appartenant à l'Histoire de cette nation.

Les moeurs, coutumes & façons de faire des Manceaux, & la police observée entre eux, tant en temps de paix que de guerre.

Recherches des Monumens, Epitaphes ou Inscriptions tant antiques que modernes des hommes les plus dignes de recommandation qui se voyent à présent au Maine, & de celles-là pareillement qui y étoient auparavant les troubles & guerres civiles, ensemble des Livres rares écrits à la main & non encore imprimés, lesquels ne se voyent en aucunes Bibliothéques, tant des Abbayes, Eglises, Col-

Digitized by Google

leges, Chapitres, Communautés, & autres lieux du Maine, que ès Cabinets des doctes, nobles ou autres hommes curieux & amateurs d'iceux.

Pour mettre fin à ces rêveries, Grudé prétend qu'il n'y a sujet ou matiere sur laquelle il n'eût écrit ou recueilli des Mémoires, & qu'il avoit sur tout cela huit cens volumes, contenant 25 ou 30 mille cahiers. Il faut remarquer qu'il n'avoit que 32. ans lorsqu'il publia sa Biblioteque Françoise, & par conséquent 27. lorsqu'il débita tous ces contes à M. le Vicomte de Paulmy l'an 1579. Que personne ne l'avoit aidé, & ne lui avoit donné d'argent. Qu'il n'avoit eu aucun homme sous lui pour transcrire ou faire les extraits des Livres qu'il avoit lûs depuis douze ou treize ans. Pendant ce temps-là il employa toujours au moins six heures par jour à l'étude, trois à lire & autant à écrire. Il employoit le reste aux exercices du corps; ce qui lui entretint tellement les forces, qu'il n'avoit point encore été malade. On peut aussi considérer que son pere & sa mere vivoient encore l'an 1579. lorsqu'il publia son Discours à M. le Vicomte de Paulmy. Tout cela fait voir clairement que Grudé étoit un visionnaire; car il est impossible qu'un homme qui n'employa chaque jour que 3. heures à lire & autant à écrire, ait pû faire

en quinze ou seize ans, ce qu'il dit avoir fait. On en jugea ainsi de son temps, comme il le témoigne lui-même, & on n'en peut pas juger autrement sans se deshonorer. C'est pourquoi il est inutile de s'étendre davantage sur tous ses travaux, car je reconnois neanmoins qu'il avoit beaucoup recherché & copié. Il parle en particulier d'une Histoire universelle, & d'un Traité contre les Plagiaires, intitulé: La Verge ou fleau des Plagiaires, &c.

Le Pere Louis Jacob Carme, écrit qu'il n'avoit jamais pu apprendre ce qu'étoient devenus les Livres de la Croix du Maine, non plus que la Bibliotheque Latine des Auteurs de France qu'il avoit promise. Elle pouvoit bien n'être que dans sa tête. Quelques-uns ont dit que François Grudé étoit dans les sentimens d'Etienne Dolet, c'est-à-dire qu'il suivoit les erreurs de Calvin, & qu'il alloit encore au-delà. Menage dit avoir appris de Blondeau Avocat du Mans, qu'il étoit de la Religion Prétenduë Réformée. C'est l'opinion commune, suivie depuis peu par le P. le Long (a), & qui paroît en quelques endroits de sa Bibliotheque Françoise. Il faut pourtant avoüer qu'il s'est assez bien ménagé & caché, & qu'il parle aussi avantageusement des Ca-

(a) Antoine Possevin dans sa Bibliotheque choisie suppose qu'il étoit Catholique.

tholiques que des Calvinistes. Il rend justice aux premiers, & il ne paroît pas de passion dans ses jugemens.

Grudé dit qu'il parloit mieux qu'il n'écrivoit; & qu'il prêtoit volontiers à ceux qui vouloient écrire sur une matière, ses Livres & ses Mémoires manuscrits. Je trouve en effet que Barnabé Brisson dans son beau Livre des Formules du Peuple Romain, nous a donné le Testament de Saint Chadoin Evêque du Mans, & la fin de celui de Saint Bertram, qu'il avoit tirés de très-ancien Manuscrits, que la Croix du Maine lui avoit prêtés. *In vetustis membranis, quas mihi Cruceus noster utendas dedit.*

François de Belleforêt, qui publia sa Cosmographie universelle dix ans avant que la Croix du Maine fit imprimer sa Bibliotheque, parle de lui avec éloge; car il dit que Grudé ne doit rien aux plus rares esprits de son siécle. Et après avoir rapporté les Vers latins de René Flacé sur l'origine du Mans, il ajoûte: „ J'ai appris „ ceci d'un jeune homme Manceau, autant „ diligent rechercheur d'antiquités que j'en „ sçache en nôtre Gaule, nommé François „ Grudé, & lequel est orné d'une rare lit- „ terature: lequel accuse d'ignorance ceux „ qui écrivent le nom des Manceaux en „ latin par un C, & dit qu'il faut que ce

Digitized by Google

„ soit par un S ; d'autant qu'il allegue que „ par toutes les anciennes Monnoyes, & „ autres monumens d'antiquité, cette fa- „ çon d'écrire y est observée ; joint qu'au „ Château du Gué, on trouve un tom- „ beau très-ancien, où ces mots sont „ écrits :

L. A. MAINIO EQ. OB EJUS ME-
RITA PLEBS UBANA
SENOMAN. D.

Mais la Croix du Maine n'avoit pas pris garde que tous les anciens Auteurs Grecs & Latins, & tous les François des moyens siécles écrivent ce nom par un C.

Voici le titre de la Bibliotheque de François Grudé.

Premier Volume de la Bibliotheque du sieur de la Croix du Maine; qui est un Catalogue géneral de toute sorte d'Auteurs qui ont écrit en François depuis cinq cens ans & plus jusques à ce jourd'hui ; avec un discours des Vies des plus illustres & renommés entre les trois mille qui sont compris en cette Oeuvre, ensemble un récit de leurs compositions, tant imprimées qu'autrement.

Sur la fin de ce Livre se voyent les desseins & projets dudit sieur de la Croix, lesquels il présenta au Roy l'an 1583. pour

dresser une Bibliotheque parfaite & accomplie en toutes sortes. Davantage se voit le discours de ses Oeuvres & Compositions, imprimé derechef sur la copie qu'il fit mettre en lumiere l'an 1579. A Paris chez Abel l'Angelier, 1584. *in folio.*

Joseph Scaliger n'a pas parlé avantageusement de la Croix du Maine; mais ce qu'on lui fait dire n'est pas judicieux.

On juge que cette Bibliotheque est plus utile que celle de du Verdier, parce que Grudé nous apprend diverses particularités de la vie & de la mort des Auteurs dont il parle. On peut dire aussi que du Verdier n'a pas assez examiné ce qu'il a dit contre la Croix du Maine, & qu'il ne mérite pas grande créance en cela.

Jean Porthaise, de l'Ordre des Mineurs.

LE nom de ce Religieux, célebre par sa doctrine, est écrit differemment par les Auteurs qui en ont parlé, soit en François, soit en Latin; car on trouve Porthaise, Portese, Porthais, Porthæis, (a)

(a) Dans la Bibliotheque de M. de Thou Port-aise, & enfin Porth-aise.

Digitized by Google

Prothais, Porthæsius, & c'est ainsi qu'il se nomme toujours lui-même dans ses Livres François, Prothæsis, & Protasius. Il est remarquable qu'il mettoit ordinairement son nom en Latin à la tête de ses Livres François. Il semble qu'il s'appelloit Porthaise, quoiqu'il soit nommé Portaise dans les Lettres de M. de Foix, Ambassadeur du Roy Henry III. auprès du Pape. Il nâquit au Pays du Maine en la Paroisse de Saint Denys des Gastines à trois lieuës de Laval. Il étudia fort bien, & devint habile dans la connoissance des trois Langues sçavantes, & dans la Theologie, en sorte qu'il passa pour un des plus doctes Theologiens de son Ordre. Quelques-uns lui donnent la qualité de Docteur en Theologie. Il prit l'habit de Saint François le pere des Mineurs, & fit honneur à son Ordre & à sa patrie, car il travailla de tout son pouvoir pour l'utilité publique & le bien de la Religion. Il avoit assurement du zele pour la pureté de la foy & pour le salut des ames. Mais ce zele le jetta dans la Ligue & le poussa au-delà des bornes de l'équité & de la modération. Ayant prêché la parole de Dieu en plusieurs Villes de France & des Pays-Bas, il passa dans la Ville d'Anvers, où il attaqua publiquement l'an 1567. les Calvinistes qui commençoient à lever la tête, & les rembarra

Digitized by Google

plusieurs fois vigoureusement. Après y avoir prêché assez long-temps, il revint en France. Le zele & la doctrine de Porthaise lui acquirent un grand crédit dans son Ordre, où il fut fort estimé. Etant à Paris en 1582. son Géneral le nomma Commissaire pour juger de l'élection du Gardien du Grand Convent. Mais le Roy Henry III. ne l'agréa pas, parce que ce Prince soutenoit Fr. Jean Duret Provincial de Lorraine qui avoit eu le plus grand nombre de voix, mais n'étoit pas agréable à la Cour de Rome. Cette affaire obligea le Général de venir à Paris. Le Parlement envoya quérir Porthaise, pour l'avertir de se comporter avec modération en sa poursuite, mais il refusa deux fois de s'y présenter. C'est pourquoi la Cour ordonna que Porthaise seroit éloigné de Paris, ce que le Pape approuva. Comme il ne s'agissoit que des affaires du Cloître, cette affaire ne lui fit pas de tort, & il fut Provincial en 1583. comme on le peut inferer de la Croix du Maine.

Le Pere Porthaise demeuroit l'an 1567. aux Sables d'Olonne. Il prêcha dans l'Eglise de S. Martin de Tours vers l'an 1568. En 1594. il étoit Theologal de Poitiers. Ce mot signifie peut-être seulement Prédicateur. Florimond de Raimond dans son Ouvrage contre la Papesse Jeanne, dit que

Porthaise étoit la gloire & l'ornément de l'Ordre de S. François. Le Docteur Pierre Victor Cayet nouveau converti, en parloit ainsi l'an 1591. „ Mr. Prothais Abbé de Fon„ tenay-le-Comte, n'a-t'il pas prêché chré„ tiennement en vrai orthodoxe au milieu „ de vos ruines. „ M. de Thou sur l'an 1589. qui l'accuse de trop de hardiesse, reconnoît qu'il étoit illustre par sa doctrine. Il vêcut fort long-temps, & il mourut dans un âge décrepit. Je n'en trouve point l'année dans Wadding. Il conserva jusqu'à la fin toute la force de son esprit. Car je trouve que l'an 1603. il consulta Isaac Casaubon sur quelque difficulté de la Massore, qui est la Critique des Juifs. Surquoi ce docte Calviniste lui écrivit avec beaucoup d'estime & de respect pour son grand âge & son érudition. Jean le Masle Angevin publia la vie de Porthaise dès l'an 1575. Je ne l'ai pas trouvée jusqu'à présent. La Croix du Maine l'appelle un ample discours. Colomiez dit que c'est une assez longue dissertation. Le Pere le Long dit au contraire que c'est un Poëme assez succint imprimé à la Fléche l'an 1575. avec le Livre du même le Masle de l'origine des Gaulois. Voici les Ouvrages de Porthaise.

Les Catholiques démonstrations sur certains discours de la doctrine Ecclesiasti-

Digitized by Google

que, en suivant simplement la divine parole & sainte Ecriture canonique, avec l'universel consentement de l'Eglise chrétienne. Par F. J. Prothæsius C. aux Sables d'Olonne. A Paris, chez Guillaume Julian, 1567. *in* 8.

Il me semble que c'est une seconde édition, car on voit par l'Approbation des Docteurs & le Privilege du Roy, que ce Livre fut imprimé l'an 1564. ou 1565. L'Auteur promet de le publier en Latin. Il le dédia à Madame la Maréchale de la Vieuville ou de Vielleville, qui étoit Renée le Roux, femme de François de Scepeaulx, Maréchal de Vieuville qui mourut l'an 1571. Porthaise s'appelle son très-obéissant & autant obligé étudiant Orateur immortel. Il dit dans l'Epître dédicatoire, que *c'est un commencement des études de son Etudiant.* Ce qui fait voir que cette Dame l'avoit aidé dans ses études. L'occasion de ce Livre fut une conférence qui s'étoit faite à la Fontaine dans la Paroisse d'Estriche au Diocése d'Angers, pour ramener à l'Eglise quelques Hérétiques, selon le désir d'Hector de Chivray Seigneur de ce lieu, & du Sieur d'Ygné son fils.

L'Epître dédicatoire est du 13. de Novembre 1564. Il parle ainsi à cette Dame : „ Suivant votre volonté j'ai mis par ordre

„ les Démonstrations Catholiques que dé-„ ja j'avois faites il y a un an presque, desquelles avez vû la plus grande partie.... „ Davantage aucunes desdites Démonstrations étoient encore à Angers chez „ Madame de Ronceray, les autres au „ Plessis de Chivray...... Enfin j'avois „ bonne expectation d'aller à Louvain vers „ le mois de Septembre, & faire là imprimer le tout, comme il m'eût été facile... Il dit enfin qu'il traite dans ce Livre solidement & simplement de la sainte parole de Dieu & de l'Ecriture; des Docteurs & interprétations desdites Ecritures; du Canon d'icelle, & du nombre & antiquité des Livres canoniques; de la priere pour les morts, du Purgatoire; de la Communion sous une ou deux especes; & du Saint Sacrement de l'Autel, avec l'usage du saint Signe de la Croix, & des Indulgences faites par Nôtre-Seigneur Jesus-Christ.... Il signe Frere Jean Porthæsius.

On trouve après la Dédicace, une Préface contenant les causes des présentes démonstrations. La conference devoit se faire entre Porthaise & M. Jean Trioche Ministre de Châteauneuf en Anjou; mais Trioche ne s'y trouva pas, il se contenta d'envoyer quelques personnes. C'est pourquoi Porthaise fit un petit Ecrit, dont voici le titre: „ Les Articles faits à la Fontai-

Digitized by Google

„ ne en Anjou, aufquels devoit répondre
„ M. Jean Trioche, Miniftre de Château-
„ neuf. Et il le finit en ces termes : „ Je
„ vous prie, au faint Nom de Dieu, vous
„ obtenant enfemble par l'oblation du fa-
„ cré fang de Jefus-Chrift pour nôtre fa-
„ lut crucifié, ne répondre en aucune cho-
„ fe que par mêmes armes. (L'Ecriture
„ & le confentement des anciens Peres.)
„ Le tout votre fidéle ami, Frere Jean
„ Porthæis, Religieux Cordelier aux
„ Sables d'Olonne.

Porthaife étant à Anvers, y publia : Chrétienne déclaration de l'Eglife, & de l'Euchariftie en forme de Réponfe au Livre nommé la cheute & ruine de l'Eglife Romaine. Par F. J. Prothæfius Copoftulé l'an 1566. Prédicateur en l'infigne Eglife de Saint Martin à Tours. A Anvers, chez Emmanuel Philippe Tronæfius, 1567.

L'Auteur dédia ce Livre, à très-catholiques & très-chrétiens Meffieurs les Marchands & Bourgeois d'Anvers, en Jefus-Chrift très-aimés. L'Epître eft fort longue, elle eft datée d'Anvers le 12. de Mars 1567. & à la fin du livre on lit : En l'Imprimerie de Chriftophle Plantin, 1567.

L'Auteur dans fa Dédicace cite fes démonftrations. Ces deux Livres font bons, & Porthaife y fait voir la connoiffance

Digitized by Google

qu'il avoit des Langues Grecques & Hebraïques, & qu'il sçavoit bien les controverses de son temps. Il avoit bien lû les Anciens, & même les Héretiques modernes, en sorte qu'il étoit capable de défendre la doctrine de l'Eglise.

Il publia dans le même lieu contre Illyricus :

De Verbis Domini : hoc facite in meam commemorationem, *pro Concilio Tridentino, adversus Illyrici tenebras. Antuerpiæ apud Eman. Philippum Tronæsium*, 1567. in 8. & 1586.

De la vanité & verité de la vraïe & fausse Astrologie, contre les abuseurs de notre siecle. A Poitiers, chez Jean François le Page, 1578. & à Paris.

Interdits des Catholiques, vrais & legitimes enfans de l'Eglise de Jesus-Christ; où sont déduits certains points & articles contre les modernes Héretiques. A Bordeaux.

Défense à la réponse faite aux Interdits de Bernard de Pardieu par les Ministres de la Religion Prétenduë Reformée. Par Jean Porthæsius. A Poitiers, 1580. in 8.

Sermons de Jean Porthaise Theologal de Poitiers, sur la simulée conversion du Roy de Navarre. A Paris 1594. in 8.

Le zele qu'il avoit pour la Religion Catholique l'aveugla en cette occasion, mais

cette éclipse ne dura pas long-temps.

De l'imitation de l'Eucharistie. A Poitiers, 1602. in 8.

Parasceve à l'examen de l'Eucharistie. A Poitiers, 1602.

Le Pere Porthaise dans son Epître à ceux d'Anvers, dit ces paroles rémarquables: Il est besoin à Calvin & à ses complices de chercher une autre solution pour se défendre qu'ils ne sont point hérétiques, contre l'insoluble argument du Seigneur Frederic Staphile Conseiller de Sa Majesté Imperiale, qu'ils oppriment d'injures au lieu de bonne réponse & raison, l'appellant pendart, villain apostat, impudent langager, & Orateur de l'Antechrist de Rome, & autres telles calomnies qui ne devroient sortir de la chaste bouche d'un vrai & humble chrétien. Or son argument étoit tel: *L'Eglise & sa Doctrine sont tout un en toutes choses. Les Sectes d'aujourd'hui ne sont point un, & n'enseignent point une même confession de foy. Donc les nouveaux mariez evangelistes ne sont aucunement de l'Eglise, ni leur Doctrine semblablement. Parquoy en consequence nécessaire, ils sont du Diable pere de mensonge & dissention.*

L'Auteur leur reproche ensuite leurs divisions entre eux, leurs variations, leurs mariages criminels, leur mission extraordinaire, & par conséquent illegitime & illusoire.

Digitized by Google

Dans le Livre même, pag. 244. Après avoir comparé les Confessionistes ou Lutheriens de la Confession d'Ausbourg, & les Réformés ou Sacramentaires, aux deux Veaux d'or qui furent mis à Dan & à Betel, il ajoute très-chrétiennement : „ Certes cela est advenu à la Maison de David „ & Juda pour le peché de Salomon, de „ Roboam son fils, & pour l'iniquité du „ peuple ; aussi ainsi en est-il aujourd'hui „ advenu à l'Eglise pour nos iniquités ; car „ nous n'avons pas été dignes de vivre en„semble perseverament sous une même con„fession de foy catholique, & en une mê„me profession du saint nom Chrétien.

Voici le titre de cet Ouvrage :

Parasceve génerale de l'exact examen de l'institution de l'Eucharistie, contre la particuliere interprétation des Religionnaires de nôtre temps. Par R. P. F. J. Porthaise Theologal de l'Eglise de Poitiers, dédié au trés-chrétien Roy Henry IV. A Poitiers par Jean Blanchet, 1602. in 8.

L'Epître dédicatoire est fort longue ; elle contient plusieurs faits ; & on y voit sur-tout que les Calvinistes l'avoient calomnié avec une extrême impudence, selon leur coutume. Il nous apprend que la dispute qu'il avoit eue à Anvers avec les Ministres, avoit procuré la conversion de M. de Rouçouques, ancien, riche & ha-

Digitized by Google

bile Lutherien, qui avoit été trois fois Bourguemestre d'Anvers; & de M. Rubeins premier Conseiller d'Anvers, & le plus docte Calviniste des Pays-Bas.

Traité de l'Image & de l'Idole. A Poitiers chez la Veuve Jean Blanchet, 1608.

Le Pere Porthaise n'étoit plus Theologal de Poitiers.

Il commence ainsi ce petit Traité:

Ayant désiré de traduire fidelement d'Hebreu en François la sainte Bible, j'estime, &c.

Je ne sçai si le P. Porthaise a executé ce grand dessein.

Défense d'une correction faite par le P. Pezeron dans la Lettre 71. de S. Augustin.

C'Est par une Note du P. Martianai, que j'ai connu d'abord la correction que le P. Pezeron a fait dans la Lettre 71. de Saint Augustin, qui est adressée à Saint Jerôme; mais je l'ai vûë depuis dans l'Ouvrage de eet Abbé, qui a pour titre: *Défense de l'antiquité des temps*. Comme cette correction est fort belle, & certaine, je ne puis comprendre pourquoi le P. Mar-

Digitized by Google

tianai s'est avisé de la combattre; assurément on ne sçauroit le loüer en cela, & ce qu'il dit ne lui fait point honneur. S. Augustin rapportant ce qui s'étoit passé dans une Ville d'Afrique, où l'Evêque avoit fait lire la nouvelle version du Prophete Jonas faite par S. Jerôme, qui a mis *Hedera* au lieu qu'on y lisoit auparavant *Cucurbita* dit, *factus est tantus tumultus in plebe; maxime Græcis arguentibus, & inclamantibus calumniam falsitatis, ut cogeretur Episcopus* (ea quippe erat civitas) *Judæorum testimonium flagitare*, au lieu de *ea quippe, &c.* Le Pere Pezeron a prétendu qu'il faut lire *æa quippe, &c.* Le Pere Martianai ne s'est pas contenté de rejetter cette correction du P. Pezeron. Il a soutenu deplus, qu'il faut renfermer dans la parenthese le mot *Judæorum*, & lire (*ea quippe erat civitas Judæorum.*)

Il faut de puissantes raisons pour établir une leçon si extraordinaire, & le Pere Martianai nous en fournit deux; l'une que le discours de S. Augustin oblige de lire ainsi; l'autre est tirée du consentement de tous les Manuscrits. Je ne sçai si le Pere Martianai s'est trompé lui même avant que de tromper ses Lecteurs; car on lui accorde qu'on lit dans tous les Manuscrits *ea*; mais s'il prétend que dans tous les Manuscrits le mot *Judæorum* est renfermé dans

la paranthese, je ne crois pas que l'on puisse en convenir, puisque toutes les éditions, & même celle des Benedictins mettent le mot hors la parenthese; il faut donc réduire le consentement des Manuscrits au mot *ea*.

Cela étant, le consentement des Manuscrits ne fait rien ici pour le Pere Martianai, l'expérience faisant voir que l'on est quelquesfois obligé de les abandonner tous, pour suivre ce que la raison demande nécessairement. Le P. Martianai a suivi lui-même cette regle fol. 321. & en d'autres endroits il a mis dans ce quatriéme Tome plusieurs mots à la marge avec cette marque Mss. qui signifie sans doute que ces mots de la marge sont dans tous les Manuscrits, & neanmoins il en met d'autres dans le texte, ainsi il ne suit pas toujours le consentement des Manuscrits, parce que la raison s'y oppose; cela est plus sensible à l'égard des noms propres que pour les noms communs ou appellatifs; on voit que les Copistes, & même les Critiques ignorans s'y sont souvent trompés, & que par leur témerité & leur ignorance, ils ont:

Aux Saumaises futurs, préparé des tortures.

Ce qui est certain ici, c'est qu'il a été facile de substituer *ea* à *ma*, parce que les

Copistes

copistes n'entendoient pas le dernier, & qu'ils s'imaginoient, comme le P. Martianai, mais très-mal à propos, que *ea* faisoit un bon sens; d'ailleurs il y a si peu de difference entre *æa*, & *ea*, qu'il a été facile de prendre l'un pour l'autre, surtout lorsqu'une personne dictoit à celui qui écrivoit: on pourroit produire plusieurs noms propres qui ont été alterés & changés dans les Manuscrits, mais cela n'est pas necessaire.

Pour ce qui est de la suite du discours de Saint Augustin, rien ne favorise moins le P. M. ou plûtôt rien ne lui est plus contraire: car ce que dit Saint Augustin ne peut pas souffrir raisonnablement *ea*, & il est absolument nécessaire de lui substituer *æa*, & de mettre le mot *Judæorum* hors la parenthese, à moins qu'on ne veuille faire dire à Saint Augustin une chose pour le moins fort incertaine. Saint Augustin dit, selon les éditions vulgaires: *Il se fit un si grand bruit parmi le peuple, que l'Evêque fut contraint de consulter les Juifs; car c'étoit une Cité.* Il est clair que S. Augustin a voulu rendre raison de ce que l'Evêque dont il parle, consulta les Juifs, & cette raison est selon la leçon vulgaire, que ce lieu étoit une Cité.

Or afin que cette raison fut solide, il faudroit supposer qu'il n'y avoit aucune

Cité dans l'Afrique où il n'y eût alors des Juifs établis ; ce qui étant difficile à croire, & encore plus difficile à prouver, il faut necessairement changer cette Leçon.

Au contraire Saint Augustin marquant que ce fait s'étoit passé dans la ville d'*Æa*, il n'y a plus de difficulté; on voit clairement qu'il y avoit des Juifs, parce qu'*Æa* étoit une grande Ville, riche, peuplée, marchande, maritime, où tout le monde sçavoit qu'il y avoit des Juifs.

Mais dit le P. M. & c'est la premiere de ses Objections, Saint Jerôme dit, que ce lieu n'étoit qu'une bicoque; ce n'étoit donc pas *Æa*, qui étoit une grande Ville, & très-considérable.

Cette objection n'est d'aucune considération pour ceux qui connoissent le style de S. Jerôme, dont la coutume est de rabaisser beaucoup ce qui l'incommode, & d'en parler avec mépris: on sçait que le saint Docteur observe assez exactement, lorsqu'il en a besoin, cette regle d'un Auteur.

Ridiculum acri
Fortius, ac melius magnas plerumque secat res.

Il est indubitable que dans le fait dont il est ici question, Saint Augustin est un témoin tout-à-fait irréprochable, & plus

Digitized by Google

recevable que Saint Jerôme, puisque ce dernier ne le sçavoit que sur le rapport que lui en avoit fait S. Augustin. Or ce saint Evêque qui sçavoit en quel lieu le tumulte étoit arrivé, & le détail de toute l'affaire, nous assure, selon l'édition du P. M. que cela s'étoit passé dans une Ville qui avoit le titre de Cité, où il y avoit des Latins ou Africains, des Grecs, un Evêque, & une Eglise nombreuse & des Juifs; ce lieu n'étoit donc pas une bicoque, une petite Ville.

C'est pourquoi si l'on substituoit aux paroles de Saint Augustin celles-ci; (*Id quippe* opidulum *erat Judæorum.*) Je ne crois pas que le P. M. même pût devorer une absurdité si étrange. Il se fit un si grand bruit parmi le peuple, que *comme c'étoit une bicoque*, où il n'y avoit que des Juifs, l'Evêque fut contraint de les consulter. Jamais Saint Augustin n'a parlé de cette maniere.

Cela me conduit au mot *Judæorum* que le P. M. a mis dans la parenthese en cette maniere: *Factus est tantus tumultus in plebe, maximè Græcis arguentibus, & inclamantibus calumniam falsitatis, ut cogeretur Episcopus.* (Ea quippe erat Civitas Judæorum) *testimonium flagitare.* Si l'on suit le texte du P. M. Saint Augustin a violé une regle des Grammairiens, qui

parlent ainsi de la parenthese : *Parenthesis est sensus quispiam sermonis, antequam absolvatur, interjectus; qui quamquam ei viribus aliquid confert, tamen sublatus legitimum sermonem relinquit.* Il est donc essentiel, si l'on retranche la parenthese, que le sens du discours demeure entier & parfait.

Or si l'on retranche la parenthese du P. M. (*Ea quippe Civitas erat Judæorum*) il n'y a plus de sens dans le texte, & l'on n'y voit plus à qui l'Evêque s'adressa, qui il consulta, de qui il demanda le témoignage; il est donc évident que le P. M. corrompt le texte de Saint Augustin, qui n'étoit pas capable de faire une faute si grossiere; il s'ensuit que *Judæorum* doit être hors la parenthese, comme dans les éditions de Saint Augustin, & non plus y être renfermé comme dans celle du P. M. qui ne connoissoit pas la regle des Grammairiens; & par conséquent que c'est une nouvelle faute qu'il a mise dans le texte de Saint Augustin.

La seconde objection du P. M. est tirée de l'autorité du sçavant Traducteur des Lettres de Saint Augustin, qui suivant la leçon & la ponctuation du P. M. a traduit en ces termes : „ L'Evêque fut contraint de consulter les Juifs (car c'est „ une Ville où il y en a.) Je répons;

1. Que le P. M. se trompe, & que le Traducteur n'a point suivi la leçon & la ponctuation du P. M. Car selon les regles de la Grammaire, il auroit traduit ou dû traduire ainsi la parenthese du P. M. *Car c'étoit une ville où il n'y avoit que des Juifs.* Je soutiens qu'on ne peut pas traduire autrement le texte du P. M. Or cette traduction est ridicule, donc le texte du P. M. est corrompu & ridicule.

Il faut rendre justice au Traducteur, n'ayant point connoissance de la correction du P. Pezeron, & ne voyant pas un sens bien net dans les éditions de Saint Augustin, non pas même dans la derniere, il a pris le parti de paraphraser un peu cet endroit, & d'y donner un sens raisonnable, en quoi on peut dire qu'il n'a pas mal réussi; mais s'il avoit eu connoissance de la belle correction du P. Pezeron, il auroit certainement traduit: „L'Evêque fut contraint de consulter „les Juifs, (car cela se passa dans la ville „d'Æa.) Enfin cette correction (*ea quippe*) contre laquelle le P. M. s'est avisé de crier si haut, a été suivie par D. Thomas Blampin, dans le dernier Tome, parmi les corrections & les additions qui suivent la Table génerale: c'est-là qu'après beaucoup de temps, & une mûre déliberation, l'on a enfin adopté la cor-

Digitized by Google

rection du P. Pezeron. Si le P. M. eût sû cela, il n'auroit peut-être pas fait tant de bruit, & il se seroit bien gardé sur-tout de conclure sa note par cette exclamation fade & indecente : *Felices artes, si de illis soli artifices judicarent, ne sutores haberemus extra crepidas*. Mais si le P. M. a ignoré le changement fait par ses Confreres, on ne sçauroit l'excuser d'une si grande negligence.



Défense des Manuscrits des Moines qui contiennent des Legendes des Martyrs.

M. Baillet dans son Discours sur l'histoire de la Vie des Saints, §. II. parlant de la source des fausses Legendes, dit ce qui suit :

„ Avant M. Bosquet Evêque de Mont„pellier, le Cardinal Valere Evêque de „Verone, l'ami & l'historien de Saint „Charles Borromée, croyoit avoir dé„couvert une autre source des fictions & „des fables qui nous sont venus du fonds „des Moines. Selon lui l'une des causes „de la falsification des Legendes des Mar„tyrs, a été la coutume qu'on avoit au-

„trefois dans plusieurs Monasteres d'é-
„xercer les jeunes Religieux par des am-
„plifications de Rhetorique, que l'on leur
„faisoit faire sur le martyre de quelque
„Saint; cela leur donnoit la liberté de
„faire agir & parler les Juges, les Persecu-
„teurs & les Saints persecutés en la ma-
„niere qui leur paroissoit la plus vraisem-
„blable, ou qu'ils croyoient convenir la
„mieux au caractere des uns & des au-
„tres: Ils composoient ainsi sur ces sor-
„tes de sujets des espéces d'Histoires
„beaucoup plus remplies d'ornemens &
„d'inventions que de verités; quoique
„ce ne fussent que des productions d'E-
„coliers, & qu'elles ne meritassent pas
„d'être fort considerées, celles qui pa-
„roissoient les plus ingenieuses & les mieux
„faites ne laissoient pas d'être mises à part,
„desorte que long-tems après se trouvant
„avec les Manuscrits dans les Bibliothéques
„des Monastéres, il fut difficile de discerner
„les jeux d'esprit d'avec les piéces sérieu-
„ses, & les histoires véritables des Saints
„qui s'y conservoient. Ce Cardinal nous
„fait remarquer en même-tems que les in-
„tentions de ces bons Religieux n'étoient
„pas mauvaises, & qu'ils n'avoient point
„eu dessein d'imposer aux autres, mais
„seulement de s'exercer sur des matieres
„saintes, & qu'ils n'avoient pû prévoir la

Digitized by Google

„ méprise qui est arrivée dans la suite ; de
„ maniere que la posterité y a été trompée ;
„ ç'a été l'effet de son peu de discernement
„ plûtôt que d'aucune fourberie que les
„ Moines eussent voulu commettre.

Voilà ce que dit M. Baillet, qui semble aprouver & adopter ce qu'il attribue au Cardinal Valere, dont il cite la Rhetorique Ecclesiastique ; mais ayant autrefois parcouru ce Livre, je crois pouvoir assurer que ce que je viens de rapporter ne se trouve pas dans l'Ouvrage de ce Cardinal ; aussi j'observe que M. Baillet ne marque ni le Livre, ni le Chapitre. On peut dire même que le dessein que Valere avoit formé, & la maniere dont il l'a executé, ne permet pas de croire qu'il soit entré dans cette critique ; ainsi laissant là le Cardinal, voyons la chose en elle-même.

J'avoüe qu'il me paroît que c'est une imagination sans fondement, & qu'il faut être étrangement prévenu, pour croire que les Moines ayent mis à part bien précieusement, & conservé dans leurs Bibliothéques *les amplifications de Rhétorique* de leurs jeunes Ecoliers ; qu'ils ayent gardé ces productions pendant la vie des maîtres & des disciples : je ne sçai comment on a pû se persuader que les Moines, qui étoient des hommes faits com-

Digitized by Google

me les autres, ont été assez stupides pour *n'avoir pû prévoir la méprise qui est arrivée dans la suite*; si le beau sistême qu'on attribuë au Cardinal Valere avoit la moindre vraisemblance, on pourroit dire que si les intentions de ces bons Religieux n'étoient pas mauvaises, ils agissoient au moins sans réfléxion & fort étourdiment, puisqu'ils auroient pû & dû prévoir la méprise qui est arrivée dans les siécles suivans. On pourroit dire que si les Moines n'avoient pas dessein d'imposer aux autres, ils prenoient tous les moyens les plus convenables pour nous tromper : car n'étoit-ce pas se mettre en danger de nous jetter dans l'erreur, que de mettre à part ces jeux d'Ecoliers, de leur donner place parmi les autres Livres, sans rien mettre à la tête du Livre qui pût le faire discerner des piéces légitimes, & enfin de les conserver dans leurs Bibliothéques ? Est-il probable que parmi tant de grands hommes qui ont gouverné les Abbayes des Moines, il ne s'en soit pas trouvé un seul qui ait songé à remedier à cet abus ? On avoüera sans doute que cela est contre toute apparence.

On prieroit volontiers les approbateurs de cette chimere, qu'on a prêtée sans raison au Cardinal Valere, de répondre aux difficultés ou aux objections suivantes.

1. Pourquoi, supposé le merveilleux sistême, les Moines ont conservé divers actes authentiques des Martyrs, & un grand nombre de vies sinceres des autres Saints; car à en juger sainement & naturellement, il ne devoit échaper aucuns de ces actes, aucunes de ces vies sans alteration?

2. Pourquoi les piéces qui sont sorties des Bibliothéques des Moines, & qui se trouvent corrompuës, sont conformes à ce qui s'est trouvé cité dans les plus anciens Auteurs, je veux dire, dans ceux qui ont précédé les temps où l'on convient que les Moines sont devenus comme les maîtres des écoles & des sciences?

3. Pourquoi dans le même volume ou recüeil, & quelquesfois dans le même cahier, on trouve des actes qui sont alterés, & d'autres qui sont purs & exemts de toute altération; ce fait est certain. Or dans l'ordre naturel il n'a pû se faire, supposé le sistême, donc le sistême est chimerique?

4. Pourquoi on trouve quelquesfois des actes en partie sains & en partie supposés ou corrompus; j'ai remarqué cela dans les actes de quelques anciens Martyrs. Or on n'en peut pas rendre raison dans le sistême que je combats; car les Ecoliers des Moines se faisant un métier

Digitized by Google

d'amplifier les actes des Martyrs, ils devoient amplifier toute la piece ?

5. Voici deux considérations qui mettent en poudre le siſtême qu'on attribuë à Auguſtin Valere. Je demande, 1°. Pourquoi on ne trouve pas un très-grand nombre de ces amplifications d'un même original toutes differentes les unes des autres ? c'eſt une ſuite naturelle de la ſuppoſition qu'on fait ; car les eſprits étant ſi différens, on n'auroit pas dû trouver deux pieces ſemblables dans un grand nombre de Monaſtéres, on auroit dû trouver, par exemple, deux ou trois cens copies plus ou moins des actes de Saint Ignace, de Saint Cyprien, &c. Or cela eſt faux.

6. Je demande, 2°. Pourquoi on n'a jamais trouvé aucun recüeil ou volume entier de ces jeux pueriles ſur un même original ? car ſi on mettoit à part les plus ingenieux, & les mieux faits, il eſt évident qu'il s'en devoit former avec le temps quelques volumes, c'eſt une ſuite naturelle du ſiſtême : on devoit donc trouver quelques-uns de ces recüeils dans les Bibliothéques des Moines. Il eſt neanmoins certain qu'on n'a jamais rien vû de ſemblable ; conſéquemment ce que l'on attribuë au Cardinal Valere n'eſt qu'un jeu d'eſprit qu'on a hazardé ſans réfléxion.

Digitized by Google

7. On pourroit encore demander, pourquoi les Moines ne se sont point avisés de faire faire aussi des amplifications sur les vies de quelques grands Saints des premiers siécles, comme sur celle de S. Ambroise de Milan écrite par Paulin, où il y a d'assez beaux sujets d'amplification, sur celle de S. Augustin composée par Possidius? On borne l'accusation aux actes des Martyrs; mais il faut avoüer que si les Moines s'étoient avisés de faire sur ces actes des Martyrs, ce qu'on leur attribuë, il est difficile de comprendre qu'ils ne se fussent pas portés à faire la même chose sur les vies des autres Saints illustres.

8. Enfin je demanderois, pourquoi les Moines n'ont point amplifié les Homelies & les Sermons des Peres, où ils font l'éloge des saints Martyrs? Car il est certain que la chimere que l'on leur attribuë à l'égard des actes devoit naturellement s'étendre sur les Panegyriques des Martyrs.

Je pense qu'en voilà assez pour démontrer la fausseté du sistême qu'on a inventé pour rendre odieuses des personnes à qui nous sommes redevables de tout ce que nous pouvons sçavoir, par le soin qu'ils ont pris de conserver les bons livres de l'antiquité; ce sont au moins des difficultés très-naturelles qu'on y peut op-

Digitized by Google

poser : en attendant qu'on y ait répondu solidement, je crois être en droit de conclure que ce sistême est une pure rêverie.

Origines chimeriques de quelques Familles.

UN Auteur de notre siécle s'est imaginé que la famille de Marbœuf, qui est illustre en Bretagne, a pris probablement son nom de Marbodus Evêque de Rennes, & qu'elle est sortie de celle de ce Prélat.

Il faut sçavoir que, selon cet Auteur, lui-même, Marbodus étoit d'Angers, que son pere s'appelloit Robert, surnommé Pellicarius ; qu'il est encore surnommé dans un autre monument, Paramentarius. Ceci mérite d'être examiné, car je ne sçai si on trouve qu'un homme eût deux surnoms en ce temps-là : j'en doute beaucoup ; quoiqu'il en soit, l'Auteur ajoute que l'Evêque Marbodus eut deux freres, Hugues & Salomon ; surquoi il est bon de remarquer qu'on ne dit point que ces trois freres ayent eu des surnoms ; aussi tout le monde n'en avoit pas encore alors.

Il faut encore sçavoir qu'il y avoit dès

l'onziéme siécle, avant les Croisades, beaucoup de surnoms en France, qui étoient proprement & ordinairement des *sobriquets*; mais je ne sçai s'il y avoit déja beaucoup de noms de famille parmi le peuple dans les Villes ; car il me semble que le surnom d'un homme ne passoit pas à ses enfans dès ce temps-là, je parle de l'onziéme siécle ; il n'en faut pas chercher des exemples bien loin, puisqu'on ne donne aucun surnom à l'Evêque Marbodus & à ses deux freres Hugues & Salomon, quoiqu'on suppose que leur pere en avoit deux.

Enfin, il faut sçavoir que Marbodus quitta son Siege de Rennes avant sa mort, & qu'il se retira dans l'Abbaye de S. Aubin d'Angers, où il mourut ; afin donc qu'on pût dire que l'illustre famille de Marbœuf est venuë d'un des freres de l'Evêque Marbodus, il en faudroit des preuves démonstratives, & on est bien éloigné d'en produire aucune ni bonne ni mauvaise.

Il faut avoüer neanmoins que cet Auteur n'est pas l'inventeur de ces sortes de pensées, & qu'il y en a d'autres qui ont monté bien plus haut.

Jean Maan écrit dans l'histoire des Archevêques de Tours, que ceux de la famille de Jean de Benard, qui gouverna cette Eglise, depuis l'an 1442. jusqu'à l'an

Digitized by Google

1466. disoient qu'ils étoient sortis de la famille de S. Lidoire prédécesseur immédiat de Saint Martin, & que pour cette raison cet Archevêque établit dans tout son Diocése la fête de S. Lidoire.

Philippe Probus célebre parmi nos Jurisconsultes, dans une Lettre qu'il écrivit l'an 1534. à Arnoul Ruzé Chanoine de l'Église d'Orleans, Abbé de Nôtre-Dame de la Victoire, Conseiller au Parlement de Paris, & Maître des Requêtes, dit, que la Maison de Ruzé est une des plus anciennes non seulement de la Province de Touraine, mais de toute la Monarchie: Voici les paroles de Probus: *Cunctis conspicuum erit Turonensium, illum divum Martinum respuisse præsularem dignitatem: ac solius Ruzei Civis Turonici hospitalitate, probitate & industria acceptasse; si antiquissimis Sulpitii Severi ejusdem sancti Martini discipuli scriptis, enarratis à Divo Hieronymo, Ecclesiæque receptis crediderimus: ex gente cujus* Rusei *tu, & fratres tui, unâ cum præclarâ tuâ familiâ. originem traxisse nemo non novit, &c.*

On voit assez que Probus corrompt ici le texte de Sulpice Severe, dont voici les paroles: *Sub idem fere tempus, ad episcopatum Turoniæ Ecclesiæ petebatur: sed cum erui à Monasterio suo facile non posset,* Ruricius *quidam unus è civibus, uxoris*

Digitized by Google

languore simulato, ad genua illius provolutus, ut egrederetur obtinuit: Ainsi au lieu de *Ruricius*, Probus a substitué *Ruseus*. On dira peut-être que Probus a lû dans quelque imprimé *Ruseus quidam*, au lieu de *Ruricius*. Ce n'est point cela, tous les Manuscrits & les imprimés s'accordent parfaitement, & on lit par tout *Ruricius*. Probus dit que tout le monde sçavoit *nemo non novit*, que M. Ruzé descendoit de Ruzé citoyen de Tours, dont parle Sulpice Severe : Il faut découvrir le mistere.

L'an 1512. Robert Fortunat de Saint Malo, publia les Ouvrages de Saint Cyprien, qu'il dédia à Loüis Ruzé de Blois. Voici comment il parle à ce Magistrat: *Quod te* Ruricii, *non, uti vulgus*, Rusicii *vel* Rusei *cognomine donet Fortunatus, nihil procul dubio mirum : cum ut eodem quidem*, Ruricii *cognomento prisci majoresque tui religionis inprimis cultores, ab authoribus & illustrissimis & sanctissimis nuncupati fuerint. Scribit enim Severus ille vir litteris, & sanctimoniâ præditus, in beatissimi præsulis Martini vitâ*, Ruricium *quemdam unum è Turonicis & præcessoribus tuis..... ad sancti viri genua provolutum, ut monachalem egrederetur cellulam precibus obtinuisse*. Voilà ce que Probus avoit en vûë ; & il nous apprend que la

pensée de Robert Fortunat n'avoit souffert aucune contradiction. Enfin celui-ci, après beaucoup de verbiage, conclut en ces termes; *sed quorum hæc de* Rusicio *seu* Ruricio *tanta? Martinum.... ad Turonensis præsulatus dignitatem erexit proavorum atavus ille tuus* Ruricius.



Que la Langue Latine étoit vulgaire parmi les Gaulois dans le sixiéme siécle.

Réponse à une Objection.

J'Ay fait une Dissertation, où j'ai prouvé que la Langue Latine a été vulgaire en France parmi les Gaulois, qu'on appelloit aussi Romains jusqu'au huitiéme siécle, & j'ai tâché d'y expliquer en quel temps elle a cessé de l'être, puis d'être entenduë du peuple, & comment notre Langue Françoise vulgaire a pris le dessus. J'ai regardé comme une chose certaine, que dans le sixiéme siécle la Langue Latine étoit la Langue de tous les Gaulois anciens habitans de nos Provinces, & je ne crois pas même qu'on pût rien opposer de considérable à cette opinion. Je

Digitized by Google

viens neanmoins de trouver un endroit, où le P. Mabillon ſemble être dans une autre penſée ; c'eſt dans ſa Diſſertation ſur le cours Gallican, c'eſt-à-dire dans ſes Recherches ſur l'Office Divin, qui étoit en uſage dans l'ancienne Egliſe Gallicane : *Neque vero*, dit-il, *per id tempus Latina Lingua in Gallis ita familiaris erat, ut quivis eam, abſque præceptore, intelligerent.* Cela ſignifie, ſans doute, que la Langue Latine n'étoit plus vulgaire, & qu'on ne la pouvoit plus entendre ſans le ſecours d'un Maître ; mais l'exemple qu'il en donne détruit ſon opinion, car voici ce qu'ajoûte le P. Mabillon pour prouver ce qu'il a avancé : *Teſtem hic appello Gregorium Galliæ noſtræ ſcriptorem inſignem qui in Cap.* 12. *de vitis patrum agens* de Brachione *Abbate*, qui cum eſſet adhuc laïcus (*ſic legendum eſt ex Mſ.*) in noƈte bis aut ter de ſtratu ſuo conſurgens terra proſtratus orationem fundebat ad Dominum, neſciebat tamen, *ait*, quid caneret; *quia litteras ignorabat*, id eſt, *Linguam Latinam.*

J'avoüe que le P. Mabillon explique bien les dernieres paroles de Saint Gregoire de Tours, & que *Litteras ignorabat* ſignifie que Brachion ne ſçavoit pas la Langue Latine ; mais pour répondre en deux mots, je dis ; que le P. Mabillon n'a pas pris garde que Brachion étoit Thuringien,

Digitized by Google

& non Gaulois ou Romain. Gregoire de Tours ne le dit pas dans l'endroit qu'on vient de citer, mais il nous l'apprend ailleurs. Or il eſt conſtant qu'il y avoit un grand nombre de Barbares en ce temps-là dans les Gaules, qui n'entendoient pas la Langue Latine, puiſque les François mêmes ne l'entendoient pas, & ne la parloient pas communement, mais certainement les Gaulois n'en avoient pas d'autre.



Remarque ſur une Cenſure de M. le Clerc.

M. Le Clerc dans le premier tome de ſa Bibliothéque Choiſie, pag. 335. & 336. dit une choſe que je ne ſçaurois approuver. Il parle en cet endroit de l'hiſtoire de Veniſe de Pierre Bembo Cardinal : *On pourroit auſſi*, dit le docte & laborieux Auteur, *trouver à rédire à ce qu'il raconte des prodiges à la mode des anciens; comme de cette bataille de Corbeaux & de Vautours, dont il parle au Liv. 5. p. 168. & après laquelle on emporte douze Chariots pleins de leurs cadavres.* J'avoüe que je ne puis approuver cette cenſure, ou ſi l'on veut ce jugement de M. le Clerc ; car

Digitized by Google

pourquoi veut-il que l'Historien de Venise ait dû supprimer cette bataille ? Il faudroit donc prouver qu'elle n'est pas arrivée ; ce que M. le Clerc ne fait pas voir. Il a été facile à Bembo d'averer la certitude de ce fait ; & s'il l'a trouvé dans de bons Mémoires, n'est-il pas assez mémorable pour trouver sa place dans l'Histoire ? Je ne crois pas non plus que le sçavant Critique juge incroyable le fait en question, puisqu'il est certain qu'il en est arrivé de semblables. En voici un qui se présente à ma mémoire. Theodulfe Evêque d'Orleans, homme célebre par sa doctrine, décrit dans ses Poësies, lib. 4. carm. 7. un combat d'Oiseaux donné dans un champ du pays de Toulouse, qui confine avec le Quercy ; on peut voir tout ce qu'en dit ce sçavant Prelat ; je me contenterai de rapporter ce qu'il ajoûte à la description de cet évenement, parcequ'il y a une particularité semblable à celle dont Bembo a fait mention.

Res sonat ista, venit populus, factumque stupescunt :
Mirantur variæ membra jacentis avis
Ipse Tolosana præsul quoque venit ab urbe
Mantio, plebs rogat hæc Ales an esca fiat ?
In licitis spretis licitas : adsumite, dixit.
Plaustra onerant Avibus, *in sua quisque redit.*

Digitized by Google

Voilà plusieurs chariots pleins de cadavres des Oiseaux qui s'étoient tués dans le combat, emportés par le peuple, & il n'y a rien d'incroyable en ce fait.



Remarque sur Victor de Vite.

J'Ay fait une remarque sur Victor de Vite à l'occasion d'un Ouvrage du Cardinal Humbert, que le P. Martene a publié depuis peu, *Thesau. Anecdot. tom. 5.* Cette remarque me donne occasion d'en faire une seconde. Dom Thierry Ruinart, sçavant Benedictin, donna au public l'an 1694. une fort belle édition de cet ancien & vénerable Historien, de la persécution des Vandales en Afrique. Il nous avertit :

1. Qu'il avoit trouvé quatre Manuscrits entiers de l'Histoire de Victor de Vite ; que le plus ancien paroît avoir été écrit dans le neuviéme siécle ou le suivant ; que le second est un peu plus récent ; que le troisiéme est de 500 ans : ces trois Manuscrits sont dans la Bibliothéque de M. Colbert ; que le quatriéme qui se trouve dans le Monastére de Saint Martin des Champs a Paris a aussi environ 500 ans d'antiquité.

2. Qu'il a encore trouvé trois Manus-

crits, où le premier Livre de Victor ne se voit pas, mais seulement les quatre autres, sous le titre *de Passion de Saint Eugene*: deux de ces Manuscrits sont environ de 500 ans ; le troisiéme est plus nouveau d'un siécle entier. Voilà tous les secours que Dom Thierry Ruinart dit avoir tiré des anciens Livres ; ce qui me fait juger que Vincent de Beauvais a échapé à sa diligence ; neanmoins cet Auteur ayant écrit dans le 13. siécle, & peut-être vers l'an 1245. ou 1250. il est croyable qu'il s'est servi d'un Manuscrit de Victor de Vite, assez ancien ; & conséquemment que les premiers Manuscrits de son Miroir Historial peuvent tenir lieu d'un très-ancien Manuscrit de Victor de Vite. Je remarque cela avec beaucoup de raison, parce que si on réimprimoit la belle édition de Dom Thierry Ruinart, on pourroit trouver dans Vincent de Beauvais plusieurs diverses leçons très-utiles. En effet, Vincent n'a pas rapporté quelques morceaux détachés de Victor, mais il a copié mot pour mot la plus grande partie du second, du quatriéme & du cinquiéme Livre de l'Histoire de cet Auteur ; ce qu'il cite sous le titre *des Actes de Saint Eugene*, à peu près, mais plus exactement que les Manuscrits imparfaits dont parle Dom Thierry Ruinart.

Pour le nom de Victor, il ne se trouve pas dans Vincent de Beauvais.

Digitized by Google

Au reste, c'est une chose étonnante que Victor ayant écrit pour l'instruction de la posterité une si belle Histoire, (*a*) aucun de ceux qui ont composé des Livres des Auteurs Ecclésiastiques, n'en ait parlé avant un Religieux Bénedictin du Monastére de Mellice en Allemagne, qui a vêcu dans le douziéme siécle. Celui-ci est le premier qui a fait mention de Victor Evêque Afriquain & de son Histoire; & il nous apprend que la persécution l'enveloppa enfin lui-même.



Si les Seigneurs François se faisoient la guerre sous les Rois de la premiere Race.

ANtoine Dadin de Haute-Serre a publié il y a plus de 60 ans, un Ouvrage touchant les Ducs & les Comtes des Provinces de France. Ce Livre est beau & sçavant, il contient plusieurs remarques importantes, & il peut beaucoup servir à ceux qui veulent étudier l'Histoire de notre Monarchie. Je ne puis neanmoins dissimuler que j'ai peine à approuver, ou pour mieux dire, que je sens une répugnance extrême pour ce qu'il dit dans le premier Chapitre du second Livre, qui a pour titre

(*a*) Voyez l'Edition de M. Fabrice.

Digitized by Google

Jus Belli, le droit de faire la guerre ; je
contenterai de marquer ici la chose en p
sant, car je ne veux pas faire une dissert
tion en forme.

M. de Haute-Serre écrit dans l'endr
que je viens de marquer, que les Franç
étant nés parmi les armes, la majesté d
Rois ne les pût empêcher de venger par l
armes & par la guerre, leurs injures par
culieres, ou celles de leurs amis, sans av
recours aux Magistrats & aux Juges,
que cette arrogance ou fierté étoit déja
usage dès la premiere Race de nos Rois.

Je suis persuadé que cela n'est point vr
& que M. de Haute-Serre s'est trompé
ce point important ; à quoi bon établir d
Juges & des Magistrats, si chacun se po
faire Justice ? Les Juges n'étoient-ils qu
pour les Gaulois ? On ne le dit pas, & on
ne sçauroit le dire avec fondement. C'est,
dit M. de Haute-Serre, ce qui paroît par
divers endroits de Gregoire de Tours ; &
en effet, il en cite six à la marge de son Li-
vre, qui sont le Liv. 5. ch. 5. & 32. le Liv.
6. ch. 77. le Liv. 7. ch. 47. le Liv. 8. ch.
18. & le Liv. 10. ch. 17. Mais sans les
examiner ici en détail, je ne crains point
d'avancer que Gregoire de Tours ne par-
le point de guerres proprement dites, mais
seulement des querelles, des violences &
des vengeances, qui étoient véritablement
assez

fréquentes en ces tems-là, nos François étant encore moins endurans que ceux d'aujourd'hui ; mais qui ne troubloient point absolument la tranquillité publique ; c'est pourquoi je ne crois pas qu'on doive appeller cela des guerres, si on ne veut tomber dans une dispute de mots. J'avoue qu'il y avoit quelquefois des hommes blessés & tués dans ces querelles ; mais cela ne change point la nature de la chose, & le Roi & les Juges prenoient connoissance de ce qui s'étoit passé, & châtioient les coupables, comme on le voit par Saint Gregoire de Tours, liv. 5. ch. 33. qui est un des passages qui ont été allégués par l'Auteur ; & cet endroit devoit même lui faire voir qu'il alloit trop loin ; car cette fâcheuse querelle dont il est parlé en cet endroit, ne fut point préméditée. Les interessés se plaignent à un pere de la mauvaise conduite de sa fille ; le pere la justifie, & promet d'en faire serment ; on accepte sa proposition, pourvu qu'il fasse le serment sur le Tombeau de Saint Denys ; les deux parties y vont ensemble, & le pere fait un serment solemnel. Un étourdi qui étoit du côté du pere, s'écrie que le pere s'est parjuré ; les esprits s'échauffent à ce mot ; on met la main à l'épée de part & d'autre, & on se bat avec effusion de sang. Voilà le génie de nos ancêtres ; ils avoient la main

Digitized by Google

à l'épée pour la moindre chose, & se battoient sérieusement : c'est un abus que les Rois ne pouvoient empêcher. Pour revenir au fait ; comme l'Eglise de Saint Denys avoit été souillée par l'effusion du sang humain, le Roi renvoya l'affaire à l'Evêque de Paris ; & enfin la femme qui avoit été accusée fut appellée devant les Juges. Voilà ce qu'en dit S. Gregoire de Tours. Appeller cela une guerre, & en inférer que les François vengeoient eux-mêmes leurs injures par les armes, sans se mettre en peine, ou sans avoir recours aux Juges, *omisso Judice*, & qu'ils avoient droit de faire la guerre *Jus belli* ; c'est abuser trop visiblement des mots & des choses, ce n'est pas examiner les anciens Auteurs avec le soin qu'ils meritent ; il auroit au moins fallu que M. de Haute-Serre nous eût appris pourquoi la guerre étant commencée, la femme accusée fut appellée devant les Juges, dont elle reconnut certainement la jurisdiction, comme il paroît par sa fin funeste ? Il est arrivés des malheurs semblables dans les lieux où la Justice étoit bien observée, & où les particuliers ne s'attribuoient pas le droit de guerre.

Il me semble aussi que ce que M. de Haute-Serre dit de Charlemagne n'est pas plus exact. Ce Prince, dit-il, entreprit de mettre fin par une loi à ces gueres particu-

lieres. surquoi il cite le Livre 4. des Capitulaires, ch. 27. & 55. & le Liv. 5. ch. 80. mais il ne s'agit encore là que de haines & de vengeances particulieres, qui étoient cause qu'il se commettoit beaucoup d'homicides, & non des guerres; de sorte que tout cela ne regarde point le titre de ce Chapitre où on lit *Jus belli*; on peut dire même que les termes de Charlemagne donnent lieu de croire que ces vengeances étoient devenuës plus frequentes qu'auparavant, & que c'est ce qui porta ce Prince à y mettre ordre.

Il y a assez long-tems que j'ai fait cette remarque; mais ayant vû depuis la vingt-neuviéme Dissertation de M. du Cange sur l'Histoire de Saint Louis écrite par le Sr. de Joinville, j'ai trouvé avec quelque surprise, que cet homme habile a suivi l'opinion de M. de Haute-Serre, & qu'il a intitulé son écrit: *Des guerres privées, & du droit de guerre par coutume.* Tout ce qu'il dit ne regarde proprement que la troisiéme race, en quoi il a raison; car c'est dans ces tems-là qu'on voit des guerres proprement dites; mais M. du Cange ne s'en tient pas là: il dit que nous avons quelques exemples de ces guerres privées, sous la premiere race de nos Rois, dans Gregoire de Tours, Liv. 7. ch. 2. & ailleurs. Assurement nous ne lisons pas les Auteurs an-

Digitized by Google

ciens avec les mêmes yeux ; car je ne vois pas dans Gregoire de Tours ce qu'y a vû M. du Cange, & je ne sçaurois me persuader que l'exemple que cite ce docte Ecrivain le favorise beaucoup.

Il s'éleve une dissension entre ceux d'Orleans & de Blois d'un côté, & ceux de Châteaudun soutenus par le reste des Chartrains de l'autre, après la mort de Chilperic : pour inferer raisonnablement quelque chose de cette fâcheuse querelle entre les Chartrains, il faudroit en sçavoir la cause ; mais on ne peut pas la sçavoir, puisque l'Histoire ne l'a pas rapportée ; ainsi c'est un fait particulier qui doit demeurer dans son obscurité, & la prudence ne permet pas d'en tirer aucune conclusion.



DE LA FABLE DE PROCOPE, contre Parrhase.

L'Auteur qui a pris le nom de Parrhase (Parrhasiana, Tom. 2. p. 381.) voulant donner un exemple remarquable d'amitié, d'estime, de confiance & de générosité, nous propose celui de l'Empereur Arcarde, & d'Isdegerde Roi des Perses ;

puis il parle ainsi : „ La conduite d'Isdegerde me paroît avoir quelque chose „ de si grand & de si plein d'amitié, que je „ ne puis m'empêcher de ressentir quel„que espece d'indignation contre les His„toriens Chrétiens qui ne l'ont pas assez „louée, ou qui n'en ont rien dit, en haine „*apparemment* de la Religion des Persans, „ comme si le mal devenoit bien entre les „ mains des Chrétiens, & que le bien de„vint mal entre celles des Payens, sans „ penser à celui qui nous a dit, que ceux „ qui n'ont point reçu la Loi seront jugés „ sans la Loi, par leurs propres lumieres ; „ comme ceux qui ont reçu la révelation, „ seront jugés par la révelation.

Ces réflexions sont à pure perte, puisqu'elles ne sont fondées que sur un *apparemment*, ou plûtôt sur un fait très-faux, & tout-à-fait improbable ; car les Historiens Chrétiens anterieurs à Procope, n'avoient garde de parler d'une chose qui ne fut jamais ; mais Parrhase n'a pas fait réflexion qu'il accuse les Historiens Chrétiens mal-à-propos ; car si la chose étoit arrivée, il étoit moralement parlant impossible que quelqu'un n'en eût parlé en ce tems-là, ces sortes de faits ne pouvant être ensevelis dans l'oubli, à moins que de supposer, que les hommes qui ont vêcu du tems de Theodose le jeune, & dans tout

Digitized by Google

le cinquiéme siécle, ont été autrement faits que tous les autres : ajoûtez à cela le silence de Zozime Historien payen. Enfin quelle raison auroit-on eu de supprimer un fait public? Il n'en paroît aucune; celles qu'allegue Parrhase sont ridicules; en un mot, que peut-on opposer du silence de Zozime Historien payen, & très-ennemi des Empereurs Chrétiens?

Parrhase. Voici ce qu'en raconte Pro-„cope, qui est le seul Historien Chrétien „qui ait parlé de cette action avec l'éloge „qu'elle meritoit.

Réponse. Il n'est pas certain que Procope ait été Chrétien; quoiqu'il en soit, Parrhase ne devoit pas dire qu'il est le seul Historien Chrétien qui ait parlé de cette action, mais le premier Historien qui en a parlé; car les Payens n'en ont pas plus parlé que les Chrétiens. L'Auteur ayant traduit Procope, ajoûte :

„ On pourra voir la confirmation de „cette Histoire dans Theofane, & dans „l'Auteur de l'Histoire mêlée qu'il a tra-„duit. (*Il étoit assez inutile de citer ce der-„nier Auteur.*) Ils y ajoûtent quelques „circonstances; comme, qu'Isdegerde „envoya à Constantinople un habile „homme nommé Antiochus, pour servir „de tuteur en sa place.

Rép. Voilà une preuve de la fausseté de

la narration de Procope ; on a vû que cette narration étoit improbable : il falloit un Tuteur qui gouvernât à Constantinople, on en a fait un, on a pris Antiochus, peut-être celui qui fut Consul l'an 431. ce n'est point un Persan, cela n'importe ; mais il faut conclure que le tuteur Antiochus n'étoit pas encore inventé du tems de Procope, car il n'auroit pas manqué d'en parler.

„ *Parrh.* La memoire de cette action „ d'amitié d'Isdegerde envers Arcadius se „ conserva long-tems dans l'Empire d'O-„ rient, comme Agathias le témoigne, L. „ 4. mais personne, comme il le dit, n'en „ avoit rien écrit avant Procope, quoi-„ que plusieurs Historiens eussent écrit „ l'Histoire de la mort d'Arcadius.

Rép. Autre preuve que cette Histoire est un Roman ; car quelle apparence que personne n'en eût rien écrit avant Procope, ainsi c'est un conte que cet Auteur peu judicieux a ramassé.

„ *Parrh.* Agathias paroît être surpris „ de ce silence ; mais pour moi, je soup-„ çonne que l'envie des Chrétiens de ce „ tems-là, passion tout-à-fait indigne de la „ Religion dont ils faisoient profession, „ n'ait supprimé cette belle action d'Isde-„ gerde, dont peut-être peu d'Empereurs „ Chrétiens auroient été capables.

Rép. Parrhase avoue qu'Agathias étoit

Digitized by Google

idolâtre, plusieurs croyent la même chose de Procope ; si cela est, on voit qu'ils n'ont pas songé à soupçonner les Chrétiens d'une faute dont un Chrétien les soupçonne, sans en avoir aucun fondement, & consequemment avec une très-grande témerité : pourquoi n'a-t'il pas enveloppé Zozime dans ce soupçon ?

„ *Parrh.* Agathias reprend de plus Pro„cope d'avoir loué Arcadius de la confian„ce qu'il avoit eu dans le Roi de Perse.... „ Mais quoiqu'on n'ait pas sujet de croire „ qu'Arcadius ait été un grand homme, „ rien n'empêche qu'on ne puisse juger „ qu'il avoit assez de connoissance de la „ génerosité d'Isdegerde, dont les Etats „ touchoient les siens, & avec qui il de„ voit avoir frequemment des affaires.

Rép. Cela n'est pas bien pensé ; car, 1°. Isdegerde est fort décrié par les Historiens, qui assurent qu'il a été surnommé le Méchant. 2°. Il est certain qu'il a persecuté les Chrétiens. 3°. Ce Prince suivant l'exemple de son prédecesseur ne fit point la guerre aux Romains, ainsi il n'y eût rien à démêler entre les deux Empires pendant la vie d'Arcade ; comment donc cet Empereur auroit-il livré son fils & l'Empire entre les mains d'un tel Prince, dont ses propres sujets étoient si mal satisfaits qu'ils ne le souffroient sur le trône, que parce

qu'ils ne vouloient pas faire une coûtume de tuer leurs Rois.

Agathias a mieux connu l'esprit des Romains que Parrhase ; car il n'est point croyable que le conseil d'Arcade eût consenti à ce qu'on attribue à Arcade, & quand la chose auroit passé, on ne peut douter que le testament d'Arcade auroit été cassé par le Senat aprés la mort de ce Prince, & que les Romains n'y auroient eu aucun égard ; ainsi Agathias a eu raison de douter de la verité de cette histoire ; il en a jugé selon les lumieres de la raison, & de la bonne critique. Enfin, outre le silence des Historiens sur un fait si extraordinaire, il est encore combattu positivement par ce qu'ils nous disent du gouvernement de Pulcherie, & d'Antheme ; ainsi soutenir une fable si mal inventée, c'est faire voir qu'on n'est ni bon critique, ni capable d'écrire l'Histoire.



NICOLAS BERAULD.

M. Colomiers dans sa Bibliothéque choisie dit, qu'il avoit parmi ses papiers plusieurs Lettres manuscrites de Florent Chrestien, & de Guillaume Chretien

son pere à François Berauld (dont ajoûte-t'il je garde les Poëmes Grecs & Latins manuscrits) fils de Nicolas Berauld, si estimé d'Erasme, & des autres sçavans hommes de ce tems-là. Il est vrai que Nicolas Berauld a été en estime dans la premiere partie du seiziéme siécle; néanmoins je n'ai point encore trouvé quel a été son emploi, & Moreri n'en a point du tout parlé; c'est ce qui m'oblige à recueillir ici ce que j'ai lû de ce Nicolas Berauld.

Je ne connois que Gesner qui ait parlé de ce Berauld dans sa Bibliothéque, qu'il publia l'an 1545. Tout ce qu'il en dit est que Berauld étoit né à Orleans, & qu'il l'avoit vû en cette Ville douze ans auparavant, & consequemment l'an 1532. ou 1533. Gesner fait mention de trois Ouvrages de Berauld, & dit que son stile est pur & clair; cela nous apprend que Berauld vivoit encore en 1545. & qu'il demeuroit tantôt à Orleans, & tantôt à Paris; car nous l'allons voir souvent à Paris.

Nicolas Berauld nâquit dans le quinziéme siécle & avant l'an 1480. Il étudia fort bien, & devint fort sçavant. Erasme son ancien ami, dit *Præf. in Plin.* qu'il étoit très-habile dans les Belles-Lettres, qu'il sçavoit bien les Mathematiques, & qu'il avoit le jugement sain. On ne peut pas douter qu'il n'ait appris la Jurisprudence.

Digitized by Google

Il étoit établi l'án 1508. je veux dire, que soit que son pere fût mort ou non. Il avoit sa maison particuliere à Orleans; ce que j'apprends d'une Lettre d'Erasme. François de Loynes Président en la Chambre des Enquêtes écrivant à Erasme l'an 1516. Berauld entra dans sa maison dans le tems qu'il alloit fermer sa Lettre. Il prit la plume, & y ajoûta une apostille de sa main; surquoi Erasme nous fait le portrait de Berauld. Je me souviens qu'étant à Orleans pour passer l'an 1508. il me reçut dans sa maison, où je demeurai quelques jours avec tout l'agrément possible. Il me semble encore entendre sa voix nette & distincte, ses paroles bien articulées, le ton de sa voix aigu, doux & agréable, son discours naturel, & qui couloit avec une pureté singuliere. Je crois voir son visage, où l'amitié, la courtoisie & l'humanité paroissent sans fierté, ses mœurs commodes, douces, faciles, qui n'avoient rien de fâcheux. Enfin lorsque Erasme partit, Berauld lui offrit une soutanne de soye, & Erasme eut toute la peine imaginable à obtenir de lui de ne la pas prendre.

Lib. 11. *p.* 388. L'an 1516. & 1517. Berauld écrivit à Erasme deux Lettres, qui furent perdues, quoiqu'il les eut données à François Calvi, qui s'étoit chargé de les porter jusques à Basle. Il avoit de

Digitized by Google

la peine à distraire Erasme qui étoit fort occupé à expliquer les Epîtres de Saint Paul ; mais il ne laissa pas de lui récrire le 16. de Mars 1518. à Paris. Berauld étant dans cette Ville, avoit appris de Nesenus qu'Erasme avoit d'autres Ouvrages prêts à paroître ; c'est pourquoi il les attendoit avec impatience, aussi-bien que Guillaume Budé, Ruel, Louis Ruzé Lieutenant Civil, François de Loynes, & même Etienne Poncher Evêque de Paris. Berauld espéroit que ces Ouvrages d'Erasme sur l'Ecriture, chasseroient les bagatelles épineuses des Sophistes, & les subtilités inutiles des Theologiens scholastiques, qui abandonneroient les factions des Scotistes, des Occanistes, & des Thomistes, pour se tourner vers l'ancienne & véritable Theologie ; ce qu'il avoit toujours ardemment désiré. Cet endroit fait voir que Berauld n'étoit pas favorable aux Scholastiques.

Le 20. de Juin 1518. Berauld écrivit à Erasme par le moyen de François Calvi, à qui il donna aussi les Lettres que Budé & de Loynes écrivoient à Erasme. Berauld le fit pour contenter Nesenus, qui l'en pressa beaucoup ; mais il en prit occasion de prier Erasme, dont on désiroit extrêmement les Lettres à Paris, d'en écrire une à Guillaume Hue d'Orleans Doyen de l'Eglise de Paris, dont Berauld fait un

Digitized by Google

grand éloge. Erasme ne manqua pas de satisfaire au désir de son ami, & il écrivit à Guillaume Hue. Il dit dans sa Lettre que Berauld est un homme né des Graces, *Gratiis natus* ; mais il ne fut pas content de cette démarche, car Hue ne lui fit point réponse.

Le premier Juillet de la même année, Berauld qui n'avoit reçu aucune réponse aux Lettres précédentes, écrivit encore à Erasme par Nesenus, qui alloit à Louvain. Il lui dit qu'Etienne Poncher alors Archevêque de Sens, devoit lui écrire en peu de tems, pour des affaires importantes ; qu'il prendroit soin de lui envoyer la Lettre de cet Archevêque, ou qu'il la porteroit lui-même. Il chargea Nesenus d'apprendre à Erasme ce que Berauld avoit mandé à Dorpius au nom d'une Faculté de Theologie. Il dit que la version du Nouveau Testament d'Erasme, & ses annotations, étoient dans les mains de la plûpart des Sçavans de Paris, & que des Theologiens célebres l'aimoient pour ce sujet, autant qu'ils l'avoient haï auparavant injustement ; que sa nouvelle édition lui avoit fait plusieurs amis, & que ceux même qui lui avoient été le plus opposés, avoient été presque gagnés par ses Apologies. Enfin il lui fait des complimens de la part de François de Loynes, & de Louis Ruzé.

Digitized by Google

Erasme ayant reçu ces trois Lettres, répondit à Berauld qu'il lui avoit souvent écrit, quoiqu'en peu de mots, à cause de ses occupations, dont il étoit accablé. Il lui dit qu'il n'avoit jamais eu en vûe de chasser des Ecoles publiques les Scholastiques, qu'il n'entreprendroit jamais une affaire d'un si grand éclat, & qu'il doutoit même si cela étoit à désirer. Par là Erasme modere les sentimens de son ami.

Lib. 6. p. 254. Erasme écrivant l'an 1519. à Louis Ruzé Lieutenant Civil de Paris, & qui étoit pour lors Ambassadeur du Roi à Liege, comptoit Nicolas Berauld entre les perles & les étoiles de la France, avec François de Loynes ou de Luynes Président aux Enquêtes, Louis Ruzé, Jacques le Fevre d'Estaples, Guillaume Cop Médecin du Roi, Germain Brice, & Jean Pin.

Erasme écrivit à Etienne Poncher Archevêque de Sens, vers ce tems-là, que Berauld lui avoit plusieurs fois promis une Lettre de ce Prélat.

Il est certain que Berauld a écrit plusieurs Lettres à Erasme, qui ne se trouvent point parmi celles de celui-ci. En effet, Erasme étant à Louvain au mois d'Octobre 1519. écrivit à Berauld que Christophle Longueil étant revenu d'Angleterre lui avoit rendu sa Lettre. Il lui

Digitized by Google

dit qu'il n'avoit rien à craindre des Frelons ; que la Lettre que Berauld avoit écrite à Dorpius avoit eu un heureux succès. Il paroît que Berauld avoit fait des reproches à Dorpius, de ce qu'il avoit écrit contre Erasme, qui avoit neanmoins désiré qu'on agit avec le Theologien avec beaucoup de moderation. En effet Dorpius répondit avec beaucoup d'honnêteté ; il changea de sentiment, & le témoigna dans un Discours public. Erasme envoya ce Discours à Berauld, avec une Lettre, par Augustin Médecin de Frise.

L'an 1521. Erasme dans une Lettre adressée à Herman de Frise, nous apprend qu'il avoit écrit à Berauld, & qu'il y avoit dans sa Lettre une parole, que Germain Brice avoit interpretée, comme si Erasme avoit préferé Thomas Morus à Brice pour l'érudition.

Le 16. Février Erasme écrivit à Berauld, & il s'y plaint de ce qu'il souffroit de la part de quelques Religieux.

L'an 1522. Erasme écrivant à l'Archevêque d'Embrun, dit qu'il avoit écrit depuis peu de jours à Berauld, à Budé, à Brice, & à cet Archevêque, qui se faisoient tous honneur de lui avoir obtenu du Roi François I. un passeport pour venir en France.

Voici les Ouvrages de Nicolas Be-

Digitized by Google

rauld qui sont venus à ma connoissance.

L'an 1516. il procura une nouvelle édition des Oeuvres de Guillaume Evêque de Pâris, qu'il fit imprimer dans cette Ville, chez François Regnault, in folio, & l'a dédia au vénerable P. François le Roi de l'Ordre de Saint Benoist, & Professeur de la Reformation de Fontevrauld. Berauld rétablit plusieurs endroits de son Auteur par son industrie, & y mit des argumens en sommaires. Il ajoûta même dans cette édition plusieurs Ouvrages de Guillaume qui n'avoient pas encore été imprimés. Il juge que ce Prélat a tenu comme le milieu, entre les anciens Peres, & les nouveaux Scholastiques. Il demande à François le Roi le secours de ses prieres pour rétablir les Ouvrages de quelques autres Anciens. Il semble que François le Roi étoit Prieur de Fontevrauld, où il dressoit une belle Bibliothéque.

Comme cette édition de Guillaume d'Auvergne Evêque de Paris, est devenuë fort rare, & que Gesner qui vivoit en ce tems-là n'en a pas fait mention, je crois devoir en donner ici le titre tout entier.

Guillermi Parisiensis Episcopi Doctoris eximii operum summa, divinarumve rerum difficultates profundissimè resolvens. Parte de nono emendatissimè reimpressâ.

parte vero novis Calchetipis tradita. Diligentiâ, curâ, & magnifico sumptu in lucem prodiit, materiarum alphabetico indice prævio.

In primo volumine hæc continentur.

De fide liber unus, de legibus liber unus, de virtutibus liber unus, de moribus liber unus, de vitiis & peccatis liber unus, de tentationibus, & resistentiis liber unus, de meritis liber unus, de retributionibus sanctorum liber unus, de immortalitate animæ liber unus, Rethoricæ divinæ liber unus.

In secundo volumine contenta.

De Sacramentis in generali.

De septem Sacramentis in speciali

Cur Deus homo liber unus.

De pœnitentiâ liber unus.

De universo quatuor partiales continens.

Voilà ce que contient cette édition qui est en caracteres Gothiques; mais il y a lieu de s'étonner que Berauld n'y ait pas joint deux Traités de Guillaume, de la collation & de la pluralité des Benefices Ecclesiastiques, qui furent imprimés à Strasbourg, chez Knoblouche l'an 1507. comme on voit dans Simler.

Berauld publia encore à Paris, l'an 1516. l'Histoire naturelle de Pline: je n'ai pas vû cette édition. Voici le jugement qu'en fit Erasme dans celle qu'il publia l'an 1525. *Post hunc* (Budæum) *Nicolaus*

Digitized by Google

Beraldus homo supra peritiam humanarum litterarum, Mathematices etiam pulchrè callens; quodque hic, vel præcipuum erat, sani judicii, non minore studio, quam religione, versatus est in hoc labore. Ainsi, selon Erasme, Berauld avoit toute la science, & les qualités nécessaires pour donner une bonne édition de Pline, & il y avoit apporté autant d'exactitude & de scrupule, que de soin & d'étude.

Nicolaus Beraldus, ad Politiani Rusticum, multum habet ex philologiâ bonarum rerum accuratè depromptarum : c'est le jugement qu'en fait Vives.

Nicolai Beraldi metaphrasis in œconomicon aristotelis, Parisiis, in 4°.

Luciani dialogus de auctione philosophorum latinè, Nicolao Beraldo inteprete.

Nicolai Beraldi oratio de pace restitutâ, & fœdere sancto apud Cameracum, Parisiis 1528. *in* 8o.

Nicolai Beraldi oratio de Jurisprudentiâ vetere ac novitiâ, cum erudita, ad antiquorum lectionem, &c. studium exhortatione. Lugduni 1533. *& Parisiis apud Vechel.*

Nicolai Beraldi Dictionarium Græco-Latinum. Parisiis 1521. *in folio.*

Nicolai Beraldi dialogus, quo rationes quædam explicantur quibus dicendi ex tempore facultas parari potest, de qua ipsâ di-

Digitized by Google

cendi ex tempore facultate. Lugduni apud Griphium 1534. *in* 8°.

Fertur etiam, dit Gesner, *in Politiani nutriciâ scripsisse si bene memini*; mais Simler a retranché cela.

Nicolai Beraldi enarratio Psalmorum 71. *&* 132. *Parisiis* 1529. *in* 4°.

Nicolas Berauld se maria, & laissa des enfans, comme je l'apprends de M. Colomiers. François Berauld est connu; il embrassa les nouvelles opinions des Calvinistes. Colomiers dans sa France Orientale rapporte une Lettre de Jean Mallot Ministre de l'Amiral de Châtillon, écrite l'an 1571. à M. Berauld Principal du College de Montargis, qu'on vouloit établir avec la même qualité à la Rochelle, écrite vers l'an 1572.

Je soupçonne que Michel Berauld Ministre, qui vivoit l'an 1607. a été fils de ce François Berauld. Michel aidé de Claude Berthin, eut une dispute à Saumur le 19. Juillet 1607. avec Jean Plantavit de la Pause, qui s'étoit converti; & après la dispute, il publia une Lettre apologetique, à laquelle M. de la Pause répondit aussi par écrit.

Expositio disputationis habitæ Salmurii 19. Julii 1607. inter Joannem Plantavitium Pausanum, Claudium Berthinum & Michaëlem Beraldum Ministrum, in quâ con-

Digitized by Google

futatur hujus apologetica Epistola ad eundem Pausanum missa Calend. Aug. ...
1607. in 8°.

Ce Michel Berauld est apparemment celui qui écrivit contre M. du Perron depuis Cardinal l'an 1598. Cela n'est pas; car je trouve que Michel Berauld a été de l'Ordre de Saint Dominique.

Claude Berauld publia l'an 1684. 1685. les Ouvrages de Stace pour M. le Dauphin: *Statii opera, cum interpretatione & notis Claudii Beraldi in usum serenissimi Delphini. Parisiis apud Lambertum Roulland 1685. in 4°. 2. vol.*

Je ne sçai si ce Claude est sorti de Nicolas.

Il y a eu beaucoup de sçavans qui ont porté le nom de Berauld, & qui meriteroient bien qu'on en fit un traité particulier.

Faute de M. le Duchat.

M. Le Duchat dans ses Remarques sur la Satyre Menippée, pag. 113. sur ces mots, *M. le Grand-Maître de Saulsay*; dit pour les expliquer: „ Charles de

(a) Défense de la vocation des Ministres, contre du Perron, par Berault. A Montauban 1598. in 8.

„ Pellevé Sieur du Saulsay deputé de la
„ Noblesse Ligueuse au Conseil des Qua-
„ rante, & frere du Cardinal de Pellevé,
„ ne seroit-ce pas de lui l'Ouvrage intitu-
„ lé : *Caroli Saussey Annales Ecclesiæ Au-
„ relianensis sæculis & libris sexdecim ab-
„ solutissimi. Paris. apud Hieron. Droüart*,
„ *in* 4°. chez Cramoisi en 1615.

Certes ce sont deux hommes bien différens, Charles de la Saussaye qui est mort Curé d'une Paroisse de Paris, étoit neveu de Mathurin de la Saussaye Evêque d'Orleans, qui étoit neveu de Jean de Morvilliers Conseiller d'Etat, & Evêque d'Orleans. Il n'est pas nécessaire de s'étendre davantage sur cela.



George Fabrice corrupteur des Ouvrages des Anciens.

George Fabrice Allemand Lutherien, a publié un Recueil des Poëtes Chrétiens, in 4o. à Basle en 1562. Le vingt-deuxiéme Poëte est Lactance ; *L. Cælii Lactantii Firmiani carmen quo de beneficiis suis Christus loquitur*. C'est, dit M. Fabrice de Hambourg, la même Poësie qu'on trouve ordinairement à la fin des éditions

de Lactance, qui est intitulée : *De Domini passione* ; & que quelques sçavans hommes ont attribué, peut-être avec plus de raison, à *Cælius Firmianus Symponsius*.

Guillaume Cave Anglois, a jugé que cette piece n'étoit pas de Lactance, parce qu'il y est fait mention de l'adoration de la Croix, qui ne se voit pas dans l'édition de George Fabrice. Ce n'est pas là assurement une fort bonne preuve ; car George Fabrice n'a-t'il pas corrompu l'endroit où il est parlé de l'adoration de la Croix, comme il a corrompu plusieurs passages dans les Poëtes Chrétiens qu'il a publiés ? Un autre Lutherien n'a-t'il pas entierement corrompu le Livre de Paschase Ratbert, du Corps & du Sang du Seigneur ? Mais laissons-là les possibilités, le fait est certain ; car au lieu qu'on lit dans les Manuscrits & tous les autres imprimés ce Vers :

Flecte genu, lignumque Crucis venerabile adora, flebilis.

George Fabrice l'a fait disparoître dans son édition, & a substitué celui-ci de sa façon :

Flecte genu, innocuo terramque, cruore madentem ore petens humili.

Digitized by Google

Gretser sçavant Jesuite, & très-zelé, ne lui a pas pardonné cette corruption criminelle, & il l'a releve comme elle le merite, dans son Ouvrage de la Croix, Tom. I. p. 326.

M. Fabrice de Hambourg, reconnoît lui-même la faute de George; & dit sur cela, *Sane præstitisset G. Fabricium virum alioqui de universa, sacra præsertim antiquitate, non male meritum, pàssim tum hic, tum alibi, non ita fuisse in alienis operibus quæ edebat ingeniosum.* Quoique cette censure soit trop douce, elle merite neanmoins d'être remarquée, aussi-bien que celle de Daumius, qui dans ses Lettres à Reynesius, p. 48. remarque que George Fabrice a usé quelquesfois d'une trop grande liberté dans l'édition des Ecrits des Anciens; n'est-ce pas avoüer que cet homme les a effectivement corrompus par une infidelité criminelle & scandaleuse?

Faute du Pere Mabillon.

BAudri Abbé de Bourgueil, qui fut depuis Archevêque de Dol (car il a toujours pris cette qualité) écrivant à Cecile fille de Guillaume le Conquerant,

laquelle s'étoit faite Religieuse l'an 1075. dans l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Caën, dont elle fut Abbesse dans la suite, après l'avoir congratulée de son mariage sacré, il ajoûte :

Audivi quamdam te detinuisse sororem,
Cujus fama meas aliquando perculit aures.
Nomen it elapsum, vidisse tamen reminiscor.
Bajocensis erat, sed tunc erat Andegavensis.
Quam, tibi si placeat, nostra de parte saluta,
Atque mihi nomen rescribe, tuumque suumque.

Un Auteur celebre dit sur cela ce qui suit :

Tres præter Cæciliam, Rex Willelmus filius habuit, si rotulo Cadomenti fides, Adelam seu Adilidem, quæ Stephano Blesensi Comiti nupta, eo mortuo Marciniaci sanctimonialis facta est; alteram, Mathildem an Constantiam, Alphonso Galliciæ Regi desponsam, quæ precibus à Deo postulasse dicitur, quod obtinuit, ut salvâ & integrâ virginitate moreretur. De alterutrâ sine dubio, intelligendi sunt illi versus; quam Cæcilia secum in monasterium traxerat, ubi & præmaturè obierit.

Ce

Digitized by Google

Ce sçavant Historien se trompe beaucoup; il ne s'agit point ici d'une fille de Guillaume le Conquerant, ni d'une sœur de Cecile, & je ne vois aucun fondement en cette explication. Baudri auroit-il parlé ainsi d'une sœur de Cecile, *quamdam sororem* ? auroit-il oublié son nom ? Mais cet Abbé ne dit-il pas au contraire, que cette Sœur ou Religieuse étoit de Bayeux, quoiqu'il l'eut vûë à Angers ? Cela est plus clair que le jour, & je ne pense pas qu'on puisse donner un autre sens aux Vers de Baudri.



Cadamusti Venitien, Voyageur du quinziéme siécle.

VOici une autre erreur qu'il faut corriger : On trouve assez communement un Livre in folio imprimé à Basle, premierement l'an 1532. puis l'an 1555. chez Jean Hervage; il est intitulé : *Novus orbis regionum, ac insularum veteribus incognitarum*; de la premiere piéce de ce Recueil est le Voyage de Cadamusti : *Navigatio ad terras ignotas Aloysii Cadamusti Archangelo Madrignano interprete.*

Dans le chapitre 2. on lit : *Cum igitur*

Digitized by Google

ego Aloysius forem Venetiis, quæ urbs mihi solum est patrium, anno à partu virginis 1504. annum agens alterum, & vigesimum; c'est ainsi qu'on lit dans ces deux éditions, & ce qui a fait dire à Moreri, que Cadamusti fleurissoit vers l'an 1504; car il ne cite que la version de Madrignan: mais quoique je n'aye pas vû l'original Italien, je dirai sans contrainte qu'il est évident qu'il y a une très-grande faute dans les éditions de Basle, & qu'il faut lire 1454. & que dans le chapitre 3. où on lit, *A promontorio solvimus die 22. Martii anno* 1505. il faut lire, *anno* 1455. ainsi Louis Cadamusti est plus ancien de cinquante ans qu'on ne le fait ici, & dans Moreri.

En effet, il fit son voyage sous les auspices de Don Henri Infant de Portugal, fils de Don Jean I, frere de Don Edouard; cela paroît clairement par le commencement de l'Histoire des Indes de Maffée, & j'ai trouvé les mêmes dates dans la traduction Françoise de ce Voyage, imprimée à Paris par Galliot Dupré, Marchand Libraire, demeurant sur le Pont Nôtre-Dame, à l'enseigne de la Gallée.

Je ferai ici en passant une autre remarque dans cette collection dont je viens de parler, qui est intitulée: *Novus orbis*. On trouve à la pag. 87. une Lettre, qui a pour

Digitized by Google

re : *Navigationum Alberici Vesputii Epi-*
ae de novo orbe, è lingua Hispanâ in
licam traductâ. Le nom de celui à qui
t abregé est adressé n'est pas marqué
ns les éditions de Jean Hervage, mais
J'ai trouvé dans une autre qui a été faite
Paris, où j'ai lû ceci : *Albericus Vespacius*
aurentio Petri Francisci de Medicis salu-
tem plurimam dicit, Parisiis apud Joannem
Lambert.

J'ai crû que ces deux petites remar-
ques pourroient servir à l'Histoire Litte-
raire. En voici deux autres que je me con-
tenterai de proposer, parce que je ne suis
pas en état de rien décider; mais aupara-
vant je crois devoir observer que Simler
écrit, que Pierre Martir d'Anghiera dit,
que Cadamusti a volé dans ses decades ce
qu'il a écrit des navigations des Castillans :
si le fait est vrai, Pierre Martir en est très-
coupable, puisqu'il n'est venu au monde
que vers l'an 1499. & qu'il ne passa en
Espagne que l'an 1488. ainsi Cadamusti
avoit fait ses voyages avant la naissance
de Pierre Martir.



Digitized by Google

Saint Quirin Martyr.

DOminizon Prêtre Italien, qui a éc en vers la vie de la fameuse Comte Mathilde, nous dit qu'elle avoit donné corps de Saint Quirin Martyr à l'Eglise d Canosse.

Hæc (Mathildis) exaltavit nimium m
(Canusium) quin, & amavit.
Martyris ista mihi sancti dedit ossa Qui-
rini.

M. de Tillemont a parlé fort au lo des translations du célebre Saint Qui Evêque & Martyr de Sescia, mais il n nous dit rien de celle de Canosse : Est-c que ce sçavant homme n'y a pas fait at- tention ? ou bien est-ce que Saint Quiri dont Mathilde donna les os à l'Eglise d Canosse, est différent du Martyr de Sescia car il est vrai qu'il y a plusieurs Saints de ce nom.

Digitized by Google



Saint Sidonius.

L'An 1068. une vertueuse Vierge nommée Balda, fit bâtir une Eglise dans le Comté d'Aix au-dessus d'un Château nommé Paracolle, & désira qu'elle fût dédiée à Dieu en l'honneur de la Sainte Vierge, de Saint Jean-Baptiste, & de Saint Jean l'Evangeliste, de Saint Etienne premier Martyr, & de Saint Sidonius ; c'est ce que je trouve dans le Spicilege de Dom. Luc d'Achery, Tom. 6. p. 443. Saint Sidonius n'a aucune qualité, on ne dit point s'il soit Martyr : Est-ce Saint Sidonius Evêque d'Auvergne ? c'est ce que je n'ose assurer, ni même avancer ; je trouve dans un ancien Martyrologe de l'Eglise de Tours : *Decimo calendas Septembris Flaviani Episcopi Sidonii*: c'est le 23. d'Août ; ce qui semble devoir s'entendre de Saint Sidonius d'Auvergne, dont on fait la fête à Clermont le 21. d'Août ; mais le Martyrologe Romain, après Molanus, l'a marquée le 23. & d'autres le 24.

Sidonius Evêque de Mayence a vêcu dans le sixiéme siécle ; il est célebre dans les Poësies de Venance Fortunat ; mais son

Eglise connoissoit à peine son nom au commencement du dix-septiéme siécle, lorsque Browerus Jesuite, publia les Poësies de Fortunat.

Nous avons encore en France Saint Sidonius Abbé, dans la Ville ou le Diocese de Roüen, qui a vêcu dans le sixiéme siécle, & qui donna l'habit Monastique à S. Leufroi. Il a été assez illustre en France.

Traité historique de ceux qui ont appris par cœur toute la Bible.

L'Auteur des Amenités de la Critique, Tom. I. pag. 344. a fait un petit Traité de ceux qui ont appris par cœur toute la Bible, ou la plus grande partie de ce divin Livre; je crois devoir y en ajoûter quelques autres afin de perfectionner son dessein, qui est fort agréable & fort interessant.

Je ne crois pas pouvoir vous contenter entierement; pour épuiser cette matiere, il faudroit avoir fait des recueils depuis long-tems; mais comme je ne m'en suis pas avisé, je vous dirai ce qui s'est présenté à ma memoire.

Je m'imagine que c'est M. l'Abbé Fleu-

Digitized by Google

ry qui vous a donné lieu de me faire cette demande ; car voici ce qu'il dit dans son excellent Ouvrage des mœurs des Chrétiens, n. 6. pag. 44. *Il y avoit plusieurs Chrétiens, même des Laïques* (il parle du tems des persécutions) *qui sçavoient l'Ecriture Sainte par cœur, tant ils la lisoient assiduement.* Et dans un autre Livre, intitulé : du choix & de la conduite des Etudes, pag. 271. *Quand les Ecclesiastiques apprendroient toute l'Ecriture Sainte par cœur, ils ne feroient que ce qui étoit assez commun dans les premiers tems de l'Eglise, même entre les Laïques.*

Je voudrois que ce sçavant homme nous eût apris les noms de quelques-uns de ces Laïques ; car je vous avoüe que je ne me souviens point d'en avoir remarqué aucun ; mais neanmoins il ne s'ensuit pas qu'il n'y en ait point eu ; car qui peut s'assurer de tout remarquer, & de ne jamais sommeiller en parcourant une si longue carriere que celle de l'antiquité ? Au moins ce n'est pas moi, je vous le déclare.

Il est certain que tous les Chrétiens generalement lisoient assidument l'Ecriture Sainte, & qu'ordinairement ils la sçavoient fort bien ; mais je n'en connois gueres, qui l'ayent sçuë toute par cœur : certes les louanges extraordinaires qu'Eusébe de Césarée donne à deux hommes de sa con-

noissance qui la sçavoient toute entiere, me font croire qu'il n'en connoissoit pas d'autres. Il ne le dit point de Saint Pamphile Martyr son ami intime, dont il a pris son surnom, quoiqu'il remarque que cet homme admirable surpassa tous ceux de son tems par l'ardeur qu'il apporta à l'étude des Saintes Ecritures.

On peut croire que S. Justin Martyr, S. Irenée Evêque de Lyon, Didime d'Alexandrie, Saint Jerôme, & S. Augustin sçavoient aussi l'Ecriture Sainte; mais j'aurois de la peine à me persuader qu'ils l'ayent sçuë entierement; il y a des endroits dans Saint Augustin qui ne permettent pas de le dire de ce grand Docteur; on peut toutesfois, sans crainte de se tromper, lui donner le premier rang, après ceux qui l'ont apprise par cœur toute entiere.

On peut dire la même chose de plusieurs Saints Moines, qui ne faisoient autre chose, pour ainsi dire, que la lire & la méditer; cependant je n'en trouve que douze qui l'ayent apprise par cœur. Quoiqu'il en soit, voici tout ce que vous aurez de moi.

Origene Prêtre & Confesseur.

Tout le monde connoît le célebre Origene, surnommé Adamance, Prêtre & Confesseur, qui mourut l'an 253. dans sa

soixante-neuviéme année ; c'est pourquoi je remarque ici seulement que jamais personne n'a tant travaillé sur l'Ecriture Sainte que lui ; car outre les Hexaples & Tetraples qu'il dressa, il publia une édition des Septante, qu'il joignit à Theodotion : ce n'est pas tout, il la commenta toute entiere ; & Saint Jerôme semble dire même, qu'il l'avoit expliquée toute entiere en trois manieres. Enfin, pour nous borner à ce qui regarde cet écrit, S. Jerôme, & Eusebe de Cesarée sont témoins, qu'Origene employoit la plus grande partie de la nuit à la méditation de l'Ecriture Sainte, & qu'il l'apprit toute par cœur.

Saint Antoine Abbé.

Saint Augustin dans le Prologue de ses Livres de la Doctrine Chrétienne, nous apprend que l'on disoit que Saint Antoine Egyptien n'ayant jamais apris à lire, avoit neanmoins appris par cœur toutes les divines Ecritures, en écoutant ceux qui les lisoient.

Hierax Héresiarque.

Nous apprenons de Saint Epiphane, que Hierax Héresiarque, auteur de la secte des Hieracites, qui s'éleva contre l'Eglise vers l'an de Jesus-Christ 300. sçavoit par

Digitized by Google

cœur l'ancien & le nouveau Testament. Voyez Saint Epiphane dans l'héresie 67. chap. 1.

Valens Diacre de l'Eglise de Jerusalem.

Eusebe Evêque de Césarée en Palestine, le pere de l'Histoire Ecclésiastique, nous a fait connoître deux hommes éminens en piété, qui ont apris par cœur toutes les divines Ecritures : c'est dans son Livre des Martyrs de la Palestine qu'il a fait leur éloge.

Dans le chap. 2. il écrit, que Valens Diacre de la Ville d'Ælia, c'est-à-dire de Jerusalem, étoit un vénerable vieillard qui sçavoit les divines Ecritures autant qu'aucun autre homme de son tems ; car il les possédoit si parfaitement dans sa mémoire, qu'il lui étoit indifférent, ou de lire, ou de reciter de mémoire des pages entieres de quelque Livre que ce fut.

Jean Egyptien Lecteur.

Dans le chap. 13. Eusebe dit, que Jean Egyptien avoit une mémoire admirable, que quoiqu'il eut perdu la vûë, il apprit par cœur toutes les Saintes Ecritures ; de sorte qu'il faisoit même l'office de Lecteur dans l'Eglise, & qu'il recitoit tout ce qu'on

Digitized by Google

vouloit ; tantôt les Livres de Moyse, tantôt les Prophetes, tantôt les Agiographes, tantôt les Evangiles, tantôt les Epîtres des Apôtres. J'avoüe, dit Eusebe, que j'ai souvent été surpris d'un extrême étonnement, quand je l'ai vû réciter l'Ecriture au milieu des fidéles : lorsque je n'entendois que sa voix, je croyois qu'il lisoit selon la coutume ; mais quand je m'approchois, & que je reconnoissois qu'ayant perdu l'usage de ses yeux, il ne lisoit pas, de prononcer des oracles comme un Prophete, je ne pouvois m'empêcher d'en loüer Dieu, & de lui rendre de très-humbles actions de grace.

Ammone Abbé.

Pallade Evêque d'Helenople, a fait passer à la posterité les noms, & la mémoire de quatre Solitaires qui ont aussi appris par cœur toutes les divines Ecritures. Cet Historien nous apprend dans le chap. 12. de l'Histoire Lausiaque, que l'Abbé Ammone, qui fut disciple du grand Pambon, sçavoit par cœur, & qu'il récitoit entierement l'ancien & le nouveau Testament.

Ce n'est pas la seule chose extraordinaire qui a rendu célebre cet Abbé Ammone ; car les peuples qui connoissoient son insigne pieté & sa science, ayant voulu le faire ordonner Evêque du tems de Timothée

Digitized by Google

Evêque d'Alexandrie, il s'enfuit; mais n'ayant pû échaper aux pourſuites de ce peuple, qui ne vouloit point ſe payer de ſes raiſons, il ſe coupa une oreille, pour éviter une dignité qui a toujours fait trembler les Saints.

Saint Hilarion Abbé de Paleſtine.

Saint Hilarion Diſciple du grand Saint Antoine, & Inſtituteur de l'état Monaſtique dans la Paleſtine, avoit appris par cœur les Saintes Ecritures, comme nous l'apprend Saint Jerôme dans la vie admirable de ce Saint Abbé, qu'il a compoſée ſur de très-excellens Mémoires. Saint Hilarion mourut en Cypre l'an 371.

Eron d'Alexandrie.

Pallade dans le chap. 32. de l'Ouvrage que je viens de citer, fait l'hiſtoire d'un Alexandrin nommé Eron, qui ne finit pas auſſi bien qu'il avoit commencé. Ce que Pallade rapporte de ce Solitaire fait voir qu'il ſçavoit par cœur toute l'Ecriture; car dans un voyage de quarante milles, c'eſt-à-dire d'environ quinze lieuës, il récita quinze Pſeaumes, puis le grand Pſeaume, c'eſt-à-dire le Pſeaume 118. enſuite le Prophete Iſaïe, l'Epître aux Hebreux,

Digitized by Google

& une partie de Jeremie : il y ajoûta Saint Luc, & enfin les Proverbes de Salomon. Il récita tous ces Livres en marchant à pied, & sans boire ni manger. Ce vaisseau chargé de tant de richesses fit naufrage quelque-tems après, mais cela n'est pas de nôtre sujet.

Le Bienheureux Marc Solitaire.

Pallade dans l'Histoire que j'ai déja citée plus d'une fois, fait l'éloge d'un ancien Solitaire nommé Marc. Il avoit, dit cet Historien, une douceur incomparable, & il ne se pouvoit rien ajouter à sa temperance; mais ce qui regarde notre sujet, il assure que Marc dès sa jeunesse avoit étudié les Saintes Ecritures avec tant de soin & d'application, qu'il récitoit par cœur tout l'ancien & le nouveau Testament. Voyez le chap. 21. de l'Histoire de Lausiaque.

Saint Patermuce Solitaire.

Rufin ou S. Petrone Evêque de Boulogne en Italie, écrit que le célebre Solitaire Patermuce avoit reçu de Dieu une si grande plenitude de grace, qu'il sçavoit par cœur presque toutes les Saintes Ecritures.

Digitized by Google

Solitaire anonyme.

L'Auteur de la Compilation Grecque des vies des Peres du Désert qui a été traduite en Latin par Pelage Diacre de l'Eglise de Rome, rapporte dans le chap. du Livre 10. qu'un Solitaire avoit appris par cœur l'ancien & le nouveau Testament.

Sainte Paule Veuve Romaine, & Abbesse à Bethléem.

Tout le monde connoît cette Dame illustre par la grandeur de sa naissance, sa rare vertu, ses grandes qualités, & par le merite de ses enfans, entre lesquels Sainte Eustoquie a éclaté par la gloire de la virginité. Saint Jerôme nous assure dans l'éloge qu'il a fait de Sainte Paule, que cette grande Sainte avoit appris non seulement les Langues Grecque & Hebraïque, mais même qu'elle avoit appris par cœur, & imprimé dans sa mémoire les Livres sacrés, *Scripturas sacras tenebat memoriter.* Elle mourut à Bethléem l'an 404.

Isaac Prêtre & Abbé.

Isaac Prêtre, & Supérieur de cent cinq

Digitized by Google

quante Moines, étoit Disciple du grand Saint Macaire d'Alexandrie, qui avoit eu Saint Antoine pour maître. Isaac entra dans le desert âgé de 7. ans seulement en 358. étant né en 351. & il fit de grands progrès dans la vertu. Theophile Evêque d'Alexandrie, le contraignit d'en sortir lorsqu'il étoit âgé de 50. ans en 401. Isaac avoit une amour extrême pour la solitude; il sçavoit par cœur toute l'Ecriture Sainte, comme nous l'apprend Pallade, & il manioit sans danger les serpens les plus venimeux. Il vivoit encore l'an 408. âgé de 57. ans. C'est de lui probablement dont on rapporte cette histoire si édifiante. Les plus anciens d'entre les Peres, & tous les Solitaires qui demeuroient dans le desert de Secté, s'étant assemblés, résolurent de faire ordonner Prêtre de l'Eglise qui étoit dans ce Desert, le Pere Isaac, & ayant pris jour pour cela, ils s'y trouverent tous en grand nombre. Ce saint homme en ayant eu avis, & se jugeant indigne d'un aussi grand Ministere que l'est celui du Sacerdoce, s'enfuit en Egypte, où il se cacha dans un champ derriere un buisson. Plusieurs Freres l'ayant suivi pour l'arrêter, arriverent sur le soir auprès de ce champ; surpris par la nuit, & fort las, ils demeurerent en ce lieu pour se reposer, & debriderent l'âne qui leur portoit quel-

ques vivres, afin de le laisser paître, & cet âne en paissant s'en alla dans l'endroit où le Vieillard étoit caché; de sorte que lorsque le jour fut venu, ces Solitaires en cherchant leur âne, trouverent le Saint, & admirant la conduite de Dieu, ils l'arrêterent, & ils le vouloient lier pour l'amener par force, ce qu'il les pria de ne pas faire, en leur disant, je ne puis maintenant vous résister, de crainte de résister à Dieu, qui veut peut-être que je sois Prêtre, encore que j'en sois indigne.

Il disoit à ses Religieux, l'Abbé Pambon, & nos autres Peres n'étoient couverts que de vieux habits tous pleins de pieces, & il vous faut aujourd'hui des habits de prix : filez-vous-en; car c'est vous qui avez rendu ce lieu tout desert. Que diroit aujourd'hui ce Saint à tous ces pompeux Reverends de nos jours, & où les enverroit-il?

Theodore Evêque de Mopsuete en Cilicie.

Il ne s'agit pas de faire ici l'Histoire de Mopsuete; il suffit de dire qu'il étoit né à Antioche, qu'il étoit noble & riche, & qu'il étoit frere de Polychrone Evêque d'Apamée, Prélat célebre par sa piété, sa doctrine, & son éloquence. Theodore fut condisciple de Saint Jean Chrysostome

dans l'étude de l'éloquence. Il fut Prêtre d'Antioche, & l'an 392. il fut ordonné Evêque de Mopsuete Ville de Cilicie; il se déclara en faveur de Julien le Pelagien, & il écrivit contre Saint Jerôme & Saint Augustin; il mourut l'an 428. On dit que Theodore a composé plus de dix mille Ouvrages, & il commenta une grande partie de l'Ecriture Sainte. Ce qui nous regarde ici, est que Leonce de Byzance nous apprend, que cet Evêque sçavoit toute l'Ecriture Sainte par cœur; ce qui est confirmé par Photius, qui a remarqué expressément qu'il paroissoit par les Ecrits de Theodore que le Prélat avoit étudié l'Ecriture avec un soin tout particulier.

Saint Barlaam Solitaire.

Saint Jean de Damas dans la vie de S. Barlaam, ou l'Auteur de cette Histoire, quel qu'il soit, écrit que ce grand Solitaire sçavoit par cœur l'ancien & le nouveau Testament tout entier.

Maurile Evêque de Cahors.

Saint Gregoire de Tours dans le cinquiéme Livre de l'Histoire des François, chap. 43. parle fort avantageusement de Maurile ou Maurilon Evêque de Cahors,

Digitized by Google

Il loüe la patience de ce Prélat, ses grandes aumônes, ses austerités, & son amour pour la justice ; mais pour ne pas nous écarter, Saint Gregoire dit que Maurile sçavoit très-bien les Ecritures Saintes, jusques là qu'il récitoit souvent par cœur tout de suite les différentes Génealogies qui sont rapportées dans les Livres de l'ancien Testament ; ce que plusieurs, ajoûte l'Historien, ne retiennent que difficilement. Aimoin a dit la même chose dans le Livre 3. ch. 4. A la vérité Gregoire de Tours ne dit pas positivement que Maurile ait sçû par cœur toutes les Ecritures ; mais il semble qu'on le doit inferer de son récit, & il le donne assez à entendre, lorsqu'il dit que Maurile sçavoit même par cœur ce qu'il y avoit de plus difficile à retenir.

Saint Servule Romain Pauvre.

Quelqu'un pourroit peut-être compter parmi ceux dont nous parlons, le pauvre paralytique Servule, qui a merité les loüanges de Saint Gregoire le Grand dans son Homelie 15. sur les Evangiles. Ce S. Pape écrit que le pieux Servule s'étant fait acheter le Livre des Saintes Ecritures, quoiqu'il ne sçût pas lire, il les apprit pleinement *plenè*, parce qu'il se les faisoit lire sans discontinuation ; je ne crois pas neanmoins

moins qu'on doive assurer que le bon Servule les sçût toutes par cœur, parce que Saint Gregoire qui dit que ce vertueux Chrétien les apprit pleinement, y met une restriction : *quantum ad mensuram propriam*, autant qu'il en étoit capable.

Sainte Rusticule Abbesse du Monastere de Saint Cesaire d'Arles.

Je ne m'étendrai pas sur cette illustre Abbesse du Monastere de Saint Cesaire d'Arles : il suffit de dire ici qu'elle nâquit en Provence d'une noble & ancienne famille Romaine, & que sa vie a été écrite par un Auteur grave, & contemporain nommé Florent Prêtre de l'Eglise de Saint Paul Trois-Châteaux. Elle méprisa tous les avantages qu'elle pouvoit trouver dans le siécle, & consacra à Dieu sa virginité malgré ses parens, & les obstacles que le monde y apporta. Elle gouverna longtems l'Abbaye de Saint Cesaire, & mourut dans une heureuse vieillesse l'an 632. selon la Chronologie du P. le Cointe. Son pieux Historien nous apprend que cette admirable fille avoit reçu de Dieu une si grande grace, & une si vaste mémoire qu'en peu de tems elle apprit tous les Pseaumes, & ensuite toutes les Ecritures divines.

Digitized by Google

Sainte Gertrude Abbesse de Nivelle.

Sainte Gertrude étoit fille de Pepin de Landen Maire du Palais de France, sous les Rois Clotaire II. Dagobert I. & Sigibert III. & de Itta sœur de Saint Modoald Archevêque de Treves. Itta fonda un Monastere en Brabant, & en donna le gouvernement à sa fille Gertrude, quoiqu'elle n'eut guére que 20. ans, elle mourut l'an 658. âgée de 33. ans.

L'aînée de Ste Gertrude fut Ste Begghe mariée à Stusigise fils de Saint Arnoul Evêque de Metz, d'où est venuë la seconde race de nos Rois. Les Beguines de Flandres ont pris leur nom de Ste Begghe. Itta s'appelloit aussi Iduberge.

Gertrude voulut que ses Religieuses fussent bien instruites, & qu'il y eût dans son Monastére une Bibliothéque remplie de bons Livres. Cette Sainte Vierge avoit tant d'amour pour les Livres saints de l'Ecriture, & les étudioit avec tant de soin & d'ardeur, qu'elle apprit par cœur presque toute la Bible. L'Eglise célebre sa fête le 17 Mars, qui est le jour de sa mort.

Saint Germer Fondateur, & premier Abbé de Flay.

Saint Germer François, fils unique de

parens nobles & riches, nâquit à Warde sur l'Epte : Il épousa Domaine fille d'un Seigneur du Vexin, dont il eut deux filles & un fils nommé Amalbert : il fonda le Monastére de Lille de l'autre côté de l'Epte ; puis s'étant dégoûté tout-à-fait du monde, il quitta la Cour avec la permission du Roi, & du consentement de sa femme, il se retira dans le Monastére de Pentale, qu'il gouverna avec une grande sagesse, vivant d'une maniere très-austere. Son fils Amalbert étant mort, Germer distribua ses biens aux Eglises & aux Hôpitaux, puis il employa le reste à bâtir & à fonder un grand Monastére à Flay en Beauvoisis qui porte aujourd'hui son nom.

Saint Germer avoit un goût tout particulier pour la Sainte Ecriture, qu'il apprit presque toute par cœur dans sa jeunesse. Il mourut l'an 658, le Martyrologe Romain en fait mention le 24. Septembre.

Saint Etienne le Jeune, Abbé & Martyr.

Saint Etienne surnommé le Jeune, nâquit à Constantinople l'an 713. Il fut très-bien élevé dans la piété, & dans l'étude des Sciences ; mais son inclination le porta particulierement à celle de la Sainte Ecriture, qu'il apprit presque toute par cœur. Je ne dis rien de sa vie qui est fort connuë

aujourd'hui, après avoir beaucoup souffert dans la persécution des Iconoclastes. Il reçut la couronne de Martyr l'an 766. âgé de 53. ans, par le commandement de l'Empereur Constantin Copronyme.

Saint Anselme Evêque de Lucques en Toscane.

Saint Anselme Evêque de Lucques en Italie, a été célebre dans le onziéme siécle par sa piété, par sa doctrine, & par son zele pour la discipline Ecclesiastique. Il fut en effet un des plus sçavans hommes de son tems. Il avoit beaucoup lû les Saints Peres & les autres Auteurs Ecclesiastiques. Il fit aussi une étude particuliere des Canons, & il dressa un ample recueil divisé en 13. Livres, qui se trouve encore aujourd'hui. Anselme succeda au Pape Alexandre second, qui avoit rempli pendant quelque tems le Siege de Lucques, & gouverna saintement cette Eglise. Il mourut l'an 1086. & sa vie fut écrite par un de ses Prêtres nommé Bardas, homme pieux, grave & sçavant. Cet Historien nous assure que Saint Anselme sçavoit par cœur presque toute l'Ecriture Sainte ; *Omnem sacram Scripturam ferè memoriter tenuit.* Il avoit lû aussi tous les Interprétes, & il rapportoit leurs explications sur les passages que l'on vouloit sçavoir.

Digitized by Google

Jeune Enfant de Soissons.

Il ne faut pas oublier ici ce que rapporte Robert Abbé du Mont-saint-Michel en Basse Normandie, dans la continuation qu'il a faite de la Chronique de Sigebert sur l'an de Jesus-Christ 1128. Cet Auteur dit que dans le Soissonnois un jeune enfant eut plusieurs visions miraculeuses, & qu'il prédit plusieurs choses qui arriverent à la lettre; mais ce qu'il y a de plus admirable en cet enfant, est qu'il récitoit en rimes toute l'Histoire ancienne, c'est-à-dire l'Histoire de l'ancien Testament, & qu'il rapportoit le texte de l'Evangile, & les actions de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ avec autant d'exactitude que s'il eût lû dans un Livre. Il avoit les yeux fermés pendant qu'il récitoit toutes ces merveilles, en présence sans doute d'un grand nombre de personnes.

Jean Tzetzes Grammairien.

Jean Tzetzes fils de Michel Tzetzes, & d'Endocie, & petit-fils de Jean Tzetzes Grec, originaire de Constantinople, & d'une Ibernienne, eut un frere nommé Isaac Tzetzes, qui est aussi connu dans la République des Lettres. Jean Tzetzes fut d'a-

Digitized by Google

bord instruit par son pere Michel ; puis fut mis à l'âge de 15. ans sous la condui des Maîtres, qui lui apprirent les Belle Lettres, la Philosophie, la Geometrie, même la Langue Hebraïque ; ce qui n'a mais été connu chez les Grecs : de fo qu'il devint fort sçavant. Il ne faut pas étonner, puisqu'il avoit une mémoire mirable, ou pour mieux dire étonante si prodigieuse, qu'il pouvoit réciter to les Livres qu'il avoit lûs. Il dit lui-mê que Dieu n'avoit pas créé un homme eût eu une mémoire plus excellente que sienne.

Οὐδὲ γὰρ μνημονέϛερον τȣ̃ Τζέτζȣ Θεὸς ἄλλον
Ἄνδρα τὸν πρὶν τε καὶ τῶν νῦν ἐξέφηνεν ἐν βίῳ·

Ainsi il ne faut pas être surpris s'il a par cœur toute l'Ecriture Sainte, p qu'on ne peut pas douter qu'il ne l'ait au moins une fois. Il a composé plusie Ouvrages : il dédia ses Allégories sur H mere à Irene femme de l'Empereur M nuel Comnene, fille de Berenger Com de Sulzbac. Jean Tzetzes a vêcu dans douziéme siécle, & il paroît qu'il a survêc à Manuel Comnene, qui mourut l'an 118

Martin de Laon Chartreux, Prieur du V de Saint Pierre.

J'ai lû une Lettre écrite par un Char treux

Digitized by Google

treux nommé Martin de Laon Picard, Prieur du Val S. Pierre, adressée à un Novice de son Ordre, pour l'exhorter à la perseverance : cette Lettre est fort longue, & fait un juste volume. Il est difficile en la lisant qu'on ne juge que son Auteur possédoit parfaitement, & sçavoit par cœur toutes les divines Ecritures ; car quoi qu'il y parle de tout ce qui regardoit le sujet qu'il avoit entrepris de traiter, qui est assez étendu, il n'y a pas un mot qui ne soit tiré des Livres sacrés, & tout cela est enchaîné avec un artifice tout-à-fait admirable. J'ai eu la curiosité de connoître ce bon Religieux, & j'ai pris la peine de le chercher dans la Bibliothéque des Auteurs Chartreux, pour sçavoir en quel tems il a vêcu ; mais l'Auteur de cette Bibliothéque, qui est Theodore Petrejus, n'a pû nous l'apprendre, parce que les Bibliothéquaires anciens ne l'ont point connu ; je ne trouve pas même son nom dans la Table universelle de M. du Pin.

Theodore Petrejus publia cette Lettre de Dom Martin de Laon en 1607. ou 1606. mais ce n'est pas la premiere édition, j'en ai une plus ancienne de cent ans, qui fut faite à Paris, chez Ascensius in 4o. l'an 1507. en caractéres Gothiques, par les soins des Chartreux de Vauvert, c'est-à-dire de Paris, qui la dédierent à leur Géné-

Digitized by Google

ral François, par une Epître très-judicieuse, datée des nones de Mars 1506. avant Pâque ; mais ils ne disent point non plus en quel tems a vêcu le vertueux Solitaire. On voit à la tête une petite Poësie à la louange de l'Ouvrage de Martin de Laon, comme elle est d'assez bon goût, & que cette édition est devenue rare, je crois pouvoir la rapporter ici.

EPIGRAMMA.

In subsequentis Epistolæ commendationem ex tempore conflatum.

Si quis Epistolium leget hoc mirabile, noscet
Quanta bonis casti cura sit eloquii.
Nota magis nulli domus est sua, quam venerando
Illius authori pagina sacra fuit.
Nullum etenim sensum, aut dictum, vel denique Verbum,
Quod non contineat Biblia sacra, tenet.
Multa tamen divo tenet admiranda Platoni,
Quæ merito stupeat doctus Aristoteles,
Multaque sanctorum decretis consona Patrum
Tradit, atque sacris sumpta voluminibus.

Digitized by Google

Multa quidem divus Bernardus dogmata fulsit
Codice divino, canonicisque libris.
Doctoresque alii, præclara volumina passim
Munivere sacri viribus eloquii.
At nullum legi qui sensa tot accumularit,
E verbis sacris, auctor ut iste, meris.
Hoc igitur propria meruit carthusia laudis,
Norit ut è sacro Codice sola loqui.
Sed quicquid meruit, petit ut referatur ad illum,
Unde datum plenum manat, & omne bonum.

J'apprens que Dom Martin étoit natif de Laon, qu'il fut Chartreux du Val-saint-Pierre dans le Diocése de Laon, & qu'il vivoit en 1170. & en 1180.

On trouve sa Lettre dans la derniere Bibliothéque des SS. Peres imprimée à Lyon. La seconde édition fut faite à Cologne l'an 1607, chez Antoine Hierat.

Alphonse quatriéme Roi d'Arragon.

Je ne dois pas oublier Alphonse quatriéme, surnommé le Débonnaire, Roi d'Arragon, fils de Jacques deux, & de Blanche d'Anjou-Sicile, qui étoit fille de Charles le Boiteux, Roi de Naples. Al-

Digitized by Google

phonse fonda l'Université de Lerida, & n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer au bien & à l'avantage de son Royaume; il se glorifioit d'avoir lû quatorze fois toute la Bible avec les Gloses, & les Commentaires, en sorte qu'il sçavoit non seulement tout ce qu'il y a dans les Livres divins, mais qu'il en avoit appris la plus grande partie par cœur, ce qui est tout-à-fait digne d'admiration dans un Roi: ce Prince illustre mourut à Barcelonne l'an 1337. laissant son fils Pierre quatre successeur de ses Etats.

Clement VI. Pape.

Pierre Roger, fils de Guillaume Seigneur de Rozes nâquit en Limousin; il fut premierement Moine dans l'Abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne, puis il fit ses études à Paris avec grand succès, & reçut le Bonnet de Docteur; après avoir possedé successivement plusieurs Bénefices, Jean 22. le fit Cardinal le 18. Decembre 1338. & fut élu pour remplir sa place le 7. Mai 1342. Il tient le 200. rang dans le Catalogue des Pontifes Romains. Il mourut le 6. Décembre 1352, & son corps fut enterré dans l'Eglise de la Chaise-Dieu, où son corps a été brûlé par les Huguenots.

Digitized by Google

Je n'ai pas lû que le Pape Clement VI. ait appris par cœur toute l'Ecriture Sainte; mais si ce qu'on dit de lui est certain, comme il n'est guére vraisemblable qu'il n'ait pas lû au moins une fois en sa vie toute l'Ecriture Sainte, il faut par conséquent qu'il l'ait sçue entierement par cœur. Or François Petrarque qui vivoit de son tems, dit Lib. 1. *Rerum memorandarum*, que ce Pape avoit une si puissante & si invincible memoire, qu'il ne pouvoit oublier ce qu'il avoit lû une fois, lors même qu'il le désiroit. Voici les paroles de Petrarque: *Clemens VI. nunc Romulei gregis pastor tam potentis, & invictæ memoriæ traditur, ut quidquid vel semel legerit oblivisci, etiamsi cupiat, non possit. Hoc sibi, & studiorum nutrix Parisius, & orbis universus tribuit* : non seulement la Ville de Paris, mais l'Univers entier étoit témoin de ce fait extraordinaire: ce qu'il y a de plus merveilleux est, que cette memoire si extraordinaire lui vint à ce que l'on prétend, d'une blessure qu'il avoit reçuë à la tête, dont il garda la cicatrice.

On pourroit rapporter à cette occasion plusieurs qui ont eu de grandes memoires, & même de prodigieuses; mais comme on ne dit point qu'ils ayent appris par cœur l'Ecriture Sainte, ils ne doivent pas entrer dans ce Traité; je ne puis neanmoins

Digitized by Google

m'empêcher d'en marquer quelques-uns.

Theodore Metochite.

Theodore Metochite Logothete du Drome sous l'ancien Andronique Paleologue, & principal Ministre de cet Empereur, avoit une excellente memoire; on ne pouvoit lui rien demander, soit des choses anciennes ou nouvelles, qu'il ne les rapportât, comme s'il les avoit lûes dans un Livre. C'étoit une Bibliothéque vivante, selon Gregoras. Voyés cet Historien, Liv. 7. ch. 11. &c.

Louis.

Louis Protonotaire Romain, Jurisconsulte, se souvenoit absolument de tout ce qu'il avoit jamais lû ou entendu; de sorte qu'il rapportoit toujours le texte des loix tout entier. Il mourut au Concile de Basle, ayant à peine achevé la trentiéme année de son âge, comme nous l'apprend Ænée Sylvius dans ses Commentaires du Concile de Basle.

Cornelio Musso.

Cornelio Musso né à Plaisance en Italie, de l'Ordre de Saint François, Evêque de Bitonte, mourut à Rome le 9. Janvier

Digitized by Google

1574. âgé de 63. car il étoit né l'an 1511. Il fut le plus éloquent & le plus excellent Prédicateur de son tems ; il avoit une memoire si prodigieuse, qu'après avoir entendu un Sermon, il le sçavoit tout entier, & le pouvoit réciter si rapidement, qu'on eût dit qu'il l'avoit fait. Il devint un très-grand Prédicateur par ce moyen, & par l'application qu'il apporta à l'étude. Cela étant, on ne peut guére douter qu'il n'ait sçu par cœur toutes les Ecritures Saintes.

Je ne parlerai pas du Cardinal du Perron (a), Jacques d'Avy, Archevêque de Sens, & Grand Aumônier de France, qui avoit une memoire admirable, dont on rapporte des preuves étonnantes, ni du fameux Docteur Antoine Arnauld, qui lisoit tous les ans la Bible entiere avec le secours d'une excellente memoire ; parce que je n'ai point lû qu'ils ayent appris par cœur ces Livres divins, je dirai seulement un mot de Thomas Demster.

Thomas Demster.

Thomas Demster Ecossois, Catholique, qui passa en France, & enseigna les Humanités à Paris vers le commencement du

(a) M. de Sponde Evêque de Pamiers, écrit que ce Cardinal avoit une memoire divine, & qu'il n'avoit jamais rien oublié de tout ce qu'il avoit lû ou entendu.

dix-septiéme siécle ; il alla en Angleterre pour quelques affaires, puis il revint en France. Il passa en Italie, & enseigna les Belles Lettres à Pise, & ensuite à Boulogne, où il mourut l'an 1625. On dit que sa memoire étoit prodigieuse, & Aubert le Myre assure que Demster disoit qu'il ne sçavoit ce que c'étoit que d'oublier quelque chose. Après cette digression revenons à notre sujet. On trouve un assez grand nombre de personnes dans les trois derniers siécles, qui ont appris par cœur les divines Ecritures. Je vais marquer en peu de mots celles qui sont venues à ma connoissance.

Ferrand de Cordouë.

Ce que l'Abbé Tritheme a écrit de Ferrand de Cordouë, est encore plus merveilleux, que ce que Petrarque rapporte du Pape Clement VI. C'est dans la Chronique de Spanheim, que Tritheme a fait l'histoire de ce jeune Espagnol. Je me souviens ici, dit ce sçavant Abbé, de Ferrand de Cordouë, qui passa d'Espagne en France avec huit chevaux l'an 1445. âgé de vingt ans. Il étoit Gentilhomme, Docteur dans les Arts, en Médecine, & en Theologie. Etant arrivé à Paris il remplit d'étonnement toute l'Ecole de cette fa-

Digitized by Google

meuſe Ville par ſa ſcience admirable; car il étoit très-docte en toutes les Facultés, très-honnête en ſa vie, & en toute ſa conduite. Il ſçavoit parfaitement les Langues Hebraïque, Grecque, Latine & Caldaïque. Enfin, pour ne pas tranſcrire ici tout ce que dit Tritheme de ce jeune homme incomparable, il ſçavoit par cœur toute la Bible: *Memoriter tenuit Bibliam totam.*

Iſota Nogarola Vierge Italienne.

Iſota Nogarola, fille de Leonard Nogarola, Gentilhomme qualifié de Verone, s'eſt renduë très-célebre par ſon eſprit, ſon éloquence & ſa doctrine, mais ces qualités furent comme obſcurcies par l'éclat de ſa virginité, ſon abſtinence, ſa ſobrieté, ſon amour pour la priere, & par ſes autres vertus. Je parlerai d'elle dans une autre occaſion; c'eſt pourquoi je me contente de dire ici, qu'elle ne ſe borna pas aux Lettres humaines, & à la Philoſophie, elle voulut même entrer dans le ſanctuaire de la Theologie. Elle étudia avec un ſoin tout particulier les divines Ecritures, de ſorte qu'elle ſçavoit preſque toute la Bible par cœur. Cette admirable fille eut pour Directeur Paul Maffée de Verone, Chanoine regulier, homme d'un rare mérite, également ſçavant & vertueux, qui dédia

Digitized by Google

à Isota un Traité de la Virginité. Elle mourut l'an 1466. âgée de 38. ans.

Jean Pic, Abbé du Mont Saint Pierre à Erford.

Dom Jean Pic, Abbé du Royal Monastere du Mont Saint Pierre à Erford en Turinge, mourut fort jeune vers l'an 1530. Jean Curion Médecin d'Erford, son ami, nous assure qu'il s'étoit appliqué à l'étude de la Theologie, & qu'il avoit lû les Saintes Ecritures avec tant de soin, qu'il pouvoit non seulement réciter par cœur toute la Bible, mais même l'interpréter très-heureusement à ses Religieux.

Cecile de Morillas, Dame Espagnole.

Cecile de Morillas, fille de Henry, homme noble, qui demeuroit à Salamanque, épousa Antoine Sobrini Portugais, jeune homme de mérite, & d'une probité singuliere. Cette Dame fut illustre dans toute l'Espagne par ses vertus, par l'innocence de sa vie, par la beauté de son esprit, par ses grands talens naturels, & l'étenduë de ses connoissances; par les illustres enfans qu'elle eut de son mariage au nombre de dix, & qu'elle prit soin d'inf-

Digitized by Google

truire elle-même. Son esprit étoit propre à tout, pénétrant & étendu. Elle écrivoit si parfaitement en toutes sortes de caractéres, qu'elle imitoit de fort près les imprimés. Elle sçavoit dorer, & faire des miniatures. Elle peignoit admirablement bien, & faisoit les portraits des personnes absentes, sur l'idée qu'elle en avoit conservée. Elle avoit appris les Langues Grecque, Latine, Françoise & Italienne: la Grammaire, la Philosophie, la Theologie scholastique, positive & mystique. Elle apprit ces sciences à ses enfans. Elle pénétra ce qu'il y a de plus fin dans tous les Arts & les Sciences. Elle sçavoit parfaitement la Musique. Elle se servoit de l'éguille, comme d'un pinceau. Tous ces grands talens étoient relevés par des vertus éclatantes, qui répandirent sa reputation jusqu'à la Cour du Roi Philippe II. qui voulut faire Cecile Gouvernante de ses filles Elisabeth & Marie d'Autriche; mais elle s'excusa sur ce qu'elle devoit à son mari & à ses enfans. Cette illustre Dame mourut à Valladolid le dernier jour d'Octobre l'an 1581. âgée de 42. ans. Elle laissa neuf enfans tous connus par leur mérite & leur piété. Plusieurs se consacrerent à Dieu par la vie religieuse, & un fut honoré de l'Episcopat.

Comme Cecile de Morilles avoit la me-

Digitized by Google

moire très-fidelle, & qu'elle avoit lû très-souvent, & avec beaucoup d'application les Livres sacrés de l'ancien & du nouveau Testament, on croyoit vulgairement en Espagne, qu'elle les sçavoit presque tous par cœur. C'est ainsi qu'en parle Dom Nicolas Antoine dans sa Bibliothéque des Auteurs d'Espagne.

Seraphine Contarin Venitienne, Religieuse.

Joignons à cette illustre Espagnole, une illustre Vierge Italienne. Seraphine Contarin Venitienne, étoit de la noble famille des Contarins, qui a donné plusieurs Doges à la République de Venise. Seraphine se fit Religieuse, & releva la noblesse de sa Maison par sa grande piété, par son humilité profonde, & par sa rare doctrine. Elle a écrit des Lettres en Langue Toscanne & en Latin. Cette vertueuse fille avoit appris par cœur, & avoit conservé dans sa riche memoire, presque toutes les histoires & les sentences de l'ancien & du nouveau Testament. Voyez le P. Hilarion de Coste, Minime.

Gregoire Lopez, Espagnol.

Gregoire Lopez Espagnol, qui a vêcu, &

Digitized by Google

est mort dans le Mexique où il s'étoit retiré, est célebre par sa piété. Il sçavoit par cœur & pouvoit reciter mot à mot toutes les histoires de l'Ecriture Sainte, les Evangiles de Saint Matthieu & de Saint Jean, avec ce qu'il y a de plus dans les deux autres Evangelistes, toutes les Epîtres de Saint Paul, l'Apocalypse de Saint Jean, & les Pseaumes. Enfin il sçavoit de telle sorte l'Ecriture Sainte, que lorsqu'il s'agissoit de quelque passage, il le citoit si promptement & si précisement, qu'il ne s'y pouvoit rien ajoûter. Il mourut l'an 1596. sa vie a été écrite par un Prêtre très-vertueux, sage & éclairé, & a été traduite de l'Espagnol en François par M. Arnauld d'Andilly ; ceux qui voudront connoître plus particulierement ce saint homme, pourront consulter cet Ouvrage.

Philippe d'Acquin Juif, converti.

Philippe d'Acquin ou Hacquin, étoit d'Avignon & Juif, mais il se convertit, & embrassa la foy Chrétienne & Catholique. C'est lui qui s'est appellé en Latin *Aquinas*. Il publia un Dictionaire Hebreu & Caldaïque in fol. l'an 1629.

M. de Muis sur le Pseaume 35. v. 14. écrit que cet homme sçavoit par cœur, & pour ainsi dire à point nommé, non seu-

Digitized by Google

lement tous les versets, mais même tous les mots de la Bible.

François de Galaup de Chasteuil Provençal, Solitaire du Mont-Liban.

Je ne sçaurois m'empêcher de dire un mot de M. de Chasteuil, quoiqu'il ne regarde pas directement le sujet que je traite.

François de Galaup Sr de Chasteuil nâquit à Aix en Provence l'an 1588. & mourut au Mont-Liban en odeur de sainteté, après une vie extrémement austere l'an 1644. sa vie a été publiée par le Sieur Marchetti Prêtre. Il suffit de dire ici, que ce Gentilhomme s'appliqua dès sa jeunesse à la pratique des vertus; qu'il apprit parfaitement les Mathematiques, l'Astrologie judiciaire, & les Langues Orientales, dont il se servit pour étudier ensuite uniquement l'Ecriture Sainte selon le sens litteral; c'est ce qui le porta à quitter sa patrie, & se retirer sur le Mont-Liban, où il s'abandonna avec une entiere liberté à toute la ferveur de son zele. Il lisoit toute l'Ecriture Sainte sept fois durant le cours de l'année, & vers la fin de sa vie une fois tous les mois, & le Pseautier toutes les semaines. On ne dit pas neanmoins qu'il ait appris par cœur l'Ecriture Sainte; il y a même quelques endroits dans sa vie qui semblent marquer

qu'il n'avoit pas eu la pensée de l'apprendre ; ainsi on peut comparer cet illustre François avec Gregoire Lopez.

Gaspard Scioppius Allemand, réuni à l'Eglise.

Tout le monde connoît le fameux Gaspard Scioppius. Il étoit né Protestant, mais il se convertit, & se réunit à l'Eglise Catholique à la fin du seiziéme siécle, & y persevera constamment jusques à la mort. Il a tant écrit, & sur tant de matieres différentes, que c'est une chose digne d'admiration. Il avoit tant lû, que c'est une merveille qu'il ait pû écrire un si grand nombre d'Ouvrages. Ce qui me regarde est, qu'il possédoit toute la Bible sur le bout du doigt. Ferrari dit, qu'il eut pû rétablir la Sainte Ecriture si elle se fut perduë, & qu'il en citoit des passages tout d'une haleine plusieurs heures de suite, avec une telle présence de memoire, que les assistans ne pouvoient assez l'admirer. Les Auteurs ne sont pas d'accord sur l'année de la mort de Scioppius.

Denys de Rives Capucin.

Le R. P. Denys de Rives né à Avignon, Capucin, l'un des plus sçavans hom-

Digitized by Google

mes de son Ordre, fit de grands progrès dans la connoissance de la Langue Hebraïque. Sa reputation fut si grande, que M. de Chasteuil alla le trouver à Avignon, pour le consulter sur les difficultés qui l'arrêtoient. Le P. Denys de Rives avoit lû près de deux cens fois toute la Bible dans sa Langue originale, & la sçavoit presque toute par cœur; en sorte qu'il eut pû la rétablir si elle se fût perduë. Il a composé un Ouvrage fort sçavant, intitulé: Des personnes & des lieux de l'Ecriture Sainte.

Louise Aubery Marquise de Chambret.

Louise Aubery fille aînée de Benjamin Aubery du Maurier Ambassadeur du Roi Louis XIII. en Hollande, & d'une Damoiselle Genoise, nâquit à la Haye l'an 1614. Louise de Colligni, Princesse Douairiere d'Orange, voulut être sa maraine, & les Etats Généraux ses parains furent représentés par le fameux Barneveld, & lui créerent une pension de 500. livres, dont elle a joui pendant près de 60. ans.

Louise Aubery épousa en premieres nôces le Seigneur d'Ardenai au Maine, dont il eut une fille mariée à M. de Madaillon de la Maison de Montatere, puis

Digitized by Google

Elle se remaria à Benjamin de Pierre Buffier, Marquis de Chambret en Limosin, dont elle eut quatre fils, & deux filles.

Cette Dame a été un prodige de memoire & de jugement : Elle eût rétabli l'ancien & le nouveau Testament s'ils eussent été perdus, les sçachant par cœur. C'est ce que nous apprend Louis Aubery du Maurier son frere, dans ses Mémoires publiés l'an 1680. qui ajoûte que cette Dame avoit lû toutes les Histoires & tous les Romans François, Italiens & Espagnols, & qu'elle en sçavoit les moindres avantures. Enfin que sa connoissance étoit aussi agréable qu'inépuisable.

Blaise Pascal.

Le nom de M. Pascal est célebre dans toute l'Europe, & il n'y a personne qui ne connoisse l'excellence de son esprit ; c'est pourquoi je me contenterai de remarquer ce qui regarde la matiere que je traite. Madame Perier sa sœur, qui a fait & publié sa vie, assure qu'il s'étoit si fortement appliqué à la lecture de l'Ecriture Sainte, qu'il la sçavoit toute par cœur ; de sorte qu'on ne pouvoit la lui citer à faux : car lorsqu'on lui disoit une parole sur cela, il déclaroit positivement : *cela n'est pas de l'Ecriture Sainte*, ou *cela en est* ; & alors

Digitized by Google

il marquoit précisement l'endroit. Il mourut à Paris l'an 1662. âgé de 39. ans.

Benigne Sanrey.

On peut dire de Benigne Sanrey, ce que j'ai dit du Pape Clement VI. car on assure que ce sçavant & pieux Ecclesiastique de Langres avoit la memoire si heureuse, qu'il n'oublioit jamais rien de ce qu'il avoit appris, & qu'il sembloit que S. Augustin étoit imprimé tout entier dans sa memoire : quoiqu'on ne dise pas qu'il ait sçû par cœur toute l'Ecriture Sainte, on peut l'inférer de ce que je viens de remarquer.

Auguste Varenius Allemand.

Auguste Varenius Allemand de Lunebourg, Theologien Lutherien, sçavoit parfaitement la Langue Hebraïque. Il mourut l'an 1684. On remarque qu'il avoit plus d'inclination & plus de facilité à parler Hebreu, que sa Langue maternelle. Il avoit une memoire excellente, de sorte qu'il apprit par cœur tout le texte Hebreu, c'est-à-dire tout l'ancien Testament, selon le Canon des Juifs.

Digitized by Google

Godefroi Hermant Docteur de Sorbonne, Chanoine de Beauvais.

M. Hermant Prêtre, Docteur de Sorbonne, & Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Beauvais, célebre par ses écrits, regardoit l'Ecriture Sainte avec une véneration profonde, & il en lisoit tous les jours avant de se coucher quatre chapitres de suite. Comme il avoit la memoire fort heureuse, & même prodigieuse, on assure qu'il la sçavoit toute par cœur. Il mourut subitement à Paris l'an 1690. M. Baillet a écrit sa vie qui a été publiée depuis peu.

Marie Porcie Vignole, de l'Ordre de Saint Dominique.

Cette vertueuse fille nâquit à Viterbe l'an 1632. Son pere s'appelloit Philippe Vignoli, & sa mere Helene Merli. Le Ciel l'avoit ornée de toutes les qualités & de tous les avantages, qui peuvent relever une femme. Sa beauté étoit presque incomparable; elle avoit un esprit capable de toutes choses; un grand jugement, une main propre à tout faire, & une merveilleuse industrie; une grande piété, & une rare modestie; une memoire si heureuse,

qu'on assure qu'elle recitoit tous entiers les Livres qu'elle avoit lûs deux fois, particulierement ceux de pieté ; elle apprit presque seule la Langue Latine. Ainsi après avoir étudié la Grammaire, elle s'appliqua avec soin aux Belles Lettres ; elle apprit sur-tout parfaitement la poësie, pour lequel art elle sembloit être née ; aussi elle passe pour avoir fait des Vers Italiens admirables. Elle cultiva de même l'Arithmetique & l'Astronomie. Marie Porcie ornée de tant de qualités, prit l'habit des Religieuses de Saint Dominique dans le Monastere de Viterbe, qui porte le nom de ce Saint, l'an 1658. Dans la suite elle fut maîtresse des Novices ; emploi dont elle s'acquitta avec une prudence singuliere. Elle a écrit plusieurs Ouvrages très-dignes de passer jusques aux siécles les plus reculés, mais elle n'a permis l'impression, que de quelques petites Poësies. Elle vivoit encore l'an 1692.

On ne dit point que cette sçavante fille ait sçû par cœur l'Ecriture Sainte ; mais puisqu'elle avoit beaucoup de piété, qu'elle sçavoit la Langue Latine, & qu'elle sçavoit par cœur, & recitoit entiers les Livres qu'elle avoit lûs deux fois, particulierement ceux de piété. Je n'ai pas crû pouvoir l'obmettre ici, puisqu'il n'est pas croyable qu'elle n'ait pas lû deux fois

tous les Livres de la Sainte Ecriture.

Esther Elisabeth de Waldkirch.

J'ai lû dans le Journal des Sçavans de France qu'Esther Elisabeth de Waldkirch, fille d'un Suisse demeurant à Geneve, étant devenue aveugle dans son enfance, apprit le François, l'Allemand & le Latin, dès l'âge de 19. ans ; qu'elle apprit même à écrire, & qu'elle sçavoit par cœur presque toute la Bible. Ainsi voila la neuviéme femme dont j'ai fait mention dans ce petit traité, ce qui est sans doute digne d'admiration.

Sauvages de l'Amerique.

Le Baron de la Hontan, dans ses Mémoires de l'Amerique septentrionale, Tom. 2. p. 117. écrit que les Sauvages ont la memoire si heureuse, qu'il en avoit connu plus de dix qui sçavoient l'Ecriture Sainte par cœur.

Ce fait n'est point probable ; car outre qu'on ne dit point qu'on ait traduit l'Ecriture Sainte en leur Langue, l'Auteur ne paroît pas avoir eu envie de nous persuader ce qu'il avance. En effet, il dit en ce même endroit que ces gens-là n'approchent de l'Eglise que pour attraper

quelque pipe de Tabac, & pour se moc-
quer de ceux qui les instruisent ; ainsi un
fait si prodigieux avoit besoin d'être ap-
puyé sur de bonnes autorités.

Pierre Paradan, Abbé d'Ulierbeck de l'Ordre de Saint Benoît.

Dom Pierre Paradan, Abbé d'Ulierbeck
qui est un Monastére de l'Ordre de S. Be-
noit, situé entre Bruxelles & Louvain,
comme j'apprends, un très-sçavant hom-
me, & qui a une grande connoissance de
la Doctrine ; il possede parfaitement bien
l'Ecriture Sainte, & on assure même qu'il
la sçait presque toute par cœur.

Jean Vitrier de l'Ordre de Saint François.

Je finirai ce traité par deux excellens
Religieux de l'Ordre de Saint François,
qui ont vêcu dans le seiziéme siécle, & je
les joindrai ensemble, parce que je ne les
trouve pas dans la Bibliotheque des Freres
Mineurs, où ils peuvent tenir leur place.

Jean Vitrier, en Latin *Vitriarius*, Reli-
gieux de l'Ordre de Saint François, dont
Erasme a fait un magnifique éloge dans
une Lettre écrite à Josse Jonas l'an 1519
nâquit dans le quinziéme siécle, dans la
Flandre Françoise, si je ne me trompe,

Digitized by Google

C'étoit un excellent Religieux, sçavant, d'une vertu rare, d'une piété admirable, Il fut grand Prédicateur. On remarque qu'il ne composoit & n'écrivoit point ses Sermons; il se contentoit de prier & de méditer beaucoup le sujet qu'il vouloit traiter. Tous ses Sermons étoient remplis de l'Ecriture Sainte; aussi en étoit-il rempli lui-même: car il avoit appris de telle maniere les Livres divins, & sur-tout les Epîtres de Saint Paul, que personne ne connoissoit mieux ses ongles & ses doigts, dit Erasme, que le P. Vitrier possedoit les Epîtres de l'Apôtre. Car si on commençoit un chapitre ou un verset, il continuoit aussi-tôt, & récitoit toute l'Epître sans faire aucune faute & sans hesiter. Il sçavoit aussi par cœur la plûpart des Ouvrages de Saint Ambroise, & une quantité incroyable des Traités des anciens Peres de l'Eglise.

Jean Vitrier mourut heureusement à Courtray, où il conduisoit un petit Monastére de Vierges de son Ordre. Car étant Gardien d'un Convent considérable, sa grande vertu, sa force & son desintéressement, lui firent des adversaires parmi les siens, qui le firent déposer, & comme reléguer à Courtray, où il acheva ses jours. Il laissa quelques petits Livres écrits en Langue Françoise, où il n'avança rien qu'il n'eut tiré des Auteurs sacrés.

Le Bienheureux Nicaise de Jean, dit Heze, de l'Ordre de Saint François, Martyr.

Le Bienheureux Nicaise de Jean, surnommé Heze du lieu de sa naissance, Religieux de l'Ordre de Saint François, un des Saints Martyrs de Gorcom, dont le pieux & sçavant Docteur Guillaume Estius a écrit l'Histoire avec une fidelité & une exactitude entiere, fut un homme illustre par sa piété & par sa doctrine, & un excellent sectateur de la perfection Evangelique.

Le P. Nicaise s'appliqua beaucoup à la contemplation, & à la recherche des sens mystiques de l'Ecriture Sainte. Il fit ses études dans l'Université de Louvain, & fut reçu Bachelier en Theologie. Il lisoit continuellement l'Ecriture sainte, en sorte qu'il en sçavoit par cœur la plus grande partie. Il pouvoit sur-tout reciter sans hesiter le Pseautier, & tout le nouveau Testament, particulierement les Epîtres de Saint Paul.

Il travailla beaneoup à instruire le peuple de vive voix ; mais on avoue que ses Sermons étoient trop sublimes & trop subtils pour être entendus du peuple. Il traduisit plusieurs Livres spirituels du Latin en

en Flamand ; il les copioit de sa propre main, & les donnoit gratuitement à ses Disciples. Ce saint Religieux, étoit âgé de 50 ans, lorsqu'il fut pendu à la Brille par les Héretiques, pour la Foi Catholique, avec dix-huit autres, l'an 1572.

Julien Troterеau François.

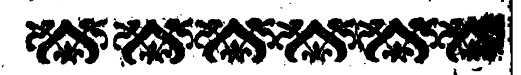
Je crois pouvoir dire un mot de Julien Trotereau. Il étoit Angevin, Prêtre & Docteur de l'Université de Poitiers. La Lettre que Caliste Florentin son compatriote lui a écrite, nous a fait connoître son grand mérite. Il avoit beaucoup d'éloquence, une grande connoissance de la Philosophie, de l'un & de l'autre Droit, & de la Theologie. Il sçavoit également les trois Langues sçavantes ; de sorte qu'il acquit une profonde doctrine & une grande érudition ; sa piété étoit si universellement reconnue, que tout le monde l'honoroit, & qu'il faisoit beaucoup de fruit par ses Sermons. Il mourut vers l'an 1500.

Il a écrit une courte instruction de la Langue Hebraïque, dont Imbonati fait mention. Il semble qu'il sçavoit la Bible par cœur ; car Caliste en parle en ces termes : *Quis Prophetas Hebræos, divinaque volumina ampliore memoriâ tenuit, ut in monitis salutaribus Christianam plebem*

concionaturis, ad summum bonum perduceres?

André Kingsmyll Anglois.

Fit ses études dans l'Université d'Oxford ; il s'appliqua particulierement au Droit Civil, & il y fit de grands progrès. Il étoit aussi fort bien versé dans les Saintes Ecritures. Et comme il avoit une excellente mémoire, il récitoit par cœur les Epîtres de Saint Paul aux Romains & aux Galates, la premiere de Saint Jean, les Pseaumes, & un très-grand nombre de Chapitres de l'ancien & du nouveau Testament. Cet homme se fit Presbyterien ; il alla à Génève, puis à Lausanne, où il mourut l'an 1569.



Notes, Remarques & Observations sur le Trésor des Anecdoctes de Dom Edmond Martene Religieux Benedictin.

IL est vrai, Monsieur, que j'ay eu soin de me pourvoir d'un exemplaire du Trésor des Anecdoctes de Dom Edmond

Martene, Benedictin de la Congregation de Saint Maur. Vous ſçavez combien je ſuis curieux des anciens Originaux, & que non content de les voir dans mon Cabinet, je tâche de les connoître, & d'en faire quelque uſage. En effet, j'ay déja lû une partie de ce vaſte Recueil ; j'en ay parcouru une autre, & le reſte pourra ſervir en temps & lieu. Puiſque vous me demandez ce que j'en penſe, je vous dirai en général que c'eſt véritablement un tréſor, où tous les Sçavans pourront trouver dequoi s'enrichir. Il auroit été néanmoins à déſirer que le laborieux Auteur qui a pris le ſoin d'en faire préſent au Public, l'eût purgé de diverſes fautes & imperfections des anciens Copiſtes, afin d'en faciliter la lecture, & d'y joindre de courtes Notes, pour en avertir ; comme auſſi d'éclaircir certaines choſes qui ſont obſcures, & dont tout le monde n'eſt pas en état de profiter ; mais cela n'empêche pas que ce travail ne ſoit fort eſtimable, & d'une très-grande utilité. Je vous envoye, puiſque vous le ſouhaitez, quelques Notes ou Corrections ſur le texte, qui ſe ſont préſentées en liſant, & diverſes Remarques ou Obſervations que j'ay faites ſur certains endroits qui m'ont paru de quelque conſéquence.

Digitized by Google

Notes ou Corrections sur le Tome I.

Col. 3. A. *relictis* lege *relectis*.

4. C. *Et alibi scriptura dicit pacificos, & concordes, atque unanimes in domo sua Deus esse præcepit.* Sic emendandum puto: *Pacificos, & concordes quos unanimes*

5. B. *Totum rationabiliter fac, situ mihi vivas, & semper possis.* Quid hæc significant *situ mihi vivas*? Lego igitur: ut similiter vivas.

Col. 16. A. *Et mentes*: Hæ voces, quæ sensum perturbant, delendæ videntur.

B. *Intelligentes quod sine ullo initio Deus: Ita semper & pater est*, &c. Vox *ita* innuit aliquid in primo membro de esse. Concinnius igitur legeretur *intelligentes quod cum sit sine ullo initio Deus: Ita*, &c.

G. *Quia legimus sputum..... gratiam Spiritus sancti designari.* Lege *sputum designare* vel *sputo designari.*

17. A. *Præcepta perdurare studeat* vox *perdurare* suspecta videtur.

66. A. Haimo *legendum Hagano*, ut alibi.

152. G. *Quando quidem ille tuas*, lege *suas.*

151. D. *Pictavorum*, *propter magisterium sui, ejusdem Agonistæ præclarissimi ac ejus ipsius germani certaminum gesta Savini*

Digitized by Google

protentioris quasi rationis, &c. Omnino legendum videtur. *Pictavorum propter mœnia siti, & ejusdem Agonistæ præclarissimi, ve ejus ipsius germani certaminum gesta Savini protentioris quasi narrationis, &c.*

Ibid. B. *Ob inculcationem, quasi textum fastidia* scribendum puto : *Ob inculcationem quasi textuum fastidia.*

Ibid. E. *Perflans ortum*, lege *hortum* respicit enim ad Cant. 4. 16.

216. D. *Eis longè aliter*, f. lege *aliis longè aliter.*

E. *Incertum quoque*, lege *quoquo.*

217. B. *Cantilena*, scribe *Catilina.*

218. A. *Mortuum suscitandam*, f. *suscitatum.*

D. *Si rationes volo rationibus, si....* sic distingue, & emenda *si rationes volo rationibus* supple. ut infra : *se mihi satisfacturos promittunt.*

219. A. *Quia potius promonisset plerisque sacræ* : Hæc sanè adeo obscura sunt, ut vix intelligi possint. Videtur deesse verbum *sciens*, vel aliud simile. Itaque rectius legeretur : *quia potius promonisset sciens plerisque, &c.*

219. B. *Quia possum evadere.* Certè non intelligo, nisi scribatur, *qua* vel *quo* possum, &c.

E. *Adoniam vitâ privavit Joab*, interpunge sic : *Adoniam vitâ privavit ; Joab sanguine, &c.*

Digitized by Google

Col. 226. B. *Quam per habiles*; rectius fortaſsè, *probabiles*.

D. *Non poteſtis apertiſſimo domini præcepto, quod ex ejus ore audiſtis*, &c. Hæc manca ſic ego interpungo, & ſuppleo: *non poteſt apertiſſimo domini præcepto, quod ex ejus ore audiſtis, repugnare non poteſtis.*

227. D. *Animare homicidia*, ſcribe *animare: homicidia*, &c.

Ibid. *Vos pro illa*, lege *pro illo*.

228. F. *Braulio Epiſcopus, Iſidorius Epiſcopo*, ſcribendum: *Braulioni Epiſcopo, Iſidorius Epiſcopus.*

229. D. *Properantia*, adde ſaltem, *tanta*.

230. F. *Omnia hæc potentia*, poſtrema vox corrupta eſt fortè *fœtentia*, vel quid ſimile.

232. A. *Miſſas illas, & ſimilia quæ per ſacramenta in Eccleſiâ geruntur*. Hæc non placent: quid ſi legeretur? *Et ſimilia per quæ ſacramenta*, &c.

Ibid. *Neque eorum per quos amminiſtratur mala dici debere*. Hæc vox mala in Archetypo, ut puto, bis repetita, oſcitantem antiquarium in errorem induxit. Quid enim hæc ſibi volunt? Scribo igitur: *Neque eorum per quos adminiſtrantur malâ vitâ, mala dici debere.* Scripturam hanc ſequentia omnino confirmant.

Digitized by Google

237. D. *Qua diu inoleverant*, scribe, *inoleverat*.

E. *Ut saluti animarum consuleret*, lego *consulerent*, vel *consuleretur*.

242. D. *Qui serviat*, lege *qui serviant*.

286. C. *Lima tamen*, scribo *Luna tamen*.

291. C. *Exceperam*, emenda, & scribe *simul fueram*.

Ibid. *Id quod animo meo consequenter innotuit*. Hæc videntur corrupta. Certè vocula *quod* delenda est.

292. F. *Æduensis Ecclesiæ*, lege *Ecclesia*.

293. A. *Injuriam Æduensi Ecclesiæ*, fortè deest, *factam*.

429. B. *Publicanus*, scribe *publicatus*.

472. D. *Exuberans fructu.....male læta*, ita suppleo : *exuberans*, *fructu* vacua *male læta*.

480. E. *Pro chronicis quæ habentur apud*... *ex illo*. Et hic ita supleo : *pro Chronicis quæ habentur apud* Græcos *ex illo*.

483. D. *Mediatoris animam nullum ex Adam traxisse dubitare fas non est*, scribo, & supleo : *nullum ex Adam* peccatum *traxisse*, &c.

E. *Ex propagine peccati eis*, vocula *eis* videtur redundare.

F. *Ex terra non potuit novam creare carni quam sine viro sumpsit ex fœminâ vel*,

Digitized by Google

legendum cum interrogatione, *cum fœminâ?* vel scribendum *ex terrâ potuit* sine negatione.

486. B. *Ita enim scriptum legi*: qui me confessus fuerit, &c. Hæc editores videntur non intellexisse, lege ergo: *qui me confusus fuerit.*

C. *Ad nonagesimum quartum Matthæi... Lucæ*, scribo, & suppleo: *Matthæi, Marci, & Lucæ.*

D. *In tertio Marcus sic*: qui me confessus fuerit, *id est* eruberit *ut ait Lucas.* Hæc sane mira sunt, lege igitur necessariò: *qui me confusus fuerit*, rationem addit scriptor Epistolæ: *neque enim confessus fuerit cum erubuerit consequentiam habere videtur.* Quod quidem evidentissimum est.

490. A. *Epistola ad Aletam*, lege *ad Lætam.*

513. E. *Veri non dubia; vel certa ita: contemplatio, &c.* sic distingue: *veri non dubia, vel certa. Ita contemplatio, est erga, &c.*

519. F. *Victor licet si non incendia jactet.* Virgilianum hemystichium est; lege ergo; *victor* licet *si non incendia jactet.*

563. B. *Hæc Threna Tragedi Parsimalis didicere ibides nostræ Eremi.* Hæc sanè corrupta sunt; legendum puto, *Tragediæ.*

Digitized by Google

609. A. *Statione celebrat*, lego *stationem*.

713. B. *In aceruo incurii*, scribo *in aceruo Mercurii*.

784. E. *Quorum fuit unus Comes Flandriæ, Ludovicus, Marchio de Monteferrato, & Comes Matthæus de Monte Mozanchi Marescallus Campaniæ*, sic supplendum, & emendandum hunc locum puto : *quorum fuit unus Comes Flandriæ, Ludovicus Comes Blesensis, Marchio de Monteferrato, & Comes Sancti Pauli; Matthæus de Monte Mozanchi (vel de Monte Marientiaco) & G. Marescallus Campaniæ.*

787. B. *Ego siquidem, & M. de Monte-morentiaco Marescallus Campaniæ.* Hæc forte luxata sic restituenda sunt : *Ego siquidem Marescallus Campaniæ, & M. de Monte-marentiaco*, vel *Ego siquidem, & Matthæus de Monte-morentiaco, & Marescallus Campaniæ.* Prior lectio mihi magis arridet, Geoffridum de Villehardouin Marescallum Campaniæ hujus esse auctorem Epistolæ opinanti.

785. D. *Comiti Ludensi*, & hic legendum videtur, *Comiti Blesensi.*

TOME IV.

Col. 104. A. *Omnino dicens compressus in doctorum grege conticui, veritus ne*

meritò haberer insanus, si inter insanos sapiens videri contenderem. In indice erratorum legitur p. 104. *compressus* l. *compressum* imo legendum *compressus.* Hæc enim verba sunt Severini Boetii in libro de personâ, & naturâ ad Joannem Diaconum, *tuli ægerrimè fateor, compressusque in Doctorum grege conticuì, metuens ne jure viderer insanus; si sanus inter furiosos haberi contenderem.* Itaque lege hic, & distingue sic: *Et me maxime, secundum quod Domnus Boetius de se contigisse in quodam Consilio scribit; quamquam me viro huic non comparem; omnino dicens: compressus in doctorum grege conticui, &c.* Cæterum, hoc Berengarii opusculum non caret nævis, quos longum foret recensere.

113. C. *Non desistitis.* Hic desinit Berengarii opusculum: Itaque post hæc verba, apponenda est major distinctio.

Ibid. *Aulus mannus.* Hoc ridiculum; legendum certissimum, *Adelmannus*; nam quæ sequuntur verba sunt Adelmanni, non Berengarii.

Ibid. *Mitto etiam tibi, &c.* Hæc, inquam, verba sunt Adelmanni mittentis ad Berengarium versiculos rithmicos qui sequuntur.

114. E. Respondit Berengarius, nascitur ridiculus mus. Hæc litteris italicis scribenda, verba enim sunt antiqui scriptoris.

Digitized by Google

Ibid. *Finit Berengarius* contra Adelmannum quem ironicè vocat Alumannum; quæ præeunt Adelmanni sunt, non Berengarii : qua propter exscribenda sunt Col. 113. *post hæc* verba, *citare publicè non desistitis.*

TOME V.

Col. 3. B. *Sane si dicimus, &c.* Multa hic deesse perspicuum est : nam cum à Theophilo petierit Simon, quem colis, nihil omnino respondit Theophilus. Hujus ergo oscitantia librariorum omissa est responsio, quâ prolatâ addiderat Theophilus : *sane sic dicimus, & audenter probamus.* Quæ cum ita sint, patet voculam *si*, alterum esse mendum librariorum, & legendum *sic.*

5. B. *Sic ibi in loco*, scribendum puto : ubi loci, vel *quo in loco.*

6. C. *Cœlum de quo supra diximus Christo, & in Christo.* Hæc verba de quo supra diximus ad id pertinere arbitror quod in præcedentibus dixit auctor : *In principio fecit Deus cœlum & terram, hoc est in Christi arbitrio.* Quod si verum est, delendum procul dubio *Christo, &c.*

9. A. *Et profetavit*, lego *hæc Prophetavit.*

12. A. Et hic nonnulla desunt, scilicet

Digitized by Google

post hæc verba, *usque ad mortem sustinent.*

58. A. *Fidei nostræ*, mallem, *vestræ*; alloquitur enim populum, vel auditores duos Faustinus.

91. Post hæc verba: *recipiatur Verbum Dei*. Subjungendus est alius titulus, scilicet: de BENEDICTIONE.

Ibid. *Sacerdos ideo datur populo*. Credo auctorem scripsisse: *Sacerdos ideo benedicit*, vel *dat benedictionem populo*.

92. A. *Jesus Nazarenus*, lege *Jesum Nazarenum*.

Ibid. *Græca & Latina, vel trium temporum seculi*, sic emendo: *Græcâ & Latinâ canunt, significant tria tempora seculi*.

Ibid. B. *Ecclesia psallet*, lege *psallit*.

Ibid. E. *Post lectionis canetur*, scribo: *post lectiones*, scilicet Prophetæ, & Apostoli.

93. A. *Inter benedictionem & Evangelium lectio intercedat*: fateor hæc me non intelligere; suspicor deesse, *nulla*, & scripsisse auctorem: *inter benedictionem, & Evangelium lectio* nulla *intercedat*: nam *benedictio* est *hymnus* de quo hic loquitur. *Responsoriam* vero est *Ajus* de quo postea dicturus est.

Ibid. *Qui pressi in Evangelium consortis Christi nativitatem leguntur*. Hæc valde corrupta, tametsi sensus sit obvius: loquitur scriptor de innocentibus qui clamoribus & sanguine, nato Christo testimonium perhibuerunt.

Digitized by Google

93. C. *Coopertum vero sacramentorum*, lege *coopertorium*.

Ibid. *Siricum autem ornatur*, fortè *Serico*.

Ibid. E. *Qua palleo tolletur*, lege *quæ pallium tollitur*.

261. D. *Nullo modo est inferendum inurendum*. Alter utrum redundat, malim *inurendum*.

300. C. *A virore interno dilectionis, arescat*, scribo *à virore interno delectationis arescat*.

334. B. *Ideoque admirando responderit Nazareth*; scribendum, & legendum cum puncto admirationis. *Ideoque admirando responderit; Nazareth!*

336. B. *Sed necdum electionis suæ gratiam cognoscentes; quasi sub ficu constitutum nec se jam videntem Dominus videt Nathanaël*. Hunc locum librarii fœdissimè depravarunt; scribe indubitanter: *quasi sub ficu constitutos, nec se jam videntes Dominus videt*. Ex puncto nomine *Nathanaël*, quod sensum omnino perturbat, imò verius tollit. Sic omnia clarè, & pulchrè procedunt. Adde vocem *Nathanaël*, quæ bis repetitur in consequentibus, errorem induxisse antiquarium.

342. D. *Ducentem monstravit*, scribo *eludentem monstravit*.

Ibid. F. *Qui divinitus valeat*, lege: *quid divinitus valeat*.

343. A. *Arcem misericordiarum*, fortassè

Digitized by Google

scripsit auctor : *Patrem misericordiarum.*

357. A. *Pater ipse loquitur in aspectu*, forte : *loquitur in intellectu.*

362. B. *Multi egredientes.* Ego scribo, *multæ*: nam pergit in comparatione Evæ & mulierum.

405. B. *Ne laborem meum obelo cum simplicitate reprehensibilem judices.* Hoc sanè ridiculum, nullumque sensum efficit dele, *obelo*, & scribe *oblatum.*

Voilà les fautes, & les endroits défectueux que j'ai remarqués en lisant ou parcourant quelques piéces du Trésor des Anecdoctes. Il faut faire maintenant quelques autres remarques.

Les Editeurs nous ont quelquesfois averti, qu'ils donnoient quelques Piéces qui avoient déja été imprimées ; mais qu'ils les publioient plus correctes qu'elles n'avoient paru la premiere fois. Il s'ensuit que quand ils n'ont pas donné cet Avertissement ; c'est qu'ils n'ont pas sçû que certaines Piéces avoient été données au Public, ce qui est d'ailleurs évident, puisqu'ils ne marquent aucunes diverses leçons. Voici quelques-unes de ces Piéces qui sont imprimées depuis long-temps.

Dans le 1. Tom. col. 593. A. On trouve une Lettre de Philippe Abbé de l'Aumône ou du petit Cîteaux, Monastére qui est dans le Dunois au Diocése de Chartres

mais je suis bien assuré que cette Lettre de l'Abbé Philippe se trouve à la fin de la Bibliothéque de Cîteaux de Dom Charles de Wisch.

Col. 602. C. Cette Lettre est certainement dans le dixiéme Tome du Spicilege de Dom Luc d'Achery ; sçavoir dans l'histoire de l'Abbaye de Fontaines-lés-Blanches.

Col. 626. F. Cette Piéce a été donnée par Bernier dans les Preuves de l'Histoire de Blois.

Col. 762. F. Je suis certain que j'ai lû autresfois cette Lettre & la suivante, qui sont toutes deux d'un Abbé de Preaux. En effet elles se trouvent dans le troisiéme Tome des Analectes du Pere Mabillon, p. 494.

Col. 784. C. On voit ici une Lettre fort considérable d'un Anonyme, que je ne me souviens pas d'avoir lûe ailleurs. Il seroit bon de la conférer avec l'Histoire de Geoffroy de Ville-Hardoüin, Maréchal de Champagne, pour voir si elle est de cet homme illustre, car j'en ai quelque soupçon.

Col. 886. D. Celle-ci est dans le Spicilege de Dom Luc d'Achery.

Col. 935. A. Ce Décret se voit, si je ne me trompe, dans le même Recueil ; peut-être néanmoins que c'est dans la Collection

de Dom Edmond Martene que je l'ai lû.

Col. 1126. B. Cette Lettre se trouve encore dans l'Histoire de Blois de Bernier, c'est-à-dire parmi les Preuves.

Col. 118. A. Cette Lettre se voit encore dans le même Ouvrage.

Dans le quatriéme Tome, col. 113. C. Il y a plusieurs fautes considérables; j'en ai déja remarqué quelques-unes ; la principale est, que ces Vers rimés *Aimonicæ facultatis, &c.* sont d'Adelman, & non de Berenger, & que le P. Mabillon les a publiés dans le premier Tome de ses Analectes, p. 420. avec quelques remarques.

Dans le premier Tome on trouve, col. 337. une Lettre de Paschal II. à Begon, Abbé du Monastére de Sainte-Foy de Conches près de Rhodès, par laquelle le Pape accorde à cet Abbé le pouvoir de nommer Sainte-Foy dans le Canon de la Messe, avec les autres Vierges : *Unde & jam concedimus, ut in ordine Missæ inter alias Virgines ejusdem sanctæ Virginis, & Martyris memoria, ex nomine celebretur :* surquoi l'Editeur a fait cette Note, *scilicet in Canone, in quo veteres insigniorum sanctorum nomina, cum Apostolorum, & Martyrum nominibus inserebant; præsertim SS. Martini, Hilarii, Ambrosii, Hieronimi, Augustini, Gregorii, ac Benedicti, ut fusius probavi in Tomo primo de antiquis ec-*

Digitized by Google

clesiæ ritibus, quod tamen absque summi Pontificis consensu factum non fuisse colligi potest ex hoc loco.

L'Auteur se trompe beaucoup ici, & c'est une source inépuisable d'erreurs, que de prétendre qu'une chose s'est faite d'une certaine maniere dans les premiers temps, parce que l'on trouve qu'elle s'est faite de cette maniere dans les temps postérieurs. Depuis Gregoire VII. les Papes se sont mêlés de tout, & on s'adressoit à eux pour les plus petites choses, *ab initio autem non fuit sic.* De plus, dans les premiers siécles l'Eglise Gallicane avoit sa Liturgie particuliere differente de la Romaine, & les Evêques qui ne dépendoient de personne, pouvoient y ajouter ce qu'ils jugeoient à propos. Depuis que la Liturgie Romaine eût été établie en France, les particuliers ne crurent pas devoir ajouter à ce qui étoit commun à tant d'Eglises. Enfin, il est contre la vraisemblance, que des Evêques qui avoient leurs usages particuliers, indépendemment de Rome, se fussent adressés à l'Evêque de cette Ville, qui en avoit d'autres tous differens.

Col. 343. sur ces mots d'un Monument de l'Abbaye de Vendôme : *Canonico interdicto impetrato ab Yvone bonæ memoriæ Carnotensi Episcopo, &c.* Dom Edmond Martene fait cette Note : *Hinc patet Comi-*

tis satisfactionem factam fuisse, post annum 1116. quo Yvo Episcopus Carnotensis obiit.

L'Auteur se trompe encore ici extrêmement. Il s'ensuit seulement que cette Notice a été dressée après la mort de cet Evêque; mais non pas que la satisfaction du Comte ait suivi la mort d'Yve.

En voici la preuve démonstrative dans la Notice même; car il est dit ensuite : *Comitissa Turonum venit, & ibi, cum Domino Abbate pacem, & concordiam coram memorato Episcopo fecit.* Et l'Auteur ajoute, que peu de temps après le Comte fit satisfaction. Cet Evêque est Yve de Chartres. Yve n'étoit donc pas mort, puisque l'accord se fit à Tours en sa présence. Cette preuve est plus que suffisante; j'en ajouterai néanmoins une seconde; c'est que la Chronique d'Anjou, qui est véritablement de Vendôme dans le P. Labbe, Tome 1. p. 289. marque sur l'an 1100. le différend & la reconciliation.

Col. 351. la Note de cet endroit est tout-à-fait étrange; ce n'est point ni Gautier Abbé de Saint Amand, ni aucun autre Abbé qui a écrit cette Lettre; c'est un Moine de ce Monastere qui n'avoit point de titre; cela est évident : car pourquoi demande-t'il des Reliques à l'Archevêque de Césarée? Voici la raison qu'il en donne : *Ut super hoc ego, qui pauper, & nudus ipsam*

Ecclesiam ingressus sum. Inter nactos fratres nostros alacrior, & honoratior possim incidere, & apparere. Il n'étoit donc pas Abbé; il n'avoit même aucun emploi qui le distinguât entre ses Confreres.

Col. 195. *Epistola Berengarii ad S.* Sur cette lettre l'Auteur fait cette Note : *vel L. fortè Lanfrancum nam hæc epistola aliam ejusdem ad Lanfrancum sequitur epistolam quam edidit Acherius, & littera L. malè efformata facile S. representat.*

1°. N'est-ce pas là ce qui a jetté dans l'erreur un grand nombre d'Auteurs, qui ont attribué à un Ancien un Ouvrage; parce que cet Ouvrage suivoit immédiatement un Livre de cet Ancien? N'est-ce pas là ce qui a trompé l'Auteur lui-même, lorsqu'il attribue à Berenger les Vers d'Adelman; parce qu'il les a trouvés après une Lettre de Berenger? Loin donc que cette raison puisse servir à prouver que cette Lettre a été écrite à Lanfranc, on n'en pourroit pas même inferer qu'elle est de Berenger si elle ne portoit son nom. 2°. De plus, il n'y a point d'apparence que Lanfranc, qui n'a jamais eu de relation avec Berenger, ait eu besoin de le consulter. 3°. Enfin le sujet de cette Lettre de Berenger regarde probablement une Eglise voisine, & de la Metropole de Tours, & peut-être même à Raoul I. Archevêque de Tours, dont la

vie a été très-agitée, & qui a eu beaucoup à souffrir dans son Diocése, & dans sa Province. Quoiqu'il en soit, je suis persuadé que Lanfranc n'a point eu de part à cette affaire, qu'il n'a jamais consulté Berenger, & que la Lettre de celui-ci ne le regarde pas.

Tome 5. col. 204. B. sur ces mots de Bede, *sed eandem donorum cœlestium cognitionem alii ad perniciem suam utuntur*, on a mis cette Note : *al. eâdem cognitione sed non raro cum accusativo etiam construitur verbum utor, ut apud Cic. lib. Acad. &* quæ à superioribus acceperant utebantur, *& apud Varronem* utile utamur potius quam ab re abutamur.

Il auroit peut-être été mieux de mettre dans le texte *eâdem cognitione*, puisqu'il se trouve dans des Manuscrits ; car quoique les Comiques joignent l'accusatif avec le verbe *utor*, Bede ne cherchoit pas ces manieres de parler ; mais de plus, les deux passages allegués ne prouvent rien ici : car dans le premier il faut sous entendre l'ablatif *iis*, & dans le second *utile* est à l'ablatif.

Dans ce même Volume, pag. 65. on voit un ancien Calendrier Romain que Dom Edmond Martene a trouvé dans deux Manuscrits très-anciens ; il y a un mot qui confirme parfaitement ce que j'ai dit ailleurs du serment dont parle Innocent I. &

Digitized by Google

que ce mot ne signifie point du Pain azime, mais du pain commun ou fermenté. Voici ce qu'on lit sur le Samedi de la cinquiéme Semaine de Carême: *Sabbato ad sanctum Petrum quando* Elemosyna *datur*; cela est tout-à-fait remarquable; car dans l'ancien Calendrier publié par le R. P. Jean Fronteau Chanoine Regulier, & dans quelques autres Sacramentaires, on lit *Sabbato datur* fermentum *in consistorio Lateranensi*: fermentum *&* elemosyna, sont donc deux expressions synonimes qui se prennent indifferemment l'une pour l'autre, & qui signifient la même chose, c'est-à-dire du Pain levé; car on ne donnoit pas l'aumône avec du Pain azime: il est donc clair que *fermentum* est du Pain levé.

Nous avons dans le même To. col. 91. une courte explication de l'ancienne Liturgie Gallicane qui merite beaucoup d'attention; c'est pourquoi je m'y arrêterai un peu. L'Editeur croit que cet Ouvrage est de Saint Germain Evêque de Paris, ou que c'est l'abregé d'un plus long Ecrit de ce Saint Prélat, qui a été dressé par quelques-uns de ses Disciples, peut-être dans le Monastere de S. Symphorien d'Autun. Il dit ensuite que cet Ouvrage a été fait après que S. Germain fut Evêque de Paris, & avant l'introduction de la Liturgie Romaine dans les Eglises des Gaules par

Charlemagne, sur la fin du huitiéme siécle.

L'Editeur ne s'en tient pas là ; & considérant qu'il est fait mention dans cette explication des Prieres que le Diacre faisoit sur les Cathecumenes avant que de les faire sortir de l'Eglise avec les Infidéles, & que cette pratique n'a duré qu'à peine jusques au temps de Saint Germain ; il conclut que cet Ouvrage a été fait au moins dans le milieu du sixiéme siécle.

J'avoue qu'il est difficile de rien assurer sur le temps de cette Explication ; mais je ne sçaurois entrer dans la pensée de Dom Martene, & il me semble qu'il vaudroit mieux dire qu'elle a été faite dans le septiéme siécle, ou même dans le huitiéme. La raison du Pere Martene, que la coutume de chasser les Cathecumenes, & les Infideles de l'Eglise, n'a duré qu'à peine jusques au temps de Saint Germain, *vix Germani tempore attigit* ; cette raison, dis-je, n'est pas vraye ; car du temps de Saint Germain, outre les Juifs qui étoient par tout, & en très-grand nombre, il y avoit encore beaucoup de Payens dans les Gaules, non pas des naturels du Pays, mais des Barbares, à qui les Empereurs avoient donné des terres, ou qui avoient été transportés de la Germanie, & de quelques autres endroits dans les Gaules, comme il paroît par les monumens du sixiéme siécle. Ne sçait-on

par que Felix, illustre Evêque de Nantes, contemporain de Saint Germain, baptisa un grand nombre de Saxons, qui étoient établis dans son Diocése ? Ces Peuples étoient toujours demeurés dans leur idolâtrie. L'Evêque Felix trouva moyen de s'insinuer dans leurs esprits; il les instruisit, les convertit, & les baptisa avec beaucoup de solemnité.

Ce que dit l'Auteur, col. 96. peut nous servir à éclaircir cette difficulté. Voici ses paroles : *confractio, & commixtio corporis Domini, tantis mysteriis declarata, antiquitus, sanctis patribus fuit, ut dum Sacerdos oblationem confrangeret, videbatur quasi Angelus Dei membra fulgentis pueri cultro concædere, & sanguinem ejus in calicem excipiendo colligere, &c.* L'Editeur pouvoit remarquer que cette Histoire est rapportée par un ancien Auteur Grec anonyme, dont parle Photius, & dont l'Ouvrage a été traduit en Latin par Pelage Diacre de l'Eglise de Rome, dans le sixiéme siécle. Cela étant, ne pourront-on point dire qu'il n'est pas facile que la traduction de Pelage ait été connue en France avant l'Episcopat de Saint Germain. Voici quelque chose qui fortifie beaucoup mon opinion, & qui semble détruire celle du P. Martene.

Col. 97. C. on lit ces mots; *Propter carnales namque in ecclesiâ, non propter spiri-*

Digitized by Google

tuales consuetudo est constituta cantandi, ut qui verbis non compunguntur, suavitate modulaminis moveantur, pensantes *quanta sit dulcedo cœlestis cantici, quando incolæ hujus sæculi tam eleganter resonat ecclesiæ laudes Christi*. Il faut remarquer que ce qui est en caractéres italiques, se trouve dans le Livre des Divins Offices de Saint Isidore de Seville, & que Raban Maur Archevêque de Mayence, les a copiés dans le second Livre de l'Instruction des Clercs, chap. 48. Or le Livre dont nous parlons ici n'a pas été connu dans l'antiquité, personne n'en a fait mention; au-lieu que les Ouvrages de Saint Isidore de Seville ont été fort célebres en France dès le septiéme siécle. Il est donc peu probable que Saint Isidore ait copié les paroles que je viens de rapporter; & il est au contraire très-vraisemblable que l'Auteur de l'Explication les a tirées de Saint Isidore. Il faut conclure de là que l'Explication n'a été faite au plûtôt que dans le septiéme siécle. Je louerois même ceux qui s'appuyant sur le mot *antiquitus* du passage précédent, & sur la barbarie de cette piéce, soutiendront qu'elle n'a été faite que dans le huitiéme siécle, sous Charles Martel, ou même sous Pepin.

On pourroit peut-être faire quelque nouvelle remarque, si on comparoit ce qui est à la col. 91. D. avec ce qu'on trouve dans

Digitized by Google

dans le premier Tome des Rites Ecclesiastiques du Pere Martene, p. 277. & ce qu'on lit col. 95. A. B. avec ce qui se voit dans le même Tome page 391. mais je ne veux pas m'y arrêter.

Quoique cet Auteur soit si ancien, & qu'il n'ait écrit que sur un usage qu'il voyoit observer tous les jours, comme il n'étoit pas fort habile, on peut dire qu'il ne nous fait pas connoître fort nettement l'ordre de notre ancienne Liturgie; je crois neanmoins que les choses se passoient à peu près ainsi.

1. D'abord on chantoit dans le Chœur une Antienne, ou bien on chantoit à deux chœurs; car l'Auteur dit *Ita Psallentibus Clericis procedit sacerdos de sacrario*, ce qui n'est pas tout-à-fait clair.

2. Pendant qu'on chantoit dans le Chœur, le Prêtre ou l'Evêque, le Célebrant sortoit de la Sacristié, & alloit à l'Autel.

3. Le Célebrant étant à l'Autel, le Diacre ordonnoit à haute voix de faire silence, & le Prêtre benissoit le peuple en ces termes: *Dominus sit semper vobiscum;* tout le monde lui répondoit, *& cum Spiritu tuo.*

4. Le Prêtre s'adressoit au Peuple, l'avertissoit, & l'exhortoit à célebrer avec le respect convenable à la solemnité pour laquelle on s'étoit assemblé.

5. Puis il chantoit *Agios* & *Sanctus*, en Grec & en Latin, & le Chœur lui répondoit.

6. Lorsque l'on avoit dit *Amen*, trois enfans chantoit la Litanie ou *Kyrie eleison.*

7. Ensuite on chantoit le Cantique de Zacharie *Benedictus*; mais en Carême au lieu de ce Cantique, on chantoit une Hymne ou Cantique qui commençoit par ces mots *Sanctus Deus Archangelorum.*

8. Le Cantique étant fini, on lisoit une Leçon tirée des Prophetes, excepté le Carême.

9. On lisoit après une autre Leçon tirée de l'Apôtre; il semble que l'Auteur marque qu'au lieu de cette Leçon de l'Apôtre, on lisoit durant l'Octave de Pâque une Leçon tirée des Actes des Apôtres ou de l'Apocalypse; & que pendant le tems Pascal, on lisoit une histoire de l'ancien Testament; mais quand on célebroit les Fêtes des SS. Confesseurs ou Martyrs, on lisoit leurs vies ou leurs actes.

10. Après la Leçon de l'Apôtre, on chantoit l'Hymne des trois jeunes hommes, ou *Benedicite.*

11. Il semble que l'Auteur marque ensuite un Répons, qu'on chantoit; mais peut-être que ce Répons n'est autre chose que l'Hymne *Benedicite* que l'on chantoit en forme de Répons, ce qui paroît tout-à-fait probable.

Digitized by Google

12. Cela étant fini, le Diacre alloit de l'Autel au Jubé portant le Livre des Evangiles; & pendant qu'il marchoit avec grand respect, le Peuple chantoit *Agios*.

13. Le Diacre étant au Jubé chantoit le S. Evangile, & lorsqu'il avoit annoncé l'Evangeliste, tout le monde répondoit *Gloria tibi Domine*. Le Diacre étoit précedé de sept chandeliers.

14. Le Diacre retournant à l'Autel, le Clergé chantoit *Sanctus*.

15. Ce qui étoit suivi de l'Homelie, ou du Sermon que faisoit l'Evêque.

16. Après la Prédication le Diacre présentoit à l'Evêque les Cathecumenes, qu'on faisoit sortir de l'Eglise après que l'Evêque avoit dit une Oraison sur eux.

17. Puis le Diacre ordonnoit encore de garder le silence.

18. Il apportoit aussi-tôt de la Sacristie à l'Autel le Corps du Seigneur dans une tour; c'étoit une partie de ce qui avoit été consacré la derniere fois, & qu'on mêloit avec ce qui étoit consacré dans le Sacrifice suivant; pendant que le Diacre portoit le Corps de Jesus-Christ, le Chœur chantoit quelque chose que l'Auteur appelle *Sonus*; c'étoit un Hymne (*a*) ou Canti-

(*a*) Le Concile d'Elvire parle de *Sonus*, qu'on croit être le Pseaume *Venite exultemus*; mais on ne le chantoit qu'après Vêpres dans les Eglises d'Espagne les

Digitized by Google

que, qui contenoit les loüanges de Jesus-Christ, les grandes & excellentes actions qu'il a faites en faveur des hommes ; on chantoit ce Cantique fort melodieusement,

19. Durant l'Oblation, c'est-à-dire, lorsque le Prêtre offroit à l'Autel le pain & le vin, on chantoit au Chœur les loüanges de Dieu, ou *Alleluia.*

20. Ensuite on récitoit les noms des Morts.

21. Les Fidéles se donnoient le baiser de paix. Cela étant fait,

22. Le Prêtre disoit ou chantoit à l'Autel la Consecration, que nous appellons aujourd'hui la Préface ; & il disoit *Sursum corda.* Il faut observer que l'Auteur ne dit presque rien de ce que le Prêtre faisoit & disoit à l'Autel, & qu'il ne s'attache qu'à ce qui se chantoit dans le Chœur ; ainsi le Prêtre ayant consacré,

23. Il rompoit les pains, & le Clergé chantoit une Antienne.

24. Puis tout le monde chantoit l'Oraison Dominicale, ou le *Pater.*

25. L'Evêque ou le Prêtre donnoit la benediction au Peuple ; l'Evêque se servoit d'une formule plus longue, & le Prêtre d'une plus courte,

jours de Fêtes & de Dimanches ; il est probable que les Eglises des Gaules le chantoient pendant la Messe ; au moins ce Pseaume convient fort bien à ce que dit notre Auteur.

Digitized by Google

26. Après la benediction on donnoit le Corps & le Sang de Jesus-Christ à tous les Fidéles qui étoient présens, & pendant la communion on chantoit ce que l'Auteur appelle *Trecanum*; je n'ai jamais vû ce mot dans aucun Auteur, ainsi je ne sçai ce qu'il signifie; car je n'ose pas dire que c'est ce qui est nommé *Transitorium* dans la Liturgie Ambroisienne de l'Eglise de Milan, & que le dernier mot a été abregé & alteré.

Pendant le Carême le Diacre ne mettoit point d'étoles sur son aube, on ne chantoit point *Sanctus* ni *Alleluia*, ni la Leçon tirée des Prophetes, ou les Propheties, ni le Cantique *Benedicite*, ni le Cantique de la mer rouge.

Je suis surpris de ne point trouver dans cette explication de notre ancienne Liturgie l'éclaircissement de ce que raporte Sulpice Severe. Dans son premier Dialogue, ou selon les imprimés dans le second, cet Historien écrit, que Saint Martin ayant donné sa tunique à un pauvre qui souffroit un grand froid, son Archidiacre lui en apporta une autre fort chetive, dont s'étant revêtu, il alla à l'Autel pour offrir le Sacrifice; que lorsqu'il *benissoit l'Autel*, selon la coutume, il parut un globe de feu sur sa tête: *quo quidem die cum jam altarium, sicut est solemne benediceret.* Je ne vois rien ici qui ait raport à cette benediction de l'Autel.

Col. 365. B. *Ipse levioribus quotidianisque nostris erratibus .... quotidiana confessionis, & intercessionis mutuæ medicamenta concessit, &c.* surquoi Bede cite l'Epître de Saint Jacques. L'Auteur auroit pû pour éclaircir cet endroit raporter dans une note ce que Bede dit sur cela dans son Commentaire sur l'Epître de cet Apôtre: Voici ses paroles: *In hâc sententiâ, illa debet esse discretio, ut quotidiana leviaque peccata alterutrum coæqualibus confiteamur, eorumque quotidiana credamus oratione salvari. Porro gravioris lepræ immunditiam juxta legem sacerdoti pandamus, &c.* Cette religieuse pratique a duré long-tems, comme il paroît par les Auteurs du siecle suivant; sur quoi on peut voir particulierement Jonas Evêque d'Orléans.

Col. 377. A. Cette Homelie n'est pas digne de Bede, & ne ressemble en rien aux dix précedentes.

Col. 383. Dom Martene se trompe ici assurement, car cette Préface ne regarde point le Livre des Prieres qui suit, ou plûtôt les extraits des Pseaumes qu'on trouve ici; je n'examine pas si les extraits sont de Bede, mais il paroît clairement par cette Préface, qui est certainement de Bede, que les Prieres qu'il avoit faites étoient en vers, & qu'il les avoit composées à l'imitation des anciens, sçavoir, Saint Hilaire, Sedu-

Digitized by Google

lius Juvencus, Arator, Adelme, & Prosper, qui avoient fait des Hymnes en vers : ainsi c'est avec raison que l'ancien Copiste avoit mis la Préface à la fin du Livre qu'on voit ici, puisqu'elle a été faite pour un autre Livre, qu'on ne nous donne pas. Le Livre de Bede contenoit un grand nombre d'Hymnes en vers de différentes mesures ou rimes, dont il fait mention lui-même en ces termes : *Liber Hymnorum diverso metro, sive rithmo.* Or c'est ce qu'on ne trouve pas ici; on ne devoit donc pas transposer la Préface.

Col. 401. J'ai de la peine à me persuader que ce Traité contre les Juifs soit de Raban; cette expression, *ex Libris majorum meorum*, donne lieu de croire que c'est un Juif converti, ou son fils, qui en est l'auteur; car en effet cet Ouvrage est rempli de citations des Livres de l'ancien Testament. Je pense que jamais aucun Chrétien, ni Raban lui-même, n'a cité les Peres de l'Eglise avec cette formule, *majores mei*. Bede a dit *majores*; c'est-à-dire *antiqui*; mais non *majores mei*. De plus Rodolphe Historien de Raban auroit-il oublié un Traité si considérable par sa longueur, aussi bien que par son sujet? L'Editeur a voulu répondre à ces raisons, mais ses réponses ne m'ont pas satisfait. Il dit que les Juifs ne recevoient pas l'autorité des Docteurs Chré-

Digitized by Google

tiens, & que c'est pour cela que Raban ne les a pas cités; mais cette raison ne paroît pas solide : car outre qu'il ne s'agit pas de l'autorité des Peres, mais de leurs raisonnemens, & des preuves qu'ils apportent contre les Juifs, que l'Auteur pouvoit produire sous leur nom, il auroit été inutile de supprimer leurs paroles, après avoir déclaré dans son Prologue qu'il les suivra dans son Ouvrage, *ex Libris majorum meorum informatus.* Si on ajoute à cela :

1. Que Raban a dedié tous les Ouvrages considérables qu'il a composés, à des personnes illustres dans l'Eglise, ou dans l'Etat, & que ce long Traité contre les Juifs n'est dedié à personne.

2. Que le nom de Raban n'a été mis dans le Manuscrit de l'Abbaye de Saint Serge d'Angers que par une main recente, c'est-à-dire sur une simple conjecture ; on verra qu'il n'y a rien qui nous oblige de croire que ce Livre soit de cet Auteur.

Col. 298. Il n'en est pas de même du Commentaire sur le Cantique du Prophete Habacuc, qui est sans doute de Bede; car outre qu'il en fait mention lui-même, il porte son nom dans trois manuscrits, dont il y en a deux qui sont très-anciens ; de plus les difficultés qu'on y peut opposer ne sont pas bien considérables, & on y peut répondre fort facilement. On peut objec-

Digitized by Google

ter, 1: que l'Auteur de ce Commentaire se sert ou explique la version des 70. au lieu que Bede explique celle de Saint Jerôme, qui étoit dans l'usage public de son tems.

2. L'Auteur citant la Vulgate parle ainsi col. 303. *Alia translatio pro* collibus æternalibus *planius* colles sæculi habet. Il semble que Bede n'auroit pas cité d'une maniere si foible la version vulgaire, & que cela convient mieux à un Auteur du sixiéme siécle.

3. L'Auteur ne cite point les anciens Peres, comme Bede fait dans ses autres Commentaires; enfin cet Ouvrage se trouve tout entier, & en propres termes dans celui que Raban Maur a fait sur le même Cantique d'Habacuc: Voilà ce qu'on peut dire pour ôter ce Commentaire à Bede, & le donner à un autre plus ancien; mais, comme j'ai déja dit, ces raisons ne sont pas considérables, & je répons à la premiere, que Raban qui vivoit dans le neuviéme siécle, nous apprend lui-même que l'Eglise de Rome, & quelques autres Eglises d'Occident, quoique en petit nombre, se servoient encore de la version des 70. pour la psalmodie, c'est-à-dire dans le chant des Cantiques, aussi bien que pour celui des Pseaumes; ainsi on pouvoit bien s'en servir en Angleterre du tems de Bede, c'est-à-dire 120. ans avant Raban; &

Digitized by Google

il est clair que celui-ci a copié le Commentaire de Bede, dont les Ouvrages étoient fort communs en France & en Allemagne dans le neuviéme siécle.

Mais si je crois que ce Commentaire est de Bede, il n'est pas également certain que celle à qui il est adressé soit sa sœur germaine, comme on le prétend; je ne vois pas un fondement suffisant pour l'assurer; & il me paroît au contraire fort vraisemblable que c'étoit une sœur spirituelle ou une Religieuse; le Copiste du Manuscrit de Corbie, qui dit que cette Vierge étoit sœur de Bede, n'en a pas apparemment eu d'autre raison que le terme de sœur.

On peut faire une infinité de remarques sur les diverses piéces qui composent ce Tresor du Pere Martene. En voici quelques-unes.

Optatien Porphyre.

On trouve dans le premier Tome, col. 45. une Préface ou Lettre en vers de Milon sçavant Religieux Benedictin de l'Abbaye de S. Amand, au Roy Charles le Chauve, où ce Poëte parle d'Optatien Porphyre. Voici ce qu'il en dit.

Porphyrium variis quæ pinxit metra Tabellis

Digitized by Google

Solvere exilio Biathanaton ore putentem,
Christicolis vomuit quia plurima probra nefandus ;
Conqueror auxilium vos huic tribuisse Camenas.

Cela confirme entierement le jugement de Bede, qui traite Porphyre de Payen, & qui, pour cette raison, n'a point voulu citer ses vers ; c'est à ceux qui croyent que Porphyre a été Chrétien, à répondre à l'autorité de Bede & de Milon, qui pouvoient avoir vû d'autres Livres de cet ancien que le Poëme que nous avons.

Mais puisque Baronius a confondu Optatien Porphyre dont nous parlons, avec le Philosophe Porphyre ou Male, qui a écrit contre les Chrétiens sous Diocletien, il est très probable que Bede & Milon sont tombés dans la même faute, & qu'ils n'ont traité Optatien Porphyre de Payen que parce qu'ils ont crû que c'étoit cet ennemi de Jesus-Christ, dont Saint Jerôme a souvent parlé dans ses Ouvrages ; cela paroît manifeste par ce vers de Milon :

Christicolis vomuit quia plurima probra nefandus.

Car il n'est point vraisemblable qu'Optatien Porphyre, que Constantin a appellé

sont très-cher Frere, soit tombé dans ces excès.

Au reste ces vers de Milon ont besoin d'être corrigés; dans le second il faut lire *solveret*, & apparemment *Porphyrius* dans le premier.

Metaphrastes des Latins.

Col. 151. La Lettre ou la Préface de l'Abbé Gausbert qui est en cet endroit, est digne de considération, tant pour faire connoître les raisons qui ont porté quelques Latins à faire en Occident, ce que Simeon Metaphraste a fait parmi les Grecs, que pour les excuser; je pourrai faire une remarque particuliere sur ce sujet.

Critiques du douziéme siécle.

Col. 486. La Lettre d'un anonyme à un de ses amis nommé Hugue, qu'on croit avoir été écrite vers l'an 1170. fait voir qu'on étudioit avec soin l'Ecriture Sainte dans le douziéme siécle, & que la bonne & judicieuse critique n'étoit pas inconnuë: cette piéce merite assurement d'être lûë.

Col. 777. Celle qui se trouve en cet endroit est très-considérable, & confirme ce que je viens de dire. Elle est d'Alexandre, qui étant Prieur du célebre Monastére de

Jumiege en Normandie, en fut élu Abbé l'an 1198. C'étoit un homme d'esprit, qui n'étant pas content des explications qu'on donnoit communement de cette expression *le Fils de l'Homme*, dont Nôtre-Seigneur Jesus-Christ s'est servi en parlant de lui-même, & dont les Evangelistes n'ont point usé quand ils ont parlé de lui, entreprit d'en chercher une autre; c'est ce qui fait la matiere de cette Lettre, que je vais abreger.

» Adam meritò vetus appellatus est, quia » & ipse primus inveteravit, & inveterandi aliis causam dedit. Cum enim peccasset, » atque à primo statu suo in deteriorem statum declinasset, jure vetus atque inveteratus dictus est. Novus siquidem beatus » fuerat, sed inveterando, idest amissâ gratiâ, quâ floruerat, & natura per peccatum debilitata, in sese deficiendo miserrimus inventus est. Quæ miseria vetustatis nomine signata est, eo quod ab illo inveterato exordium habet. Filii autem nomine novitas signatur quia cum filius auditur, novum aliquid judicatur. Ideoque » Christus filius hominis, id est, novus ex » veteri appellatur. Ex homine enim secundum carnem est Christus, quod est » esse ex Adam; sed nulla vetustatis seu peccati contagia contrahens: licet veteris sit » Filius hominis totus, ideo est novus, » quia sine peccato est totus. Quod autem

» Christus verè filius Adæ fuerit, & ita
» filius quod etiam hæres, apertè ipse monstravit, dum ascendendo, in cœlum hæreditatem ejus apprehendit. Adæ enim &
» semini ejus, nisi peccasset, ex decreto Dei
» hæreditas in cœlo debebatur....... sed
» primus homo hanc hæreditatem sibi, &
» suis transgrediendo foris fecit, in quo
» quia omnes tunc fuerunt eâdem hæreditate omnes privati sunt.... Omnes enim
» nascentes in mundo de corrupto primo
» parente corruptionem trahebant, & cum
» corrupti concupiscentiis resistere non possent, omnes inobedientes Deo erant sicut
» & pater eorum Adam. Erat autem decretum Dei, neminem intrare in cœlum
» donec tanta obedientia in uno homine inveniretur, quanta inobedientia fuerat in
» primo parente. Nemo igitur cæterorum
» propriè *Filius Hominis*, idest hæres Adæ
» fuit, quia nemo hæreditatem ejus obtinere valuit, nisi ille solus qui sine omni
» peccato, & causa peccati conceptus est,
» & natus....... Inde est quod tanto præconio nunc hæres, nunc filius nominatur......Non igitur æstimes me dicere
» eum Filium hominis, seu Adæ, ideo tantum, quod ab eo secundum carnem descendit. Hoc enim habuerunt, & alii. Sed
» quia hæres est quod alii qui quasi spurii
» in peccatis concepti sunt, nullomodo esse

» potuerunt..... Filium hominis credimus » esse, id quod est novus ex veteri, seu filius Adæ, habito respectu ad eum statum » in quo fuerat Adam ante peccatum.

Clet Evêque de Rome, inconnu à Heriger.

On voit col. 112. une Lettre d'Heriger Abbé de Lobes à Hugue, de laquelle Sigebert de Gemblours a fait mention: cet Abbé mourut, selon quelques-uns, l'an 1107. Voici ce qu'il dit des premiers successeurs de Saint Pierre dans le Siege de Rome: *Post passionem B. Petri Linus 12. annis, & Anacletus totidem, cooperatores Clementis, qui Petro verè successerat, extitere. Post decessum verò ipsorum cum Clemens solus novem annis Romanæ præsideret Ecclesiæ, &c.*

J'ay oublié de remarquer, 1°. que dans le quatriéme Tome, col. 57. ce prétendu Synode de Frejus *ad locum*, n'est autre chose que la seconde Lettre du Concile de Valence tenu l'an 374. adressée à l'Eglise même de Frejus.

2°. Que dans le Tome premier, col. 1343. le privilege de Geoffroy le Bel ou Plantegenet donné au Monastere de Saint Nicolas d'Angers se trouve dans l'Epitome de la fondation de cette Abbaye publié

Digitized by Google

par Dom Laurent le Pellerier, p. 70. où il est beaucoup plus correct.



Origine de la Musique vulgaire dans les Eglises.

J'AY dit dans l'article 36. du premier Tome de cet Ouvrage, pag. 9. de Jean des Murs Musicien, Docteur de Paris, qu'on a commencé à introduire la Musique vulgaire ou moderne dans les Eglises vers l'an 1330. je ne l'ai pas prouvé; mais je crois qu'il est bon de le faire ici. Le Pape Jean XXII. qui fut élu l'an 1316. & qui mourut l'an 1334. nous en fournira une preuve décisive: *Extrav. Com. L.* 3. *Tit. de Vit. & Hon. Cleric. Cap. unicum.* „ Nonnulli, dit „ *le Pontife*, novellæ scholæ discipuli, dum „ temporibus mensurandis invigilant, novis „ notis intendunt: fingere suas, quam antiquas cantare malunt: nam melodias ho„ quetis intersecant, discantibus lubricant, „ triplis & motetis vulgaribus nonnum„ quam inculcant, adeo ut interdum An„ tiphonarii, & Gradualis fundamenta de„ spiciant; ignorent super quo ædificant, to„ nos nesciant, quos non discernunt, immo

„ confundunt. Cum ex earum multitudine „ notarum aſcenſiones pudicæ, deſcenſio- „ neſque temperatæ, plani cantus, quibus „ toni ipſi ſecernuntur, ad invicem obfuſ- „ centur...... Hoc ideo dudum nos, & „ fratres noſtri correctione indigere perci- „ pimus, hoc relegare immo prorsùs abjice- „ re, & ab eâdem Eccleſiâ Dei profligare „ efficaciùs properamus.

Jean XXII. travailla en vain la Muſique étant entrée dans l'Egliſe n'en a pû être chaſſée; au reſte, le paſſage eſt très-beau, il fait voir que la Muſique n'a été introduite dans les Egliſes que dans le quatorziéme ſiécle, & que juſques-là on ne s'y ſervoit que du Pleinchant: enfin il marque très-bien la différence du Pleinchant & de la Muſique.



Si les Rois d'Italie ne dépendoient en rien des Empereurs.

JE trouve dans le Menagiana de la troiſiéme édition faite l'an 1715. qui a été augmentée par un homme fort habile, ce qui ſuit.

Du tems de l'Empereur Juſtinien (c'eſt M. Menage qui parle, Tome 4. p. 131.)

la Ville de Beryte en Phenicie avoit des Professeurs en Droit; c'étoit alors un grand privilege, puisqu'il n'y avoit que Rome & Constantinople qui eussent droit d'en avoir. Il y en avoit deux en chacune de ces deux grandes Villes, & il semble qu'il y en avoit davantage à Beryte; car outre les personnes que Justinien employa avec Tribonien à la reformation de la Jurisprudence Romaine, il y avoit aussi deux Antecesseurs de Beryte, & il n'y a nulle apparence que pendant qu'ils y étoient occupés, cette Ecole soit demeurée sans exercice; d'ailleurs on remarque que la Constitution par laquelle Justinien regla la maniere d'enseigner le Droit publiquement est adressée à huit Antecesseurs; de sorte que s'il n'y en avoit que deux dans chacune des Villes de Rome & de Constantinople, il faut qu'il y en ait eu au moins quatre à Beryte; car M. Nublé disoit qu'il restoit encore à examiner, si en ces tems-là Rome étoit actuellement en la puissance de Justinien.

Le sçavant Auteur de cette troisiéme édition répond à M. Nublé, qu'à s'en tenir à la date de la Constitution du 16. Décembre 533. Athalaric Roi des Ostrogots, étoit alors possesseur actuel de Rome, sur laquelle depuis l'usurpation d'Odoacre, il ne restoit aux Empereurs de Constantino-

Digitized by Google

ple que le droit : Athalaric eut pour successeur Theodat en 534. Theodat en 536. Vitige, sur qui l'armée de Justinien prit Rome cette même année.

Tout cela est fort bon ; mais demande peut-être encore quelque éclaircissement. Il est vrai qu'Odoacre s'étant emparé de Rome & de l'Italie, prit le Titre de Roy d'Italie, & qu'il demeura indépendant des Empereurs d'Orient ; mais Zenon ayant donné l'Italie à Theodoric Roi des Ostrogoths, il paroît que ce Prince dépendit en quelque chose des Empereurs, ou s'il ne dépendoit pas d'eux, il respecta toujours beaucoup la Majesté Romaine, pour me servir des termes des Anciens, *Majestatem Romanam comiter veneratus est.* Theodoric tenant Odoacre assiegé dans Ravenne, envoya Festus Chef du Senat à l'Empereur Zenon à Constantinople, pour obtenir de ce Prince le nom & les habits royaux, car on ne l'appelloit alors que Patrice.

Pendant que Festus étoit en Orient, l'Empereur Zenon mourut, & Anastase lui succeda. Theodoric étant entré dans Ravenne, fit tuer Odoacre, & les Goths le saluerent en qualité de Roi, sans attendre l'ordre d'Anastase, qui l'ayant appris se fâcha de cette entreprise, & le Goth lui écrivit avec grand respect pour l'apaiser.

Theodoric étant venu à Rome, l'an 500.

Digitized by Google

promit qu'il conserveroit inviolablement tout ce que les Empereurs avoient reglé & ordonné par leurs loix. Nous avons une Lettre de l'Empereur Anastase successeur de Zenon, envoyée l'an 516. pendant la vie de Theodoric, & adressée aux Proconsuls, aux Consuls, aux Tribuns du Peuple, & au Senat, *Senatuique suo*, selon l'ancienne formule des Empereurs & des Gouverneurs des Provinces sous la Republique. L'Empereur y dit : *Indubitatum est ex longâ annorum serie multam partem Reipublicæ vestram vindicare constantiam, &c.* Il les prie de travailler auprès du Roi, *Cui regendi vos potestas, & sollicitudo commissa est*, par qui commise & confiée, sinon par les Empereurs ?

Le Senat dans sa réponse à Anastase reconnoît qu'il est à lui, *Senatus vester*, & Theodoric est appellé son fils.

La conduite d'Amalasonte & de Theodat, fait voir encore, ce me semble, que l'indépendance n'étoit pas entiere, mais qu'elle ressembloit assez à celle des Bretons de l'Armorique & des Bavarois à l'égard de nos Rois; quoiqu'il en soit, je laisse cette difficulté à l'examen du sçavant homme, dont la note a donné lieu à cette remarque.

Digitized by Google

Qu'on ne doit point avoir égard aux Auteurs modernes, quand il s'agit de faits anciens.

VOilà la matiere d'un juste volume si on vouloit entasser des exemples; mais je me contente ici d'une remarque. Je trouve qu'un Auteur nouveau qui a publié des Mêlanges Historiques à Amsterdam, l'an 1718. dit que Hebert Comte de Vermandois, qui trahit Charles le simple, fut pendu à Laon par les ordres de Louis d'Outremer fils de Charles. Et sur quelles autorités avance-t'il un fait qui s'accorde aussi mal avec les mœurs, & les coutumes du dixiéme siécle, qu'il est contraire aux anciens Historiens ? Il nous cite l'Inventaire de Jean de Serres, qui est contraire à Mezeray. Il faut sçavoir que ce dernier Historien a suivi Rodolphe Glaber Moine de Cluny, qui écrit qu'Hebert mourut à Peronne dans son lit, avec de grands remords de sa trahison, & criant sans cesse dans l'agonie : *Nous étions douze qui trahîmes le Roi*. Charles Flodoard nous dit simplement qu'Hebert mourut; mais cette expression marque clairement que ce Com-

te ne mourut pas de mort violente, outre qu'une telle mort ne ſçauroit s'accorder avec la ſuite de l'Hiſtoire; ainſi Mezeray eſt très-bien fondé.

Jean de Serres au contraire, qui n'a pour garant qu'un Auteur du treiziéme ſiécle, dit que Louis d'Outremer fit pendre Hebert à Laon. Il eſt clair qu'on a fabriqué quantité de fables dans le treiziéme ſiécle; mais quoiqu'il en ſoit, la raiſon veut qu'on préfere Flodoard à Glaber, & à tous ceux qui ont écrit depuis. Mais voyons ce qu'on allegue pour ſoutenir la fable. On dit:

1°. Que de Serres en fait un Hiſtoire circonſtanciée: il eſt vrai; mais où a-t'il trouvé ces circonſtances? De Serres rapportant un Roman qu'il vouloit faire paſſer pour une Hiſtoire, ne pouvoit pas ſe diſpenſer d'entrer dans un long détail; car autrement on ne l'auroit pas crû: mais ceux qui font uſage de leur raiſon, voyent clairement que ce détail eſt tout-à-fait ridicule & mal imaginé, & ceux qui ſçavent comment les choſes ſe paſſoient en France dans le dixiéme ſiécle, ont pitié d'une fiction ſi ſotte.

2°. On dit que de Serres n'a pas inventé ce fait, qui ſe trouve dans un Livre imprimé en 1570. Il eſt vrai; mais peut-être que l'Auteur de ce Livre a inventé la plus grande partie de ce détail; il n'eſt pas né-

Digitized by Google

cessaire d'en rechercher l'origine, il suffit d'observer ici que de Serres ne s'accorde pas avec cet Auteur ; ainsi ces deux témoins ne méritent aucune créance, & leur témoignage doit être rejetté.

3°. Enfin on dit que de Serres rapporte une particularité qu'il ne pouvoit pas avoir inventée ; sçavoir que le lieu où le Comte de Vermandois fut exécuté, étoit encore de son tems appellé le Mont Hebert.

Il est fort croyable qu'il y a une Montagne à Laon qui s'appelle, ou qu'on a autrefois appellé le Mont Hebert ; mais la raison de cette dénomination s'étant perduë dans la suite des tems, il s'est trouvé quelqu'un qui a imaginé celle que de Serres a suivie. On trouve plusieurs exemples de ces imaginations.

Ce que rapporte l'Auteur des Mêlanges à la p. 349. est si fabuleux, que je ne sçai comment il a pû copier tant de revêries ; ainsi laissant cet Auteur, si peu digne d'être cité, M. Colomiés nous fournira d'autres exemples ; c'étoit un homme qui avoit beaucoup de lecture, mais il n'a pas fait voir de jugement en cette occasion ; il remarque dans sa Bibliotheque Choisie, après Saint Antonin Archevêque de Florence, dans la quatriéme partie de sa Somme, que le Pape Gregoire I. faisoit brûler tout ce

qu'il trouvoit de Tite-Live, sous prétexte des suppositions qui se rencontroient dans ses Decades; que Cardan au second Livre de la Sagesse dit que le même Pape fit brûler Afranius, Nævius, Ennius, & d'autres Poëtes Latins; qu'il dit la même chose de Saint Gregoire de Nazianze, à l'égard des Comiques & des Lyriques Grecs, ce qui est confirmé, ajoute-t'il, par Pierre Alcion Florentin, dans son excellent Traité de l'exil.

Il est clair que M. Colomies n'a pas lû ces faits dans des Auteurs anciens, car il les auroit cités: à quoi pense-t'il donc de nous produire S. Antonin, Cardan, & Alcion? On peut démontrer que ce que les deux derniers disent de Saint Gregoire de Nazianze, est fabuleux; il en est de même de ce qu'on dit de Saint Gregoire de Rome. Après tout M. Colomiés est inexcusable de citer des Auteurs nouveaux sur des faits historiques très-éloignés de leur siécle, puisque la prudence ne permet pas d'avoir égard à leur témoignage.



Pierre Du Pont (Pontanus) l'aveugle, Profeßeur dans l'Université de Paris.

VAlere André fait mention dans sa Bibliothéque Belgique de Pierre Pontanus ou du Pont l'aveugle, mais il en dit fort peu de chose, & marque seulement huit de ses Ouvrages. J'ajouterai ici ce que j'ai trouvé de cet Auteur; car il a fait lui-même son portrait dans le discours qu'il a mis à la fin de son Livre, intitulé: *Ars versificatoria*, & qu'il adresse à la Jeunesse. Il n'aimoit pas à flatter les Grands, & ne trouvoit rien de plus indigne d'un esprit bien fait & génereux, quoique ce fut le seul moyen de leur plaire; ainsi il n'avoit point d'autre protecteur que Jesus-Christ, en qui il avoit mis toute son espérance: on ne pouvoit pas attribuer cette disposition à paresse ni à lâcheté; car il étoit si accablé de travail, que depuis 20. ans qu'il enseignoit publiquement dans l'Université de Paris, il employoit six heures chaque jour à ses Leçons, & qu'il avoit publié trente Livres: c'est pourquoi s'il n'avoit aucun Mecene en France, où il y

Digitized by Google

avoit tant de grands Hommes, & tant de Femmes illustres, c'est qu'il ne pouvoit cacher la verité; il relevoit la vertu, il rabaissoit les vices; il déclaroit la guerre aux voluptés, il recommandoit la Religion & la piété; il ne flattoit personne, il préféroit le vrai à l'utile; amateur de l'honnêteté & de la probité, il n'écrivoit rien de contraire à ces vertus, & il méprisoit entierement les choses vaines & dangereuses; ainsi ceux qui aimoient le monde & ses plaisirs, qui haissoient les vertus qu'il cultivoit, le méprisoient. Il avoit souvent dédié ses Ouvrages à des Grands, & leur avoit présenté des Exemplaires reliés fort proprement; mais ces Messieurs, loin de soulager sa pauvreté, ne lui avoient pas même fait le moindre présent. Il nous apprend ailleurs qu'il perdit la vuë à l'âge de trois ans.

Valere André marque huit Ouvrages de Pontanus seulement, ce qui n'est pas la troisiéme partie de ce qu'il a publié.

Ars Grammatica. Parisiis 1528. C'est probablement celui-ci.

Petri Pontani cœci Brugensis duplex Grammaticæ artis Isagoge; ab eodem multis nuper locupletata schæmatibus Parisiis apud Ambrosium Gyrault 1527. *in* 4°. Il dédia ce Livre à son fils aîné Felix du Pont né à Paris; car il paroît que Pierre se maria dans cette Ville.

Digitized by Google

Grammaticæ artis prima pars octo succinctis dirempta capitibus ejusdem nuper locupletata cura adjectisque quarto ubi opus visum est testimoniis. Paris. apud Ambrosium Gyrault 1528. *in* 4°. Je crois que la premiere édition parut l'an 1514.

Il adressa ce Livre à ses Ecoliers : dans la Préface il attaque le fameux Jean Despautere qui l'avoit repris sur la quantité d'un mot.

Ejusdem secunda pars artis Grammaticæ undecim dirempta libris. Ibid. 1529.

Du Pont dédia cet Ouvrage au Chancelier Antoine du Prat.

On voit à la tête un abregé de sa vie, qu'il a composé lui-même en vers.

Vita Doctissimi viri Petri Pontani C. B. ab ipsomet scripta hoc carmine ad felicem filium.

Site fortè meum quis perscrutabitur ortum ;
Eventusque meos tibi gnate, attende recludam,
Flandria me Brugis inopem monstravit opimis,
Burgis quæ geminæ elepserunt lumina fronti,
Cum Rex imperium summus latiale teneret.

Qui pater eximio quondam fuit ipse Philippo,
Quem gravis Hispana febris regione peremit
Aldomara datis visi prætoria fatis.
Huc ubi mendicus post munificus ferularum
Perpetiens, exinde docens pro tempore vixi
Diversas varios secui discrimine terras.
Franciæ Parrhisios tandem me traxit in agros:
In quibus obsigna redemitus tempora lauro.
Supra viginti scoliis communibus annos.
Proclamans avide triginta volumina feci.
Cœtera cantico sobolem genitricis honestam
Uxorem duxi: genui quoque sæva modesto
Pignora conjugio nunquam mihi curia favit
Sed clamore meo vixi: die lector aucto.

Inter Jesu spes mea recumbit.

C'est là la devise qu'il avoit prise, & qui se trouve dans tous ses Livres.

On trouve aussi à la fin une autre Poësie adressée à Jean de Bourbon, dans laquelle il rapporte par quel accident il avoit perdu les yeux à l'âge de trois ans.

Ad illustrem Joannem Borbonium de libelli formulâ, & suæ cœcitatis infortunio. Petri Pontani liber figurarum tam oratoribus, quam Poëtis, vel Grammaticis necessarium duo succintè complectens capita,

Digitized by Google

cum recriminatione in adversarium. Parisiis apud Ambros. Gyrault 1529. in 4°.

Cet adversaire est Despautere, que du Pont pousse fort vertement. Il nous apprend que Despautere l'avoit déja repris une fois, comme je viens de le remarquer, mais qu'il l'avoit obligé à chanter la Palinodie. Au reste, du Pont loue son esprit, & son travail. Il ne faut pas oublier qu'il a adressé sa réponse à Despautere lui-même. Il y loue Badius, Bibauce, & Clichoüe; mais il préfere à tous les Sçavans de son tems Jacques Lefevre, Didier Erasme, & Jean Revelin.

Petri Pontani, &c. Ars versificatoria simul, & accentuaria octo partialibus succinctè directa libris ad studiosam Palemonii laboris juventam. La premiere édition est de l'an 1520. la seconde de 1529. chez Ambroise Girault.

Editione secunda ab eodem nuper recognitâ. Paris. apud Joann. Parvum 1538. in 8°.

La troisiéme édition fut faite encore à Paris : *sub correctione Roberti Stephani* 1543.

Les vers sont imprimés en caractéres Romains, la prose en Gothiques : on trouve ces vers à la fin de l'Ouvrage.

Vos igitur juvenes, perdulcis nomen Jesu

Digitized by Google

Obsecro, suave meum si quid vobis fuit unquam.
Pro mercede omni, pro sollicitudine totâ:
Dicite suppliciter (versis ad sidera fibris)
Æternam requiem cæco, post funera divi
Præstate, ut summo mens candida vivat Olympo.
Valete in eo, in quo est vita, salus, resurrectio, nostra.

2. *Manuæi Lucani parsalia cum adnotatione familiari, & pellucida Petri de Ponte cœci Brugensis. Paris.* 1512. *in* 8°.

3. *Carmen de abitu & reditu pacis. Ibid. apud.* Badium.

4. *Apologia in eos qui divini sacrificii vocabulis, & sensis abutuntur. Ibid apud Joannem Lambertum.*

J'en trouve une autre édition : *Petri Pontani cœci Brugensis apologia in litteradones qui pluraque divini sacrificii vocabula & sensa perperam usurpant, & obstinatis suis erroribus pertinaciter inhœrent. Paris. apud Dyon. Roscium* 1516. *in* 4°.

5. *Eruditionem salutiferæ, ac veræ confessionis carmine, & prosâ, ad felicem filium. Ibid. in* 4°. *apud Nic. Pontanum.*

Il y a faute dans ce dernier mot, le Livre ayant été imprimé par Nicolas Pratanus ou Dupré, aux dépens de deux Libraires, Jean Petit, & Bernard Aubry; l'en-

Digitized by Google

ſeigne de ce dernier eſt à la tête du Livre; l'année n'eſt pas marquée, les caractéres en ſont beaux; l'Ouvrage eſt une bonne preuve de la piété de ſon Auteur.

Salutiferæ confeſſionis eruditio Petri Pontani cœci Brugenſis decem & octo pertita conſiderationibus, ad Felicem Pontanum ſuum primogenitum. Pariſ. apud Bernard Aubri, in 4°.

6. *Genovefeon libri IX. carmine. Pariſ. apud Dyon. Roſcium* 1512. *in* 8°.

Ce titre nous fera corriger deux fautes groſſieres qui ſont dans la Bibliothéque Recle-philoſophique de Martin Lipenius, to. 1. p. 567. ſous le titre de *Genevenſia.*

Petri de Ponte cœci Genevenſia libri IX. Pariſ. 1512.

7. *Eglogœ X. Hecatoſtichœ. Ibid.*

8. *Denique paremiœ, Gallico & Latino ſermone conteſtœ. Ibid. in* 4°.

Remarques diverſes.

J'Ai lû depuis peu de jours un Livre d'un ſçavant homme, qui parle en ces termes dans la Préface.

Si la fameuſe Ecole d'Alexandrie a eu

Digitized by Google

„ des Philosophes Chrétiens, elle en a pro-
„ duit aussi plusieurs qui ont conservé
„ long tems, même après Constantin, les
„ superstitions du Paganisme dans lequel
„ ils retenoient leurs Disciples, en l'em-
„ bellissant de tout ce qu'ils avoient tiré
„ de la lecture de l'Ecriture Sainte, ou du
„ commerce avec les Chrétiens, comme
„ ont fait Plotin, Porphyre, Jamblique,
„ Hierocles, & quelques autres.

Il me semble que le sçavant Auteur a fait une faute en confondant l'Ecole Chrétienne d'Alexandrie avec l'Ecole Payenne; ce qu'il dit regarde l'Ecole Payenne, mais l'Ecole Chrétienne en étoit bien différente; mais ce qu'il remarque que les derniers Platoniciens embellissoient leurs superstitions de tout ce qu'ils avoient tiré de la lecture de l'Ecriture Sainte, ou du commerce avec les Chrétiens, est très-vrai & très-beau.

M. de Tillemont, T. 4. p. 196. fait un article des Ouvrages supposés à S. Cyprien. Il parle d'abord d'un Traité sur la maniere de regler la Fête de Pâque, & d'un Cycle de 16. ans fait pour cela, attribué à S. Cyprien, que le P. Sirmond avoit trouvé dans un Manuscrit de l'Abbaye de S. Remy de Reims. Le Pere Bouchier qui l'avoit reçu du P. Sirmond, l'a effectivement crû de S. Cyprien. Les Anglois qui

l'ont publié sur un autre Manuscrit qu'Usserius en avoit trouvé écrit sur la fin du neuviéme siécle, croyent que c'est la Chronique que Paul Diacre dit avoir été composée par ce Saint, & être un Ouvrage fort utile; témoignage que Fell oppose avec raison à Michel Sénechal, qui avoit écrit l'an 1669, que cet Ouvrage n'étoit pas de S. Cyprien, parce que personne jusques à présent ne lui avoit attribué un Ouvrage de cette nature. Cet Evêque Anglois ne répond pas mal aux deux autres raisons de Sénechal. Je ne m'y arrête pas, je me contente de remarquer que Paul Diacre n'est pas le seul des anciens qui a vû cet Ouvrage.

M. Baluze dans le sixiéme Livre de ses Mélanges publié l'an 1713. nous a donné deux Livres de S. Hildephonse, qui n'avoient point encore paru. Dans celui qui est intitulé, *De cognitione baptismi*, cap. 8. p. 19. il y a une faute considérable; car on lit *ipsa conteret caput tuum. Et tu insidiaberis calcaneo ejus.* Il est évident que S. Hildephonse a écrit *ipsum* ou *ipse*; tout ce qu'il dit dans ce chapitre le prouve manifestement; je ne m'y arrête pas.

On trouve dans le même Livre, p. 535. une belle Lettre du sçavant Mamert Claudien Prêtre de Vienne, à Sapaudus Rheteur de la même Ville, homme sçavant &

Digitized by Google

éloquent, deja connu par une autre Lettre de Sidonius qui est la dixiéme du cinquiéme Livre. M. Baluze avoit celle de Claudien dans sa Bibliothéque; mais il auroit eu besoin d'un second Manuscrit, car il y a quelques endroits qui ont été gâtés par l'ignorance des Copistes.

Dès le commencement *qui non par merito honos*, *fiet*, je pense qu'il faut lire *fieret* ou *esset*, p. 336. *quod mihi in præsentiarum* usus *est dicere*, lisez *visum est dicere*. Peu après, passum *porro dedit*, lisez *pessum*. Et ensuite, *& ad usque Pythagoricarum doctrinarum* per *heredes inde fessus rerum scrutator accessit*, il faut sans doute effacer *per*. P. 537. *quia simulti quorum tu es studiorum forent futurus eras scilicet, & si non omnium potior unus ex multis*; ne faut-il pas lire *quia si multi quorum tu es studiorum* cultores *forent futurus eras scilicet non omnium potior* sed *unus ex multis*? au lieu de *cultores*, il seroit peut-être à propos de mettre *fautores*, & alors on voit que les deux mots suivans auront fait oublier celui-ci.





Michel Langlois Professeur en l'un & l'autre Droit, Poëte Latin.

GEsner a nommé Michel Langlois sans nous en rien apprendre, Josias Simler son abreviateur, & qui l'a aussi beaucoup augmenté en parle ainsi : *Michaël Anglicus cognomine, sed natione Gallus, patria Belmontensis, utriusque Juris Professor, scripsit Eclogarum Libros 4. ad Episcopum Parisiensem; Eclogarum ad Ludovicum Villerium Libros 2. de Mutatione studiorum Librum 1. Elegiam de precatoriam: & diversorum Carminum libros aliquot, quæ omnia Parisiis impressa sunt clar uit autem anno Domini* 1500.

Valere André dans sa Bibliothéque Belgique de l'édition de 1643. ajoute peu de chose à Simler. Voici ce qu'il écrit de Michel Langlois : *Michael Anglicus Bellimontanus Hanno J. U. Professor & Poëta scripsit Eclogarum lib. 4. ad Episcopum Parisiensem Eclogarum lib. 2. ad Ludovicum Villerium de Mutatione studiorum lib. 1. Elegiam deprecatoriam & alia quæ Parisiis sunt Typis edita hujus eruditionem, & Poëmata Baptista Mantuanus, & Johan-*

Digitized by Google

nes Ravisius Textor Epigrammate commendarunt, hic etiam in epithetis suis Anglici autoritatem non semel adducit.

Valere André a raison de dire que Textor s'est servi dans ses épithetes de l'autorité de Michel Langlois ; c'est ce qui me fait croire qu'il faut corriger Gerard-Jean Vossius, qui a fait sur cela une faute très-considérable, en confondant Michel Langlois avec Michel Blampain Anglois de naissance, qui vivoit dans le treiziéme siécle. C'est dans le second Livre des Historiens Latins, chap. 58. où on lit ceci : *Circa annum* 1250. *vitam non in gloriam vivebat Michaël Blampainus, Cornubiensis Poëta superioribus sæculis magni nominis: quem Ravisius Textor in Cornucopiâ suâ sæpius allegat, ac Michaëlem Anglicum appellat.*

Je n'ai pas la Cornucopie de Textor ; mais il est certain que cet Auteur cite quelquesfois dans ses épithetes Michel Langlois, dont je parle ici, & je doute qu'il ait connu un autre Poëte de ce nom. Voici deux exemples, entre les autres, de ce que j'avance. Textor entre les épithetes de Minerve, marque *provida*, & rapporte le vers sous le nom de *Michaël Anglicus.*

Sumque Creatoris provida *gnata jovis.*

Or ce vers se trouve effectivement dans

le Poëme qui eſt intitulé *de Mutatione ſtudiorum* adreſſé à Geoffroy Bouſſard.

De même ſur le mot *neſtor*, & l'épithete *nelcides* Textor cite le vers ſous le nom de *Michaël Anglicus.*

Aut quæ nelcides *ſæcula vixit avus.*

Et ce vers ce lit *in Elegiâ deprecatoriâ*, dans l'Elegie en forme de ſupplication, adreſſée à la Sainte Vierge Marie en faveur du Cardinal de Luxembourg Evêque du Mans ; ainſi il me paroît évident que Textor n'a point connu d'autre Michel Langlois que celui-ci, & conſéquemment que Voſſius s'eſt trompé. Revenons à Valere André.

Cet Auteur marque après Simler entre les Ouvrages de Langlois, 1°. Quatre Livres d'Eglogues adreſſés à l'Evêque de Paris ; je ne ſçai ce que c'eſt, car dans l'édition des Poëſies de Michel Langlois, faite à Paris in 4°. l'an 1507. chez Aſcenſius, il n'y a qu'une Lettre adreſſée à ce Prélat, dans laquelle il lui découvre le ſujet de ſon Eglogue, qui commence par ces mots *Vix rutilos, &c.*

2. Il marque deux Livres d'Eglogues à Louis de Villiers ; mais dans l'édition dont je parle, je ne trouve que deux Eglogues, la premiere adreſſée à Louis

Digitized by Google

de Villiers Evêque de Beauvais, la seconde n'a point d'inscription, mais il est probable qu'elle a été envoyée avec l'autre; ainsi il faut reduire ces deux Livres d'Eglogues à deux Eglogues.

3. Simler, & Valere André, marquent un Livre de *Mutatiōne studiorum*. L'article précédent fait voir qu'ils sont liberaux, neanmoins cela se peut dire en quelque maniere, car cette Piéce est assez longue pour faire un Livre selon le style des Anciens, puisqu'elle contient 23. pages d'impression.

4. Les Bibliothécaires disent que les Poësies de Michel Langlois ont été imprimées à Paris, mais ils ne font connoître ni l'Imprimeur, ni l'année de l'impression.

5. Enfin Valere André écrit que Baptiste Mantouan, & Ravisius Textor ont loüé Michel Langlois & ses Poësies, dans une Epigramme; cela est vrai du premier, mais je ne trouve rien du second.

Voila plusieurs faits qui montrent qu'il ne faut pas toujours se fier aux Bibliothécaires, ni les suivre sans précaution; tâchons de faire quelque chose de plus exact.

Du Boullai Historien de l'Université de Paris, a cité deux vers de Michel Langlois, qu'il dit avoir tirés de Hemeré: & M. de Launoi qui les a copiés dans son Hist-

Digitized by Google

toire du College de Navarre, ne nous apprend point où il les a lûs, ce qui fait voir que notre Poëte est très-peu connu. Il fut nommé le (*a*) François de peur qu'on ne le prit pour un Anglois de naissance. En effet il nâquit à Beaumont en Henaut sous le regne de Louis II. il étudia à Paris les Belles Lettres, & la Langue Grecque ; il s'appliqua particulierement à la Poësie Latine, pour laquelle il avoit du genie, & il s'acquit de la reputation ; le goût qu'il y prit, & le desir qu'il avoit de passer pour le premier Poëte des Pays-Bas, lui firent même negliger les occasions qui se présenterent de s'avancer, craignant que le travail qui est inséparable des emplois qu'on lui offroit, ne le détournât de ses études. Il eut envie de voyager en Italie, & dans la Grece, pour se perfectionner dans les Langues Grecque & Latine, aussi bien que dans la Poësie ; mais un malheur l'obligea de changer ses desseins, & de travailler pour vivre ; car dans le tems qu'il vivoit tranquillement à Paris de ses petits revenus, sans ambition, & qu'il ne songeoit qu'à cultiver les Belles Lettres, le feu brûla la Maison qu'il avoit à Belvort, en quoi consistoit tout son bien, & consuma les grains, les bestiaux, & géne-

(*a*) Voici le titre de ses Ouvrages : *Michaëlis Anglici Franci dicti varia opuscula, &c.*

ralement tout ce qu'il possedoit ; ce triste accident qui arriva vers l'an 1495. le réduisit à une grande extrêmité ; en sorte qu'il fut contraint de souffrir les insolences d'un serviteur & d'une servante. Il semble marquer qu'il instruisoit des jeunes gens sous un autre.

Nous avons entre ses Poësies une exhortation à la Vertu, qu'il adressa à ses Disciples lorsqu'il entreprit de leur expliquer les Fastes d'Ovide, & on peut rapporter cette piéce à ce tems-là.

Langlois demeura trois ans en cet état de misere & d'indigence; quoiqu'il fut fort jeune, il composa diverses Poësies, qu'il dédia à plusieurs personnes illustres par leurs dignités & leurs richesses, pour les engager à l'aider dans le dessein qu'il avoit de continuer ses études; mais il reconnut par expérience que les Grands estiment plus les Gens de plaisir & de bonne chere, que les jeunes hommes qui se portent à la Vertu & aux bonnes Lettres. Au bout de trois ans Langlois s'adressa à Pierre de Courthardy Manceau, Premier President du Parlement de Paris, & à Geoffroi Boussard, aussi Manceau, Docteur & Chancelier de l'Eglise de Paris, qui lui procurerent les moyens d'étudier l'Ecriture Sainte, le Droit Civil, & ensuite le Droit Canonique, pour devenir capable de servir l'Eglise.

Digitized by Google

Voici comment il se fit connoître du Premier Président. On avoit mis en question dans une compagnie, si la Robe & les fonctions civiles étoient préferables à l'Epée & aux actions militaires : Langlois fit aussi-tôt deux Poësies sur ces deux sujets, & les fit réciter par deux enfans vêtus, l'un en Magistrat, l'autre en Géneral d'armée : Le Premier Président ayant goûté ces deux piéces, l'engagea à revoir les vers qu'il avoit composés, & lui promit d'avoir soin de lui. Il semble que ce fut cet illustre Magistrat qui fit connoître Langlois au Cardinal de Luxembourg, Evêque du Mans & de Terouenne ; car notre Poëte avoüe qu'il étoit pour lors pauvre, miserable, couvert d'un méchant habit déchiré ; que ce Cardinal eut compassion de son infortune, qu'il lui donna une Cure à la campagne, & lui promit quelque chose de plus. Je ne crois pas qu'on puisse donner un autre sens aux Vers de Langlois, que je vais rapporter, & il n'est pas moins certain que cela doit être arrivé avant qu'il étudiat le Droit en Italie.

Qui postquam lacero miserum me vidit amictu,
Indoluit sortis fata sinistra meæ.
Vidit, & indoluit, famulique misertus egentis,

Digitized by Google

Ilicet æternas pascere jussit oves.
Dixit, & heus juvenis pascendi suscipe curam,
Pabula credentur fertiliora tibi.
Hoc igitur subii felici munere munus.
Desertæquè a dii tradita rura plagæ,

Ce fut après la mort du Roi Charles VIII. que Langlois laissa les Poëtes & les Orateurs, & qu'il s'appliqua tout entier à l'étude des Loix Civiles & des Canons dans l'Université de Pavie; de sorte qu'il negligea les Poësies qu'il avoit faites en France, & qu'il les laissa imparfaites : mais quelques-uns de ses amis de Paris les ayant vûës, le prierent de les revoir, & de les polir, ce qu'il fit avec soin, pendant les vacations de l'an 1504. & à son retour de Savoye, il les montra à des personnes très-doctes, particulierement à Platin Platus, & au sçavant Jean Parrhasius qui enseignoit alors à Milan l'Art-Oratoire, & la poëtique; quoique leur jugement l'eut fort contenté, il différa encore de les publier, jusques à ce que Baptiste Mantoüan Carme, qu'il appelle un second Virgile, les eut approuvées; mais après ces approbations, il les publia, & les dédia à François de Luxembourg, neveu du Cardinal, qui étoit en ce tems-là Evêque de S. Pons en Langue-

doc. L'Epître dédicatoire fut faite à Pavie dans la Maison de cet Evêque, le 10. d'Avril l'an 1505.

Langlois dit qu'il avoit fait ces Poësies, les unes étant encore fort jeune, & parmi de grandes distractions, & les autres pendant le voyage qu'il fit avec le Cardinal de Luxembourg dans le Diocése de Terouenne, ce qui me fait croire que le Benefice que lui avoit donné ce Cardinal étoit dans cette Evêché.

Le Livre de Langlois fut imprimé à Pavie avec les Eloges de Baptiste Mantoüan, de Platinus Platus Milanois, & de Gabriel Charles d'Ast Médecin. Je n'y vois rien de Janus Parrhasius : Ascensius en fit depuis une nouvelle édition à Paris, l'an 1507. in 4°. Langlois étoit alors Professeur en l'un & l'autre Droit à Paris.

Cette édition contient quatorze Poësies, l'Epître dédicatoire à François de Luxembourg Evêque de S. Pons en prose, & une assez longue Lettre au Premier President Pierre de Courthardy, aussi en prose, qui vaut moins que ses vers. Il sçavoit bien la Fable & l'Histoire Grecque & Romaine ; c'est pourquoi si l'on a égard à l'âge qu'il avoit, & au tems où il vivoit, on ne sçauroit nier qu'il n'eut du talent & de l'étude ; il a adressé ses compositions au Cardinal Philippe de Luxembourg, à

Digitized by Google

François de Luxembourg son neveu Evêque de S. Pons, qui le fut depuis du Mans; au Premier Président Pierre de Courthardy, à Geoffroi Boussard, à Etienne Poncher Evêque de Paris, à Louis de Villiers Evêque de Beauvais. Il loue beaucoup les quatre premiers; il fait aussi mention de quelques personnes illustres de son tems, comme du frere du Premier President, qui étoit Conseiller au Parlement, & de Chartier, dont il fait un grand éloge.

Martin de Guichard.

On trouve un Livre intitulé : *Martini* de Guichard *Noctes Gransquovianæ de triumphis antiquis. Amster.* 1661. *in* 8°.

Le nom de l'Auteur de ce Livre m'ayant surpris, ma premiere pensée a été que c'étoit un Fraçois qui s'étoit retiré en Hollande, comme André Rivet, & quelques autres, pour y vivre plus librement; cela me rappella dans la mémoire que la B. Mere Jacqueline de Blemur a fait l'éloge de Madame Jeanne de Gichard Abbesse du Monastere de la Sainte Trinité de Poitiers; où elle dit que cette vertueuse Abbesse avoit pour pere M. Jean de Guichard

Seigneur de Peray dans le Vendômois, qui avoit épousé Marie de Bourbon de Lavedan, & qu'ils étoient tous deux Calvinistes. Mademoiselle du Peray fut élevée avec grand soin dans cette Religion, mais Dieu la convertit à Poitiers.

Jean Bernier dans son Histoire de Blois, lorsqu'il parle des noms & armoiries des familles nobles & vivantes du Comté de Blois, dit page 613, Guichard de Bernay & de Peray, d'argent à trois têtes de Lion de sable couronnées d'or 2, 1. Il marque que cette famille est dans le Dunois.

Cette remarque pourra servir à deterrer ce Martin Guichard, afin de sçavoir s'il est François, & à quelle Province ou à quel Diocése il appartient. J'ai consulté quelques personnes qui n'ont pu me rien dire; peut-être que les François qui sont en Hollande nous en apprendront davantage.





Addition au Traité des Adams de la seconde Partie du second Tome.

Adam Stevar Philosophe.

IL a publié plusieurs Ouvrages qui ne sont pas communs.

Adami Stevari disputatio Philosophica de vita, & morte. Lugduni Batavorum 1648. *in* 4°.

Disputatio Philosophica de usu Philosophiæ. Ibid. 1632. *in* 4°.

Theses etichæ de temperentiâ, sobrietate scilicet, & castitate. Ibid. 1648. *in* 4°.

Questiones Philosophicæ aliquot illustres. Ibid. 1652. *in* 4°.

Addenda, delenda, &c.

On publia contre ce dernier Livre un Ouvrage qui a pour titre:

Stevartus ΕΛΕΓΧΟΜΕΝΟΣ *sive Jonathanis Helosii Gallo-Belgæ spongia, contra libellum Adami Stevarti cui titulus* Addenda, delenda, &c. *Groningæ Joan. Nicolai* 1649. *in* 8°.

Adam Littleton.

Adam Littleton Anglois, a publié un Dictionnaire Latin-Barbare.

Digitized by Google

Adami Littleton Dictionarium Latino-Barbarum. Londini 1678. in 4°.

Frere Adam Sedbond, Chevalier de Rhodes.

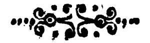
Frere Adam Sedbond Anglois, Chevalier de Rhodes ou de l'Ordre des Hospitaliers de S. Jean de Jerusalem, se trouva à la défense de Rhodes, sous le Grand-Maître d'Aubusson l'an 1480.

Adam Henry Lackaman.

Cet Allemand a publié l'an 1728. à Hambourg 286. Lettres de divers Sçavans, avec une Dissertation de sa façon sur les Sçavans qui se sont appliqués au genre Epistolaire.

George Adam, Anglois.

George Adam a publié à Londres l'an 1729. une traduction en sa langue des Tragedies de Sophocle, avec des Notes historiques, morales & critiques.



DISSERTATION

Où il est prouvé que Maracaire qui assista l'an 568. à la dédicace de l'Eglise de Saint Pierre de Nantes étoit Evêque de Vannes.

C'Est un fait très-considérable dans notre Histoire Ecclesiastique que la dédicace de l'Eglise Cathedrale de Nantes, qui fut célebrée très-solemnellement l'an 568, par l'illustre Felix Evêque de cette Ville, qui l'avoit fait bâtir avec grande magnificence, & des dépenses incroyables. Tout étant prêt pour cette ceremonie, ce Prélat invita les Evêques, & on y vit Euphrone Metropolitain de Tours, Domitien, Victorius, Domnole & Maracaire. Ainsi ils étoient six en tout. Dom Lobineau dans la vie de S. Felix de Nantes, les marque en ces termes: „ Aussitôt que Felix eut achevé son Temple, „ il invita le Metropolitain, les Evêques „ de la Province, & quelques autres, à la „ solemnité de la dédicace, où se trouverent Euphronius Evêque de Tours, „ Domitien d'Angers, Domnole du Mans, „ Victorius

„ Victorius de Rennes, Fortunat de Poi-
„ tiers, Romachaire de Coutance, ou se-
„ lon quelques autres Manuscrits, Magna-
„ caire d'Angoulême. Aucuns des Evê-
„ ques Bretons n'assista à cette Fête ; ce
„ qui peut faire penser qu'on les regar-
„ doit, & qu'ils se regardoient eux-mê-
„ mês, comme une Eglise d'une Nation
„ différente, qui n'avoit rien de commun
„ avec les Evêques François, que le lien
„ de la Foy & de la Charité. Cette pensée extraordinaire ne paroît pas avoir de fondement, & me semble même contraire au Canon neuviéme du second Concile de Tours, tenu vers la fin de l'année 567. mais il ne faut pas nous écarter. Il y a d'autres choses à considérer dans cette narration.

1. Ces paroles : *Felix invita le Metropolitain, les Evêques de la Province, & quelques autres à la solemnité*, paroissent tirées du P. le Cointe. Mais qui sont ces *quelques autres* Evêques qui n'étoient pas de la Province ? C'est, dit le P. Lobineau, Fortunat Evêque de Poitiers, & Romachaire de Coutance, ou selon quelques autres Manuscrits, Magnacaire d'Angoulême. Pour ce qui est de Fortunat, il est fort étrange qu'on l'ait fourré ici ; car il n'étoit pas encore Prêtre en 568. & il ne fut fait Evêque de Poitiers que trente ans après,

sçavoir l'an 599. Il est vrai qu'on a copié en cela le Breviaire de l'Eglise de Nantes ; mais ce n'est pas une autorité à suivre aujourd'hui.

2. Une autre faute moins évidente, est qu'on met entre ces Evêques, Romachaire de Coutance, ou, selon quelques autres Manuscrits, Magnacaire d'Angoulême. Voila le sujet de cette Dissertation ; car je crois que tous nos Auteurs se sont trompés sur l'Evêque qui assista à la dédicace de l'Eglise de Nantes, avec les cinq autres qui sont connus aussi bien que leurs Siéges. Je remarquerai en passant, qu'il y a peut-être une faute de l'Imprimeur dans la vie de Saint Felix de Nantes, où on lit : Magnacaire d'Angoulême ; car cela semble être tiré du P. le Cointe, qui explique de Romachaire Evêque de Coutance, ce que dit Fortunat ; & qui ajoute, que quelques exemplaires l'ont changé en Maracaire Evêque d'Angoulême ; ce qui donne lieu de croire qu'il faut lire dans la vie de Saint Felix, Maracaire Evêque d'Angoulême, au lieu de Magnacaire. Quoiqu'il en soit, nos Auteurs se sont partagés sur l'Evêque nommé par Fortunat, avec Euphron de Tours, Domitien d'Angers, Victorius de Rennes, Domnole du Mans & Felix de Nantes. Le P. le Cointe & D. Lobineau ont pris parti pour l'Evêque de

Digitized by Google

Coutance, suivant en cela le Breviaire de Nantes. Browerus au contraire, croyant être bien fondé sur l'autorité de Gregoire de Tours, qui parle d'un Maracaire Evêque d'Angoulême, s'est déclaré pour cet Evêque d'Angoulême, & il a été suivi par Dom Thierry Ruinart, par la nouvelle Histoire de Bretagne, & par le Pere de Sainte Marthe dans sa nouvelle Gaule Chrétienne. Si j'étois obligé de choisir entre ces deux opinions, j'avoue que j'embrasserois la derniere; mais je crois que tous ces Sçavans se sont fort trompés, & que s'ils ont apporté quelque examen pour se déterminer, ils n'ont pas fait autrement que Browerus, qui a publié & commenté Fortunat; car ce Jesuite Allemand ne trouvant dans son Auteur que les noms des Evêques qui assisterent à la dédicace de l'Eglise de Nantes, & désirant connoître leurs Siéges, il les chercha où il crut les pouvoir trouver. Il lui fut facile de découvrir les mêmes noms, & il s'en contenta, croyant avoir tout ce qu'il cherchoit, parce qu'il y trouvoit ajoutés les noms de leurs Eglises, sans faire réflexion que plusieurs Evêques contemporains pouvoient avoir, & avoient effectivement les mêmes noms. Ainsi il dit dans sa Note qu'Euphrone étoit Evêque de Tours, Domitien de Châlons sur Saone, Victor (il faut lire

Victorius) de Troyes. Venant à Maracaire, il avertit qu'il faut lire dans Fortunat, Maracharius, au lieu qu'on lisoit auparavant dans les Imprimés, *Macharius*, contre les regles de la quantité & les loix de l'Histoire ; parce que Gregoire de Tours, lib. 5. cap. 36. nous apprend que Maracharius fut Evêque d'Angoulême. Voilà le fondement de Browerus, qui s'étant trompé si grossierement sur les Siéges de Domitien & de Victorius, s'est trompé également sur celui de Maracaire, ne s'étant pas mis en peine d'examiner si Maracaire d'Angoulême étoit Evêque dès l'an 568. & s'il n'y avoit point alors d'autre Maracaire.

L'opinion de Browerus a été suivie par Dom Ruinart, qui ne dit point pourquoi il l'a préferée à celle du P. le Cointe, Auteur dont il s'éloigne très-rarement. On voit seulement qu'il a cru suivre Gregoire de Tours. Mais Dom Ruinart devoit donc répondre au P. le Cointe, qui fait très-bien voir, ce me semble, que Maracaire ne fut fait Evêque d'Angoulême que l'an 569. & qu'il est mort en 576. Si cela est, comme on n'en peut guéres douter, il est clair que Maracaire Evêque d'Angoulême n'a pû assister à la dédicace de l'Eglise de Nantes qui fut faite l'an 568. car cette époque est reçuë de tout le monde. En

Digitized by Google

conséquence le P. le Cointe prétend que l'Evêque que nous cherchons a été Romacharius Evêque de Coutance, se plaignant de ce que quelques exemplaires l'ont changé en Maracharius Evêque d'Angoulême.

Mais le P. le Cointe n'a pas fait réflexion de son côté, 1°. Que la premiere syllabe dans Romacharius est longue, & que le vers demande une breve. 2°. Que Browerus a lû dans tous ses Manuscrits Maracharius, & que l'ancienne leçon qui portoit Macharius, quoique corrompuë, confirme la sienne. C'est donc mal-à-propos, & contre toute autorité, que le Pere le Cointe a voulu fourrer ici Romacharius. Le Pere de Sainte Marthe dans sa nouvelle Gaule Chrétienne s'est déclaré en faveur de Maracharius Evêque d'Angoulême, quoiqu'il le nomme dans le titre Merarius, ce qui est surprenant, puisque ce nom ne se trouve point ni dans Fortunat, ni dans Gregoire de Tours. Il suffit pour détruire ces deux opinions, de dire qu'elles se contredisent mutuellement, & que ceux qui les ont embrassées n'ont aucune autorité ancienne pour eux. Ce qui est remarquable, est que la nouvelle Histoire de Bretagne s'étant déclarée pour l'Evêque d'Angoulême, Dom Lobineau dans les Vies des Saints de cette Province a pris

Digitized by Google

parti en faveur de celui de Coutance, qui est pourtant moins fondé que celui d'Angoulême, dont le nom se trouve dans Gregoire de Tours. Il est vrai neanmoins que cela ne prouve rien, parce que ce nom n'est point extraordinaire.

Nous sçavons que Romacharius étoit Evêque de Coutance l'an 586. Gregoire de Tours nous l'a appris; mais nous ne sçavons pas en quelle année il a été ordonné. Selon la Gaule Chrétienne des Sainte Marthe, S. Laud Evêque de Coutance étant mort au plûtôt l'an 563. il eut pour successeur S. Rumpharius, S. Ursicin, S. Ulphobert, Lupicius & Romacharius qui enterra S. Pretextat Evêque de Roüen l'an 586. Selon ce Catalogue il est évident que Romacharius Evêque de Coutance n'a pû assister à la dédicace de l'Eglise de Nantes, en quelque année qu'on veuille mettre la mort de S. Laud. Le P. le Cointe a bien compris lui-même que son opinion ne peut subsister, si ce Catalogue est exact; c'est pourquoi il a pris soin d'en faire un autre. Ainsi, selon cet Auteur, Tom. 2. S. Laud enterra S. Scubilion l'an 563. & il eut pour successeur Romacharius, qui assista à la dédicace de l'Eglise de Nantes l'an 568. Il s'agissoit de prouver ces faits, & voici ce qu'il nous debite, Tom. 3. p. 177. Il avoue d'abord

Digitized by Google

que le Catalogue des Evêques de Coutance que je viens de rapporter, eſt meilleur que les précedens ; mais il prétend auſſi qu'il n'eſt point exempt de fautes. Puis il ajoute : „ Comme S. Laud inhuma „ S. Scubilion l'an 563. & que ſelon Fortunat, Romacharius aſſiſta à la dédicace „ de l'Egliſe de Nantes l'an 568. nous „ croyons que Romacharius ſucceda à S. „ Laud. Ce Prélat vivoit, ſelon S. Gregoire de Tours, au commencement de „ l'an 586. ainſi il nous ſemble qu'il eſt le „ même que Rumpharius, lequel, ſelon „ Robert & les Sainte Marthe, a été Breton. Voilà tout ce que le P. le Cointe nous dit en faveur de ſon opinion, où il eſt viſible qu'il ſuppoſe ce qui eſt en queſtion.

1. Il ſuppoſe que Fortunat dit que Romacharius s'eſt trouvé l'an 568. à la dédicace de l'Egliſe de Nantes. C'eſt ce que nient ceux qui attribuent cet honneur à Maracharius Evêque d'Angoulême. Il falloit par conſéquent prouver ce fait contre Browerus ; mais il ne l'a pas entrepris.

2. Il ne prouve pas ce qu'il auroit dû faire, que Romacharius étoit Evêque de Coutance l'an 568.

3. Il ne prouve pas que Romacharius eſt le même que Rumpharius, quoique ces noms ne ſe reſſemblent guéres.

4. Il n'a rien oppoſé à Browerus qui

Digitized by Google

avoit vû plusieurs Manuscrits de Fortunat, & les anciens imprimés, où il n'a point lû Romacharius, mais Maracharius.

5. Il ne prouve pas non plus qu'il n'y a point eu d'Evêque à Coutance entre S. Laud & Romacaire; car s'il y en a eu un seul des quatre que les Sainte Marthe ont marqués, toutes les suppositions du Pere le Cointe s'en vont en fumée, puisqu'il n'y aura pas le moindre prétexte de mettre Romacaire l'an 568. Evêque de Coutance. Cette seule raison renverse tout ce que l'Annaliste des François a bâti sur son propre fond, c'est-à-dire, sans autorité, sans aucune raison apparente. Il n'a donc retranché quatre Evêques dans le Catalogue des Evêques de Coutance entre Saint Laud & Romacaire, que parce qu'il s'est imaginé que celui-ci s'est trouvé à la dédicace de l'Eglise de Nantes. Il falloit donc prouver ce point avec grand soin, puisque c'est là dequoi il est question. Or loin de l'entreprendre, il n'y a pas même pensé.

Si l'opinion du P. le Cointe est insoutenable, il a lui-même détruit celle de Browerus, qui s'est déclaré pour l'Evêque d'Angoulême, qui se nommoit Maracaire, puisque ce Prélat ne fut ordonné que l'an 569. comme le P. le Cointe l'a montré. Et puisque Dom Ruinart, ni les autres

Digitized by Google

n'ont combattu ce qu'il en dit, j'ai droit de ſuppoſer que ſes preuves ſont bonnes. J'ajouterai à cela en paſſant, qu'Ademar dans ſa Chronique differe l'Ordination de Maracaire d'Angoulême, qu'il nomme Merarius, de quatre ou cinq ans, puiſqu'il prétend qu'elle fut faite par S. Gregoire de Tours & S. Germain de Paris, le premier n'ayant été conſacré que l'an 573. je conclus de tout cela, que les deux opinions qui ont partagé juſqu'à ce jour les Sçavans touchant l'Evêque Maracaire, qui a été préſent à la dédicace de l'Egliſe de Nantes, étant fauſſes, il faut néceſſairement chercher quelque choſe de meilleur & de mieux fondé. C'eſt ce qui ne ſera pas fort difficile. Pour venir directement au fait, je dis que Maracaire qui fut préſent à la dédicace de l'Egliſe de Nantes l'an 568. étoit Evêque de Vannes. Fortunat le dit auſſi clairement que s'il avoit marqué le nom de ſon Siége. En voici la preuve. Ce Poëte Italien, établi en France, faiſant la deſcription de cette fête dans une Poëſie adreſſée à Felix Evêque de Nantes, parle ainſi :

Proſpera quæ populis Felix modo feſta miniſtrat
Exuperant rebus geſta priora novis.

Convocat egregios sacra ad solemnia Patres.
Quo stat vera salus....

Après avoir marqué les devoirs & la puissance des Evêques, il ajoute :

Inter quos medios, Martini sede Sacerdos
Euphronius fulget, Metropolita sacer.
Plaudens in sancta Fratrum coeunte caterva,
Et sua membra videns, fortior extat apex.
Lætius inde caput, quia sunt sua viscera secum,
Ecclesiæ juncto corpore crescit honor.
Domitianus, item Victorius, ambo columnæ
Spes in utrisque manens pro regionis ope.
Domnulus hinc fulget meritis, Maracharius inde,
Jure Sacerdotii cultor uterque Dei.

Il ne faut pas un long discours pour faire voir ce que j'ai avancé. Fortunat nomme six Evêques, Euphrone Metropolitain de Tours, successeur de S. Martin, Felix de Nantes, Domitien d'Angers, Victorius de Rennes, Domnole du Mans, & Mara-

Digitized by Google

caire. Or ces Evêques, ſelon Fortunat, qui les caractériſe exactement, étoient tous également les membres d'Euphrone Metropolitain de la Province, *ſua membra.* Ils étoient tous également ſes entrailles, *ſua viſcera.* Ils étoient tous le corps joint à la tête, & Euphrone étoit leur chef à tous, chef qui étoit d'autant plus fort; qu'il voyoit ſes membres qui lui étoient réunis.

Et ſua membra videns fortior extat apex.

Tout le corps étant réuni le chef avec les membres, l'honneur de l'Egliſe étoit dans ſon élevation.

Eccleſiæ juncto corpore creſcit honor.

S'il y avoit eu un Evêque d'une autre Province, tout cela ſeroit faux, il n'y auroit ni verité, ni exactitude, ni raiſon dans la relation de Fortunat; car Euphrone n'étoit pas le chef de l'Evêque d'Angoulême, ni de celui de Coutance : ces Evêques avoient d'autres chefs, ils n'étoient pas les *membres* ni les *entrailles* d'Euphrone Metropolitain de Tours, c'eſt-à-dire qu'ils n'étoient pas les fils ſpirituels par la conſecration epiſcopale.

Tout cela fait voir combien le P. le

Digitized by Google

Cointe a été peu exact, lorsqu'il a écrit que Felix avoit invité à sa dédicace tous les Evêques voisins qui avoient quelque reputation, puisque Fortunat ne dit rien de semblable, & qu'il dit même expressément qu'il n'invita que des Evêques de la Metropole de Tours, & que tous ceux qui furent presens étoient *les membres* & *les entrailles* d'Euphrone Evêque Metropolitain de Tours. Je ne crois pas qu'on puisse rien opposer à une autorité si formelle, ni qu'on puisse expliquer Fortunat d'une autre maniere. C'est là une de ces autorités qui frappent tous ceux à qui elles sont proposées, pourvû qu'ils ne soient pas prévenus, & qu'ils n'ayent pas intérêt de se roidir contre l'évidence.

Je prévois néanmoins qu'on pourra me faire une objection, qui n'est pas indigne de quelque éclaircissement qui servira de plus à illustrer l'Histoire de Bretagne. C'est, dira-t-on, que nos Auteurs conviennent d'un fait qui détruit ce qui vient d'être dit ; car ils écrivent que Macliau frere du Comte Chanao, ayant renoncé au Sacerdoce, usurpé le Comté de son frere, & repris sa femme, retint en même tems l'Evêché de Vannes pour jouir des revenus, & qu'il ne souffrit pas qu'on ordonnât un autre Evêque dans cette Ville pendant sa vie.

Digitized by Google

Cette fable absurde, dont je ne connois point l'Auteur, se trouve dans Albert le Grand de Morlaix. Le P. le Cointe l'a copiée fidellement, car il paroît avoit estimé ce bon homme. Dom Thierry Ruinart l'a tirée du P. le Cointe, & elle se trouve dans la derniere Histoire de Bretagne. Je dois remarquer qu'elle n'est point dans Pierre le Baud, qui a suivi fidellement Gregoire de Tours sans lui rien prêter. Je ne l'ai pas vuë dans Alain Bouchard ; ce qui fait voir qu'elle est de nouvelle invention : n'ayant pas d'Argentré, je ne sçai s'il en parle. Mais que cette fiction soit de d'Argentré, ou d'Albert le Grand, elle est ridicule & contre toute vraisemblance, & ne se lisant point dans aucun Ancien, on a plus de droit de la mépriser & de la rejetter, qu'on n'en a eu de la proposer. En voici les raisons.

I. Il est certain que Macliau n'étoit pas maître de Vannes ; les trois Evêchés de Rennes, de Nantes & de Vannes appartenoient à Childebert, & après sa mort à Chilperic. On dit que Macliau prit la Ville de Vannes ; mais il n'a pû faire cette entreprise que sur la fin de sa vie. La derniere Histoire de Bretagne reconnoît que ce n'étoit qu'une usurpation, qui ne dura pas long-tems, & que Macliau fut obligé de la rendre. Son fils Guerech ou Waroc qui

Digitized by Google

la prit depuis, en fut chassé, & il ne l'obtint ensuite de Chilperic que comme un Gouvernement. Sans entrer dans ces détails, il suffit de remarquer que la Ville de Vannes appartenoit à Childebert, lorsque Macliau laïque & marié s'y retira pour éviter la fureur de son frere Chanao; car comment Macliau se seroit-il refugié à Vannes fuyant son frere qui vouloit lui ôter la vie, si cette Ville n'avoit pas appartenu aux François? Albert le Grand & le P. le Cointe disent qu'il en fut fait Evêque l'an 553. Je crois neanmoins qu'il faut différer cette Ordination. Quoiqu'il en soit, Macliau après la mort de son frere reprit sa femme, & usurpa le Comté de Chanao. C'est Gregoire de Tours qui nous apprend ces faits, qui prouvent que Chanao ne possedoit point Vannes, & que Macliau qui renonça à l'Episcopat & à l'Evêché de cette Ville, n'eut plus rien à Vannes. Cela étant, comment a-t'il pû empêcher qu'on ordonnât un autre Evêque dans l'Eglise de Vannes? Childebert, Prince fort zelé pour la Religion, n'auroit assurement point souffert une telle violence. Chilperic son successeur, qui étoit fort ambitieux, n'y auroit pas été indifférent. Un fait de cette nature qui devoit avoir de très-grandes suites pour l'Eglise & pour l'Etat, auroit fait du bruit, & il

en feroit paſſé quelque choſe à la poſterité. Or on n'en trouve rien : c'eſt donc une fiction nouvellement fabriquée, dénuée de preuve & de vraiſemblance.

II. Gregoire de Tours n'en dit rien ; il inſinue plutôt le contraire. Cet Hiſtorien rapporte que Macliau après la mort de ſon frere Chanao apoſtaſia, qu'il laiſſa croître ſes cheveux, & qu'avec le Royaume de ſon frere, il reprit la femme qu'il avoit laiſſée lorſqu'il avoit embraſſé l'Etat Eccleſiaſtique. Il me ſemble que c'eſt dire aſſez clairement qu'il ne ſe mit point en peine du reſte. On peut même avancer, que l'intérêt de Macliau dans la mauvaiſe diſpoſition où il ſe trouvoit, devoit le porter à ne pas augmenter la haine de ſes actions criminelles en y ajoutant celle-ci, où il y avoit plus à perdre pour lui qu'à gagner, puiſqu'elle auroit attiré ſur lui la colere & les armes du Roi, qui, comme nous venons de dire, étoit maître de Vannes. Je ne vois pas non plus comment Macliau auroit pû empêcher qu'on ordonnât un Evêque à Vannes, puiſqu'il avoit abandonné l'Evêché en renonçant à l'Epiſcopat. En voici la preuve.

III. Saint Gregoire de Tours écrit que Macliau ayant apoſtaſié, fut excommunié par les Evêques. Or qui ſe perſuadera, après y avoir fait une ſerieuſe réflexion, que

Digitized by Google

les Evêques qui avoient fait ce qui étoit le plus considérable, n'ayent pas fait ce qui l'étoit beaucoup moins, & qu'ayant excommunié cet Apostat, ils ne lui ayent pas donné un successeur dans un ministere que Macliau méprisoit ouvertement, & dans une Ville qui appartenoit au Roi? Qui peut se mettre dans l'esprit que sous un Prince très-religieux comme étoit Childebert, ou ambitieux comme Chilperic, & sous un Metropolitain aussi saint & aussi vigilant que l'étoit Euphrone Evêque de Tours, sans parler des autres Evêques, on ait laissé l'Eglise de Vannes sans Pasteur durant tant d'années? La chose est si incroyable en elle-même, qu'on auroit de la peine à ajouter créance au témoignage de Gregoire de Tours, s'il l'avoit écrite. Comment donc la croira-t-on, lorsque cet Historien insinue plutôt le contraire.

A la verité Gregoire ne nomme pas cet Evêque de Vannes, qui remplit le Siege vacant par l'apostasie & la retraite de Macliau; mais rien ne l'y obligeoit, & ce n'est pas la coutume de cet Historien de suivre une affaire, & d'en détailler les circonstances: c'est assez qu'il ait écrit que Macliau renonça au sacerdoce de Jesus-Christ, qu'il s'empara du Comté qui avoit appartenu à son frere, & qu'il reprit en même-tems sa femme qu'il avoit quittée

ſelon les Canons, en recevant les Ordres; & qu'en conſéquence il fut excommunié par les Evêques. Gregoire laiſſe le reſte, n'ayant pas eu une néceſſité ou une occaſion particuliere d'en parler; mais comme ſelon les Canons, on devoit ordonner un Evêque à Vannes, pour remplir la place de l'apoſtat, qui étoit excommunié publiquement, & pour gouverner cette Egliſe, qui étoit ſans Paſteur, on ne ſçauroit raiſonnablement douter qu'on ne l'ait fait, puiſqu'il le falloit faire, ſans qu'il ſoit été beſoin de le ſpécifier pour le faire croire; au lieu que ſi cela ne s'étoit pas fait, comme on auroit violé les Loix les plus ſacrées, & ſcandaliſé l'Egliſe de Vannes, ſans parler des autres, Gregoire de Tours n'auroit pû ſe diſpenſer de le dire, & d'en marquer les raiſons & les obſtacles. Il faut donc conclure de ſon ſilence que tout ſe paſſa ſelon les loix de l'Egliſe, qui étoient alors exactement ſuivies; que l'Apoſtat étant chaſſé de l'Egliſe, Maracaire fut ordonné Evêque de Vannes, comme nous l'apprend manifeſtement Fortunat, qui compare ce Prélat à S. Domnole Evêque du Mans.

Maracaire étoit François, ce qui montre qu'il fut mis ſur le Siége de Vannes avec l'approbation du Roi, qui avoit beſoin que l'Evêque de cette Ville fût dans

Digitized by Google

ſes intérêts. Après ſa mort, *Eonius*, qui étoit apparemment Romain ou Gaulois, fut ordonné Evêque de Vannes. La maniere dont il fut traité par Chilperic montre bien clairement qu'il étoit ſujet de ce Prince, auſſi bien que *Regalis* ſon ſucceſſeur, qui ſe plaignoit ſous Gontran en 590. des vexations & de la captivité où les Bretons l'avoient réduit, quoiqu'on n'eut rien fait à Vannes contre le ſervice des Rois de France, que cet Evêque appelle ſes Seigneurs; ce qu'on peut voir plus au long dans Gregoire de Tours.

En voilà ce me ſemble plus qu'il n'en faut pour détruire une fable qui n'a aucun fondement, & qui eſt auſſi contraire à la vraiſemblance qu'aux Loix les plus ſaintes de l'Egliſe; je crois par conſéquent avoir bien prouvé ce que je me ſuis propoſé, & qu'il faut néceſſairement rétablir le pieux Maracaire dans le Catalogue des Evêques de l'Egliſe de Vannes.



Digitized by Google

Correction de la Lettre vingt-huit de Saint Boniface.

SAint Boniface Archevêque de Mayence & Martyr, dans sa Lettre 28. écrite à l'Abbesse Eadburge, Angloise, lui dit: *Sic & adhuc deprecor, ut augeas quod cœpisti, ideſt, ut mihi, cum auro conſcribas Epiſtolas Domini mei S. Petri Apoſtoli, ad honorem & reverentiam ſanctarum ſcripturarum ante oculos carnalium prædicando: & quia dicta ejus, qui me in hoc iter direxit, maximè ſemper in præſentiâ cupiam habere, & ad ſcribendum hoc quod rogo, Eoban preſbyterum deſtino. Fac ergo ſoror chariſſima..... Et ut hic opera tua ad gloriam cœleſtis patris, aureis litteris fulgeant.*

Il eſt évident que cet endroit eſt corrompu, & qu'il eſt néceſſaire de le corriger pour y trouver un bon ſens, le P. Mabillon n'y ayant pas fait l'attention qu'il devoit, l'explique d'une maniere inſoutenable. Voici ce qu'il en dit ſur l'an 719. n. 28. BONIFACIUS *Eadburgam rogat, ut ipſi cum auro deſcribi curet per Eobanum preſbyterum, à ſe ejus rei cauſa miſſum, Epi-*

ſtolas Domini ſui Petri Apoſtoli, eas ſemper ob oculos habere cupiens, & exponere ante oculos carnalium in prædicando.

Il eſt étonnant que ce ſçavant Hiſtorien ne ſe ſoit pas apperçu qu'il ne ſuivoit pas le ſens de S. Boniface. Car, 1. *à ſe ejus rei cauſa miſſum*, eſt contraire aux paroles du Saint, qui ne dit pas *miſi* ou *mitto*, mais *deſtino*.

2. Si le Prêtre Eoban devoit écrire ces Epîtres de S. Pierre, il n'étoit pas néceſſaire que S. Boniface l'envoyât pour cela en Angleterre, il les auroit auſſi bien écrites en Friſe.

3. Si le Prêtre Eoban devoit écrire lui-même ces Epîtres, que ſignifient ces mots de Boniface à Eadburge: *Deprecor ut mihi cum auro conſcribas Epiſtolas Domini mei S. Petri, &c.* L'explication du Pere Mabillon: *ut ipſi cum auro deſcribi curet per Eobanum*, eſt inſupportable.

4. Si Boniface la détruit lui-même évidemment par ces paroles: *Et ut hic opera tua aureis litteris fulgeant*; c'étoit donc Eadburge qui devoit les écrire, comme elle avoit déja écrit d'autres Livres: *adhuc deprecor ut augeas quod cœpiſti.* Tout cela eſt manifeſte. Que faut-il donc faire pour remedier à tout cela? Oter un mot ſeulement, & en ſubſtituer un autre que les remarques que je viens de faire, font naître

Digitized by Google

tout naturellement, & qui se présente facilement à ceux qui veulent comprendre ce qu'ils lisent. Il n'y aura donc aucune difficulté si au lieu de : *Et ad* scribendum *hoc quod rogo Eoban presbyterum destino* ; on lit : *Et ad* deferendum *hoc quod rogo, Eoban presbyterum destino* ; car S. Boniface n'avoit pas envoyé ce Prêtre, comme dit le P. Mabillon, mais il l'avoit destiné pour passer en Angleterre dans un tems convenable pour rapporter ce que Eadburge auroit écrit.

Correction proposée dans le Texte de l'Historien Nitard.

LE Pere Mabillon a cru, contre le témoignage d'Eginhart, qui est de très-grand poids en tout ce qui regarde Charlemagne, que Gisla & Berte, filles de cet Empereur, avoient été Religieuses : ses raisons me paroissent très-foibles. A l'égard de Berte, dont un Poëte de ce tems-là a décrit les habits & les ornemens magnifiques & royaux dans un Poëme fait huit ans après la retraite de S. Angilbert, que tous nos Auteurs appellent, contre le témoignage d'Eginhart, le mari de cette Ber-

te, le même P. Mabillon dit que peut-être Berte se retira à S. Riquier après la mort de son pere Charlemagne, parce que les filles de ce Prince, à cause des mauvais bruits qui couroient, furent obligées par l'Empereur Louis leur frere de sortir du Palais, le nouvel Empereur leur ayant commandé de s'en aller incessamment dans leurs Monasteres, comme le rapporte Nitard fils de Berte : *Quas & instanter à Palatio ad sua Monasteria abire præcepit.* Cela se lit effectivement dans l'Histoire de Nitard ; mais il me semble que cet endroit n'est pas dans sa pureté originale, & qu'il a été alteré. Ceux qui sont en état de voir les anciens Manuscrits de cet Historien, pourront peut-être éclaircir le fait. En attendant, je crois que ce mot *Monasteria* a été ajouté dans son texte par quelque Copiste, ou qu'il y est passé de la marge où il avoit été mis par un Critique trop hardi. La premiere raison qu'on en peut alleguer est, qu'Eginhart écrit que Charlemagne ne pouvoit vivre sans ses filles, & comme pour cette raison il ne voulut point les marier, ni à aucun de ses sujets, ni hors l'Empire, comme l'assure Eginhart, il est clair qu'il ne songea pas non plus à les faire Religieuses.

La seconde raison est fondée sur l'autorité de l'Astronome, qui a écrit fort exac-

Digitized by Google

tement la vie de Louis le Debonnaire, & qui rapportant le même fait, dit que les filles de Charlemagne ſe retirerent dans leurs terres : *Sororum autem quæque in ſua quæ à patre acceperat, conceſſit. Quæ autem necdum tale quid conſecutæ erant, ab Imperatore meruerunt, & ad imperata ſeſe verterunt.* Ainſi les filles de Charlemagne ſe retirerent, non dans leurs Monaſteres, ni dans des Monaſteres, comme d'autres ont écrit, mais dans les terres qui leur appartenoient déja par la donation de Charlemagne leur pere, ou qui leur furent données par Louis leur frere. Il faut donc retrancher dans Nitard ce mot *Monaſteria* : il n'y aura plus de difficulté, & on ne ſera plus porté à avancer un fait très-faux.

Lettre de Thomas, Abbé de Morigni, corrigée.

JE ferai encore une correction avant que de paſſer à l'éclairciſſement d'un point fort important de notre Hiſtoire.

M. Baluze nous a donné dans le quatriéme Tome de ſes Mélanges, une belle Lettre de Thomas ancien Abbé de Morigni près Etampes, qu'il écrivit a S. Bernard dans le tems qu'il demeuroit encore

à S. Martin des Champs à Paris, après son abdication. M. du Pin s'est contenté de l'indiquer sans en rien dire de particulier, & n'a point fait mention des autres Lettres de cet Abbé qui le méritoient pourtant bien. Thomas dans cette Lettre à S. Bernard nous apprend des faits importants qui ne se trouvent pas dans la Chronique de Morigni, comme ce qu'il dit de Lancelin neveu d'Alberic Cardinal, Evêque d'Ostie. Lorsque Thomas quitta son Abbaye de Morigni, on élut pour lui succéder Macaire, autre neveu d'Alberic l'an 1142. sur quoi il nous apprend qu'après la translation de Macaire à l'Abbaye de Fleuri l'an 1145. les Religieux de Morigni, le Clergé, le Peuple, les Gentilshommes & les Grands ayant désiré qu'il retournât dans cette Abbaye, Alberic l'avoit empêché par ses intrigues; c'est pourquoi voyant qu'il ne pouvoit jouir de la paix à S. Martin des Champs, le Prieur de ce Monastere ayant connivé aux desseins d'Alberic, il reconnoît qu'il ne sçait s'il doit retourner à Marmoutier, où il s'étoit donné étant jeune, & avoit fait vœu de se faire Moine dans le Chapitre, ou dans l'Abbaye de Coulombs, dans laquelle pour certaines raisons il avoit reçu l'habit, & y avoit fait profession, en sorte que lorsqu'il fut envoyé à Morigni, il avoit promis que

s'il

s'il quittoit cette derniere Abbaye, il retourneroit à Coulombs.

La faute qui est dans cette Lettre est aussi évidente qu'elle est grossiere. Thomas y dit qu'il ne sçait s'il doit retourner à Marmoutier, *ad majus Monasterium*. L'ancien Copiste, selon la coutume de ces tems-là avoit écrit, *ad M. M.* Un autre ayant voulu suppléer ce qui manquoit, a mis tout au long, *ad majus Monasterium*, au lieu qu'il falloit mettre, *ad Monasterium Morigniacense*. Cette Lettre même de Thomas, & la Chronique de Morigni, montrent clairement qu'il faut lire ainsi. Néanmoins M. Baluze a suivi l'erreur du Copiste, & cette faute se trouve dans les éditions de S. Bernard faites par le Pere Mabillon. Il n'est pas nécessaire de s'étendre plus au long sur une chose qu'il suffit de montrer pour en convaincre tout le monde.



Qu'il faut distinguer deux Posthumiens.

M. de Tillemont a confondu le Moine Posthumien, dont S. Paulin parle dans quelques-unes de ses Lettres avec

Digitized by Google

Posthumien célebre par le Dialogue de Sulpice Severe, & il n'a formé aucune difficulté sur cela. Je crois qu'il faut les distinguer : c'est ce que j'examinerai dans cet article.

Sulpice Severe parle de deux voyages que son ami Posthumien avoit fait en Orient, lorsqu'il composa son Dialogue. M. de Tillemont n'a pas marqué en quelle année le premier fut fait ; mais il en parle sur l'an 397. Nous verrons dans l'article suivant ce qu'il en faut penser. En attendant, je dis que cette époque ne convient point au Moine Posthumien compagnon de Theride dont S. Paulin parle dans ses Lettres, parce qu'il y a beaucoup de vraisemblance que ce Posthumien demeuroit à Nole avec S. Paulin l'an 397. Que si on prétend que ce Posthumien étoit alors dans les Gaules avant que d'aller chez S. Paulin à Nole, il ne m'importe, puisqu'il est certain qu'il ne connoissoit point Sulpice Severe. Il paroît donc qu'il faut distinguer le Posthumien de Saint Paulin du Posthumien de Sulpice Severe ; c'est ce qu'il sera facile d'éclaircir & de demontrer avec une entiere évidence.

L'an 399. selon M. de Tillemont, Posthumien & Theride Moines, qui demeuroient avec S. Paulin (Paulin. Epist. 16.) retournerent de Nole dans les Gaules, &

Digitized by Google

porterent des Lettres de S. Paulin à Jove & à Sulpice, lequel ils ne connoissoient pas ne l'ayant jamais vû.

Cela est fondamental en cette question : selon S. Paulin, ces deux Moines disciples de S. Paulin, ne demeurerent pas longtems avec Sulpice, *in brevi*, dit S. Paulin ; ce qui détruit tout ce que M. de Tillemont dit de ce Posthumien, à qui il attribue tout ce que Sulpice dit du sien.

L'an 401. *Posthumien & Theride retournerent de Gaule à Nole vers S. Paulin, avec des Lettres de Sulpice. Posthumien s'en retourna fort peu après dans les Gaules, puisqu'il s'embarqua à Narbonne, après avoir dit adieu à Sulpice, pour passer en Orient, ou cette année même, ou au plûtard en la suivante.* M. de Tillemont préfere ailleurs cette derniere année.

Je ne conçois pas comme le sçavant Critique n'a pas été arrêté ici ; car il est évident par la réponse de S. Paulin à la Lettre de Sulpice, que Posthumien & Theride retournerent l'an 401. à Nole pour y demeurer avec S. Paulin, qui les avoit demandés & rappellés avec quelque sorte d'autorité. De façon que supposer après cela que Posthumien quitta aussi-tôt après S. Paulin pour repasser dans les Gaules, & aller en Orient, c'est avancer des faits qui sont contraires à ce que S. Paulin nous

Digitized by Google

apprend positivement; car S. Paulin qui les avoit rappellés auprès de lui, & qui ne l'avoit pas fait sans de grandes raisons, ne parle point du retour de Posthumien. On dira peut-être que la Lettre de Saint Paulin n'est pas entiere; mais il en reste assez pour juger avec assurance que si Posthumien étoit retourné en Gaule, ou s'il avoit eu dessein d'y retourner, toute cette Lettre de S. Paulin ne contiendroit que des paroles inutiles; que les excuses que fait le Saint à son ami Sulpice, pour lui avoir *enlevé* ces deux Moines, c'est-à dire pour les avoir rappellés auprès de lui, seroient sans aucun fondement, pour ne pas dire tout-à-fait déraisonnables. Je ne crois pas qu'on puisse rien opposer à cette preuve.

M. de Tillemont ne songe pas même à concilier le premier voyage de Posthumien en Orient, avec tout ce que nous trouvons de lui dans les Lettres de Saint Paulin; néanmoins cette conciliation, qui me paroît impossible, devoit être tentée: Est-ce que cet homme si habile n'y a trouvé aucune difficulté, ou qu'il n'y a fait aucune attention?

L'an 405. Posthumien revient d'Orient après y avoir passé trois ans; & comme il devoit encore retourner en Orient, Sulpice l'exhorta de ne pas manquer de passer par la Campanie, quand même il seroit obligé

Digitized by Google

de se détourner beaucoup pour cela. Comptez pour rien tous les plus longs retardemens pour aller voir Paulin, cet homme illustre, dont la reputation est célebre par toute la terre.

M. de Tillemont n'a pas fait réflexion que d'un bon Moine Gaulois, plein de vertu, & digne disciple de S. Paulin, il en fait un voyageur de Profession ; mais de plus, je m'étonne que M. de Tillemont si habile & si expérimenté, n'ait pas pris garde que les paroles de Sulpice qu'il rapporte, ne peuvent convenir au Posthumien de Saint Paulin : c'est juger trop desavantageusement de l'esprit de Sulpice, que de le faire parler ainsi à un homme qui avoit demeuré très-long tems dans la Maison de Saint Paulin, à un Moine son disciple ; assurement Sulpice, homme judicieux, parle ici de S. Paulin, comme d'un homme que son Posthumien n'avoit jamais vû, & qu'il ne connoissoit que de reputation ; cela me paroît si évident, que je n'y veux rien ajouter. M. de Tillemont conclut par ces mots: „ Je ne sçai si seroit le même, qui après „ être encore revenu d'Orient, se seroit attaché auprès de S. Paulin, qui à sa mort „ avoit dans son Clergé un Prêtre nommé „ Posthumien. Il est plus que vraisemblable que ce Prêtre dont parle Urane, est le Posthumien dont S. Paulin parle dans ses

Lettres ; mais il eſt tout différent du Poſthumien de Sulpice, lequel Poſthumien étoit ſon ancien ami long-tems avant que Sulpice eût vû le Poſthumien diſciple de S. Paulin ; c'eſt pourquoi il revint d'Egypte uniquement pour voir ſon cher Sulpice, au lieu que le diſciple de S. Paulin n'avoit jamais vû Sulpice qu'une ſeule fois, par occaſion, & pour obéir à S. Paulin, l'an 399.

Le Poſthumien de S. Paulin étoit Moine ; cela n'a pas beſoin d'être prouvé, on n'a qu'à voir la Lettre du Saint à Jove ; mais Sulpice nous dépeint au contraire ſon Poſthumien, comme un ſéculier, homme de qualité, riche, pieux, maître de ſes actions, qui ayant déja fait un voyage en Orient, y étoit retourné une ſeconde fois, & n'en étoit revenu que dans le deſſein de reprendre le même chemin. Dans ſon ſecond voyage, il alla de Narbonne à Carthage en Affrique, puis à Alexandrie en Egypte. Il paſſa de là à Bethleem, où il demeura ſix mois avec S. Jerôme, qu'il avoit connu particulierement dans ſon premier voyage : & comme il vouloit aller viſiter les Solitaires de la Thebaide, il confia au ſaint Docteur tout ce qu'il avoit, & toute ſa famille, qui l'ayant ſuivi contre ſa volonté, l'embarraſſoit beaucoup. Déchargé de ce peſant fardeau, & libre, il retourna à A-

lexandrie, d'où il passa dans la haute Thebaide. Tous ces grands voyages conviennent-ils à un Moine? conviennent-ils au disciple de S. Paulin? & qui a oüi parler de toute une famille qui abandonne sa patrie pour suivre un Moine au-delà des Mers, & où il voudra la mener? Posthumien offrit au Prêtre ou Curé Cyrenéen dix piéces d'or. Il s'embarqua en Egypte dans un Vaisseau Marchand à l'occasion d'un songe, & aborda à Marseille, d'où il se rendit dans la Maison de son ami Sulpice le dixiéme jour. Ce n'est pas ainsi que vivoient les Disciples de S. Paulin.

On m'objecteroit inutilement que Posthumien appelle *Freres* les Moines d'Egypte persécutés par Theophile Evêque d'Alexandrie : *Ubi recens fraternæ cladis ferrebat invidia.* Car il s'explique assez lui-même, lorsqu'il ajoute : *Non ob hanc tamen causam multitudinem tantam sub Christi confessione viventem, præsertim ab Episcopis oportuisset affligi.* Il est donc manifeste que le Posthumien de Sulpice est différent du Posthumien Moine & disciple de S. Paulin. Je ne sçai si le Posthumien de S. Paulin auroit pû dire ce que Sulpice met dans la bouche du sien : *Annum integrum & septem fere menses intra solitudines constitutus exegi, magis mirtutis admirator alienæ, quam quod ipse tam ar-*

Digitized by Google

duum atque difficile potuerim tentare propositum. Un séculier, grand Seigneur, mais vertueux, pouvoit parler ainsi : mais il me semble que cela ne convient guéres à un disciple du pénitent Paulin ; car il me semble que la vie qu'on menoit dans sa Maison n'étoit pas si fort éloignée de celle de plusieurs des Saints Anachoretes d'Egypte ; mais un séculier pouvoit parler ainsi. Je me souviens d'avoir lû dans les voyages d'un Gentilhomme Anglois, Protestant, quelque chose qui ressemble assez à ce que je viens de rapporter du Posthumien de Sulpice. Cet Anglois après avoir décrit le Monastere de S. Luc Stiriote, & des Hermitages qui sont auprès, dit : „ Un „ bon Caloyer vint promptement & prit „ une ruche, & m'apporta un plat d'un „ rayon de miel fort délicat, avec du pain, „ des olives & d'excellent vin, dont nous „ dînâmes dans sa hute avec autant de satisfaction que si nous avions été à la table d'un Prince en Europe ; car le repos „ & l'innocence de leur vie, la beauté naturelle du lieu . . . . charmerent tellement „ ma melancolie, que j'aurois presque fait „ la résolution de ne quitter jamais ce bonheur, quoique le monde eût pû me présenter : mais j'éprouvai enfin que c'étoit „ une entreprise trop difficile pour moi, „ que de me sevrer sitôt du monde. On

peut faire encore un réflexion ici. Sulpice dit que son Posthumien étoit revenu d'Orient en sa considération, *nostri causa*, qu'il y étoit allé trois ans auparavant abandonnant sa patrie, *patria derelinquens*. De sorte qu'après avoir vû son ami Sulpice, il alloit retourner en Orient où il avoit laissé toute sa famille qui l'avoit suivi contre sa volonté. On ne peut inferer de tout cela qu'une chose qui soit vraisemblable; sçavoir que Posthumien avoit résolu, lorsqu'il alla pour la seconde fois en Orient, de s'établir en ce pays-là, puis d'y faire venir toute sa famille; mais qu'on ne voulut pas le laisser aller seul, & qu'on aima mieux le suivre lorsqu'il partit la seconde fois. Or rien de cela ne convient à un Moine disciple de S. Paulin, mais à un seculier, libre, riche, ancien ami de Sulpice.

L'entrevuë de Sulpice & de Posthumien ne peut convenir au Posthumien de S. Paulin. Elle marque une très-ancienne & la plus étroite familiarité, en sorte même que ce n'est qu'à la priere de Sulpice que Posthumien admet Gallus dans leur entretien. Ils s'appellent mon cher Sulpice, mon cher Posthumien; ils s'embrassent & se baisent tendrement: cela convient-il à des hommes qui ne se sont vûs qu'une fois. Posthumien ne revient d'Orient en Gaule que pour voir Sulpice, &

sur cette unique raison, qu'il avoit pensé à son ami en dormant. Est-ce là le procédé d'un Moine tel que S. Paulin fait connoître son Posthumien ? ce qui révolte le plus est que ce Voyageur ne demande aucunes nouvelles de S. Paulin, à qui Sulpice écrivoit & envoyoit chaque année un homme exprès : cela est-il vraisemblable dans l'opinion de M. de Tillement ?

Le Posthumien du Dialogue reçoit de Sulpice des honneurs extraordinaires. Il parle comme un homme qui n'étoit rien moins qu'un Moine formé par S. Paulin, mais comme un grand Seigneur fort riche, maître de ses actions, allant où bon lui sembloit, & qui ayant toujours été étroitement uni à Sulpice, lui parle & agit avec lui sur ce pied là. Je ne reconnois point en tout cela le Disciple de S. Paulin.

M. de Tillemont dit que Posthumien (qui étoit retourné vers S. Paulin, qui l'avoit rappellé avec Theride, comme des hommes sur lesquels il avoit quelque pouvoir) s'en retourna peu après dans les Gaules, puisqu'il s'embarqua à Narbonne après avoir dit adieu à Sulpice.

Le sçavant Historien avance tous ces faits sans preuve, s'il faut distinguer deux Posthumiens, comme je crois l'avoir déja prouvé. Je suis même surpris qu'un homme si habile ne l'ait pas au moins soupçonné,

Digitized by Google

puisqu'on ne voit pas comment son Posthumien seroit retourné de Gaule à Nole, en quoi il obéïssoit à S. Paulin, pour repasser aussi-tôt en Gaule afin d'aller en Orient.

Supposons néanmoins ces choses qui n'ont aucune vraisemblance; peut-on se persuader que Posthumien eût quitté S. Paulin sans lui rien dire du dessein qu'il avoit d'aller en Affrique & en Orient? Quoique cela soit incroyable, il faut pourtant que M. de Tillemont le dise ou s'il avoue, que S. Paulin en eût connoissance, qu'il ne songea pas même à écrire selon sa coutume, ni à Aurele de Carthage, ni à S. Augustin, & à S. Alype, ni à S. Jerôme; car le Posthumien de Sulpice alla à Carthage pour y visiter les lieux sacrés, & principalement pour adorer Dieu au Tombeau de Saint Cyprien; mais il ne porta point de Lettres pour Aurele Evêque de Carthage, ami particulier de Saint Paulin. Il ne lui rendit pas seulement visite. Il ne dit pas un mot de ces grands Evêques Augustin & Alype, si unis à S. Paulin. Il en est de même de S. Jerôme; point de Lettres pour lui, point de civilités. Il n'est pas plus parlé de S. Paulin à Bethleem, que de Brice Evêque de Tours: cela est-il vraisemblable dans l'opinion que nous refutons?

Ce n'est pas tout: comment expliquer

cette demande de Posthumien à Sulpice: *Sed quæso prius ex te audiam, an isti omnes, quos hic reliqueram Sacerdotes, tales sint, quales eos antequam proficiscerer, noveramus?* cela peut-il convenir au Posthumien de S. Paulin, qui n'avoit vû Sulpice que pendant quelques jours, & qui ne le connoissoit pas avant qu'il revint de Nole dans les Gaules? Non certes, un tel discours ne peut venir que d'un homme qui avoit de longues habitudes avec Sulpice, qui connoissoit comme lui l'état des Eglises de la Province, & qui s'en étoit entretenu familierement & très-souvent avec lui.

Ceux qui ont lû les Lettres de S. Paulin, & qui connoissent le carectére de son esprit, ne se persuaderont pas aisément si son Posthumien avoit voyagé en Orient, je parle du premier voyage, qu'il ne l'eût pas dit à son ami Sulpice; néanmoins il n'en paroît rien dans les Lettres de Saint Paulin.

Posthumien fait un éloge magnifique de Saint Jerôme. Si ce Posthumien de Sulpice étoit le même que le Disciple de S. Paulin, n'auroit-il pas ajouté à tout ce qu'il en dit, que Paulin avoit recherché l'amitié & les instructions d'un si grand homme, & qu'ils étoient en commerce de Lettres? Qu'y avoit-il de plus naturel

dans un entretien avec Sulpice l'intime ami de Saint Paulin ?

Posthumien dans le Dialogue dit à Sulpice, parlant de la vie de S. Martin : *Primus eum (librum) Romanæ Urbi vir studiosissimus tui Paulinus invexit.* Cela est bien dans la bouche du Posthumien de Sulpice, qui étoit Gaulois, & qui connoissoit S. Paulin de reputation ; mais rien n'est si foible & si peu convenable dans celle de Posthumien qui appartenoit à Saint Paulin, qui en dépendoit, & qui avoit demeuré très-long-tems dans sa maison.

Que dira-t'on de Pomponius dont la mort n'étoit pas tout-à-fait récente quand Sulpice écrivit son Dialogue ? Lorsque vous irez à Jerusalem, si vous abordez jamais à Ptolemaide, enquêtez-vous avec soin où est enterré notre Pompone. Celui-ci n'avoit point voulu suivre les avis de Sulpice, ni ceux de Posthumien. Or cela se peut-il dire raisonnablement du Posthumien de Saint Paulin, qui n'avoit connu Sulpice que l'an 399. par occasion dans un voyage fait dans une autre vuë ? Combien de suppositions arbitraires faudroit-il faire pour jetter ici la moindre ombre de vraisemblance ? Un peu auparavant, à l'occasion de S. Brice Evêque de Tours, dont Gallus fait un étrange portrait ; Posthumien prend la parole, & peint des mê-

mes couleurs un Prélat qui depuis trois ans faisoit beaucoup de mal dans son Diocése. Il est clair que cela n'a pû être dit par le Pothumien de S. Paulin, qui n'avoit vu Sulpice que l'an 399. & qui ne pouvoit point avoir toutes ces connoissances.

Il me semble qu'on doit conclure fort naturellement de tout ce que je viens de dire, qu'il faut distinguer deux Posthumiens. Le premier est le compagnon de Theride, qui ayant demeuré long-tems à Nole dans la maison de Saint Paulin, vint en Gaule avec Theride l'an 399. où il connut Sulpice Severe qu'il n'avoit jamais vu auparavant; puis étant retourné à Nole l'an 401. selon M. de Tillemont, il ne quitta plus Saint Paulin, qui ayant été fait Evêque, ordonna Prêtre Posthumien, & l'établit œconome de sa maison: C'est ce Posthumien qui fut présent à la mort de Saint Paulin, comme Urane nous l'apprend dans sa Relation.

Le second Posthumien est l'ancien ami de Sulpice, dont celui-ci fait l'histoire dans son Dialogue d'une façon qui le distingue absolument du premier, comme je crois l'avoir prouvé d'une maniere incontestable. Voyons à présent si cette discussion nous conduira à quelque chose qui merite de nouvelles réfléxions.

Digitized by Google



Que les Voyages de Posthumien sont une fiction de Sulpice Severe.

CE que j'ai dit dans l'article précédent étant bien prouvé, ce me semble, il en peut naître une autre question très-considérable, sçavoir si ce Posthumien de Sulpice Severe est un homme réel ou feint, si ses voyages sont une histoire ou une fiction, j'avouë que mon sentiment est que ces voyages n'ont jamais été faits par un Posthumien, qu'ils sont de l'invention de Sulpice, qu'il n'y a jamais eu un tel homme, & que Sulpice a nommé Posthumien celui qu'il fait parler, comme il pouvoit le nommer Theride ou Paulinien ou autrement, n'ayant introduit ce Posthumien Voyageur que pour raconter avec plus d'agrément & de vraisemblance ce qui s'étoit passé de son tems de plus memorable en Orient, & juger d'une maniere moins odieuse de ces grands évenemens sur lesquels les esprits étoient partagés en Occident, & sur-tout dans les Gaules. Outre cela Sulpice avoit particulierement deux choses en vuë dans cet Ouvrage; l'une est qu'ayant lû la Lettre de Saint Je-

rôme à Eustoquie, dont plusieurs parloient mal, parce qu'ils s'y voyoient trop bien représentés ; il voulut s'en servir pour censurer les vices de ses Gaulois : ce qu'il fit d'une maniere très-délicate & tout-à-fait ingénieuse. L'autre étoit de faire l'apologie de la vie de Saint Martin, qu'il avoit publiée autrefois ; de rapporter ce qu'il avoit obmis pour éviter la longueur ; d'ajouter ce qu'il avoit appris depuis de divers témoins oculaires, & de montrer que ce saint Evêque avoit fait de plus grands miracles, & pratiqué des vertus plus sublimes dans l'Episcopat, que les Solitaires d'Egypte les plus fameux dans leurs Déserts. Pour ce qui est des affaires de l'Origenisme, il paroît avoir formé sa narration, tant sur les Ecrits de Saint Jerôme, de Rufin & de Theophile d'Alexandrie, que sur ce qu'il avoit appris de quelques Gaulois qui étoient allés en Egypte & en Palestine ; en sorte qu'il a tâché de ne rien dire que de vrai, ou ce qui lui a été rapporté comme tel ; néanmoins on peut dire que quelque précaution qu'il ait pris pour dire la vérité, il n'est pas si exact, qu'on ne trouve diverses choses dans la narration de son Posthumien, qui ont besoin d'être rectifiées, & qui prouvent par conséquent que tout ce qu'il nous a dit avec tant d'art & d'agrément ne vient pas d'un témoin oculaire.

Digitized by Google

1. Il y a lieu de douter si Saint Jerôme étoit Curé de Bethléem, comme Sulpice le dit, puisque cela est contraire à la Lettre de S. Epiphane traduite par S. Jerôme même, & qu'il n'y a rien dans les Ouvrages de ce dernier qui prouve qu'il ait changé de conduite.

2. Les frequens Synodes tenus à Alexandrie contre les erreurs d'Origene, dont il fait mention, ne sont pas connus d'ailleurs, & tout ce qu'il rapporte sur cela ne paroît point exact.

3. Ce qu'il dit du Prêtre ou Curé Cyrenéen paroît fabuleux, & placé là seulement pour donner plusieurs belles instructions.

4. Il peche contre la Geographie : comment a-t-il pû écrire, parlant d'un Vaisseau qui alloit de Carthage à Alexandrie : *reluctante austro penè in Syrtes illati sumus?* Car ceux qui tiennent cette route ayant le midy à droite, le vent de sud qui en venoit devoit les éloigner des Syrtes au lieu de les y pousser, & les empêcher par conséquent d'aborder dans les esquifs à terre dans la Cyrenaïque.

5. Ce qu'il dit de ces Cyrenéens, qui étoient exempts de tout tribut, paroît contraire aux Historiens qui disent le contraire de tous les pays soumis à l'Empire.

6. La sedition qu'il dit avoir été excitée à

Digitized by Google

Alexandrie est un fait contraire à l'histoire de ce tems-là. Les Moines étoient bien éloignez en Egypte de faire du bruit & d'exciter des seditions. Pallade nous en est un bon témoin ; c'est pourquoi je crois qu'on peut mettre au nombre des fables ce que Socrate & Sozomene disent des Moines Antropomorphites qui se souleverent contre Theophile. Pallade écrit le contraire : Saint Jerôme n'en dit rien, non plus que Caffien qui étoit pour lors en Egypte.

7. Je ne conçois pas ce que dit Posthumien, qu'il laissa chez Saint Jerôme toute sa famille, dont le soin l'accabloit. Comment en chargea-t-il S. Jerôme qui n'avoit qu'un Monastere mediocre ? Saint Jerôme qui nous a fait connoître tant de Gaulois, ne parle jamais de Posthumien, non pas même lorsqu'il fait mention du Dialogue de Sulpice.

8. Sulpice fait dire à Posthumien que le Prêtre ou Curé Cyrenéen avoit copié le Livre de la vie de Saint Martin : c'est encore là un embellissement, car ceux de ces quartiers-là ne sçavoient pas la Langue Latine.

9. Sulpice lui-même nous donne lieu de croire que ce Voyage est une fiction, puisqu'il avouë qu'il s'est servi du Dialogue pour ennuyer moins les Lecteurs,

Digitized by Google

& rendre la lecture plus agréable par la varieté des discours. Et ce qui est plus surprenant, c'est que Gallus parle en cet endroit, & non Sulpice; ce qui fait voir que cet entretetien ne s'est jamais fait que sur le papier. Sulpice a travaillé à garder la vraisemblance & à dire la vérité qu'il avoit cherchée avec grand soin; mais il ne laisse pas de pecher contre l'une & l'autre, comme nous venons de voir; & on remarque bien un homme qui n'a rien oublié pour s'instruire, mais non un témoin oculaire.

10. M. de Tillemont dit que Posthumien arriva à Alexandrie fort peu après que Theophile eut chassé les Solitaires de Nitrie. Il les chassa, ajoute-t-il, en 401. ce qui ne nous oblige pas de dire que Posthumien y soit venu dès la même année, ces grands évenemens étant encore recens au bout d'un an.

Mais en cela le sçavant Auteur s'éloigne de Sulpice, ou plutôt il le contredit; car Posthumien dit positivement qu'à son arrivée dans la Ville d'Alexandrie, *fœda inter Episcopos atque Monachos certamina gerebantur.* Sulpice suppose de plus que tout ce bruit se faisoit dans cette Ville, en quoi il se trompe, les Moines étant toujours demeurés en repos dans leur solitude. Ceux qui allerent à Alexandrie y furent maltraités, & s'en retournerent aussitôt dans leurs Cellules.

Digitized by Google

11. M. de Tillemont dit encore que Posthumien partit d'Alexandrie pour Narbonne sur un Vaisseau Marchand; mais Sulpice ne fait point mention d'Alexandrie. Posthumien dit qu'étant dans les lieux les plus éloignés de l'Egypte, il eut envie d'aller jusqu'à la Mer, où il avoit trouvé un Vaisseau. Le lieu où étoit ce Vaisseau n'est point marqué; ainsi c'est donner de la vraisemblance où l'Auteur n'en a pas mis.

12. Il me semble qu'elle manque absolument dans le Chap. 12. & que Sulpice s'y est oublié; car ces paroles: *sed ad excitandam virtutum æmulationem, cui pauca non sufficiunt, multa non proderunt,* sont d'un homme qui écrit pour le Public dans son Cabinet, & non d'un ami qui raconte à deux amis ce qu'il a vû.

Je pense qu'en voila assez pour faire voir que les Voyages de Posthumien sont une fiction, & non une histoire. Pour ce qui est du tems que le Dialogue de Sulpice Severe a été composé, il est difficile de le fixer. M. de Tillemont l'a mis sur l'an 405. mais si on fait réflexion que Saint Martin n'est pas mort avant l'an 400. & que Saint Paulin n'en parle point, je crois qu'on peut dire qu'il n'a paru que l'an 407.

Digitized by Google

Examen d'un passage de Salvien, & de la correction qu'en a fait M. Graverol.

RIen n'est plus utile que de corriger dans les Ouvrages des Anciens les fautes qui s'y trouvent, soit par la negligence ou l'ignorance des Copistes, soit par la témerité des Critiques; mais c'est un art très-difficile, & il arrive souvent que faute d'attention on altére un passage sous prétexte de le corriger. Les exemples en sont si frequens & si connus que je ne les rapporterai pas. Voyons si M. Graverol à bien corrigé un passage de Salvien, ou si sa correction est inutile.

M. Graverol étoit de Nismes. L'Auteur de la Bibliothéque universelle, Tome 9. p. 203. publié l'an 1688. nous apprend qu'il passa en Angleterre, où il fut fait Prêtre de l'Eglise Anglicane. Ce Prêtre Anglican entreprit en ce tems-là de corriger deux passages de Salvien, qu'il s'étoit imaginé avoir été corrompus par les Moines (car ces Messieurs les Protestans mettent tout sur le compte des Moines) sans faire réflexion qu'il faisoit en même-tems le procès à tous les Editeurs de Salvien, &

Digitized by Google

qu'il les accusoit d'une honteuse ignorance, puisqu'ils n'avoient pas vû une chose qui, selon lui, saute aux yeux; cependant il n'est peut-être pas fort difficile de montrer que c'est à tort, & que M. Graverol pouvoit au moins supprimer tous les termes injurieux & les faux jugemens qu'il fait. Voici de quoi il s'agit.

Salvien dans le cinquiéme Livre de *Gubernatione Dei*, parle ainsi des hommes de son tems : *Sepulcra eorum domus eorum in æternum, & comparati sunt jumentis insipientibus. Atque utinam jumentis! melius quippe fuerat belluina imprudentia deviasse. Illud pejus & criminosius, quia non ignoratione Dei, sed despectione peccarunt. Atque hoc videlicet laici tantummodo, non quidam etiam clericorum sæculares tantummodo, non quidam etiam religiosi, imo sub specie religionis vitiis sæculi mancipati.* Pour vanger Salvien, à ce qu'il dit, de l'intérêt & de l'ambition des Copistes qui le font raisonner comme un insensé, M. Graverol traduit ainsi ce passage : *Toute chair a corrompu ses voyes. Les hommes sont devenus semblables aux bêtes. Eh! plût à Dieu que ce fût aux bêtes brutes qu'ils ressemblassent ; ce qui les rend sur-tout criminels, c'est que ce n'est point par ignorance qu'ils pechent, mais par le mépris qu'ils ont pour Dieu. Et ce qui augmente ma douleur, c'est*

Digitized by Google

que ce ſont les laïques qui tombent dans ces excès, mais non pas quelques-uns du Clergé: les Séculiers, mais non pas pluſieurs Religieux. Que dis-je pluſieurs Religieux? des gens qui ſous ombre de Religion s'abandonnent à tous les excès du ſiécle.

C'eſt effectivement cette verſion qui fait raiſonner Salvien comme un inſenſé; mais il s'agit de ſçavoir ſi le texte vulgaire de cet ancien Auteur préſente ce ſens. Il me paroît évident qu'il en préſente un tout oppoſé, & il faut bien dire que les Editeurs de Salvien n'y ont trouvé aucune difficulté. Le Traducteur ajoute dans ſa verſion diverſes choſes qui ne ſont point dans le Latin. Il omet pluſieurs mots. Et ce qui eſt très-conſidérable, on ne voit point dans ſa traduction le patetique du texte original. Le dernier membre: *Que dis-je pluſieurs Religieux? des gens qui ſous ombre de religion s'abandonnent à tous les excès du ſiécle*, eſt contradictoire à ce qui précéde. Si les Copiſtes avoient eu deſſein d'altérer les premiers membres, ils auroient dû, comme ils le pouvoient, altérer ce qui ſuit. Le Traducteur mal habile a ſupprimé dans ſa verſion *tantummodo*, qui eſt deux fois repeté, & qui pouvoit lui faire comprendre avec quelque réflexion, qu'il n'entendoit pas l'expreſſion de Salvien.

On n'y voit point non plus, *atque hoc*

Digitized by Google

videlicet ; mais il traduit de son chef : *mais ce qui augmente ma douleur.*

Si le texte vulgaire de Salvien présentoit à l'esprit le sens de la version de M. Graverol, les Editeurs n'auroient-ils pas travaillé à rétablir un texte si visiblement corrompu ? Or ils n'y ont pas même pensé. On doit donc juger qu'ils ont entendu Salvien comme M. Graverol lui-même ; mais qu'ils ont mieux connu son stile & la force de son expression que le Prêtre Anglican, qui veut qu'on lise ainsi : *Atque hoc videlicet non laici tantummodo ; quidam etiam clericorum : non sæculares tantummodo ; quidam etiam religiosi , imo sub specie religionis vitiis sæculi mancipati.*

J'avouë qu'on remarque dans les anciens Manuscrits, que *non* est souvent obmis ou transposé ; ce qui a causé de grandes altérations dans les Auteurs.

Il est encore vrai que M. Graverol donne le sens de Salvien ; mais il n'est pas nécessaire de faire en cet endroit le changement qu'il propose, puisque ce même sens se trouve dans la leçon vulgaire : car je ne saurois croire qu'il y ait jamais eu un homme qui ait donné au texte vulgaire de Salvien un autre sens que celui que lui donne M. Graverol avec sa correction. Au moins on ne peut pas dire que ceux qui ont publié cet ancien Auteur, comme le docte

Pierre

Digitized by Google

Pierre Pithou, Conrad Ritterhusius, & M. Baluze, ayent pû croire que ce texte vulgaire avoit le sens que lui donne le Prêtre Anglican dans la version Françoise, puisque ce sens est ridicule, & contraire à ce que l'on voit évidemment que Salvien vouloit condamner.

Il est manifeste qu'il y a une ellipse en cet endroit, & qu'il faut sous entendre, *peccassent* ou *peccarent*, verbe qui est exprimé dans le membre précédent; & M. Graverol l'a exprimé dans sa traduction: Toute la difficulté se trouve donc reduite à ce mot *videlicet*, qui n'est pas exprimé dans cette traduction, & qui n'est pourtant pas inutile, puisque c'est sans doute cet adverbe & le tour de l'expression, qui ont fait comprendre à tous les Editeurs de Salvien que son texte en cet endroit n'a souffert aucune altération.

Si néanmoins ceux qui sçavent parfaitement la Langue Latine, & qui sont accoutumés au stile de Salvien & des Auteurs du cinquiéme siécle, jugeoient que la leçon vulgaire n'exprime pas assez le sens de Salvien, qui se fait connoître clairement, & que le mot *videlicet* ne contente pas tout-à-fait; je ne voudrois pas toutefois adopter les changemens du Critique, mais au lieu de *videlicet* qu'on pourroit croire être venu de l'inadvertance

Digitized by Google

des Copistes, je lirois *utinam*, dont S[illegible] vien s'est servi trois lignes plus haut d[illegible] le même sens : *Atque utinam jumentis!* [illegible] je mettrois : *Atque hoc utinam laici t[illegible] tummodo, non quidam etiam Clericoru[illegible] sæculares tantummodo, non multi etiam [illegible] ligiosi, &c.* Voilà tout le changement q[illegible] peut faire, si cela étoit nécessaire, ce q[illegible] je ne vois pas encore nettement.



Que Maxime n'a point été Evê[illegible] ni de Toulouse ni d'une autre Vill[illegible]

Lorsque je lûs les Lettres de Sido[illegible] je ne fus point arrêté en lisant la Le[illegible] 24. du quatriéme Livre. Elle est adre[illegible] à Turnus fils de Turpion, lequel Tur[illegible] avoit emprunté il y avoit dix ans une [illegible] me d'argent de Maxime Officier de [illegible] Cour de l'Empereur, Sidonius dans ce[illegible] Lettre fait un beau portrait de Ma[illegible] qui avoit changé de condition ; car il é[illegible] alors Clerc : *Absit à me*, dit Maxime, [illegible] *hæc reposcam Clericus ab ægro, quæ* [illegible] *petissem miles à sospite.*

Cela fut dit le matin, avant que Si[illegible] nius sortit de la maison de Maxime. [illegible] soir précédent Sidonius ayant dem[illegible]

Digitized by Google

en particulier à ceux qui étoient présens, quel genre de vie Maxime avoit embrassé, s'il étoit Moine, ou Clerc ou pénitent, car il avoit les cheveux courts & la barbe longue, on lui répondit qu'il remplissoit les devoirs du Sacerdoce dont il avoit été chargé depuis peu, & dont l'amour de ses Citoyens l'avoit lié & attaché d'une maniere seditieuse, parce qu'il le refusoit. Je me souviens en lisant ceci de ce qui est arrivé à Barcelonne à l'égard de S. Paulin, & à Hippone à l'égard de Saint Augustin & de Pinien; & je conclus que Maxime avoit été ordonné Prêtre. Il est vrai que Sidonius dit qu'il le félicita d'abord de la grandeur de son état, *pro sui status apice*; mais cela convient fort bien à la Prêtrise, qui approche de l'Episcopat, comme quelques-uns le disoient à Saint Augustin lorsqu'il fut ordonné Prêtre; & je ne vois rien dans la Lettre de Sidonius qui marque que Maxime fût Evêque. Cependant M. de Tillemont suppose qu'il étoit Evêque, quoiqu'il reconnoisse que tous ceux qui l'ont fait Evêque de Toulouse, ne s'appuyent que sur cette Lettre de Sidonius, & qu'on ne voit pas même en quelle Province étoit Sidonius lorsqu'il vit Maxime qui étoit dans sa Maison de campagne assez éloignée du grand chemin; ainsi, selon le sçavant Auteur, Maxime étoit Evêque,

Digitized by Google

mais il n'est pas certain qu'il ait été Evêque de Toulouse.

Il me paroît bien difficile que Sidonius qui étoit alors Evêque, à ce qu'on croit, n'eût pas sçû que Maxime son ancien ami & son ancien hôte, eût été fait Evêque. Il me paroît aussi peu croyable que Turnus débiteur de Maxime eût ignoré ce fait. Enfin Maxime n'étant que Prêtre, Sidonius pouvoit bien ne rien voir chez lui qui le distinguât d'un Moine ou d'un Pénitent ; mais je ne crois pas qu'il en eût été de même s'il avoit été Evêque, les Evêques ayant toujours quelque Ecclesiastique avec eux.

Verus Evêque de Tours. Correction proposée dans Gregoire de Tours.

SAint Gregoire de Tours écrit que Volusien ayant gouverné durant sept ans & deux mois l'Eglise de Tours, mourut en exil dans la Ville de Toulouse, parce que les Goths le soupçonnerent de vouloir se soumettre aux François. Que Verus succéda à Volusien, & que pour la même raison il fut mené en exil, où il finit sa vie après avoir gouverné onze ans & huit

Digitized by Google

jours ; nombres qui se trouvent dans tous les Manuscrits & les Imprimés de Saint Gregoire.

Le P. le Cointe & d'autres ne donnent à Verus que huit ans & onze mois, & croyent qu'il faut lire ainsi dans le texte de Gregoire, autrement il faudroit différer la mort de Verus au-delà de l'an 508. ce qui ne se peut pas faire, parce que Gregoire dit ensuite, que Clovis après la défaite des Goths vint à Tours lorsque Licinius en étoit Evêque. Or le retour de Clovis ne peut pas être différé au-delà de l'an 508. par conséquent Verus mourut au plûtard au commencement de cette année.

2. On croit que Saint Perpetue est mort l'an 491. après avoir gouverné pendant 30. ans l'Eglise de Tours ; & que Volusien son successeur après sept ans & deux mois de siege mourut l'an 498. Or Gregoire assure que Licinius remplissoit ce Siege l'an 508. par conséquent il faut dire que Verus son prédecesseur n'a gouverné que huit ans & onze mois, & qu'il est mort l'an 507.

3. Verus ayant été exilé de Tours par les Visigots, fut envoyé à Limoges, d'où il envoya son Diacre Leon l'an 506. au Concile d'Agde, pour souscrire en son nom à tout ce qui s'y feroit. Or Gregoire

Digitized by Google

de Tours nous assure qu'il mourut en exil, & que Licinius gouvernoit l'Eglise de Tours l'an 508. D'un autre côté, il est certain que Clovis n'auroit jamais manqué de renvoyer Verus dans son Eglise s'il l'avoit trouvé vivant. Il faut donc mettre la mort de cet Evêque en 507. pendant la guerre. Voilà donc deux fautes des Copistes dans le texte de Gregoire de Tours ; mais je crois qu'il s'en est glissé une troisiéme dans un autre endroit.

Cet Historien écrit Liv. 2. chap. 26. que Volusien étant mort, Verus qui lui succeda fut le septiéme Evêque de Tours après Saint Martin. Il semble qu'il y a encore une faute des Copistes dans cet endroit, & qu'il faut lire après Saint Gatien, *post Beatum Gatianum*, & non *post Beatum Martinum*, puisque Verus a été effectivement le septiéme Evêque de Tours après Saint Gatien, selon Saint Gregoire, Liv. 10. chap. 31. où il le marque le huitiéme Evêque de Tours, & qu'il a été facile à des Copistes peu attentifs de mettre le nom de Martin au lieu de celui de Gatien.

On dira peut-être qu'il ne faut rien changer, & qu'alors Saint Gregoire comptoit entre les Evêque de Tours Justinien & Armance qui furent substitués à S. Brice; car selon ce tems Verus a été le septiéme

Digitized by Google

Evêque après Saint Martin, & que c'est ainsi qu'il faut compter. En effet les Evêques de Tours, comme il paroît par Sidonius qui dit que Saint Perpetue étoit le sixiéme Evêque de Tours après Saint Martin; car il est clair qu'il y comprend Saint Martin, Justinien & Armance.

Mais cette raison ne satisfait pas, & on ne peut pas croire que Saint Gregoire ait jamais mis Justinien & Armance au nombre des Evêques de Tours, & il est certain qu'il n'en fait aucune mention, lorsqu'il fait le Catalogue des Evêques de cette Ville. Tout cela m'oblige de croire qu'il faut changer le texte vulgaire dans l'endroit que j'ai marqué d'abord, & lire: *post Beatum Gatianum*, au lieu de *post Beatum Martinum*.



D'une ancienne édition des Oeuvres de Lactance, & de l'Apologetique de Tertullien.

JE trouvai dernierement le second Tome de l'Apparat du Pere le Nourry Benedictin, & l'ayant ouvert, à la Col. 651. je lûs l'article 2. où cet Auteur parle des diverses éditions qui ont paru des Ou-

Digitized by Google

vrages de Lactance. J'ai été supris de n'y voir aucune édition faite à Paris ; mais j'ai été encore plus étonné de voir que Jean-Baptiste Egnace dans une Lettre qui est à la tête de l'édition de 1535. faite à Venise, dit qu'il a ajouté aux Livres de Lactance l'abregé des Institutions divines, & une Poësie de la Resurrection digne de Lactance, qu'il avoit trouvée manuscrite sous son nom. Il n'y a personne qui n'infere de là que ces deux Piéces ne se trouvent pas dans les éditions de Lactance qui ont précédé l'an 1535. Cela n'est pourtant pas vrai, & il faut dire que Jean-Baptiste Egnace & le Pere le Nourry n'ont pas connu toutes les éditions des Oeuvres de Lactance. J'en ai une faite à Paris l'an 1509. dont voici le titre.

Lepida Lactantii Firmiani opera accuratè Græco adjuncto castigata : ejusdem Nephytomon : Carmina de Phœnice, & Christi Resurrectione. J. Chry. de Eucharistia sermo. Lau. Vall. sermo. Phil. ad Theo. Adhortatio.

Et sous l'enseigne : *Jehan Petit. Venundantur in vico Divi Jacobi sub Leone argenteo.*

Ce titre est imparfait. A la fin du volume on lit :

Lactantius Firmianus de divinis Institutionibus. Tertulliani Apologeticus. Joan-

Digitized by Google

nis Chrysostomi in unam B. Pauli Epistolam expositio. Laurentii Vallensis de Eucharistia sermo. Philippi ad Theodosium Judæum exhortatio. De vitâ æternâ sermo pulcherrimus. Pro Johanne Petit fidelissimo Bibliopola in Bello visu impressi anno Domini 1509. die vero 12. mensis Septembris.

Voici ce qui est contenu dans ce volume:

L. Cœlii Lactantii Firmiani divinarum Institutionum adversus gentes de falsa religione libri primi præfatio ad Constantinum Imperatorem.

On voit effectivement le Compliment de Lactance à l'Empereur Constantin. Il est certainement de Lactance, & il ne peut être que de lui.

Dans le Livre 4. chap. 30. on trouve les Ariens, *Ariani*, entre les autres Heretiques qu'il nomme en cet endroit.

Ejusdem de ira Dei, ad Donatum liber.

Lactantii Firmiani de opificio Dei: vel formatione hominis liber ad Demetrianum auditorem suum.

Nephitomon Lactantii Firmiani. C'est l'abregé des Institutions divines.

De Phœnice.

De resurrectionis Dominicæ die.

Q. Septimi Florentis Tertulliani Apologeticus adversus gentes. Il est divisé en 46. chapitres: c'est une des premieres éditions

O v

de cet Ouvrage ; je n'en ai pas vû de plus ancienne.

Joannis Chrysostomi viri eloquentissimi ac sanctissimi, ejus Divi Pauli ad Corinthios particulæ quæ legitur in Cœna Domini præclara enarratio, interprete Hieronymo Donato Patricio Veneto viro clarissimo.

Sermo Laurentii Vallæ de Mysterio Eucharistiæ.

M. du Pin dit que ce Discours a été imprimé à Strasbourg l'an 1490. ce qu'il peut avoir tiré de Corneille de Beughem.

Adhortatio Philippi ad quendam Theodosium Judæum, ut Christi religionem relicta Judæorum superstitione coleret.

Joannes Petrus Valerianus Bellunensis piis lectoribus, &c.

Cet avis fait voir que *Valerianus* a procuré, non cette édition de Paris, mais une autre un peu plus ancienne, sur laquelle celle-ci de Paris a été faite par les soins de Gilles de Mezieres, *in* 4o.

Cet avis de *Valerianus*, qui est fort court, est suivi d'un Sermon : *Sermo pulcherrimus de vitâ æternâ.*

Voilà ce qui est contenu dans cette ancienne édition.

Simler parle de *Joannes Pierius Valerianus*, mais il ne fait point mention de cette édition. M. du Pin parlant de *Pierius Valerianus*, ne marque point son nom de

Jean, ni cette édition de Lactance, & de l'Apologetique de Tertullien, dont il est pourtant le véritable pere, il paroît par là que *Valerianus* changea depuis son nom de Pierre *Petrus* en celui de *Pierius*.

On voit à la tête de l'édition de Paris une Lettre de Gilles de Mezieres adressée à Jean Poncet, & à Jacques de Mezieres, mais il n'y dit rien ni de Lactance & de Tertullien, ni de ce qu'il a fait pour cette édition, qui est extremement fautive.

De Saint Anschaire, Apôtre des Nations septentrionales. Addition notable à sa vie.

SAint Rembert, qui a écrit la vie de S. Anschaire, François, né à Corbie en Picardie, Apôtre des Nations septentrionales, & qui fut son pere spirituel, & son prédecesseur dans le Siege de Hambourg ou de Breme; Saint Rembert, dis-je, écrit dans le chapitre 15. que le saint Apôtre avoit toujours un grand soin des pupiles & des veuves, & que lorsqu'il apprenoit qu'il y avoit en quelque endroit des Anachoretes de l'un & de l'autre sexe, il les fortifioit dans le service de Dieu en

Digitized by Google

les visitant souvent, & leur procurant les secours dont ils avoient besoin. Voilà ce que Saint Rembert dit en géneral.

Je trouve un bel exemple de cette sollicitude pastorale de ce grand Evêque dans la vie de Sainte Lieutbirge recluse, qui a été écrite par un Moine Benedictin Allemand contemporain, & qui a été publiée par le R. P. Dom Bernard Pez aussi Benedictin de l'Abbaye de Molere ou Melisse en Autriche, tom. 2. part. 2. p. 147.

Je trouve dans cette piéce qui est fort bonne, que Sainte Lieutbirge fut renfermée par (*a*) Theotgrim Evêque d'Halberstad, & qu'elle fut fort estimée pour sa vertu par (*b*) Hemmon son successeur; on croit qu'elle mourut vers l'an 875. Voici ce qui regarde Saint Anschaire.

Super hæc omnia sanctæ recordationis vir & omnium perfectionibus virtutum athleta Christi præcipuus Ansgerus (F. Ansgerius) Bremensis Archiepiscopus eam sanctæ filiationis amore in tantum colebat, ut pro ejus visitationis gratia tam magna prolixitatis viam devotus pater summa benevolentia arripiens, & eam non solum suæ præ-

(*a*) François neveu & successeur d'Hildegrin, il avoit été Abbé de la nouvelle Corbie en Saxe.

(*b*) Ou Haimon célebre par ses Commentaires sur l'Ecriture Sainte, il avoit été Moine de l'Abbaye d'Hirsfeld, il mourut l'an 853. il a été le troisiéme Evêque de cette Eglise.

ſentiæ colloquiis, ſed & corporalibus ſubſidiis venerabilis præſul; & cunctarum neceſſitudinum voluntarius ſuffragator ſua magnificentia maxime conſolabatur. Cui ad divini operis implementum, quibus illa ſummo jugiter inhærebat ſtudio, puellas eleganti forma tranſmiſerat, quas illa & in pſalmodiis, & in artificioſis operibus educaverat, ut edoctas libertate conceſſa, ſeu ad propinquos, ſive quo vellent, ire permiſit.

J'ai cru que ce paſſage étoit digne d'être remarqué, parce qu'il éclaircit fort bien ce que Saint Rembert dit en général.

Nouvelles remarques ſur l'Epitaphe de l'Hermaphrodite.

L'An 1498. M. de Manuce publia à Veniſe *in folio*, les Ouvrages de Politien en très-beaux caractéres, & ſur de fort beau papier; entre les Epigrammes Grecques qui ſont à la fin, on lit:

Latinum Epigramma Pulicis antiqui Poëtæ, Græcum feci, id tale eſt.

Cum mea me genitrix gravida geſtaret in alvo,

Quid pareret, fertur consuluisse Deos.
Mas est, Phœbus ait. Mars, fœmina. Junoque, neutrum;
Cumque forem natus, Hermaphroditus eram.
Quærenti letum, Dea sic ait: Occidet armis.
Mars, cruce. Phœbus, aquis. Sors rata quæque fuit.
Arbor obumbrat aquas: ascendo: decidit ensis
Quem tuleram, casu labor & ipse super.
Pes hæsit ramis; caput incidit amne; talique
Fœmina, vir, neutrum, flumina, tela, crucem.

Il semble que Politien traduisit en Grec cette Epigramme peu de tems avant sa mort qui arriva l'an 1494. mais ce n'est pas de quoi il est question ici. Politien dit que cette piéce est d'un ancien Poëte nommé Pulex; ce qui, comme je pense, a été suivi de tous les Sçavans. Vossius dans son troisiéme Livre des Historiens Latins, fait mention de ce Pulex né à Custoza petite Ville du territoire de Vicenze en Italie; & il nous apprend sur le témoignage des Italiens, qu'il a fleuri depuis 1310. jusqu'en 1347. qu'il fut célebre par sa science, & Poëte fameux. Il semble donc

Digitized by Google

que l'Epigramme que je viens de transcrire est de ce Pulex, que Politien a pu appeller un ancien Poëte, quoiqu'il n'y ait pas 150. ans entre la mort de l'un & de l'autre; car ce n'est pas là une difficulté qui doive arrêter. Mais en voici une autre qui est d'une très-grande considération, & qui peut exercer le talent des plus habiles Critiques; car cette Poësie se trouve en deux façons parmi celles d'Hildebert célebre Evêque du Mans, mort Archevêque de Tours, qui étoit un des meilleurs Poëtes de son siécle. Ces deux piéces ont été tirées d'un Manuscrit de Tours. Voici la premiere, qui a pour titre : *De ortu & morte pueri cujusdam monstruosi.*

Uxor Thiresiæ dum pleno ventre tumeret,
Numina consuluit quid velit esse tumor.
Phœbus ait : vir erit. Venus inquit : fœmina fiet.
Inquit Neptunus : imo puella puer.
Respondit verbis res. Concipit illa, puerque
Fœmina, vir, Neutrum, nascitur omne simul.
Ille vel illa fuit, res nescio quæ duo solus.
Neuter uterque puer, fœmina plura nihil.
Necdum florentes puer iste reliquerat annos.
Cum de morte suâ consulit ipse deos.
Prædixit Venus hunc laqueis occumbere, telo

Digitized by Google

Mars, Neptunus aquis, singula pondus habent.

Hospes aquæ pinus fuit, ascendit puer, ensis
Labitur incauto, labitur ipse super.
Ramo præda fuit pes, pectus perfodit ensis,
Unda caput mergit, ter perit unus homo.
Causa necis tria sunt, & ramus, & ensis, & unda:
Quem tenet ille ligat, hic necat, illa premit.
Pes pendens, latus effossum, mersum caput, hæret
Ramo, mucrone pungitur, amne necat.
Corrigiam pectus, caput hamo, cuspide, fluctu,
Ramus, mucro, latus, alligat, intrat, agit.

Cette piéce est suivie d'une autre, qui a pour titre : *De morte hominis, feræ & anguis* ; & de l'Epitaphe de Seneque. Puis on lit celle que je viens de transcrire sous le nom de Pulex, & elle est intitulée : *De Hermaphrodito.*

Dans le premier vers, au lieu de *genitrix*, on lit *mater* dans Hildebert.

Dans le troisiéme : *Phœbus ait : puer est, Mars fœmina, &c.*

Dans le quatriéme : *Jam qui sum natus*

Dans le sixiéme : *Phœbus aqua.*

Digitized by Google

Dans le septiéme : *labitur ensis.*

Enfin voici le dernier :

Vir, mulier, neutrum, flumina, tela, crucem.

J'ai marqué ces varietés, parce qu'elles peuvent servir à quelque chose ; car il n'est pas ordinaire, ou plutôt il est inoüi qu'un Copiste dans une piéce de dix vers, se trompe sept fois, ou change sept mots; de sorte qu'il faut dire comme nécessairement que ces varietés, quoique de peu de conséquence, ont été faites avec dessein.

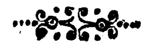
Ceux qui ont lû les Poësies d'Hildebert avoüeront sans peine qu'il s'en trouve un grand nombre qui ressemblent parfaitement à la plus longue que je viens de rapporter, & qui représentent le même stile, le même caractére, la même maniere de tourner & exprimer les choses. Il est vrai, & je suis obligé de reconnoître qu'entre ces Poësies il y en a qui ne sont pas de ce docte Prélat, comme l'Epitaphe de l'Abbé Suger, qui est mort plusieurs années après Hildebert. Mais on peut croire que celui qui a fait la longue a fait aussi la plus courte, parce que vrai-semblablement qu'ayant jugé que dans la premiere, sa pensée étoit comme affoiblie dans un trop grand nombre de vers, il avoit voulu l'exprimer ensuite plus vivement & plus clairement en les réduisant à dix ; en quoi l'Au-

Digitized by Google

teur ne s'est peut-être pas trompé.

Quoiqu'il en soit, la plus longue paroît être d'Hildebert; il faut donc, ou du moins on peut aussi lui attribuer la plus courte; & comme elles se trouvent dans le même Manuscrit, il est tout-à-fait vraisemblable qu'elles sont l'une & l'autre d'Hildebert, & plus anciennes que Pulex.

Il ne s'agiroit pour terminer cette question, que d'examiner le Manuscrit de Tours; car s'il est plus ancien que l'an 1300. comme les personnes habiles en peuvent juger facilement, il faut conclure que la piéce en question n'est pas de Pulex, mais d'Hildebert, ou d'un Auteur plus ancien que Pulex; & que celui-ci l'ayant trouvée anonyme, & jugée très-belle, il avoit cru pouvoir se l'attribuer, après y avoir changé quelques mots. Je n'ai garde toutefois de rien assurer sur cela; mais on voit assez qu'il y a bien lieu de craindre que Pulex ne puisse être mis un jour entre les Plagiaires, & augmenter le nombre de cette nation odieuse, & qu'en attendant un plus ample éclaircissement on peut croire que ces deux piéces sont plûtôt d'un François que d'un Italien.



Digitized by Google

Odon de Sulli, Evêque de Paris.

MAurice Evêque de Paris, Prélat illustre, étant mort l'an 1196. Odon de Sulli fut élu pour lui succéder. Il étoit Chantre de l'Eglise de Bourges, dont son frere Henri étoit Archevêque. Ces deux freres étoient fils d'Archambauld de Sulli, fils de Guillaume de Blois, & d'Agnès de Sulli, fille de Gilles de Sulli. Ce Guillaume de Blois étoit fils aîné d'Etienne Comte de Blois, de Chartres & de Brie, & d'Adele fille de Guillaume le Conquérant Roi d'Angleterre. Adele qui n'aimoit pas son aîné Guillaume, le fit exclure du droit d'aînesse, qu'elle donna à Thibauld son cadet. Adele une des filles de Thibauld épousa le Roi Louis le Jeune, & en eut Philippe Auguste. Ainsi Odon Evêque de Paris, étoit allié & parent des Rois de France & d'Angleterre. Archambauld de Sulli neveu d'Odon vivoit l'an 1202. comme il paroît par une piéce que Dom Martene a publiée, tom. 1. p. 1038. On y voit que Thibauld le Grand Comte de Champagne & de Brie, de Blois & de Chartres, avoit donné un certain revenu à Archambauld de Sulli son neveu, fils

Digitized by Google

de Guillaume son frere aîné, & ayeul d'Archambauld neveu des deux Prélats Henri & Odon.

On a beaucoup loüé Odon Evêque de Paris, & Pierre de Blois a fait un éloge magnifique de ce Prélat, que je crois très-bien fondé. Néanmoins Rigord Moine de Saint Denys, Médecin & Historien de Philippe Auguste, Auteur estimé, n'a pas parlé avantageusement d'Odon. *Mauricio*, dit-il, *successit Odo, natione Soliacensis, frater Henrici Bituricensis Archiepiscopi, longè à prædecessore moribus & vita dissimilis.* Cela est étonnant, & j'avouë que cela m'a fait autrefois de la peine. Voici toutefois un Auteur qui a cru devoir reprendre Odon. C'est Adam Abbé de Perseigne dans le Maine, illustre par sa pieté & par sa science; mais il faut remonter un peu plus haut.

L'an 1196. il s'éleva un procès entre l'Archidiacre de Paris, & Ameline Abbesse de Chelles, pour le droit de procuration que l'Archidiacre exigeoit de l'Abbesse. Celle-ci porta l'affaire à Rome; puis ayant pris un meilleur conseil, elle la remit entre les mains d'Odon élu Evêque de Paris, de Hugue de Clement Doyen, de Pierre Chantre & de Robert Prieur de Saint Martin des Champs, qui firent un accord très-conforme aux regles de l'Eglise l'an-

Digitized by Google

née ſuivante 1197. Nous trouvons que Robert étoit Chantre de l'Egliſe de Paris en 1198. ainſi il eſt certain que Pierre Chantre ſe retira dans l'Abbaye de Longpont en 1197. & que M. du Pin s'eſt trompé de l'avoir mis dans le treiziéme ſiécle, puiſqu'il mourut à Long-pont pendant ſon noviciat.

Adam Abbé de Perſeigne écrivant à Odon ſon ancien ami, peu après la mort de Pierre, & par conſéquent l'an 1197. ou 1198. fait d'abord un très-bel éloge de ce ſçavant Eccleſiaſtique; puis il ajoute: *Te arbitror intelligere, ſapienti enim loquor, quia de piæ memoriæ Cantore Pariſienſi id dixerim, & utinam de tanti viri morte doleas, qui ſecundum quorumdam opinionem minime de ejus dolebas abſentia, cui tamen rei fidem non potuit adhibere. Omittenda ſunt interim alia quæ famæ tuæ imputat communis vulgi opinio, duriori quidem invectione digniſſima, ſi eſſet qui te vere diligeret, & vera eſſe illa inveniens, te vere acceſſibilem amicis correctionibus inveniret. . . . . . Cœterum cum paternitatem tuam videre per memetipſum meruero, exprimam tibi viva voce quæ nunc melius arbitratus ſum reticere. Silentio tamen prætereundum non cenſeo, quod fere omnium opinione vulgatiſſimum, te videlicet diœceſis tuæ talliaſſe preſbyteros. . . . . In hoc, ve-*

nerande Pater, grave fecisti scandalum te amantibus.

Adam reconnoît qu'Odon avoit été désiré de tout le Diocése de Paris, mais il ajoute que c'est ce qui avoit scandalisé tout le monde. *De cœtero, Pater, aliqua in corde habeo, quæ longum & forte indignum erat scribere, quæ cum nuntius noster, vel nuntii vivæ vocis ministerio venerationi tuæ expresserint, si ex auditione digna judicaveris, humiliter & obnixè postulo adimplere.*

Voilà sans doute le Commentaire de ce que Rigord a écrit contre l'illustre Evêque Odon, qui a changé de conduite sur ces bons avis du pieux Abbé Adam, en sorte que sa memoire n'en doit point souffrir.

Jean des Murs Musicien, Docteur de Paris.

JEan des Murs, Docteur de Paris, habile Musicien, a fleuri dans le quatorziéme siécle. Il a composé un Livre de la Theorie de la Musique, où il n'a traité que des proportions que doivent avoir les intervalles du Chant, les mesures des sons, & les diverses notes qui en marquent la dif-

Digitized by Google

férence & la valeur ; ainsi il l'a divisé en trois parties. Cet Ouvrage n'a pas été imprimé, & on en trouve même très-peu d'exemplaires, comme le remarque le Pere Jumillac Benedictin de la Congregation de Saint Maur, qui s'en est beaucoup servi dans son Livre de la pratique du Plein-chant.

Les Ecrivains modernes ont attribué à cet Auteur l'invention de la figure & de la valeur des Notes, à cause qu'il en parle très-exactement dans la troisiéme partie de son Ouvrage, laquelle est estimée pour cette raison la principale & la plus considérable de cet Auteur. Il vivoit vers l'an 1330, c'est-à-dire, comme je pense, dans le tems qu'on a commencé à introduire la Musique moderne dans les Eglises ; car je crois que cette nouveauté n'a pas commencé avant le Pontificat de Jean XXII, qui l'a condamnée.



Digitized by Google



Jean Mortis, Chantre & Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, Conseiller au Parlement, Historien.

JE ne crois pas qu'on pût exiger de M. du Pin qu'il parlât de tous les Auteurs Ecclésiastiques qui ont écrit jusqu'à son tems : c'est une entreprise qui est au-dessus des forces d'un homme, quelque laborieux qu'il puisse être ; mais j'aurois souhaité qu'il eût traité de tous ceux qui ont écrit jusqu'au schisme de Luther, & qu'il n'en eût obmis aucun des 15. premiers siécles. Comme il n'a rien dit de Jean Mortis, qui a vêcu dans le quinziéme, je crois qu'il est à propos de le faire connoître ici ; ce que je fais d'autant plus volontiers, que je ne trouve point son nom dans la Table du Pere le Long.

Maître Jean Mortis, Chantre & Chanoine de la Sainte Chapelle du Palais, Curé de Saint Denys, & Conseiller au Parlement de Paris, fleurissoit sous le regne de Loüis XI. L'an 1465. il obtint du Roi le don des Regales. L'an 1471. il fonda au mois d'Août un Obit perpetuel ou Anniversaire

versaire pour lui dans la Sainte Chapelle. Il mourut à Paris, & fut enterré dans l'Eglise des Celestins. Dom Jacques du Breul qui nous apprend ces faits dans ses Antiquités de Paris, p. 139. n'a pû sçavoir l'année de la mort de Jean Mortis, parce que sa tombe étoit déja effacée par la longueur du tems.

Jean Mortis doit être compté entre les Auteurs Ecclésiastiques ; car il a composé l'Histoire de la Sainte Chapelle de Paris en langue vulgaire, qui est demeurée Manuscrite. Du Breul qui l'avoit vuë par le moyen de Guillaume du Peyrat, nous apprend que c'est un abregé de tout l'état de la Sainte Chapelle, tant pour le spirituel que pour le temporel, depuis sa fondation jusqu'à l'an 1457. inclusivement, & que l'Ouvrage est divisé en neuf parties. Du Breul en a copié une bonne partie dans son Livre.

Bullaire de l'Ordre de Cîteaux.

M. Jean Albert Fabrice dans sa Bibliotheque Grecque, qui contient beaucoup de choses qui ne regardent point la Grece, semble avoir voulu faire mention de toutes les Collections des Lettres &

Digitized by Google

des Bulles des Papes. Je n'y trouve point les Bullaires des Ordres de Cluni & de Cîteaux, ni celui-ci. *Ecloge Bullarum, & motu propriorum sanctissimorum Patrum, summorumque Pontificum Pii IV. Pii V. & Gregorii XIII. quæ huc usque emanarunt. Lugduni, apud Carolum Pesnot, 1582. in 8.*

Comme le plus ancien Bullaire qui a été imprimé est celui de Cîteaux, si je ne me trompe, je veux marquer ici ce qu'il contient. Il fut imprimé à Dijon l'an 1491. in 4°. par les soins & aux frais de Jean Abbé de Cîteaux, qui marque dans une Lettre qui est à la tête de ce Recueil, les raisons qui l'ont porté à le faire imprimer; mais il ne voulut pas le rendre public, & il retira tous les exemplaires. On lit ces mots à la fin : *Opera & impensa Reverendissimi in Christo Patris & Domini Domini Johannis Abbatis Cistercii sacræ Theologiæ eximii Professoris, ad omnium sui sacratissimi Ordinis filiorum consolationem & profectum hoc opus plurium summorum Pontificum privilegiorum, quibus dictus sacer Ordo Cisterciensis amplissime contra omnes injurias & insultus privilegiatus est & munitus, emendatissime & integerrime impressum, Divione per Magistrum Petrum Metlinger Alemannum. Anno Domini 1491, quarto nonas Julias. Finit feliciter.*

Digitized by Google

Cela est suivi d'une petite Poësie Latine de Fr. Conrad Leontorius Religieux Profès du Monastere de Mulbron, Secretaire du Général Abbé de Cîteaux, qui étoit Jean X. de Circy de Dijon.

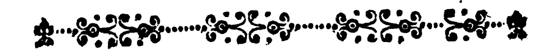
Entre les Bulles des Papes, dont la premiere est de Pascal II. donnée l'an 1100. à l'Abbé Alberic successeur de S. Robert, il y en a quatre de Jean XXIII. données à Constance le 20. de Janvier. On y voit aussi deux Décrets du Concile de Basle; des Privileges de Philippe le Bel, de Loüis II. & de Charles VIII. Rois de France; de Richard I. Roi d'Angleterre, de Bela Roi de Hongrie, de Hugue Duc de Bourgogne, & de plusieurs autres Rois, Prélats & Seigneurs.

Il y a divers éclaircissemens qui expliquent plusieurs faits remarquables.

On trouve à la fin une belle Lettre de l'Empereur Frederic II. adressée aux Abbés de l'Ordre de Cîteaux assemblés dans leur Chapitre Général. Ce Prince y louë beaucoup ces Abbés & leur Ordre, dont il se déclare le protecteur. Il les prie de le recevoir dans leur confraternité.



Digitized by Google



Remarques sur une Lettre de Julien l'Apostat.

M. Fabrice dans le septiéme Tome de sa Bibliotheque Grecque, lib. 5. cap. 8. p. 83. parlant des Lettres de l'Empereur Julien l'Apostat, dit que M. Muratori a publié la Lettre 58. de ce Prince une fois plus ample qu'auparavant, c'est-à-dire, qu'on n'avoit vû jusqu'à présent que la premiere partie, au lieu qu'on trouve aujourd'hui la seconde. Sur quoi il avance quelque chose qui mérite de l'attention. *In qua (Epistola) per* θεραπεύοντας καὶ προσκαθεύδοντας τῇ ὀβελοῦ κορυφῇ *therapeutas obelisci vertici indormientes, non dubium est Monachos stylitas perstringi, quare fortassis illa Epistolæ pars suppressa fuit à Christianis quibusdam librariis.* Il est clair que M. Fabrice nous assure, *non dubium est*, que Julien donne ici un coup de dent aux Moines Stylites; & de là il infére, quoique en doutant, *fortassis*, que cette partie de la Lettre de Julien l'Apostat a été supprimée pour cette raison par quelques Copistes Chrétiens.

Cette conséquence n'est pas juste, puis-

qu'on peut donner d'autres raisons de cette obmission ; mais je ne m'y arrête pas. Je dis donc que ce dernier point pourroit être vrai, sans que le premier le fût ; car il n'est pas impossible que ces Copistes ayent cru, comme M. Fabrice, que Julien parloit des Chrétiens : mais le laborieux Bibliothécaire s'est assurement trompé, en ce qu'il assure que Julien reprend les Moines Stylites ; car il me semble qu'il est indubitable que le premier de tous les Stylites a été S. Simeon, qui ne commença pas à vivre sur une colonne avant l'an 423. ou environ, c'est-à-dire soixante ans après la mort de Julien, & par conséquent cet Empereur n'a pas parlé des Moines Stylites.

Cette preuve ne souffre pas de replique ; car si on objectoit quelques Auteurs anciens qui ont parlé de ce genre de vie, on répondra, que les Ecrits qu'on leur attribuë ne sont pas d'eux. Mais de plus, comment M. Fabrice ne s'est-il pas apperçu que le texte de Julien ne dit rien moins que ce qu'il lui prête ? Car voici les paroles de Julien selon la traduction du P. Petau suivie par M. Muratori, & approuvée par M. Fabrice : *Obeliscum apud vos esse audio lapideum justæ altitudinis, despici tamen, & ut quid vile minimique momenti in littore jacere.* Il me semble qu'il est évident que cet Obelisque étoit couché sur

Digitized by Google

le rivage ; ainsi voilà les Stylites de M. Fabrice couchés sur le sable. Voyons ce qui suit : *Et quod vulgo fertur quosdam esse Therapeutas, qui Obelisci hujus vertici indormiant, valde mihi persuadet, ob hujusmodi superstitionem oportere illum abduci. Nam qui inspiciunt dormientes ibi, multasque sordes ac flagitia, loco, ut casus tulit, circumfusa, illam minime arbitrantur quid divinum esse, & propter eorum, qui saxo eidem immorantur, superstitionem, minus de diis credunt.*

Je suppose que cette traduction est très-exacte, afin de favoriser, autant qu'il est possible, M. Fabrice : je ne laisse pas de dire qu'il ne s'agit ici ni des Moines Stylites, ni des Chrétiens, mais des Idolâtres qui par superstition alloient dormir sur cet Obelisque, appuyant leur tête sur la partie supérieure de cette pierre, sur laquelle il y avoit divers Hieroglifes gravés ; mais comme il s'y passoit divers desordres, plusieurs Payens moins mauvais que les autres, jugeoient qu'il n'y avoit rien de divin dans cette pierre, & en conséquence jugeoient mal des Dieux ; ce qui deplut fort à Julien, qui inféra de là qu'il étoit à propos de transferer cet Obelisque à Constantinople. On verra si j'entends mieux la Lettre de l'Apostat que M. Fabrice.

Digitized by Google

Deux remarques ſur le Livre intitulé Menagiana.

J'Ai parcouru ce Livre de la troiſiéme édition, où on voit beaucoup de faits éclaircis, rectifiés & corrigés par le ſçavant homme qui la procurée. Je ne vois pas clair dans celui-ci qui eſt à la pag. 287. du 1. Tome. „ M. Coſtar m'a ſçu autre„ fois bon gré des bons mots que j'avois „ employés à ſon ſujet dans les endroits „ où je me trouvois, touchant une affaire „ dans laquelle il s'agiſſoit de ſes intérêts. „ Je ne le connoiſſois alors que de répu„ tation ; mais le plaiſir qu'il crut que je „ lui avois fait l'obligea de m'écrire la „ Lettre qui ſuit, & de me demander mon „ amitié ; & ce fut par là que commença „ le commerce que nous eûmes enſemble. On trouve ici cette Lettre, puis cette note marginale : „ Cette Lettre de Coſtar eſt „ entre les mains de M. Pinſon : elle eſt „ du 19. Décembre 1648.

Je n'entends pas cela, car M. Coſtar qui adreſſa la ſuite de la défenſe des Oeuvres de Voiture à M. Menage l'an 1655. lui dit : „ Il m'a ſemblé qu'une des pre-

Digitized by Google

„ mieres choses que je devois apprendre „ au Public, qui me permet de l'entretenir; c'étoit, Monsieur, l'honneur que „ j'ai depuis vingt ans d'être cherement aimé de vous, c'est-à-dire d'être „ un des favoris d'un homme dont il n'est „ pas possible de corrompre le jugement, „ ni de surprendre & dérober les bonnes „ graces.

M. Costar étoit donc ami intime de M. Menage dès l'an 1633. ou si Costar s'est servi d'un compte rond, dès l'an 1636. ou 1637. au plûtard. Cet endroit demandoit un éclaircissement. Il y a une autre faute très-grossiere de M. Menage que le sçavant Editeur n'a pas corrigée; c'est dans le Tome 4. p. 171. „ Dans une des Char„ tres de Henri surnommé Etienne Com„ te de Chartres, on remarque que l'Egli„ se Cathedrale de Chartres étoit originai„ rement de bois, & que ce fut Yve de „ Chartres qui la fit faire de pierre: *ex li„ gnea, lapideam; ex vili, reddit pretiosum.* J'ai lû autrefois cette Chartre dans Souchet, où je suis très-assuré qu'il est parlé de la Maison Episcopale, & non de l'Eglise qui a été bâtie par Fulbert, comme nous la voyons aujourd'hui. Ces deux faits sont certains, & M. Menage s'est absolument trompé.

Digitized by Google

Autre remarque sur le même Livre.

DAns le Tome 4. p. 131. M. Menage dit : „ Du tems de l'Empereur „ Justinien la Ville de Beryte en Phenicie avoit des Professeurs en Droit : c'étoit alors un grand privilege, puisqu'il „ n'y avoit que Rome & Constantinople „ qui eussent droit d'en avoir. Il y en „ avoit deux en chacune de ces deux „ grandes Villes, & il semble qu'il y en „ avoit davantage à Beryte, car outre „ les personnes que Justinien employa avec „ Tribonien à la reformation de la Jurisprudence Romaine, il y avoit aussi deux „ Antecesseurs de Beryte ; & il n'y a „ nulle apparence que pendant qu'ils y „ étoient occupés, cette Ecole soit demeurée sans exercice ; d'ailleurs on remarque que la Constitution par laquelle „ Justinien regla la maniere d'enseigner le „ Droit publiquement, est adressée à huit „ Antecesseurs ; de sorte que s'il n'y en „ avoit que deux dans chacune des Villes „ de Rome & de Constantinople, il faut „ qu'il y en ait eu au moins quatre à Beryte ; car M. Nublé disoit qu'il restoit en

„ core à examiner si en ces temps-là Rome
„ étoit en la puissance de Justinien.

L'Auteur de cette troisiéme édition répond à M. Nublé : „ Qu'à s'en tenir à la
„ date de la Constitution du 16. Décem-
„ bre 533. Athalaric Roi des Ostrogots,
„ étoit alors possesseur actuel de Rome,
„ sur laquelle depuis l'usurpation d'Odoa-
„ cre, il ne restoit aux Empereurs de Cons-
„ tantinople que le Droit. Athalaric eut
„ pour successeur Theodat en 534. à Theo-
„ dat succeda en 536. Vitige, sur qui l'ar-
„ mée de Justinien prit Rome cette même
„ année. Cette réponse suppose que les Empereurs n'avoient aucune chose à Rome. Je voudrois bien que l'Auteur eût prouvé cela. Il est vrai qu'Odoacre s'étant emparé de Rome & de l'Italie, prit le titre de Roi, & qu'il demeura indépendant des Empereurs d'Orient ; mais l'Empereur Zenon à qui cela déplut, donna l'Italie à Theodoric Roi des Ostrogots ; & si ce Prince ne dépendit pas des Empereurs, il est certain qu'il respecta toujours beaucoup la majesté Romaine, & ses successeurs à son exemple : je ne sçai même si on ne pourroit point dire que les Empereurs s'étoient réservés quelque sorte de supériorité. Voici mes raisons.

1. Theodoric tenant Odoacre assiegé dans Ravenne, Festus Chef du Senat de

Rome fut envoyé à Conſtantinople pour obtenir de l'Empereur Zenon pour Theodoric le nom & les habits Royaux ; car on ne l'appelloit alors que Patrice. Pendant que Feſte étoit à la Cour Zenon mourut, & Anaſtaſe lui ſuccéda. Theodoric ayant tué Odoacre, les Gots le ſaluérent & proclamerent Roi ſans attendre les ordres de l'Empereur Anaſtaſe, qui l'ayant appris ſe fâcha tout de bon de cette entrepriſe, & Theodoric lui écrivit avec grand reſpect pour l'appaiſer.

2. Theodoric étant venu à Rome l'an 500. promit qu'il conſerveroit inviolablement tout ce que les Empereurs avoient ſtatué & reglé par leurs Loix.

3. Theodoric parle toujours à l'Empereur avec un très-grand reſpect. Il écrit à Anaſtaſe que cet Empereur l'exhortoit ſouvent d'aimer le Senat, de recevoir gratieuſement les Loix des Empereurs, & de bien regler toutes les parties de l'Italie.

4. Athalaric ſon ſucceſſeur écrit à Juſtinien, que les Empereurs avoient honoré ſon ayeul des grandes dignités, & qu'ils avoient relevé ſon pere (Eutharic) en Italie en lui donnant le Conſulat.

5. Theodoric nommoit un Conſul pour l'Occident, mais il le faiſoit ſçavoir à l'Empereur. Les Rois Gots faiſoient comme un ſerment de fidelité au Senat, & lui don-

Digitized by Google

noient avis de ce qu'ils faisoient pour le Public, lorsqu'ils nommoient les Senateurs & des particuliers aux grandes dignitez.

6. Nous avons une Lettre de l'Empereur Anastase adressée l'an 516. sous Theodoric, aux Proconsuls, aux Consuls, aux Tribuns du Peuple & au Senat, *Senatuque suo*, selon l'ancienne formule des Empereurs, où il dit: *Indubitatum est ex longâ annorum serie multam partem Reipublicæ vestram vindicare Constantiam.* Il les prie de faire en sorte auprès du Roi, &c. *Cui regendi vos potestas & sollicitudo commissa est.* Par qui commise, sinon par les Empereurs? Le Senat dans sa réponse se qualifie son Senat, *Senatus vester.* Le Roi Theodoric est appellé son fils, c'est-à-dire de l'Empereur.

7. Enfin la conduite d'Amalonte & de Theodat fait voir, ce me semble, que l'indépendance n'étoit pas entiere.

Je voudrois bien que quelque habile homme éclaircit entierement cette matiere, qui me paroît assez considérable.



Maniere, Maneries.

CEux qui ont lû Saint Bernard sçavent qu'il s'est servi dans une de ses Lettres du mot François, Maniere, *Maneries. Vossius de vitiis sermonis : maneries locutionis est apud B. Bernardum Epist. 39. pro modo loquendi.* Sur quoi il nous débite beaucoup d'érudition, que Menage a copiée dans son Dictionnaire Etymologique de la Langue Françoise; mais ils ont oublié tous deux, ou ils n'ont pas connu un Auteur d'une grande autorité, qui a examiné ce mot, & en a cherché l'explication. C'est Jean de Salisbery Anglois, qui a vêcu du temps de Saint Bernard en France, où il a passé la plus grande partie de sa vie, & y est mort Evêque de Chartres. Voici ce qu'il en dit Metalog. lib. 2. cap. 16. *Est aliquis*, dit ce sçavant homme, *qui confugiat ad subsidium novæ linguæ* (c'est la Françoise) *quia Latinæ peritiam non satis habet. Nunc enim, cum genus audit, aut species, res quidem dicit intelligendas universales, nunc rerum maneries interpretatur. Hoc autem nomen in quo Auctorum invenerit, vel hanc distinctionem incertum habeo : nisi forte in glossa-*

Digitized by Google

matibus aut modernorum linguis Doctorum. Sed & ibi quid significet non video, nisi rerum collectionem cum Gausleno (Suessionensi Episcopo) aut rem universalem, quod tamen fugit maneriem dici. Nam ad utrumque potest ab interpretatione nomen referri, eo quod manerios, rerum numerus, aut status, dici potest, in quo talis permaneret res.

Bernard Moine de Cluny.

DAns le second Tome des Oeuvres de Saint Bernard, ou plûtôt dans l'Appendix, p. 908, le Pere Mabillon a mis un Avertissement sur les vers & les rimes qui suivent. Il dit que le Poëme Parenetique à Rainauld n'est pas de Saint Bernard, non plus que les rimes suivantes qui avoient été publiées par D. Charles de Visch Moine de Dunes de l'Ordre de Cîteaux.

M. du Pin ne nous apprend rien davantage sur cela; mais il faut sçavoir que ces rimes publiées par D. Charles de Visch, ne sont autre chose qu'un extrait de l'Ouvrage de Bernard Moine de Cluny, intitulé: *De contemptu mundi*, dont M. du Pin parle lui-même, p. 615. & 616. du douziéme siécle, & que Scaliger a demandé

Digitized by Google

plusieurs fois avec grand empressement à Helmenhorst au commencement du dernier siécle, comme on voit par les Lettres de Scaliger à cet Allemand. Cela paroît manifestement par la Col. 914. où on lit : *Idem Bernardus*, à la tête du second Extrait.

Au reste, ces Livres de Bernard, qui méritent d'être lûs, ont été imprimés deux ou trois fois en Allemagne. L'Auteur les dédia à son Abbé Saint Pierre le Vénerable, mais la plus ancienne édition fut faite à Paris *in magna domo Campi Gaillardi*, l'an 1483. & achevée le 10. de Décembre.

Bernard de Chartres Philosophe.

BErnard fameux entre les Docteurs de son temps, nâquit à Chartres, & il est fort vraisemblable qu'il y étudia sous les Disciples de Fulbert les Sciences qu'il enseigna depuis aux autres. Il est certain qu'il a eu une très-grande reputation, & qu'il étoit consommé dans les Belles Lettres, & la Philosophie. Il professa la Grammaire avec succès ; & Jean de Salisbery depuis Evêque de Chartres, écrit que Bernard avoit continué cette profession jusques à la vieillesse ; qu'il avoit enseigné

Digitized by Google

ensuite la Dialectique, & qu'il avoit travaillé à concilier Aristote avec Platon; qu'il étoit un très-parfait platonicien; que Guillaume de Conques & Richard Levêque, célebres Docteurs, avoient imité la méthode de Bernard pour enseigner les Sciences; le même Anglois l'appelle le Vieillard de Chartres par excellence, & dit que Bernard a été dans les derniers temps une source très-abondante des Sciences, qui s'est répanduë par toute la France.

C'est une chose admirable, que Bernard ayant été un des plus grands hommes de son temps, & le maître de presque tous les Sçavans du douziéme siécle, nous ne le connoissions néanmoins en France que sur le témoignage de deux étrangers, un Allemand, & un Anglois.

Othon Evêque de Frisingue, parlant de Gilbert de la Porée, dit que dès sa jeunesse s'étant soumis à la conduite des grands hommes, & se reglant plus par le poids de leur autorité, que par les lumieres de son propre esprit, il avoit puisé & acquis auprès d'eux une profonde Doctrine. Ces Maîtres de Gilbert furent d'abord Hilaire de Poitiers, puis Bernard de Chartres, & enfin Anselme & Raoul de Laon qui étoient freres.

Il faut que Bernard eût de grands ta-

Digitized by Google

lens pour inſtruire, puiſque Jean de Saliſbery, Anglois, qui n'avoit pas étudié ſous lui, en parle d'une maniere ſi avantageuſe. Il dit que Guillaume de Conques étoit le plus ſçavant Grammairien de ſon temps après Bernard de Chartres. Metalog. lib. 1. cap. 5. Que celui-ci diſtinguoit trois ſortes d'eſprits dans les entretiens qu'il avoit avec ſes Diſciples, afin que chacun d'eux conſidérât à quoi il devoit s'appliquer. Qu'il s'accommodoit parfaitement à la capacité de ſes Auditeurs. Cap. 24. Que dans la lecture qu'il faiſoit des Anciens, il ne leur enſeignoit que ce qu'il pouvoit comprendre. Qu'il diſtinguoit avec grand ſoin les mots ſimples & propres des figurés & methaphoriques.

On remarque auſſi que Bernard n'épargnoit pas les avertiſſemens, les reprimandes & les châtimens. Il obligeoit chacun de repeter quelque choſe de ce qu'il avoit entendu le jour précédent, mais il ne l'exigeoit pas également de tous. Enfin il étoit ſi appliqué à inſtruire, & ſa methode étoit ſi excellente, qu'il n'y avoit perſonne, à moins qu'il ne fût privé d'eſprit, qui n'apprit au bout d'un an à parler & écrire en Latin. Tout cela fait voir que Bernard étoit homme de réflexion, & qu'il avoit beaucoup de diſcernement & de pénétration.

Au reſte, il avoit particulierement en

Digitized by Google

vûë de rendre ses Disciples vertueux. Dans les exercices du soir, il proposoit toujours quelque chose pour l'édification de la foi & des mœurs, en sorte que ceux qui étoient présens se sentoient excités à la pratique de la vertu.

Bernard apprenoit sur-tout à ignorer ce qui ne mérite pas d'être sçu. Il vouloit qu'on apprit les Belles Lettres dans les plus excellens Auteurs. Il avoit aussi établi l'usage des conférences & des entretiens entre ses Disciples. En un mot, sa methode étoit si excellente, que Jean de Salisbery après en avoir fait un grand détail, ajoute qu'elle fut suivie par Guillaume de Conques, & par Richard Levesque, qui fut depuis Archidiacre de Coutance.

Bernard étant Platonicien, établit la Doctrine des idées, & il fut suivi en cela par Gautier de Mortain & ses sectateurs. Lib. 4. cap. 35. *Bernardus Carnotensis, perfectissimus inter Platonicos sæculi nostri hanc fere sententiam* (a) *metro complexus est.* Ce que Jean de Salisbery rapporte de Bernard, lib. 3. cap. 2. fait voir qu'il expliquoit les choses fort nettement.

(a) *Non dico esse quod est, gemina qua parte coactum,*
Materia formam continet implicitam.
Sed dico esse quod est, una quod constat earum;
Hoc vocat idaan illud Achens ὕλην.

Digitized by Google

Bernard travailla auſſi avec beaucoup d'étude & d'application pour accorder Platon avec Ariſtote, & ſes ſectateurs l'imiterent en cela: *Egerunt operoſius Bernardus Carnotenſis, & ejus ſectatores, ut componerent inter Ariſtotelem & Platonem.* Jean de Saliſbery, lib. 2. cap. 17. croyoit que le travail de Bernard étoit inutile, & qu'il étoit venu trop tard pour accorder des morts qui avoient été oppoſés pendant leur vie; ne ſe ſouvenant peut-être pas qu'Ammone Philoſophe Chrétien avoit entrepris la même choſe dans le troiſiéme ſiécle de l'Egliſe, c'eſt-à-dire long-temps après la mort de ces deux Philoſophes.

Le même Auteur nous apprend que Bernard diſoit, que nous ſommes par rapport aux Anciens, comme des nains aſſis ſur les épaules de géants, en ſorte que nous pouvons voir un plus grand nombre d'objets & plus éloignés qu'eux; non pas à la vérité par la force de notre vûë, ni par la hauteur de notre taille, mais parce que nous ſommes élevés fort haut par la grandeur de ces géants. Penſée que Jean approuve, car il ne s'agit que de Grammaire & de Philoſphie.

Enfin le ſçavant Anglois rapporte encore trois vers Latins, dans leſquels le ſage Vieillard de Chartres avoit voulu renfermer les moyens de devenir ſçavant.

Digitized by Google

Jean de Salisbery approuve beaucoup la pensée de Bernard, & ne craint point de dire que les Philosophes devoient la graver profondement dans leur esprit. Voici ces Vers:

Mens humilis, studium quærendi, vita quieta,
Scrutinium tacitum, paupertas, terra aliena,
Hac reserare solent multis obscura legendo.

Bernard avoit écrit, comme Jean de Salisbery le fait entendre, mais on ne trouve rien de lui aujourd'hui.

Nicolas Lucar Rhétoricien.

IL faut dire ici quelque chose de cet Auteur, puisqu'il m'a fait connoître Piasio, & que Simler & les autres que j'ai consultés n'en ont fait aucune mention.

Nicolas Lucar, Italien, né peut être à Cremone, enseignoit publiquement la Rhétorique dans cette Ville à la fin du quinziéme siécle. Baptiste Piasio étant mort l'an 1492. Lucar prononça son éloge funebre publiquement dans l'Eglise de Saint Augustin le 23. de Janvier.

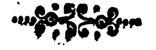
Digitized by Google

Cette piéce fut imprimée sous ce titre: *Baptistæ Piasii, Astronomi peritissimi funebris laudatio, per Nicolaum Lucarum Rhetorem Cremonensem edita.*

Quatre ans après il prononça aussi l'éloge funebre de Beatrix Duchesse de Milan, femme de Ludovic Sforce, dans l'Eglise de la Sainte Vierge à Cremone, le 4. de Février l'an 1496.

Deploratio illustrissimæ Beatricis dominæ dominæ nostræ vitâ functæ, & Ludovici Sfortiæ Ducis nostri excellentissimi consolatoria, per Nicolaum Lucarum Rhetorem Cremonensem habita, dum justa funebra Cremone celebraretur. Cette piéce est courte & peu considérable. L'Auteur donne à Beatrix de grandes loüanges, le titre de *Diva* n'y manque pas. Il loüe Louis Sforce avec excès & bassement. Il l'appelle notre César. On y peut remarquer aussi une fade affectation de l'érudition prophane.

Ces deux éloges furent imprimés à Paris, in 12. chez Jean Petit, à la fin de 46. Sermons fort courts qui sont intitulés: *Sermones aurei funebres cunctos alios excellentes noviter inventi.*



Digitized by Google



Additions aux Bibliothéques des Freres Mineurs de Luc Wadding, des Pays-Bas de Valere André, & à la Gaule Orientale de Paul Colomiez.

Jean Vitrier, de l'Ordre des Freres Mineurs.

JEan Vitrier, *Vitrarius*, dont Erasme a fait l'éloge dans une Lettre écrite à Josse Jonas l'an 1519. nâquit dans la Flandre Françoise. Il prit l'habit des Freres Mineurs, & devint un excellent Religieux; car il joignit à une grande doctrine une vertu rare, & une pieté admirable. Tous ses Sermons étoient remplis de l'Ecriture Sainte, parce qu'il en étoit lui-même rempli; car il avoit appris si parfaitement tous les Livres divins, & particulierement les Epîtres de Saint Paul, qu'en quelque endroit que l'on commençât, il continuoit sur le champ toute l'Epître jusqu'à la fin, sans hesiter, sans faire aucune faute. Il sçavoit aussi par cœur la plus grande partie des Ouvrages de S. Ambroise, & une

quantité incroyable de Traités des anciens Peres de l'Eglise. Etant si plein, il ne faut pas s'étonner s'il prêchoit souvent jusqu'à sept fois en un jour. Il n'apprenoit point par cœur ses Sermons. Il lisoit les Epîtres de Saint Paul, il y joignoit des prieres très-ardentes, puis il montoit en Chaire, & prêchoit d'une maniere toute Apostolique. Comme ses Sermons étoient tous remplis des Saintes Ecritures, il fit beaucoup de fruit, & ramena un grand nombre de personnes dans le chemin de la vertu. On voyoit en ce Religieux toutes les vertus sans aucune passion qui pût troubler la paix où son ame étoit établie.

Le Pere Jean Vitrier mourut heureusement à Courtray, où il dirigeoit un petit Monastere de Vierges; car étant Gardien dans une Ville considérable de Flandres, sa vertu lui fit des adversaires même parmi ses Confreres, qui le firent déposer : ce qu'il souffrit avec une grande tranquilité, ayant autant d'élevation d'esprit que de science & de piété. J'ai tiré tout ceci d'Erasme. Il ne faut pas confondre ce Religieux avec Jacques Vitrier qui étoit aussi de l'Ordre des Freres Mineurs, dont la Faculté de Theologie de Paris censura 16. Propositions qu'il avoit prêchées à Tournay en Flandres l'an 1498.

Jean Vitrier composa & laissa quelques

Digitized by Google

petits Livres écrits en Langue Françoise, où il n'avoit rien avancé qu'il n'eut tiré des divines Ecritures. Il mourut l'an 1519. je ne trouve point son nom dans Valere André, ni dans Luc Wadding.

Le B. Nicaise de Jean, surnommé Heze, de l'Ordre des Freres Mineurs, Martyr.

J'ai été surpris de ne point trouver dans les deux Bibliothécaires que je viens de nommer, le Bienheureux Nicaise de Jean, surnommé Heze du lieu de sa naissance, Religieux de l'Ordre des Freres Mineurs, un des Saints Martyrs de Gorcom, dont le pieux & sçavant Docteur Guillaume Essius a écrit l'histoire avec autant d'exactitude & de fidelité que de prudence & d'édification. Nicaise fit ses études dans l'Université de Louvain, & fut fait Bachelier en Theologie. Ayant pris l'habit religieux de Saint François, il devint illustre par sa piété & par sa doctrine, un excellent sectateur de la perfection Evangelique. Il s'adonna beaucoup à la contemplation & à la recherche des sens mystiques de l'Ecriture Sainte. C'est apparemment ce qui le rendit un peu obscur dans les Sermons qu'il faisoit publiquement; car on remarque qu'ils étoient trop sublimes & trop subtils pour être

Digitized by Google

être entendu du peuple. Il lisoit continuellement l'Ecriture Sainte, en sorte qu'il en sçavoit par cœur la plus grande partie. Il pouvoit sur-tout réciter sans hésiter le Pseautier, & tout le nouveau Testament, particulierement les Epîtres de Saint Paul. Le Pere Nicaise étoit âgé de cinquante ans, lorsqu'il fut pendu à la Brille pour la foi avec dix-huit autres le 9. de Juillet l'an 1572.

Il traduisit plusieurs Livres spirituels du Latin en Flamand; il les copioit de sa main, & les donnoit gratuitement à ses Disciples.

Louis Mondelli, de l'Orde des Freres Mineurs.

Luc Wadding a fait mention de ce Religieux en ces termes : *Ludovicus Mondellus, Mediolanensis, edidit novum Epistolarium ad Marium Philadelphianum, cum erudita præfatione.* Mais cela n'est pas exact, ni exempt de faute ; on ne devine pas même ce que cela signifie. Il devoit donc dire : *Ludovicus Mondellus, Mediolanensis, Doctor Theologus, edidit Epistolarium Marii Philelphi, cum erudita præfatione ad Octavianum Ubaldinum, Mercathelli Dominum.*

Cet Octavien étoit frere du Duc d'Ur-

Digitized by Google

bin. Le Livre de Marius Philelphe fils de François, fut imprimé l'an 1481. in 4o. à Paris, comme je crois; car l'Epître dédicatoire à Octavien fut écrite dans cette Ville le 29. d'Avril, & il y dit que pour augmenter la gloire de Marius, il avoit résolu de faire imprimer son Ouvrage dans cette Ville Royale, où il demeuroit depuis deux ans pour étudier: *Ut in loco totius orbis eminentiori, inter tot Academias, inter tot sapientissimos, & divinæ mentis viros ab omnibus Marius etiam functus & coleretur & amaretur.*

Mondelli avoit été ami particulier de Marius, qui lui avoit confié son Manuscrit.

Simler n'a pas connu ce Livre de Marius Philelphe, ni le temps de sa mort, que Philippe de Bergame marque l'an 1480.

François Tissard.

François Tissard, Tourangeau, né dans la Ville d'Amboise, sçavant dans les trois Langues, après avoir étudié dans l'Université de Paris les Humanités & la Philosophie, passa en Italie, où il apprit les Langues Grecque & Hebraïque, & l'un & l'autre Droit, sous des Maîtres fort habiles. Le Chef de la Synagogue de Ferrare

Digitized by Google

fût son maître en Hebreu. Etant revenu à Paris, il entreprit d'y établir l'étude de la Langue Grecque, & d'y faire imprimer des Livres Grecs, ce qu'on n'avoit point fait avant lui; ce qu'il commença à executer l'an 1507. s'étant servi pour celą de Gilles Gourmont Imprimeur de Paris. Tissard ayant réussi assez heureusement, commença l'année suivante l'impression Hebraïque. Il composa dans ce dessein une Grammaire, qu'il fit imprimer par le même Gourmont l'an 1508. & la dédia à François Duc de Valois, Comte d'Angoulême, qui fut depuis Roi de France. Tissard y a mêlé quelques petits opuscules Hebreux. Ce sçavant homme mourut peu de temps après, avec la gloire d'avoir commencé deux Ecoles dans l'Université de Paris, l'une pour l'étude du Grec, & l'autre pour l'étude de l'Hebreu, & d'avoir fait voir des impressions dans ces deux Langues. Colomiez ne l'a point connu, mais M. Chevillier en a parlé fort au long.

Pierre le Loyer.

Je ne sçaurois pardonner à Paul Colomiez, de n'avoir pas connu Pierre le Loyer, Angevin, qui a été très-sçavant dans les Langues Hebraïque, Caldaïque & Arabique. Il nâquit dans le Village d'Huillé

Digitized by Google

en Anjou l'an 1540. & mourut l'an 1634. âgé de 94. ans. On dit que le Grec lui ébranla le cerveau, & que l'Hebreu acheva de le perdre. Ses Colonies Iduméanes, & son Histoire des Spectres, &c. font voir qu'il étoit fort sçavant dans la Langue Hebraïque.

Philippe de Cossé, Evêque de Coutance.

Philippe de Cossé, troisiéme fils de René de Cossé, Seigneur de Brissac en Anjou, Gouverneur de cette Province, & de Charlotte Gouffier, prit l'habit de Saint Benoît dans sa jeunesse, & fut Abbé du Mont Saint Michel en Normandie, & de Saint Jouin en Poitou. Il fut nommé Evêque de Coutance l'an 1530. Ce fut par son ordre que Louis le Roy son diocésain, homme très-sçavant, écrivit la vie de Guillaume Budé, Maître des Requêtes, qu'il dédia à Guillaume Poyet Chancelier de France. Philippe de Cossé fut fait Grand Aumônier de France. Nicolas Bourbon & Salmon Macrin ont fort loüé ce Prélat dans leurs Poësies. Celui-ci dit qu'il avoit un grand amour pour les Sciences, & en particulier pour la Langue Hebraïque & la Poësie Chrétienne, qu'il cultivoit dans son Abbaye de Saint Jouin. C'est pourquoi il mérite d'avoir place dans

Digitized by Google

la Gaule Orientale. Il mourut l'an 1550.

André des Fruz, Frusius, *Jesuite.*

André des Fruz, qui s'est nommé en Latin *Frusius*, né à Chartres, se fit Jesuite à Rome l'an 1541. Il servit de Secretaire à Saint Ignace. Il étoit fort habile dans les trois Langues. Il enseigna la Grecque en Sicile dans la Ville de Messine, & il expliqua les Saintes Ecritures à Rome, où étant Recteur du College des Allemands il mourut l'an 1556.

Louis Goudays, Chartreux.

Colomiez n'a pas connu non plus Dom Louis Goudays, Angevin, Chartreux, homme sçavant dans les trois Langues, qui mourut Prieur de la Chartreuse de Dijon l'an 1597.

Pierre des Vallées.

Pierre des Vallées nâquit à Laval dans le Maine. Il épousa Renée Quereau. Il étoit très-sçavant dans les Langues Orientales, & la Grecque, & il fut interpréte du Roy pour la Langue Persane. Il prétendoit avoir trouvé une Langue matrice de toutes les Langues. M. Menage qui

Digitized by Google

nous apprend ces faits, ajoute qu'il a vêcu près de cent ans. Il est surprenant que Colomiez n'en ait point fait mention.

Nicolas de Lachau, de l'Ordre des Freres Mineurs.

Je ne trouve point cet Auteur ni dans Luc Wadding, ni dans la Gaule Orientale. Ce Religieux fit voir son zele pour la Foi Catholique sous le regne de Louis XIII. en donnant au Public un Livre intitulé :

L'Arbre de probation planté devant la tente d'Abraham pour en tirer des houssines... contre les erreurs d'un certain Martin, que l'Eglise Prétenduë Reformée à séduit. Par Frere Nicolas de Lachau de l'Ordre du Seraphique Pere Saint François, Docteur ès Langues Hebraique, Syriaque, &c. & Prédicateur ordinaire de Sa Majesté. A Paris, chez Nicolas Alexandre 1618. *in* 8°.

Ce Livre est devenu rare. Le Sieur de la Caille Libraire de Paris, en a fait mention, mais en abregé, & sans marquer les qualités de son Auteur.



Digitized by Google

Catharin Fretault, Theologal du Mans.

Hardoüin le Bourdays, Avocat au Mans, dans un Livre qu'il publia en cette Ville contre les Calvinistes l'an 1624. parle de Catharin Fretault, Docteur en Theologie, qui étoit alors Chanoine Theologal de l'Eglise du Mans. Il nous apprend que M. Fretault avoit enseigné les Langues Orientales dès l'âge de 20. ans dans la plus célebre Université d'Espagne, où il avoit été appellé. Il vivoit encore l'an 1645.

Jacques de Bordeaux, Capucin.

Le Pere Jacques de Bordeaux, Capucin, Professeur de Theologie, & Predicateur de la Province d'Aquitaine, homme sçavant & vertueux, acquit une grande connoissance de la Langue Hebraïque. Il publia en Latin un Livre sous ce titre:

De elementis linguæ Hebraïcæ. A Paris chez Cramoisy, 1646.

On dit que ce Livre est très-utile aux Professeurs de cette Langue.

Digitized by Google

Jean de Bordeaux, Capucin.

Le Pere Jean de Bordeaux, Capucin, Profès de la Province de Touraine, Prédicateur & Professeur de Theologie, & de la Langue Hebraïque, qu'il enseigna dans sa Province, étoit un homme de beaucoup d'esprit, & fort sçavant. Il a donné au Public :

Synopsis institutionum Hebraicarum. A Paris, chez Mathurin & Jean Henault, 1646. Luc Wadding, & Denys de Genes font également mention de ces deux Religieux.

Claude Cappelain, Professeur Royal en Langue Hebraïque.

Quoique Colomiez ait publié sa Gaule Orientale l'an 1665. dans un temps où M. Cappelain n'avoit encore rien publié, on peut être surpris qu'il n'ait pas parlé de ce Docteur de Sorbonne, car il étoit très-sçavant dans les Langues Orientales, & connu en cette qualité non seulement à Paris, mais hors du Royaume. Il sçavoit le Grec & l'Hebreu, le Syriaque & le Caldaïque, l'Arabe & le Persan. Il fut Professeur Royal de la Langue Hebraïque, soit après M. de Flavigny, qui mourut

Digitized by Google

l'an 1674. soit après Jean Banneret son Coadjuteur. M. Cappelain publia l'an 1667. contre M. de Flavigny un petit Livre, intitulé:

Mare Rabbinicum infidum, seu quæstio Rabbinico-Talmudica: Num Talmudistæ aliter aliquando referant sacrum contentum quam nunc se habebat in nostris exemplaribus Hebraïcis: & num sit fidendum Rabbinis.

Voilà onze sçavans dans la Langue Hebraïque, qui ont échapé à la diligence de Colomiez, quoiqu'il fut homme de grande lecture; mais je ne doute point qu'il n'y en ait plusieurs autres.



Additions & Remarques sur la Bibliotheque des Freres Prêcheurs.

LA Bibliotheque des Ecrivains de l'Ordre des Freres Prêcheurs a paru depuis quelques années en deux gros volumes in folio. Deux sçavans Religieux ont consumé leur vie sur cet Ouvrage, & n'ont rien negligé pour le rendre accompli. Mais quoiqu'il mérite de grandes loüanges, il faut pourtant avoüer que le Pere Echard qui l'a publié, a eu besoin du secours de

Digitized by Google

quelques personnes, pour rectifier diverses choses, & y ajouter des Auteurs qui avoient échapé à ses travaux & à sa diligence, comme aussi plusieurs Ouvrages des Auteurs qui lui ont été connus. A l'égard des Auteurs, chacun en voit assez la raison. C'est qu'un homme ne peut pas aller par tout, ni voir tout par lui-même. Pour ce qui est des Ouvrages qui sont marqués dans un Livre qu'on a lû, & dont néanmoins on ne fait pas mention, c'est un effet de l'infirmité humaine, un homme occupé de plusieurs choses ne pouvant pas conserver toujours une égale attention. Mais laissant là tout ce qu'on pourroit dire là-dessus, je veux remarquer ici quelque chose qui peut encore servir à la perfection de ce grand Ouvrage.

Patrice O Scanlain, Archevêque d'Armach.

Abraham O Conellan, Archevêque d'Armach, Primat d'Irlande, étant mort le 21. de Décembre l'an 1260. Henri III. Roi d'Angleterre, accorda le 27. de Février suivant au Chapitre de cette Eglise, le pouvoir d'élire un Archevêque pour remplir le Siege vacant. Les Chanoines s'étant assemblés, élurent d'un commun consentement Patrice O Scanlain, de l'Or-

Digitized by Google

dre des Freres Prêcheurs, qui étoit alors Evêque de Rapot, ou Raphoe, ou Rathboth en Irlande. Cette élection fut confirmée par le Roy, qui la recommanda fortement au Pape par ses Lettres. Ainsi Urbain IV. l'approuva par une Bulle donnée le 5. de Novembre 1261.

L'année suivante l'Archevêque Patrice assembla un Concile de sa Province à Pontane, où il fit & publia plusieurs Statuts & Reglemens pour la reformation des mœurs & de la discipline, dont on trouve encore une partie dans le Registre d'Octavien du Palais, Archevêque d'Armach, Italien natif de Florence, qui mourut l'an 1513.

Patrice fit rétablir l'Eglise Cathedrale de Saint Patrice d'Armach, qu'il orna beaucoup; & il établit les Freres Mineurs dans la même Ville. Il mourut à Dondalke dans le Monastere de Saint Leonard le 16. de Mars 1270. & fut inhumé à Pontane, autrement Droghede, dans le Monastere des Freres Prêcheurs.

Le Pere Echard l'a marqué parmi les Archevêques de son Ordre, mais n'en a point fait mention parmi les Ecrivains; je crois néanmoins qu'il le devoit faire, puisqu'il reste encore quelque monument de la pieté & de la science Ecclesiastique de ce Prélat.

Digitized by Google

Frere Laurent, Confesseur de Philippe III, Roi de France.

Le Pere Echard en a parlé fort exactement. Il suffit d'ajouter ici, que l'on conserve dans la Bibliotheque de l'Abbaye de Saint Serge près Angers, un Manuscrit de son Livre.

Bernard de Parentinis.

Le Pere Echard, qui en parle assez au long, remarque qu'il est aussi nommé Bertrand.

On peut ajouter qu'il est encore nommé Eberhard, mais cela vient apparemment de la négligence d'un Copiste; & qu'il a fait quelques autres Ouvrages qui ne se voyent pas dans notre Bibliothecaire. Voici ceux que je trouve dans Lambecius Comment.

De Biblioth. Cæsar. lib. 2. cap. 8. p. 77.

Eberhardi de Parietinis, Ordinis Prædicatorum, Provinciæ Tolosanæ, Tractatus super totum Officium Missæ, compositus an. 1339. & scriptus manu Jacobi Schuck de Eslingen, an. 1454.

Tractatus de Pusillanimitate Cordis.

Tractatus de Tribus novissimis.

Tractatus de Confessionibus.

Digitized by Google

Stanislas de Znoyma, Docteur en Theologie.

Célebre Theologien de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Docteur de l'Université de Prague, Professeur & Interpréte de l'Ecriture Sainte, fleurissoit en Boheme sa patrie l'an 1412. Ce fut en cette année qu'Etienne, qui avoit été Chancelier du Royaume de Boheme, & qui étoit alors Prieur (*a*) de la Chartreuse de Dolans, aujourd'hui Olmutz, dédia à Stanislas son Anti-Hus, & le prit pour Juge de son Ouvrage. Le Docteur Stanislas avoit été maître de Jean Hus, qui s'éloigna entierement de la Doctrine de son Maître, contre lequel il écrivit six Livres. M. Lenfant dans son Histoire du Concile de Constance, dit beaucoup de mal de Stanislas. Nous en laissons l'examen à ceux qui sont en place pour le faire.

Ce Docteur a composé plusieurs Ouvrages, dont voici les titres :

Un Traité de la Sainte-Trinité.

Un Traité ou Explication de l'Oraison Dominicale.

Un Traité du Corps de Jesus-Christ.

Un Traité contre les 45. Articles des Wickeffites & des Hussites.

(*a*) Etienne fut le premier Prieur de cette Chartreuse.

Digitized by Google

Une Lettre envoyée à Madame N. Veuve du Seigneur Pierre de Plumbnaw, contre les Hussites.

Un Traité de l'Eglise.

J'ai tiré tout ceci du R. P. Dom Bernard Pez, sçavant Benedictin de l'Abbaye de Melice ou Molck en Autriche, qui s'étonne que le P. Echard n'ait pas parlé de Stanislas; mais on ne peut pas tout sçavoir.

Gabriel de Barlette. Thomas de Vio Cajetan, Cardinal. Benoît de Bresse.

On peut ajouter plusieurs choses considérables à ce que le Pere Echard a dit des deux premiers. Pour le troisiéme il n'en a point parlé.

Sermones Fratris Gabrielis Barelette, Ordinis Prædicatorum, tam quadragesimales, quam de sanctis noviter impressi. Et ubi prius fuerunt interposita Carmina Petrarchæ & Dantis in eorum vulgari modo per venerabilem magistrum Joannem Antonii, Ordinis Minorum, Italicum, sunt verbis Latinis translata. Reperiuntur Parisius in vico sancti Jacobi, in intersigno Pellicani, ante Ecclesiam sancti Yvonis.

Et à la fin : *Expliciunt sermones de sanctis Magistri Gabrielis de Bareleta, Ordinis Prædicatorum, & sacræ Theologiæ Professoris, impressi Lugduni, per magistrum*

Digitized by Google

Claudium Davost alii de Troyes, anno incarnationis 1502. die vero penultima Novembris.

Il paroît qu'on a relié ensemble ces deux parties, mais je n'ai pas remarqué en quelle année la premiere a été imprimée à Paris. Pour la seconde il n'y a point de difficulté. Le Pere Echard n'a point connu cette édition, la plus ancienne qu'il a marquée étant de l'an 1505.

A la tête des Sermons sur le Carême, on voit l'Epître dédicatoire de François Benoît de Bresse, qui a donné au Public le premier les Sermons de Gabriel. Il est à propos d'en rapporter ici une partie.

Fr. Benedictus Brixianus Fratri Thomæ Cajetano, Ordinis Prædicatorum, Theologantium & Philosophantium maximo, S. D.

Non possum non summis præconiis, laudationeque immortali institutum tuum probare, qui etsi clarissimis ortus sis natalibus, lautèque educatus, nullo tamen labori pepercisti, quominus tandem locupletissimum litterarum thesaurum tibi paraveris. Atque ita paraveris, ut non dicam conjectura quadam, sed certissima scientia assequi valeam, hac in re tibi censeam vel neminem esse, vel quod rarissimum, pace omnium dictum esse volo, nostra tempestate anteponendum. Quod cum alias sæpè,

tum vero duobus superioribus annis (a) *Veronæ præ te tulisti. Quo in loco cum convenissemus conventus actitandi gratia, agerenturque publica litterarum nostro de more certamina, quas alio vocabulo disputationes appellamus, multarumque religionum viri sane eruditi se contulissent, adessentque præstantissimi illius urbis viri, qui in omni genere virtutum postremum sibi locum non vendicant, ita te gessisti, ut omnibus summæ fueris admirationi.*

L'Auteur s'étend beaucoup sur cela. Il dit ensuite à Cajetan, que sa patrie a produit de grands hommes; le divin Thomas d'Aquin, le Prince des Theologiens & des Philosophes. Il approuve la pensée de ceux qui ont nommé ce Saint un autre Salomon.

Nec te moveat, illum à nonnullis nostri ævi sciolis, & utinam sciolis, morderi ac vipereo

(a) Il me paroît tout-à-fait évident, que le Pere Echard n'avoit pas vû cette Epître de Benoît de Bresse. Il semble qu'il est parlé ici d'un Chapitre Géneral tenu à Verone; dont le Pere Echard n'a pas eu connoissance. S'il ne s'agit ici que d'un Chapitre Provincial, le Pere Echard devoit au moins faire mention de cet évenement dans la vie de Cajetan. Enfin Pic de la Mirande mourut en 1494. à Florence, & Benoît de Bresse ne parle point de ce Prince. Je laisse aux habiles Critiques à examiner si ce qu'on dit des Theses soutenuës par Cajetan à Ferrare dans le Chapitre Géneral de l'an 1494. & de l'avanture de Jean Pic, se peut bien accorder avec cette narration de Benoît de Bresse témoin oculaire, qui n'oublie rien de ce qui peut relever Cajetan.

Digitized by Google

ore dilacerari...immo vero nobis magis gaudendum est: quandoquidem cum adversantibus ei reluctamus, eo magis illius gloriam ac nostram efficiant splendidiorem. Il ajoute que la patrie de Cajetan a produit de très-grands Poëtes, Stace, Horace & Juvenal. Voici le jugement qu'il en fait. *Primus altiloquo suo sermone inter omnes Latinæ linguæ Poëtas secundum locum ad Virgilium sortitus est. Horatius vero ob ejus dicendi elegantiam atque carminis varietatem ab sæculi usque principio parem invenit neminem. Aquinas autem Juvenalis, ut satirico poëmate delectatus est, ita cæteros ea materia antecessit.*

Nunc autem, pater per omnia reverende, hic aureus ac felicissimus (a) ager tuus, quo possum omni in genere cum prisca ac nostra ætate scribendi caractere certare, attulit jam tandem hunc Angelicum, immo, ut rectius loquar, divinum Gabrielem, qui veluti ab alto demissus cœlo, in terra ultro

(*a*) Il est visible que par ce terme géneral, Benoît entend ce que nous appellons le Royaume de Naples. François de Siennes & Vallius n'ont donc pas eu raison de dire que Gabriel est né à Aquin. Le Pere Echard aime mieux suivre Leandre Albert qui le fait naître à Barlette. Mais il n'ose rien décider, parce qu'il n'avoit pas lû l'Epître de Benoît de Bresse. Cela me paroît certain & évident; car si Gabriel étoit né à Aquin, Benoît n'auroit pas manqué de le dire clairement & précisement, pour louer Cajetan, comme il l'a dit des trois Poëtes Latins qu'il vient de nommer, puisqu'il a bien voulu se tromper pour Horace.

Digitized by Google

citroque emicuit. Cui tanta gratia in divini Verbi satione ab Deo Optimo Maximo largita est, quanta unquam retroactis temporibus cuiquam sit concessa.

Benoît ajoute qu'il avoit fort désiré entendre Gabriel *in pulpito ignea verba sua resonantem.* Ce qui prouve bien que nous n'avons pas ses Sermons tels qu'il les prononçoit publiquement.

Nemo retroactis temporibus extitit, quanquam permulti sermones tenuerint, qui præter hunc unum ac Voragine nostrum de B. Virginis laudibus omni sabbato sermonem habeat. Hic tantæ Virginis ardentissimus observator, sicuti & ordo noster verarum ejus laudum semper extitit promulgator, &c.

Cette Epître de Benoît de Bresse n'est pas datée, mais comme il ne donne aucune qualité particuliere à Thomas Cajetan, qui fut fait Procureur de son Ordre au mois de Novembre l'an 1500. Il est évident qu'elle a été écrite, & par conséquent que Benoît a publié les Sermons de Gabriel avant cette année. Ainsi l'édition de 1502. dont je me sers, n'est que la seconde, ayant été faite sur celle d'Italie qui a été la premiere.

Le Pere Echard rejette avec raison ceux qui marquent une édition des Sermons de Gabriel faite l'an 1470. Mais il s'est contenté de cela sans porter plus loin son exa-

Digitized by Google

men. Neanmoins ce que dit Benoît de Bresse de deux Assemblées tenuës à Verone les deux années précedentes, & des disputes publiques où Cajetan se signala extraordinairement, pouvoit lui faire connoître à peu près en quel temps la premiere édition des Sermons de Gabriel a paru; & il est certain qu'elle a été faite entre l'an 1495. & l'an 1500. en Italie.

Pour ce qui est de Benoît de Bresse, le Pere Echard n'en dit rien; mais il y a bien de l'apparence qu'il a fait autre chose que l'Epître dont je viens de parler, qui est assez longue, & que le Pere Echard ne devoit pas negliger.

Pierre Lavinius.

Le Pere Echard a parlé en trois endroits de son second Tome, de Pierre Lavinius. Il a neanmoins oublié ce qu'en dit Jean du Bois Celestin, dans ses Antiquités de Vienne: Ouvrage qui est à la fin de sa Bibliotheque de Fleury publiée l'an 1605. Jean du Bois y rapporte une Epigramme, ou plutôt une petite Poësie de vingt vers Latins faite par Lavinius à la gloire de la Ville de Vienne, & qui fut gravée sur la porte du Palais de cette célebre colonie Romaine.

Jean du Bois dit que Lavinius étoit de

Digitized by Google

l'Ordre des Prédicateurs, & qu'il fut en son temps un très-excellent Philosophe, Poëte & Theologien.

Jean Faber, Evêque de Vienne en Autriche.

Voici encore un Ouvrage de Jean Faber, que je ne trouve point dans le Pere Echard, & qui a échapé à sa diligence:

Themata quatuor censuris suis in Pauli Ricii Neophyti Compendium, dictum statera prudentum, *inserta.*

Ce Livre est conservé manuscrit dans la Bibliotheque du Vatican, n. 3918. entre les Manuscrits Latins.

Jean le Chat, Docteur en Theologie, Commissaire Royal.

Le Pere Echard n'a fait aucune mention du Pere Jean le Chat, sans doute parce qu'il n'a trouvé de lui aucun Ouvrage. Mais comme on découvre tous les jours des Livres dans les Bibliotheques, & que le Pere Echard a donné lui-même un titre parmi les Auteurs à Thomas de Vio II. qui n'a rien écrit dont on ait connoissance, je dirai deux mots ici de Jean le Chat. Il étoit Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, célebre dans l'Ordre des Freres

Digitized by Google

Prêcheurs par sa science & sa probité qui lui avoient acquis une grande reputation. Car le Roi Henri II. le députa avec Mr. du Pré Maître des Requêtes, pour informer des mœurs, maniere de vivre & doctrine des habitans de Cabrieres & de Merindol en Provence, qui avoient présenté une Requête au Roy. Il est parlé de ce Docteur dans le célebre Plaidoyé de Jacques Aubery, p. 64. & 65.

Jerôme Bernier, Evêque d'Ascoli, Cardinal.

Il me semble que le Pere Echard devoit un titre à ce Prélat. Jerôme Bernier, né à Correge en Italie, Theologien de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Evêque d'Ascoli, fut nommé Cardinal par le Pape Sixte V. Il eut divers titres successivement, & lorsqu'il fut monté à l'Ordre des Evêques par rapport aux Cardinaux, il gouverna les Eglises d'Albane, de Preneste & de Porto. Il mourut à Rome le 8. d'Avril l'an 1611. & fut enterré dans l'Eglise de Sainte Sabine, dans une Chapelle qu'il avoit bâtie & consacrée sous le nom de Saint Hiacinthe, & dans le tombeau qu'il s'étoit fait préparer pendant sa vie. Il étoit âgé de 70. ans, huit mois & onze jours.

Digitized by Google

Jerôme Bernier fut toujours nommé le Cardinal d'Ascoli. Pendant qu'il gouvernoit cette Eglise, il dressa des Constitutions synodales pour les Ecclesiastiques de son Diocése, dont Oldoin a fait mention.

Christoval Petroché.

Espagnol de l'Ordre des Freres Prêcheurs, a demeuré dans les Isles Philippines. Il a composé une narration fort circonstanciée du bannissement de Dom Philippe Pardo Archevêque de ces Isles. Il avoit été témoin de la plusspart des choses qui s'y passerent, & il avoit appris les autres des Religieux de son Ordre qui en étoient bien informés. Cette piéce n'a pas été imprimée.

Victorio Ricci.

Italien, natif de Florence, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, fut envoyé par ses Supérieurs aux Philippines, où il a demeuré fort long-temps, travaillant à la conversion des Infidéles. Etant à Manille ville capitale de toutes ces Isles, il écrivit une Lettre Latine touchant les choses qui se passoient en ce Pays-là, qu'il envoya aux Cardinaux de la propagation de la Foy, en date du premier de Juin 1674. Cette Lettre est demeurée manuscrite.

Digitized by Google

Voilà ce que j'avois à dire sur la Bibliotheque des Auteurs de cet Ordre.

Remarques sur la Bibliotheque historique de la France, du Pere Jacques le Long.

JE ferai dans cet article quelques remarques sur cette immense compilation, reservant diverses additions pour l'article suivant.

1. n. 58. *Aimoin. Ce Moine de Fleury est mort en* 1004.

Le P. le Long se trompe ; car S. Abbon Abbé de Fleury, dont Aimoin a fait la vie, étant mort l'an 1004. il faut dire qu'Aimoin étoit connu alors ; mais il faut dire aussi qu'il est mort quelque-temps après, & peut-être long-temps après Saint Abbon ; Aimoin n'ayant guéres plus de cinquante ans, lorsque ce Saint Abbé fut tué en Gascogne.

2. n. 1831. Le P. le Long n'a pas connu un Livre aussi rare que curieux. C'est la vie de Jean Labadie jusqu'à son apostasie ou sa sortie de l'Eglise, écrite par Godefroy Hermant, Chanoine de Beauvais, Docteur de Sorbonne, sous le nom du

Sieur de Saint Julien. Le titre de ce Livre imprimé in 4o. eſt, ſi je ne me trompe: *Défenſe de la ſainteté de l'Egliſe Catholique contre, &c.*

3. n. 3051. Le Pere le Long devoit marquer que M. Godeau, Evêque de Vance, a fait l'éloge hiſtorique de Jean-Baptiſte Gault Evêque de Marſeille; & qu'il en a encore parlé dans ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique.

4. n. 4192. *Ce n'eſt qu'en* 1681. *que Daumius le reſtitua à ſon véritable Auteur.*

Cette expreſſion n'eſt pas tout-à-fait exacte. Je crois neanmoins que le Pere le Long a bien penſé, & qu'il a voulu dire que Daumius eſt le premier qui a fait imprimer la vie de Saint Martin en vers, ſous le nom de Paulin de Perigueux; car le Pere Sirmond avoit remarqué longtemps auparavant, que cet Ouvrage eſt de ce Paulin, & non de Saint Paulin de Nole. Juret même avoit reconnu ſa bevûe. Barthius & le P. Labbe l'avoient repeté, & tous les Sçavans en convenoient avant l'édition de Daumius qui parut à Leipſic l'an 1686.

5. n. 4223. *Il* (S. Odon) *y a mis les plus belles actions & les principaux évenemens de la vie de ce Saint.* (Gregoire de Tours.)

Cela

Digitized by Google

Cela n'eſt pas exact. L'Auteur n'a rien ou preſque rien dit de ce que Saint Gregoire a fait depuis ſon Epiſcopat. C'eſt un pauvre Ouvrage qui n'eſt pas digne de S. Odon. Hadrien de Valois l'attribuë aux Eccleſiaſtiques de Tours, ſans fondement. L'Auteur eſt inconnu.

Saint Odon eſt mort non l'an 924. mais en 940.

6. n. 4755. Le Pere le Long n'a pas marqué qu'il a paru une critique de cette vie de M. Vincent de Paul écrite par M. Abelly. L'Auteur de cette critique ne m'eſt pas connu.

7. n. 4872. *S. Longils eſt mort en 853.* Il faut lire ſans doute en 653.

8. n. 4875. *Ce pourroit bien être la même choſe que l'hiſtoire précédente.*

Le P. le Long pouvoit éclaircir ce fait lui qui étoit ſur les lieux où ces Livres ſe trouvent. Je crois que c'eſt effectivement la même piéce.

9. n. 5307. *Cet Auteur* (Michel Abbé de Saint Florent de Saumur) *a fleuri en 1325.*

Je penſe que le Pere le Long s'eſt trompé ici, & qu'il a attribué à Michel II. ce qui appartient à Michel I. Celui-ci né à Saumur, prit l'habit de Saint Benoît dans l'Abbaye de Saint Florent près cette Ville, alors gouvernée par l'Abbé Maynier,

Digitized by Google

qui étant mort l'an 1203. Michel Prieur du Monastere, homme de grand merite, sçavant & éloquent, fut élu pour lui succeder. Il fut le dix-huitiéme Abbé de ce Monastere & mourut le 5. de Juillet 1220. Il entreprit d'écrire l'Histoire de son Abbaye, & la continua jusqu'à son élection. Mais il a été facile d'ajouter à cet Ouvrage, ce qui s'est passé depuis, comme nous voyons qu'on a fait à la Chronique de Vendôme, & d'autres semblables Ouvrages. Au reste, Michel I. étoit un grand homme, capable d'entreprendre & d'exécuter un si grand dessein, au lieu que Michel II. n'a pas gouverné plus d'un an. La Gaule Chrétienne confirme ce que je viens de dire.

• 10. n. 5484. L'Abbaye de Saint Signan à Saint Pons de Tomieres.

Testamentum Leoboldi S. Aniani. an. 623.

Il est fort étrange que le Pere le Long soit allé chercher en Languedoc ce qu'il pouvoit trouver si facilement presque à sa porte; car il est certain que Leodebaud étoit Abbé de Saint Aignan d'Orleans, qui fonda la célebre Abbaye de Fleuri, dans un fond qu'il avoit acquis des Roys par échange. Je ne sçai où le Pere le Long a pris ce qu'il debite en cet endroit; car s'il avoit lû le Testament qu'il cite, ou

Digitized by Google

l'Histoire de Saint Aignan d'Orléans écrite par Mr. Habert, ou le Pere le Cointe, ou enfin le Pere Mabillon, il auroit évité cette faute.

11. n. 6500. Par H. C.... ne seroit-ce point l'Abregé cité par la Croix du Maine. Alors H. signifioit *Hovel.*

On croit bien que H. peut marquer Hovel; mais que signifiera le C. puisque Hovel étoit Parisien? D'ailleurs la premiere édition est de l'an 1585. & la Bibliothéque de la Croix du Maine a paru en 1584.

12. n. 6557. *Pharamond*, &c.

Je ne conçois pas les raisons qui ont pû porter le Pere le Long a marquer les Romans, les Historiettes, &c. dans sa compilation. Je n'y vois rien de solide.

On ne doit pas, dit-il, *être surpris de ce que je place un Roman à la tête des Historiens de France; dans le dessein que j'ay de ne rien negliger de ce qui a été écrit sur notre Histoire, je n'ay pas dû omettre ces sortes d'Ouvrages, sur-tout lorsque je ne les donne que pour des Romans.*

Mais peut-on dire que ces sortes d'Ouvrages ont été écrits sur nôtre Histoire? Ceux qui les ont inventés ont-ils eu ce dessein? Le Pere le Long se contredit & se condamne lui-même fort clairement. Car qui ne seroit surpris, après avoir lû

Digitized by Google

le titre de ce Livre, & le dessein qu'avoit le Compilateur de ne rien negliger de ce qui a été écrit sur nôtre Histoire, d'y voir des fictions inventées dans le dix-septiéme siécle ? Est-ce donc que ces nouvelles imaginations fabriquées pour amuser ceux qui n'ont rien de bon à faire, peuvent servir à nôtre Histoire ? Est-ce qu'on prétend que qui voudra étudier ou composer nôtre Histoire, doit lire ces Ouvrages ? cela seroit fort étonnant. Et si on ne le prétend pas, pourquoi nous les présenter avec ceux qui sont ou nécessaires ou utiles ? *Mais*, dit-on, *je ne les donne que pour des Romans.* Hé ! pouvoit-on les donner pour des Histoires ? Je ne conçois pas cela. La suite est merveilleuse : *Si l'on examinoit de près ce que dit de Pharamond l'Auteur des gestes abregés des Roys de France, on n'y ajouteroit pas plus de foy qu'à un Roman.*

Cette comparaison n'est pas exacte ni raisonnable ; car nous sçavons que l'Auteur du Pharamond a voulu faire un Roman, & un Roman dans toutes les formes ; mais on ne peut pas dire la même chose de l'Auteur des gestes sans temerité. Ainsi on peut regarder cet Ancien comme un Romancier, qui n'avoit pourtant pas dessein de composer un Roman, & ne pas ajouter foi à ce qu'il a écrit ; mais

Digitized by Google

il en faut laiſſer l'examen aux perſonnes habiles ; & il a dû être marqué à cauſe de ſon antiquité.

13. n. 6562. *Meroüé fils de France.*

Le jugement que Bayle fait de ce Livre, & que le Pere le Long rapporte ici, prouve qu'il ne devoit pas avoir place ici.

14. *Chronicon Morigniacenſis Cœnobii in Epiſcopatu Carnotenſi.*

Du Cheſne l'a miſe ſur l'article de Chartres, mais mal-à-propos; car ce Monaſteré eſt dans le Diocéſe de Sens.

15. n. 10985. L'Ouvrage qui eſt marqué ſous ce nombre eſt le même que celui du nombre ſuivant, qui paroît neanmoins marqué comme différent. Il y a des éditions beaucoup plus anciennes que celles qui ſont rapportées ici. Ferault vivoit ſous Charles VIII. & Loüis XII. Il étoit Angevin.

16. p. 786. *Denys Faucher eſt mort Abbé de Lerins en 1562.*

C'eſt une faute, il n'a jamais été Abbé de Lerins, mais ſeulement Prieur clauſtral.

17. n. 4190. *Sulpicii Severi de vita S. Martini libri duo. Odonis, &c. edita à Judoco Chlictovæo.*

C'eſt encore une faute, il faut lire *Hieronymo*, au lieu de *Judoco*. Ce Jerôme

Digitized by Google

étoit neveu de Josse : ce dernier n'a aucune part à cette édition, qui auroit été meilleure s'il y avoit mis la main.

18. n. 4191. Le Pere le Long parlant de Sulpice Severe, dit qu'il a écrit la vie de Saint Martin en l'an 396. ou 397. & neanmoins il met la mort de Saint Martin en 400. ce qui ne s'accorde pas ; car comme il paroît certain que Sulpice n'a écrit la vie de ce saint Evêque que peu de temps avant sa mort, il devoit dire que cette vie a été écrite l'an 399. ou même l'an 400.

19. p. 852. col. 2. n. 16603. Il y a ici une negligence de l'Imprimeur, qui a fait une transposition de deux lignes ; car c'est Louis de Meaune, qui étoit Angevin, & Religieux du Monastere de Clermont dans le Maine. C'est ce qu'on peut voir dans la Bibliotheque des Ecrivains de l'Ordre de Cîteaux, publiée par D. Charles de Vich.

20. n. 6530. *Avec les Notes de Pierre Menandre de Tours.*

Il se nommoit Pierre Menard, & il s'est nommé en Latin Menander.

21. n. 17132. *Auctore Claudio Menardo Turonensi.*

C'est une faute, Menard de Tours se nommoit Pierre, comme je viens de dire ; mais Claude Menard étoit d'Angers.

22. n. 13291. *Negociations de M. d'Argenson en Savoye, &c.*

Digitized by Google

M. d'Argenſon a été Ambaſſadeur à Veniſe, & non en Savoye.

Je pourrois faire pluſieurs autres remarques ſemblables, mais cet article eſt aſſez long.

Additions à la Bibliotheque Hiſtorique de la France.

JE n'ay point remarqué dans cette grande Collection quelques Auteurs, & quelques Piéces particulieres que je marquerai ici. Cet amuſement en vaut bien un autre.

1. *Franciſci Florii Florentini Epiſtola ad Jacobum Tarlatum, de commendatione Urbis Turonicæ.*

Cette Lettre a été citée par Jean Maan dans ſon Hiſtoire des Archevêques de Tours. Elle étoit dans la Bibliotheque de Pierre Menard.

2. Hiſtoire de l'Abbaye de Cormery en Touraine, par Dom Joachim Perion, Prieur de la même Abbaye. Cette Hiſtoire écrite en Latin ſur les Archives de cette Abbaye, avec quantité de Piéces originales, étoit entre les mains de Jean Maan, qui s'en eſt ſervi dans ſon Hiſtoire des Archevêques de Tours. Le Pere Ma-

Digitized by Google

billon en avoit aussi une copie, comme il paroît par ses Annales de l'Ordre de Saint Benoît. Joachim Perion connu par un grand nombre d'Ouvrages, est mort non en 1559. mais en 1561.

3. Le Pere le Long n'a pas connu un très-beau fragment de Nicetas Choniate Historien Grec, touchant nos François, qui prirent avec les Venitiens la Ville de Constantinople au commencement du treiziéme siécle. Il nous a été donné en Grec & en Latin par Jean Albert Fabrice dans le sixiéme Tome de sa Bibliotheque Grecque, p. 505.

4. Ni une Lettre de Jean Breche Jurisconsulte, très-sçavant homme, Avocat au Parlement de Paris, & au Siege Presidial de Tours sa patrie, adressée à André Tiraqueau, où il fait mention de la plusspart des Sçavans qui vivoient à Tours de son temps.

5. La vie, la mort & les miracles de Marguerite de Rousseley ou Rouxelley, Damoiselle de Saché, par Jacques de Mondion, Curé de Saché en Touraine. A Angers 1630.

Des vertus de Mademoiselle de Saché, par le même, ibid.

Cette vertueuse Demoiselle étoit fille de René de Rouxelley Baron de Saché, & de Marguerite de Montmorency-Bouteville.

Digitized by Google

6. Jean Bernier dans son Histoire de Blois parle fort desavantageusement de N. Albert Greffier de la Chambre des Comptes de Blois, qui écrivit au milieu du seiziéme siécle un abregé des Comtes de cette Ville; neanmoins le Pere le Long devoit en faire mention dans sa Bibliotheque; car Albert n'a pas eu dessein de faire un Roman, il croyoit rapporter des faits véritables, & il en a rapporté un grand nombre.

7. J'ay lû, je ne sçai où, que M. Bernier a fait l'éloge de Claude-Emanuel Louillier, dit la Chapelle, Poëte François. C'est François Bernier d'Angers, dit le Mogol, qui étoit ami particulier de la Chapelle. Le Pere le Long n'en a pas parlé.

8. *Joannis Massolæi rationalium in Burgundia Presidis, Grævelinga seu Herculis Gallici liber quintus. Parisiis, apud Carolum Chastelain*, 1647.

Ce Livre est dédié à son A. R. Gaston; l'Epître dédicatoire est écrite en François quoique l'Ouvrage soit en vers Latins. Ce Livre cinquiéme montre que l'Auteur en avoit déja publié quatre: je ne sçai comment ce Livre a échapé aux recherches du Bibliothecaire.

9. Voici un Livre fort considérable qui lui a été inconnu.

L'Acquit du Tresorier d'Abra de Raco-

Digitized by Google

nis, ou Etat au long de l'ancien ordre de l'état de France, les causes de la corruption d'icelui, & des moyens d'y remedier; par forme de discours adressé au très-Chrétien Roy & aux François, & compris en dix Livres.

Pour abreger je ne transcrirai pas ici ce qui est contenu dans chacun de ces dix Livres : l'Auteur vivoit sous Charles IX. & Henry III. cet Ouvrage se trouvoit manuscrit il y a 90. ans dans la Bibliotheque de Jean le Comte, Chevalier Seigneur de Jaudrain.

D'Abra de Raconis auteur de cet Ouvrage, a composé aussi un Traité de l'Artillerie, dedié à M. de Segur Baron de Pardaillan, lequel est conservé dans la Bibliotheque du Roy.

10. Le triomphe de la vertu sur la mort, divisé en trois parties, à l'immortelle memoire de feuë Madame Louise de Bourbon Duchesse de Longueville; par E. Baudry Bachelier en Theologie. A Paris chez Pierre Rocolet 1638. in 4.

11. Je trouve que Hugenin Chauveau a composé un Livre intitulé : *Le Peloux*, contenant toutes les malversations des sujets de Louis III. Duc de Bourbon.

12. *Jacobi Publitii panegyricus domus dominorum Civitatis Lavallensis*, *fol.*

Ce Livre est marqué dans la Bibliothe-

Digitized by Google

que de M. de Thou, 2. part. p. 446. entre les Manuscrits.

13. *Exhortationes in barbaros Turcos, Scithas, Joannis Mercurii Corigiensis perornatæ. Antuerpiæ, per Theodoricum Martini an.* 1502. *mense Julio.*

Ce Livre est adressé particulierement au Roy Louis XII.

14. Je ne vois point dans la Table du Pere le Long, Bernard de Montgaillard. Je suis très-assuré neanmoins, que j'ay lû autrefois une Lettre de ce Feuillant écrite au Roy Henry III. après la mort du Duc & du Cardinal de Guise, dans laquelle degradant ce Prince de sa dignité Royale, il ne lui donne que celle de Monsieur. Cette Lettre insolente fut imprimée en même-temps.

15. Discours déplorable du meurtre & assassinat traditoirement & inhumainement commis & perpetré en la Ville de Blois, les Etats tenant, de très-haut, très-puissant & très-catholique feu Henry de Lorraine, Duc de Guise, Pair & Grand-Maître de France, le Vendredy 24e. jour de Décembre 1588. jouxte la copie imprimée à Orléans, 1588.

16. Les cruautés sanguinaires exercées envers feu Monseigneur le Cardinal de Guise, Pair de France, & Archevêque de Reims; les moyens tenus pour emprison-

ner le Prince de Ginville, & les Seigneurs Catholiques tant Ecclésiastiques qu'autres, pendant les Etats à Blois; avec une Remontrance faite au Roy par Madame la Duchesse de Nemours sur le massacre de ses enfans. 1589.

17. Discours véritable, & dernier propos de Monseigneur le Duc de Guise, Pair & Grand-Maître de France; ensemble son Tombeau. 1589.

18. Les regrets & lamentations faites par Madame de Guise, sur le trepas de feu Mr. de Guise son époux. 1589.

19. Bref Discours sur la défaite des Huguenots advenue le 10. de Juin 1588. au Pays & Comté de la haute Marche; & comme Mr. de Charon & autres Capitaines les ont assiegés; ensemble le nombre des morts & blessés & détenus prisonniers. A Paris, chez la Veuve François Plumion. 1588.

20. Copie d'une Lettre écrite de la Ville du Mans par un personnage d'honneur & digne de foy, du Dimanche 26e. jour de Juin 1588. avec les dégats & désordres qui se sont faits au Pays du Maine par les troupes du Duc d'Espernon & autres. A Paris jouxte la copie de Guillaume Bichon, avec permission.

21. Signes merveilleux apparus sur la Ville & Château de Blois en la présence du

Roy & l'assistance du peuple; ensemble les Signes & Comete apparus près Paris le 12e. de Janvier 1589. A Paris, 1589.

22. Discours de ce qui s'est fait & passé en la Ville d'Orléans par M. le Chevalier d'Aumale & les Habitans d'icelle, contre les Gouverneurs de la Citadelle & autres qui étoient à l'entour de ladite Ville. in 12. 1589.

Le Pere le Long l'a peut-être marqué, p. 417. n. 8097. mais imparfaitement. On y lit par le Chevalier d'Aumont, & il n'a pas marqué cette édition.

23. Trahison découverte de Henry de Valois sur la vendition de la Ville de Bologne à Jezabel Reine d'Angleterre; avec le nombre des Vaisseaux pleins d'or & d'argent pris par ceux de la Ville de Bologne, envoyés par Jezabel audit de Valois. A Paris, chez Michel Jouin. 1589.

24. Admirable & prodigieuse mort de Henry de Valois. A Paris, chez Pierre des Hayes. 1589.

25. Discours de la défaite des Suisses en Dauphiné par le très-valeureux Seigneur Monseigneur de la Valette, contenant la vraye Histoire de la recente prise & reprise de la Ville de Montlimar. A Paris, chez Guillaume Linocier. 1587.

26. La déroute & défaite generale des Reistres, avec l'ordre, nombre des gens

Digitized by Google

de guerre & artillerie qui étoient au Camp desdits Reistres. A Paris, par Hubert Velu.

27. Avertissement aux trois Etats de la France sur l'entretenement de la paix, aux Roy très-Chrétien Henry III. du nom, Roy de France & de Pologne en vers. A Paris, pour la Veuve François Plumion. 1588.

28. Edit du Roy pour la réunion de ses Sujets, publié en sa Cour de Parlement à Paris le 21. Juillet 1588. donné à Rouen au mois de Juillet. A Paris, jouxte la copie de M. Frederic Morel, avec privilege du Roy.

Articles accordés au nom du Roy, &c. Le Pere le Long ne l'a pas marqué assez exactement.

29. Copie de la Lettre écrite par le Duc d'Espernon au Roy de Navarre touchant les affaires de ce temps, envoyée par un Bourgeois de Poitiers à un sien ami étant en cette Ville de Paris. 1538. il faut 1588.

30. De par les Princes Catholiques unis avec le Clergé, la Noblesse & le Peuple, pour la Religion & l'Etat; avec le Reglement de Monseigneur le Duc d'Aumale, imprimé à Paris. 1589.

31. La défaite de dix-sept Compagnies de gens de pied, & de trois cens chevaux du Comte de Brienne, par Monseigneur

Digitized by Google

le Duc de Mayenne, Pair & Lieutenant Géneral de l'Etat Royal & Couronne de France. A Paris, chez Nicolas Nivelle & Rolin Thierry 1589. avec privilege.

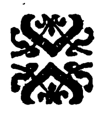
32. La défaite des troupes de Laverdin; ensemble la prise d'icelui, & prise du Comte de Soissons, par M. le Duc de Mercœur Gouverneur du Pays & Duché de Bretagne. A Paris, pour Hubert Velu 1599. avec permission.

33. Le Remerciment des Catholiques unis, fait à la déclaration & protestation de Henry de Bourbon dit Roy de Navarre. A Paris, par Rolin Thierry. 1589.

34. Les vrayes Centuries de Messire Michel Nostradamus, expliquées sur les affaires de ce temps, neuf parties ou avertissemens. A Paris, in 8.

Ce Livre est fait contre le Cardinal Mazarin.

En voila assez pour cet article, qui fait voir qu'on peut augmenter considérablement la grande Compilation du Pere le Long.



Digitized by Google

Fautes de M. Maittaire.

JE n'ay point encore pû voir l'Ouvrage de M. Maittaire, intitulé : *Annales Typographici, &c.* 1719. mais ce que j'en trouve dans le Journal des Sçavans, Décembre 1724. p. 761: me fait juger que ce Compilateur n'a pas bien examiné ce qui regarde l'origine ou l'établissement de l'Imprimerie en France, & qu'il a commis deux fautes très-importantes sur ce sujet.

La premiere est, qu'il marque la premiere Bible imprimée en France douze ans avant qu'elle ait paru. Voici ce qu'il en dit : *Ce sont trois Allemands qui ont apporté en France l'Art de l'Imprimerie, sous le regne de Loüis XI. vers l'an* 1464. *ce qui se prouve par ces trois Vers Latins qui se trouvent à la fin d'une Bible Latine.*

Jam semi undecimus lustrum Francos Ludovicus
Rexerat, Ulricus, Martinus, itemque Michaël,
Orti Teutonia, hanc mihi composuere figuram.

Il y avoit deux ans & demi que Louis XI. regnoit sur les François, lorsque Ulric, Martin & Michel, nés en Allemagne,

m'ont donné cette forme ; cependant Chevillier prétend que ces Allemands ne vinrent en France que vers l'an 1470. & que les Bibles qu'ils y imprimerent, ne parurent que vers l'an 1475. Les Vers précédens prouvent le contraire, & d'ailleurs l'Auteur dit avoir vû un Livre imprimé à Tours en 1467. de caractere Gothique, mais très-beau : *Francisci Florii Florentini, de amore Camilli & Æmiliæ Aretinorum* (a) *liber, editus in domo Guillermi Archiepiscopi Turonensis anno* 1467. Il est à remarquer que ce Roman fut alors imprimé dans le Palais d'un Archevêque. Les trois Allemands dont nous avons parlé étoient Ulric Gering, Martin Crantz & Michel Friburg. Ils s'établirent d'abord à Paris dans la Maison de Sorbonne, & ils y travaillerent assez long-temps. Ensuite ils se logerent dans la ruë Saint Jacques proche Saint Benoît, au Soleil d'Or.

Voilà ce que nous débite l'Annaliste de l'Imprimerie pour des verités, mais ce sont des fables, comme l'ont bien senti les sçavans Auteurs dont je viens de rapporter les paroles.

1. M. Maittaire n'a pas rapporté fidelement les Vers qui sont à la fin de la Bible des trois Allemands. Les voici en propres termes :

(a) Corneille de Beughem n'a point vu ce Livre.

Digitized by Google

Jam tribus undecimus lustris Francos Ludovicus
Rexerat, Ulricus, Martinus, itemque Michaël,
Orti Teutonia, hanc mihi composuere figuram
Parisii arte sua, me correctam vigilanter
Venalem in vico Jacobi Sol aureus offert.

Cela signifie qu'il y avoit quinze ans accomplis que Louis XI. regnoit sur les François, lorsque Ulric, Martin & Michel nés en Allemagne m'ont donné cette forme, &c.

Cette Bible fut donc exposée en vente à Paris dans la ruë Saint Jacques à l'enseigne du Soleil d'Or, l'an 1476. après le mois de Juillet. M. Chevillier a donc raison, & M. Maittaire s'est trompé très-certainement.

2. La seconde erreur de l'Annaliste de l'Imprimerie n'est pas moins évidente que la premiere. Elle consiste ou elle est fondée sur une supposition qui convaincroit d'une ignorance honteuse tous ceux qui ont dressé des Catalogues des Archevêques de Tours; car on n'y voit, & il est certain qu'il n'y a jamais eu aucun Archevêque de Tours nommé Guillaume: outre qu'il est constaut que Gerard de Cruf-

Digitized by Google

ſol gouvernoit cette Egliſe l'an 1467.

Comme il eſt indubitable que les premiers Imprimeurs de France, ſont les trois Allemands qu'on vient de nommer, & qu'ils ne ſont venus à Paris que vers l'an 1470. ſelon la remarque de M. Chevillier, il n'eſt point vraiſemblable qu'on ait imprimé un Livre à Tours l'an 1467. puiſqu'on n'en trouve aucun imprimé à Paris avant l'an 1470.

M. Chevillier écrit que Ulric Gering étoit le premier des trois Imprimeurs Allemands. Je ne voudrois pas le nier, mais je ne voudrois pas non plus le fonder ſur les Vers que j'ay rapportés, où il eſt nommé le premier ; car outre que cela peut n'être venu que de la contrainte où l'Auteur des Vers s'eſt trouvé, il n'eſt nommé que le ſecond dans un Livre imprimé par eux l'année précédente 1475. Voici ce que c'eſt. Nos trois Imprimeurs Allemands publierent alors les quarante Homelies de Saint Gregoire le Grand ſur les Evangiles de l'année, in 4°. ſur deux colonnes ſur de très-beau papier. Voici le titre qu'on lit à la tête :

Incipit Liber quadraginta Omeliarum de diverſis Lectionibus Evangelii B. Gregorii Papæ Urbis Romæ, ad Epiſcopum ſecundinum. Et à la fin.

Beati Gregorii Papæ Urbis Romæ Ome-

lie quadraginta de diversis Evangelii Lectionibus finiunt feliciter. Impresse Parisius per Michaëlem, Udalricum & Martinum anno Domini M CCCC LXXV. die prima mensis Octobris sub Rege Ludovico.

Le Pere de Sainte-Marthe n'a pas connu cette édition qui est fort exacte, ayant été faite sur un bon Manuscrit & ancien. Je ne sçai si M. Maittaire l'a marquée. M. Chevillier nous apprend qu'elle se trouve dans la Bibliotheque de Sorbonne, mais il s'est contenté de l'indiquer, sans en rien dire de particulier. C'est le plus ancien Livre imprimé en France que j'aye vû jusqu'à présent. Corneille de Beughem ne l'a point vû, ou il y a faute dans son texte, où je trouve:

Ejus originis Homiliæ excusæ sunt. 1475. *in folio.*

Homiliæ LX. de diversis Lectionibus Evangelii. Paris. 1491. *in* 4°.

Courtes Remarques sur l'Histoire du Concile de Pise, par M. Lenfant.

CEt Historien, François de naissance, mais refugié à Berlin dans le Brandebourg, est sçavant & laborieux; mais

Digitized by Google

comme il est impossible d'éviter les fautes dans un long Ouvrage, il ne faut pas s'étonner s'il en a fait quelques-unes qui regardent l'Histoire & la Geographie. C'est à quoi je me bornerai dans cet article.

P. 3. L'Auteur dit trop contre Gregoire VII. ce Pape ne demanda pas les investitures ; mais il prétendoit que les Princes ne devoient pas les donner par la crosse ou le bâton pastoral, quoique les Princes ne songeassent pas à donner autre chose que le temporel. Gregoire alloit trop loin. M. Lenfant va trop loin aussi.

P. 117. Pampelune... capitale d'Arragon.

Il falloit dire de Navarre : c'est Sarragosse qui est capitale du Royaume d'Arragon. La Navarre avoit alors son Roy, & l'Arragon le sien.

P. 137. Amelie de Brueil, Archevêque de Tours.

L'Auteur le nomme, p. 352. Amelius de Maillé. C'est changer sans nécessité; ce qui jette de la confusion dans l'Histoire. M. l'Abbé Fleury a fait la même faute, to. 20. p. 541. & 547. Ce Prélat se nommoit Amiel de Brole, en Latin *Amelius*.

Ibid. Messieurs de Sainte-Marthe ne marquent point le temps de sa mort.

Il est certain que cet Archevêque est mort le premier jour de Septembre 1414.

Digitized by Google

& qu'il fut enterré le lendemain dans son Eglise Cathedrale.

P. 148. Au reste le Mont S. Michel doit être une Abbaye dans la Normandie entre Avranches & S. Malo.

Elle est en Normandie sur les confins de cette Province & de la Bretagne, dans le Diocése d'Avranches, entre la Ville d'Avranches & Pontorson.

P. 353. n. 8. Guy de Roye n'a point été Archevêque de Tours : ce qu'il auroit fallu remarquer. Il n'a pû prendre ce titre que sur une nomination, qui étant contraire à l'élection canonique, n'eut pas lieu; car son nom ne se trouve point dans les Catalogues des Archevêques de Tours.

P. 356. n. 51. *Bartholomæus Alariensis* : c'est peut-être *Oloriensis* d'Oleron en Bearn. Il y eut en 1414. un Evêque d'Oleron au Concile de Constance, nommé *Sancio Muller* de la part du Comte de Foix.

Il y a plusieurs fautes en cet endroit que l'Historien pouvoit éviter facilement. *Alariensis* est trop éloigné d'*Oloriensis*, pour être confondus & pris l'un pour l'autre. Il n'y avoit point alors d'Evêque d'Oleron nommé Barthelemi. *Alariensis* ou *Aleriensis* vient d'*Aleria*, qui est une Ville ancienne & célebre dans l'Isle de Corse, qui est ruinée, mais il y a toujours un Evê-

Digitized by Google

que de ce nom. L'Abbé Ughellus écrit que Barthelemi Archidiacre de Volterre fut élû Evêque d'Aleria, *Aleriensis*, l'an 1406. & qu'il mourut l'an 1411. Voilà celui qui assista au Concile de Pise. J'ay vû une semblable faute dans une des Bibliotheques de M. le Clerc, qui ayant trouvé dans une piéce *Episcopus Elenensis* ou *Helenensis*, il a voulu changer ce nom qu'il ne connoissoit pas, & il a été chercher bien loin une autre Ville, quoiqu'il pût trouver facilement Elne ancien Evêché, dont le Siege, après la ruine de cette ancienne Ville, a été transferé à Perpignan.

P. 359. n. 47. Henry Evêque d'Aleth. Je ne trouve point d'Evêque d'Aleth de ce nom en ce temps-là. J'y trouve Jean de Boisy transferé en 1389. du Siege de Mâcon à celui d'Aleth, & mort en 1410.

Il y a faute dans cette date, & il faut mettre Henry après Jean de Boisy avant l'an 1409. ou en ce temps-là.

P. 360. n. 67. Et ensuite Archevêque de Paris.

Il falloit dire Evêque : la Ville de Paris n'ayant été élevée à la dignité de Metropole qu'en 1622. Il ne faut pas confondre les temps.

P. 361. n. 5. L'Auteur s'est broüillé ici. Il faut mettre : André Abbé du Monastere de la Chaise-Dieu, de l'Ordre de Saint

Benoît dans le Diocése de Clermont. Son nom se trouve dans la Gaule Chrétienne, aussi bien que dans la Liste donnée par D. Luc Dachery.

P. 361. n. 13. Pierre de Tuersol, ou Tursol, Abbé Benedictin de Tiron, Monastere dans le Diocése de Chartres, fondé par Bernard d'Abbeville en 1169.

J'apprends que M. Lenfant est né dans le Diocése de Chartres, ainsi je crois qu'il y a ici une faute de son Imprimeur. Il faut mettre en 1109. ou environ. Ce Monastere fut fondé sous Yve Evêque de Chartres mort l'an 1116. selon le comput de France, ou le premier jour de l'an 1117.

P. 363. Raoul ou Radulphe Abbé de Toussaints d'Angers.

Il falloit ajouter, de l'Ordre des Chanoines Reguliers de Saint Augustin.

P. 364. n. 22. Jean de Vaas au Mans.

Il faut mettre, dans le Diocése du Mans. Cette Abbaye de Chanoines Reguliers est à un journée de la Ville du Mans.

Ibid. n. 24. Pierre Abbé du Monastere de Vadialnet, ou du Gué de Launay (*Vadialnetum*) de l'Ordre de Saint Benoît au Mans.

C'est la même faute que la précédente. Il faudroit mettre : Pierre Abbé du Monastere du Gué de Launay (*Vadialneti*) de l'Ordre de S. Benoît dans le Diocése

du

Digitized by Google

du Mans. Ce lieu eſt proche Vibraye.

P. 365. n. 54. De Nobiliac.

Cette Abbaye ſe nomme en François Noaillé.

Ibid. n. 57. Jean Abbé du Monaſtere Benedictin de Saint Angel dans le Diocéſe de Xaintes.

M. Lenfant ne devoit pas ſe tromper ſur le nom de ce Monaſtere. Il faut dire, du Monaſtere Benedictin de Saint Jean d'Angeli. Cette Ville eſt fameuſe dans les Guerres de la Religion Prétenduë Reformée. Les Calviniſtes ayant repris la Ville ruinerent cette belle & riche Abbaye avec l'Egliſe ; mais la piété de Louis le Juſte a rétabli les choſes autant qu'il a été poſſible. Il ne faut pas confondre ce Monaſtere de Saint Jean d'Angeli, avec un autre beaucoup moindre nommé Saint Angel, qui eſt dans le Diocéſe de Limoges.

Ibid. n. 64. De Saint Signan. On écrit & on prononce en Languedoc Saint Chignan. C'eſt Saint Agnan ou Aignan, *S. Anianus.*

n. 67. Dans le Diocéſe d'Autun. Il faut lire, d'Angers.

P. 366. n. 76. De Melines, liſez, de Melinais.

Ibid. n. 78. L'Abbé de Saint Umbert de l'Ordre de Saint Benoît, dans le même Diocéſé de Liege, &c.

Digitized by Google

C'est l'Abbaye de Saint Hubert dans la Forêt d'Ardene. Elle est encore aujourd'hui célebre & souveraine sous la protection du Roy.

Ibid. Celle d'Uliderbat. Il y a quelque faute en cela : c'est, si je ne me trompe, Ulierbeck , de l'Ordre de Saint Benoît. Elle est aujourd'hui dans le Diocése de Malines ; mais en 1409. elle étoit dans celui de Liege.

n. 111. Cet article est bon ; mais au lieu de *Diocése de Chartres*, il faut mettre, dans le nouveau Diocése de Blois.

n. 114. *L'Abbé de Saint Honorat. Je ne sçai où est ce Monastere. Il n'est pas fort éloigné d'Aleria.* C'est la très-célebre Abbaye de Lerins, dont Saint Honorat a été le fondateur & le premier Abbé, & ensuite Evêque Metropolitain d'Arles. Ce Saint est titulaire de l'Eglise de l'Abbaye de Lerins, qui est aujourd'hui dans le Diocése de Grasse. L'Abbé qui gouvernoit alors se nommoit Rostaing, *Rostagnus Monachi.*

Seconde partie, p. 42. note : Le Pape Gregoire VI. &c.

Il y a plusieurs fautes dans cette Note ; car on voit :

1. Que l'Auteur a voulu parler de Gregoire VII.

2. Ce fait est faux. Gregoire VI. est

mort en Allemagne en exil, & Gregoire VII. à Salerne aussi en exil.

3. Les Cardinaux de ce dernier lui étoient très-attachés. Ils le regardoient presque comme un Saint, & ils étoient bien éloignés de lui donner l'avis marqué ici.

4. Le fondement de ces erreurs est le témoignage de Theodore Uric, que l'Historien ne devoit pas alléguer; car il ne faut pas citer des Auteurs modernes pour des faits anciens, sur-tout lorsque ces Auteurs se trouvent contraires aux Auteurs contemporains.

P. 45. M. L'enfant a peché contre la même maxime à la page 45. où il dit: Les Mahometans qui firent mourir Heraclius: & il cite Platine; mais très-mal-à-propos; cela n'est pas digne assurement d'un habile Historien. Le fait est faux & ridicule. Heraclius est mort naturellement à Constantinople, comme tous les Historiens le témoignent. Platine, un Auteur si nouveau, ne mérite pas d'être cité sur un fait si ancien.

P. 64. & 65. Il y a bien des fautes en cet endroit. La plus grande est d'avoir remonté trop haut, & d'avoir voulu dire ce qui ne regardoit point cette Histoire. C'étoit bien assez de commencer par les Croisades qui ont été faites contre les Chré-

Digitized by Google

tiens heretiques. N'est-ce pas là une bonne preuve de la corruption du bon goût?

n. 15. La seconde qui se fit en 1101. sous Pascal II. malgré les prieres & les miracles de Saint Bernard Abbé de Clairvaux ..... par la faute d'Alexis de Comnene:

Ce §. est fabuleux. Il n'y a point eu de Croisade sous Pascal II. Saint Bernard en 1101. étoit à peine sevré. Il vivoit sous Louis VII. & Manuel Comnene petit-fils d'Alexis. Pourquoi ne pas se renfermer dans son sujet, on éviteroit des fautes très-considérables. Est-ce que pour être estimé sçavant, il faut tout compiler?

§. 16. Il falloit confondre ce §. avec le précédent. C'est cette Croisade de Louis VII. & de l'Empereur non Othon, mais Conrad III. que Saint Bernard prêcha.

Le §. 17. n'est point exact.

P. 65. Les Chrétiens y reprirent Antioche en 1195.

Les Chrétiens ont toujours conservé Antioche depuis la premiere Croisade, ou l'an 1098. jusqu'à l'an 1268. pendant 170 ans.

Le §. suivant n'est pas exact, l'Auteur y confond en quelque sorte ce qui se fit en 1201. avec ce qui se passa sous Baudouin II. qui vivoit encore en 1270. Ces deux pages ne valent rien absolument.

Digitized by Google

P. 148. Ce que l'Auteur dit ici d'une autre ſorte d'idolâtrie, qui reſſemble beaucoup à celle des Payens, n'eſt pas digne d'un homme habile, ſage & ſincere. Les Catholiques ſont ſurpris qu'on leur attribuë des choſes qu'ils ignorent, ou qu'ils condamnent les premiers. Mais les Proteſtans ſont incorrigibles ſur cela, parce qu'ils ne ſéduiſent les peuples que par ces ſottes calomnies.

P. 197. L'Auteur s'eſt encore trompé dans la Note marginale. Bernard Comte d'Armagnac étoit allié du Duc de Berry. Le Duc d'Orléans qui fut aſſaſſiné avoit épouſé une Milanoiſe, ſon fils n'étoit pas marié : c'eſt le Bourguignon qui attira les Anglois en France.

P. 217. note : *Il fut Evêque de Paris, 1429.*

C'eſt une faute de l'Imprimeur, pour 1420.

Du premier Auteur de la Bibliotheque des Bibliotheques.

L'An 1653. le Pere Labbe publia : *Nova Bibliotheca Mſſ. Librorum in quatuor partes, cum ſupplementis decem, &*

Digitized by Google

coronide Libraria, seu Bibliotheca Bibliothecarum, &c.

Dix ou onze ans après il donna au Public un Ouvrage assez complet, sous ce dernier titre :

Bibliotheca Bibliothecarum. Parisiis apud Ludovicum Billaine, 1664. *in* 8°. Depuis ce tems-là le P. Labbe a trouvé un Continuateur, qui a perfectionné ce dessein, ou peu s'en faut. Le Pere Labbe n'est pourtant pas le premier Auteur ou l'inventeur : c'est Paul Bolduan Pomeranois, Lutherien, qui en a fait le premier essai à la fin de sa Bibliotheque Philosophique, qui parut à Jene, in 4°. l'an 1616. car il a ajouté à ce Recueil :

1. *Academiarum universi orbis Christiani Catalogus.*

2. *Bibliothecarum scriptores.*

Il n'y a que six pages sous ce titre, mais c'est la premiere ébauche du Livre du P. Labbe, dont je crois que personne n'a fait mention jusques à présent.



Digitized by Google



Elisius Calentius, Poëte Latin.

VOssius n'a point parlé de ce Poëte, ayant dit peu de choses des Poëtes des derniers tems, parce que Gyraldi en a traité avec assez de soin. Voici ce que ce dernier dit de Calentius : *Elisium Calensum ingenio quidem ad Poëticam aptum fuisse video, sed amoribus implicitum. Vixit tempora Pontani, Altilii & Sanazarii, quibus etiam familiaris fuit, pauper admodum. Non multa hujus Carmina memini me legisse, audio tamen pleraque extare, quæ & Angelo Colotio Episcopo Nucerino Elisius vivens ipse dicavit. Hujus a Pontano fit mentio. Appulus vero fuit ex Amphracta oppido, & Neapoli præcipuè versatus.* Voila tout ce qu'en dit Gyraldi, qui n'avoit pas vû les Ouvrages de Calentius, mais seulement les Elegies qu'il a dédiées à Colotius. Paul Jove n'a rien dit de plus que Gyraldi, au moins qui soit considerable & digne d'être remarqué & rapporté ici. Nicolas Toppi se contente de lui donner la qualité de Poëte, & de renvoyer ses Lecteurs à Paul Jove. Celui-ci a été suivi par Moreri, qui cite encore

Digitized by Google

deux Auteurs que je n'ay pas, ſçavoir; Pierius Valerianus & Tollius. Je ne le trouve point dans M. Baillet.

Comme j'ay rencontré les Ouvrages de Calentius, qui ſont fort rares, je crois devoir rapporter ici ce que j'ay trouvé de plus remarquable dans ſes Lettres, & faire le catalogue de ſes Ouvrages.

Eliſius Calentius, qui eſt loué pour la beauté de ſon eſprit, étoit plus âgé que Jovianus Pontanus, qui étoit de même âge que Lucius Calentius fils d'Eliſius. Il avoit pluſieurs freres. L'un d'eux nommé Marius mourut âgé de 43. ans, & laiſſa deux enfans. Sa mere vivoit encore lorſqu'il mourut. Eliſius fut Precepteur de Frederic fils de Ferdinand I. Roy de Naples & de Sicile, qui regna quelque temps lui-même après ſon neveu Ferdinand II. Il étoit d'un bon naturel & affable, & il pouvoit beaucoup plus qu'il ne paroiſſoit d'abord. Il dit lui-même qu'il étoit fort doux, & qu'il avoit toujours inſpiré au Prince Frederic la pieté, la clemence & la juſtice. Il n'approuvoit pas qu'on fit mourir les criminels. Il eût voulu qu'on eût obligé les voleurs à reſtituer ce qu'ils avoient pris, & qu'on les eût fuſtigés; qu'on eût fait les homicides eſclaves de ceux qu'ils auroient offenſés; enfin qu'on envoyât les méchans dans les Mines & aux Galeres. Il aimoit

l'agriculture. Il se plaisoit beaucoup à planter des arbres, à les tailler & greffer, à semer des herbes & des legumes. Il étoit fort habile en tout cela. Calentius vint en France, & il fut témoin de la guerre que Charles le Terrible Duc de Bourgogne fit aux Suisses. Il refusa néanmoins d'en écrire l'Histoire; car il jugeoit qu'il n'étoit pas sûr de parler mal des Princes, & qu'un homme de bien ne devoit pas dire de mensonges. Surquoi il dit, qu'il eût pû renfermer toutes les bonnes actions de son siecle dans une coque de noix.

Ecrivant à un certain Orpianus, il dit qu'un Sicilien, nommé Branca, homme d'un esprit excellent, avoit trouvé l'art de faire des nés à ceux qui n'en avoient point, soit en prenant la matiere dans leurs bras, soit en transplantant celui d'un esclave. Ambroise Paré, liv. 22. ch. 2. parle d'un Chirurgien d'Italie, qui faisoit des nés; mais il paroît être différent de Branca, car Paré ne parle point de la seconde maniere dont celui-ci se servoit.

On accuse Calentius de s'être abandonné à l'amour des femmes, & en conséquence d'avoir été très-pauvre. Il semble en convenir lui-même en ces Vers:

Ingenium natura dedit, fortuna Poëtæ
Defuit, atque inopem vivere fecit amor.

Digitized by Google

Sans cela, on pourroit dire qu'il avoit seulement la foiblesse de vouloir imiter dans ses Vers les anciens Poëtes Latins; car je vois dans ses Lettres qu'il se maria fort jeune, qu'il aimoit beaucoup sa femme, & qu'il en avoit plusieurs enfans. Il paroît peu vraisemblable qu'il ait été très-pauvre, ayant été Precepteur du Prince Frederic, qui l'aima & l'estima toujours beaucoup. Peut-être qu'il faut dire seulement qu'il n'étoit pas riche, comme il auroit pû l'être. Voici trois Lettres qu'il a écrites au Prince Frederic sur ce sujet.

Quod me ames, quod laudes palam, & quod nihil des; grato principi non conveniunt, scito.

Gratias tibi me pro donata cane habiturum ne credas, Hiarace. Utilius existimarem si bovem, aut asinum, qui rei adderet, donavisses. Vale.

Domum Tarenti non habeo, neque vineas, neque agros. Si dederis, facies humanissimè.

Le Roy Ferdinand I. ayant enrichi un certain Forbianus, qui aussi-tôt étoit devenu tout différent de ce qu'il avoit été, Calentius écrivit fort plaisamment à ce

Digitized by Google

Prince, que puisqu'il sçavoit changer les hommes en ânes, il le prioit de le faire âne aussi-bien que Forbianus. Tout cela fait voir effectivement que Calentius n'étoit pas riche.

Mais je ne sçai si on peut dire qu'il étoit très-pauvre; car écrivant à ce même Forbianus, qui jugeoit miserables ceux qui ne sont pas riches, & qui vivent sans occupation, il lui dit, qu'il ne jugeoit pas sainement des choses; qu'il pouvoit suivre son opinion & son inclination; que pour lui il préferoit une vie tranquille : *Divitiæ si non sint, neque admissa crimina quæ me pœnitentiam usque affligant: denique id quod est homini parum cupido est satis. Opes mihi mei libelli sint, qui fessum animum demulceant, non fatigent.*

Il voulut acquerir une Maison de campagne, pour y achever en repos le reste de sa vie, si Frederic le lui permettoit; & il marque à ce Prince ce qu'il y désiroit afin qu'elle lui plût. Calentius n'avoit pas 20. ans plus que son disciple. Il demanda au Roy Ferdinand quelque recompense, pour avoir instruit le Prince son fils, & lui envoya en même temps les Lettres qu'il avoit publiées.

Etant tombé dans une paralysie gouteuse, il fut obligé d'aller aux eaux-chaudes de Pouzolles & de Bayes. Les Me-

decins vouloient même lui faire couper le pied gauche. Je crois qu'il n'a pas vêcu long-temps depuis ce temps-là.

Voici les Ouvrages de Calentius, qui furent imprimés à Rome au commencecement du seiziéme siecle, in folio.

Opuscula Elisii Calentii, Poëtæ clarissimi, quæ in hoc volumine continentur.

Elegiarum Aurimpiæ ad Colotium libri 3.

Gyraldi paroît n'avoir lû que ces trois Livres. Ange Colot n'étoit pas encore Evêque; car l'Auteur ne lui donne aucune qualité. Calentius ne les lui envoya qu'avec peine; car les François & les Espagnols se faisoient alors une forte guerre qui troubloit tout le Pays.

Epigrammaton Libellus.

Epistolarum ad Hiaracum Libri 3.

Elles sont au nombre de 150. en prose & courtes.

Cet Hieracus, comme j'ay dit, est Frederic, Prince, puis Roy de Naples; mais elles ne sont pas adressées à lui seul. Il s'en est fait trois éditions: celle dont il parle dans une Lettre au Roy Ferdinand I. celle de Rome dont je me sers; & une troisiéme faite à Bâle l'an 1554. dont Simler a fait mention, aussi-bien que de celle de Rome.

Hectoris horrenda apparitio, Lib. 1.

Digitized by Google

De Bello Ranarum, Libri 3.

L'Auteur les a adressés à son fils Lucius. Il fit cet Ouvrage à l'âge de dix-huit ans, & n'y employa que sept jours; mais il le revit depuis.

Satyra contra Poëtas.

Satyra ad Longum, quod non sit locus amicitiæ.

Carmen nuptiale (in Divam Hippolytam & A. Brutiorum Ducem.

Nova Fabula (Cineus & Phiale amantes in Canes convertuntur.

On lit à la fin du Volume:

Opuscula Elisii Calentii, Poëtæ clarissimi expliciunt. Impressa Romæ per Joannem de Besicken anno à Nativitate Domini 1503. *die vero* 12. *mensis Decembris, sedente Julio* 2. *Pont. Max. anno ejus primo.*

Outre ces Ouvrages, Pontanus fait mention d'un Livre, *de Regibus Appulis*, dédié à Sannazar, auquel Calentius n'avoit pas mis la derniere main.



Pierre Cousturier, nommé vulgairement Sutor, *Docteur de Sorbonne, puis Chartreux.*

CE Docteur, qui s'est fait de la reputation, particulierement à l'occasion des nouvelles versions de la Bible, & des héresies de Luther, se nommoit Cousturier. Il s'est appellé *Sutor* en Latin, & c'est par ce dernier nom qu'il est connu dans la Republique des Lettres, & dans les Auteurs François; mais c'est une erreur, car dans le Privilege donné par le Parlement de Paris pour l'impression de son dernier Ouvrage l'an 1534. on trouve le nom de l'Auteur...... *Permis de faire imprimer & exposer en vente un Livre de Theologie, intitulé*: De potestate Ecclesiæ in occultis, *fait & composé par Maître Pierre Cousturier, Docteur en Theologie, & Prieur de la Chartreuse de Nôtre-Dame du Parc, au Comté du Maine, &c.*

Cela paroît encore clairement par cette Epigramme de René Megissier, qui se voit à la tête du Livre de la version de la Bible, que nôtre Chartreux publia à Paris l'an 1525. & qui est adressée à Jean Bouchard Avocat.

Quondam abs te petii , qualis medecina parari
Deberet , quibus est libera lingua nimis.
Repondisti , opus est tantum Sutore perito ,
Qui buccam , ut maneat lingua reclusa , suat.
Hoc fuit inter nos festivum , seria res est ,
Sutorem Erasmi qui suit ora vides.

On voit le même dans ce Distique d'Adam Forman Ecossois , fait l'an 1531.

Hic (Lutherus) conatus erat damnare monastica vota ,
Non passus Sutor , sed suit ora viri.

Il est vrai qu'Erasme dans sa premiere réponse à nôtre Chartreux , écrit qu'il portoit le même nom que Saint Pierre , & le même surnom que celui qui logea cet Apôtre dans sa Maison à Joppé, c'est-à-dire Corroïeur , ou Courroyeur ; mais il se peut faire qu'Erasme lût mal la Lettre de celui qui lui écrivit de Paris , & qu'il prit un nom pour un autre.

Le lieu de la naissance de Dom Pierre Cousturier , n'a pas été plus connu de nos Ecrivains que son surnom. Tous ceux qui ont parlé de lui, se contentent de dire qu'il

Digitized by Google

étoit François ; mais j'ay appris qu'il est né à Chemiré-le-Roy dans le Maine. Dans l'Epître dédicatoire de son Antapologie, qu'il adressa à Charles Guillard Président au Parlement de Paris, qui étoit Manceau, selon la Croix du Maine, il dit qu'il ne pouvoit pas dédier ce Livre à un autre qu'à un personnage si excellent, son compatriote & son voisin, qui étoit son ami particulier, & auquel il étoit très-redevable.

Pierre Cousturier fit ses études à Paris, & fut Docteur en Theologie de la Maison & Societé de Sorbonne. Il fut Prieur de cette célebre Maison, & il enseigna long-temps la Philosophie dans le College de Sainte Barbe. Il s'appliqua beaucoup à l'étude, & passa pour un homme très-habile dans toutes sortes de Sciences. Il avoit un grand zele pour l'Eglise, & pour le bien; sa vie fut toujours très-innocente & ses mœurs très-pures, comme nous l'apprend Pierre Richard, Docteur de Sorbonne.

Pierre Cousturier étant dans un âge mur renonça à toutes les espérances du monde, & entra dans l'Ordre des Chartreux. Il n'eut en vûë que de plaire à Dieu, & son unique desir fut d'ignorer absolument ce qui se passoit parmi les hommes. Mais comme c'étoit un homme de mérite, ven-

Digitized by Google

tueux & capable, ses Superieurs lui donnerent des emplois qui l'obligerent d'aller en divers lieux, & de s'appliquer à différentes affaires; ce qui le contraignit d'entendre plusieurs choses qu'il auroit voulu ne pas sçavoir. C'est ce qu'il nous apprend lui-même dans un de ses Ouvrages. En effet il fut Prieur en différentes Maisons. Il gouvernoit celle de Paris l'an 1519. celle de Troyes en 1525. celle du Parc en Chamie au Maine en 1531. Il fut aussi Visiteur de la Province de France. Il mourut le 18. de Juin l'an 1537. Il a composé & publié plusieurs Ouvrages, dont nous allons faire le Catalogue.

I. *D. Petri Sutoris, Doctoris Theologi, Professione Carthusiani, de vita Carthusiana Libro duo. Parisiis, apud Joan. Petit,* 1522. *in* 4°.

L'Auteur voyant que plusieurs personnes parloient mal des Chartreux, à cause de la grande austerité de leur vie, entreprit de faire voir que ces personnes se trompoient. Il eut neanmoins de la peine à prendre la plume, parce que sa mauvaise santé, la longueur de l'Office Divin, & le gouvernement de ses Freres, ne lui permettoient guéres de se jetter dans un si grand travail. Mais ayant consideré qu'il en pourroit revenir divers avantages, il l'acheva & le dédia à Dom Guillaume Bi-

Digitized by Google

bauce, Prieur de la Grande Chartreuſe, & à tous les Religieux de l'Ordre.

Il s'eſt ſervi du Dialogue afin de ne rien laiſſer ſans réponſe de tout ce qu'on objectoit de ce temps-là contre la vie & les uſages particuliers des Chartreux. Il faut reconnoître que Dom Couſturier n'a rien obmis de ce qui regardoit ſon ſujet. Comme il n'a point affoibli les objections, & qu'il les a propoſées dans toute leur force, il eſt vrai auſſi qu'il y a répondu ſolidement, & d'une maniere ſuffiſante. Il n'a pas oublié l'Hiſtoire du Docteur de Paris, qui étant mort publia ſa condamnation, & il fait de grands efforts pour la ſoutenir: car il paroît qu'on commençoit dès-lors à l'attaquer. Mais ce qu'il dit ſur cela eſt très-foible, & il ne répond point au ſilence de Guigue, Prieur de la Grande Chartreuſe, qui a écrit la vie de Saint Hugue Evêque de Grenoble, & des Auteurs contemporains.

L'Auteur a diviſé ſon Ouvrage en deux Livres. Dans le premier, il traite de l'origine, de l'Inſtituteur, du nom & du genre de vie des Chartreux; de l'abſtinence perpetuelle de la chair des animaux. Il reconnoît que les Chartreux n'en font point de vœu; que neanmoins on ne ſçauroit la violer ſans une extrême neceſſité, qui ſeroit telle, que ſans ce ſecours il faudroit abſo-

lument mourir : ce qui regarde non ſeulement les malades, mais encore les ſains. Il ſoutient toutefois & prouve que hors ces cas qui ſont très-rares, la viande n'eſt pas néceſſaire pour le rétabliſſement des malades.

Dans le ſecond Livre, il s'étend beaucoup ſur les avantages & les excellences des exercices ſpirituels & des autres occupations des Religieux de cet Ordre. Il parle dans un Chapitre exprès des Ecrivains Chartreux. Dans le Traité 4. chap. 3. il montre combien il étoit attaché à la verſion vulgate des Saintes Ecritures, & oppoſé à toutes les nouvelles traductions.

Il parle à la pag. 239. de la Chartreuſe du Parc. Il dit qu'une illuſtre Vierge de la Maiſon d'Alençon en a donné le fond, & qu'elle a été bâtie & dotée par Geoffroy Evêque de l'Egliſe du Mans. Ce Prélat, ajoute-il, eſt inhumé dans ce lieu, où Dieu fait par ſon interceſſion de ſi grands miracles & ſi frequens, qu'on y voit venir une infinité de perſonnes pour l'honorer, & lui demander le ſecours de ſes prieres. Cela arrive ſi ſouvent, & avec tant de bruit, que les Religieux qui demeurent dans ce Monaſtere en ont beaucoup de peine, en ſorte qu'on a propoſé pluſieurs fois en ma préſence de transferer ailleurs ce ſaint Evêque.

Digitized by Google

Dom Coufturier traite auffi fort amplement des vœux Monaftiques, & il fait voir comment il faut les entendre & obferver. Il refute à cette occafion une certaine Lettre qu'un particulier avoit adreffée à un Chartreux fur cette matiere.

Cet Ouvrage de D. Coufturier a été fort eftimé. Il fut réimprimé à Louvain chez Jean Fouller, l'an 1572. in 8. & à Cologne l'an 1609.

II. L'an 1523. le Docteur Chartreux publia à Paris un Livre, pour prouver que S. Anne a été mariée trois fois. Cette opinion n'étoit pas nouvelle, mais elle fut agitée en ce temps-ci avec affez de chaleur en France & en Allemagne.

De triplici divæ Annæ connubio.

Ce Livre fut fait contre Jacques le Fevre d'Eftaples, qui croyoit que Sainte Anne n'a jamais eu qu'un mari.

III. D. Coufturier étant fort mal content de la nouvelle traduction du nouveau Teftament qu'Erafme avoit publiée, auffi-bien que de fes Paraphrafes, qui tendoient, felon D. Coufturier, à ruiner l'autorité de la Vulgate, & à lui fubftituer une nouvelle verfion, il entreprit de s'oppofer à ces nouveautés, & de les reprimer de tout fon pouvoir. Ses frequentes maladies, & les affaires de fon Ordre mirent long-temps obftacle à fes défirs. Mais fe voyant enfin

Digitized by Google

en repos dans la Chartreuſe de Troyes, qui étoit neanmoins alors en fort mauvais état pour le temporel, il ſe mit à travailler tout de bon, & il acheva l'Ouvrage qu'il avoit médité depuis pluſieurs années. Il le publia à Paris, in fol. ſous ce titre :

De tralatione Bibliæ, & novarum reprobatione interpretationum, Petri Sutoris, Doctoris Theologi, Profeſſione Carthuſiani. Pariſiis, Typis Petri Vidovæi, impenſis Joannis Parvi, 1525.

L'Auteur dédia ce Livre aux vénerables Theologiens de la Maiſon & Societé de Sorbonne. Il y prouve que l'Evangile de Saint Matthieu a été écrite en Hebreu originairement; que la verſion des 70. Interpretes a été faite par inſpiration divine; que Saint Jerôme a traduit l'ancien Teſtament de l'Hebreu en Latin; que ſa verſion eſt nôtre Vulgate; qu'elle eſt fidelle & exacte; qu'elle eſt divine & authentique. Que ce Saint Docteur a traduit auſſi, ou au moins corrigé le nouveau Teſtament, & que ſon édition eſt dans nos Bibles vulgaires; quand cela ne ſeroit pas, que ces verſions ſont fidelles & exactes; que cette verſion vulgate eſt authentique, qu'elle eſt ſuffiſante pour l'Egliſe, enſorte que tout le monde doit en être content, & qu'il ne faut point en faire d'autres. Il reprend enſuite la traduction du nouveau

Digitized by Google

Testament d'Erasme, qu'il appelle *un certain petit Rhetoricien moderne*, comme impertinente & insensée, & il prétend le prouver par divers exemples. Il refute de même une autre version des Epîtres de Saint Paul, faite par un *petit Theologien*. C'est Jacques le Fevre d'Estaples ; car Dom Cousturier n'a point nommé ceux qu'il attaquoit. Enfin il improuve la version Françoise qui avoit été donnée au Public depuis peu, & il exhorte tout le monde à rejetter absolument toutes les nouvelles versions de la Bible ; neanmoins il mettoit une exception pour les versions en langue vulgaire ; car il trouvoit bon qu'on traduisît pour l'usage du Peuple les Epîtres & les Evangiles qu'on lit dans l'Eglise pendant le cours de l'année.

Erasme ayant lû ce Livre en fut étonné & fort choqué. Il y répondit aussi-tôt par une longue Apologie qu'il adressa à Jean de Selve premier Président du Parlement de Paris. Il répondit à son agresseur du même ton. Il lui fit divers reproches, & ne le ménagea en aucune maniere. Comme Edoüard Lée Anglois, Jacques Latomus Docteur de Louvain, & Jacques Lopes Stunica Espagnol, avoient déja écrit contre la version & les notes d'Erasme, celui-ci prétend que Cousturier avoit recueilli la plus grand partie de ce que ces Auteurs

avoient écrit, & qu'il n'avoit presque rien dit de nouveau. Ce que notre Chartreux nia avec serment dans sa replique, où il proteste que quand il publia son Livre il n'avoit lû aucun de ces Auteurs; qu'il avoit trouvé depuis le premier & le dernier, & qu'il n'avoit pas encore vû l'Ouvrage de Latomus. Je m'étonne qu'un Critique moderne n'ait eu aucun égard au serment de Dom Cousturier, qui mérite neanmoins d'être crû. Voici ce que ce Critique dit de cette dispute. » Pierre Sutor Chartreux, qui avoit été Docteur » de Sorbonne, avoit publié à Paris un » Livre contre les nouveaux Traducteurs » de l'Ecriture Sainte, dans lequel il avoit » recueilli une partie de ce qui avoit déja » été dit contre la version & les notes d'Erasme par Lée, par Latomus, & par Stunica. Cet Auteur ayant beaucoup plus » de passion que de science, donne lieu à » Erasme de le bien battre dans l'Apologie qu'il écrivit contre lui en 1525. » Cet endroit de M. D. P. & la maniere dont il énonce les Livres de Dom Cousturier, peuvent donner lieu de croire qu'il n'avoit lû les Livres du Chartreux sur cette matiere que dans ceux d'Erasme : car voici ce qu'il dit dans le même endroit : *Il fut de son temps un des plus zelés adversaires d'Erasme contre lequel il écrivit une Apolo-*

Digitized by Google

gie pour la Vulgate ; une Antapologie imprimée à Paris en 1523. (il faut lire en 1526.) *& un Traité de la traduction de la Bible, & de la condamnation des nouvelles versions imprimé en* 1525. Voilà trois Livres bien marqués; neanmoins Dom Cousturier n'en a fait que deux ; l'Apologie & le Traité de la traduction, &c. n'étant qu'un seul & même Ouvrage.

Le Critique fait encore une faute considérable, lorsqu'il dit qu'on a encore de Sutor un Traité de la puissance de l'Eglise, imprimé à Paris en 1546. Je ne m'arrête pas à l'année de l'impression, car ce Livre fut imprimé en 1534. mais il n'est pas vrai que notre Chartreux a fait un Livre ou Traité de la puissance de l'Eglise ; il est vrai qu'il en a fait un de la puissance de l'Eglise *in occultis*, ce qui est bien différent.

Le Docteur Chartreux ayant lû l'Apologie d'Erasme, se crut obligé de lui repliquer, & il publia son Livre à Paris l'année suivante sous ce titre :

IV. *Adversus insanam Erasmi Apologiam, Petri Sutoris Antapologia. Paris.* 1526. *in* 4°.

Il dédia ce nouvel Ouvrage à l'illustre Président Charles Guillard, qui étoit Manceau, comme nous avons remarqué. On y voit qu'on avoit repris quatre choses

es dans le Livre précédent. 1. Que l'Auteur devoit avertir en particulier les nouveaux Traducteurs de la Bible avant que de les attaquer ouvertement. 2. Qu'il appartient aux Evêques de condamner les erreurs publiques contre la Foy, & que ce n'étoit pas l'affaire d'un particulier. 3. Qu'il n'étoit pas assez docte pour traiter une matiere si importante, contre des hommes si habiles, & d'une si grande reputation. 4. Qu'il avoit traité ces personnes d'une maniere trop forte & trop mordante, s'étant servi non seulement de termes durs, mais même injurieux.

Dom Cousturier répond à tout cela dans les sept premiers chapitres de son Livre; & dans les dix autres, il soutient & confirme ce qu'il avoit avancé dans l'Ouvrage précedent, surquoi nous ne pouvons pas nous arrêter. Je remarquerai seulement de Dom Cousturier qu'Erasme lui impute faussement d'être ennemi des Belles-Lettres, & de ne vouloir pas qu'on apprenne les Langues. Il soutient que c'est une calomnie; neanmoins il paroît qu'il n'étoit pas favorable à la Langue Grecque. 2. Il dit dans ce Livre que la version de l'Ecriture Sainte, qui avoit été faite en Langue Françoise, & qui étoit déja entre les mains de plusieurs personnes, avoit été condamnée depuis

peu par le Parlement. Cela est à remarquer; car Jean Petit qui a fait imprimer ce Livre de Dom Cousturier l'an 1526. avoit imprimé la Bible en François en deux volumes in fol. l'an 1524. & il la réimprima encore l'an 1529. selon le P. le Long.

Dans le chap. 7. il cite ses Livres de la vie des Chartreux.

Dans le 16e. il dit que Lizet Avocat du Roy, avoit trouvé depuis peu dans un Manuscrit une Bulle du Pape Innocent, qui commence par ces mots: *Ex injuncto*, & qui défend de traduire la Bible en langue vulgaire; qu'en conséquence le Parlement de Paris avoit défendu aux Laïques la lecture des Livres saints en François. Cette Bulle est d'Innocent III. elle a été imprimée dans le second Livre des Lettres de ce Pape; mais D. Cousturier ne l'avoit pas lûë, & il s'est trompé; car Innocent n'y défend point les versions en langue vulgaire.

Petreius s'est trompé aussi, lorsqu'il a écrit que l'Antapologie de Cousturier est faite contre Luther.

Erasme l'ayant reçuë en lut les premieres pages. Il dit qu'il la trouva si violente, qu'il ne continua pas sa lecture, & qu'il se contenta d'en voir quelques autres endroits en feuilletant le Livre. Ainsi il répondit en peu de mots. Il faut avouer que

Digitized by Google

D. Coufturier avoit l'imagination forte, & l'esprit très vif & vehement, & qu'il n'a pas assez ménagé ses expressions. Il y a une chose qu'on ne sçauroit pardonner ni à l'un ni à l'autre; c'est qu'ils se sont rabaissés mutuellement avec excès contre la vérité & la raison.

V. La même année 1526. Dom Cousturier donna au Public un autre Livre, intitulé : *Apologeticum in novos Anticomaritas, præclaris Beatissimæ Virginis Mariæ laudibus detrahentes. In quo & multa inseruntur, quæ ad suffragia, merita, venerationemque sanctorum, reliquiarum & imaginum pertinent. Parisiis, apud Joan. Petit.* 1526. *in* 4°.

Jean Richard Docteur de Sorbonne, ami de l'Auteur, prit soin de l'édition de ce Livre, qu'il dédia à Etienne Gentil, Prieur de Saint Martin des Champs. Comme la critique n'étoit pas encore bien cultivée, Dom Cousturier attribuë aux anciens Peres S. Ambroise, S. Augustin, S. Jerôme, &c. divers Ouvrages qui ne sont pas d'eux; mais ce défaut ne lui est pas particulier.

VI. *Apologia Petri Sutoris, Doctoris Theologi, Carthusianæ Professionis, adversus damnatam Lutheri hæresim de votis Monasticis. Parisiis, apud Ponceum le Preux.* 1531. *in* 8.

Digitized by Google

Hubert Susanne de Soissons, dédia ce Livre à Guillaume Bibauce Prieur de la grande Chartreuse. Il dit dans l'Epître, que les personnes sages avoient jugé que Dom Cousturier avoit toujours écrit avec beaucoup d'exactitude, & qu'il avoit toujours surpassé les autres; mais qu'il jugeoit que dans ce Livre l'Auteur s'étoit surpassé lui-même. En effet, cet Ouvrage est bon, & écrit avec beaucoup de prudence & de sagesse.

Dom Cousturier dit que lorsqu'il écrivoit, les Chartreux n'admettoient point les Novices à faire profession, qu'ils n'eussent au moins vingt ans accomplis. Il nous apprend dans un autre endroit, qu'il entroit dans la vieillesse, *pene senex*.

VII. Le dernier Ouvrage du Docteur Chartreux est intitulé;

Petri Sutoris Carthusiani de potestate Ecclesiæ in occultis. Parisiis, apud Dionysium Gaignot. 1534. *in* 8.

M. du Pin marque encore une seconde édition faite l'an 1546. & je crois à présent qu'il ne s'est pas trompé sur cela, car je la trouve marquée dans la Bibliothéque du Cardinal Barberin.

Ce qui porta D. Cousturier à traiter cette matiere, est quelle est sujette à de très-grandes difficultés, & que les Theologiens avant lui en avoient dit assez peu de cho-

Digitized by Google

se. Quoique ces considérations l'eussent d'abord refroidi, son emploi l'engagea à passer outre. Lorsqu'il eût achevé son Livre, craignant de s'être trompé en quelques points, il l'envoya à des Theologiens de Paris fort habiles pour en avoir leur sentiment. Dans ce tems-là Charles Guillard Président au Parlement, qui étoit dans le Maine, vint au Parc pour voir Dom Cousturier son ancien ami, avant que de retourner à Paris, & pour lui faire honneur il amena avec lui son fils Louis Evêque de Chartres, avec une grande compagnie. Dans l'entretien, une personne rapporta par occasion ce qu'il avoit appris de l'Ouvrage de Dom Cousturier. Surquoi l'Evêque de Chartres le pria de le lui envoyer aussitôt qu'il l'auroit reçu. Les Docteurs de Paris l'ayant jugé digne d'être publié, & l'Evêque de Chartres l'ayant reçu, jugea qu'il étoit même nécessaire de le mettre au jour, car D. Cousturier ne l'avoit composé que pour son usage particulier. Ainsi il consentit qu'il fut imprimé, & l'Evêque promit de faire ensorte qu'il le fût correctement. Cela engagea l'Auteur à dédier son Livre à ce Prélat, & l'Epître fut écrite au Parc le premier jour de Juin.

Ce Livre est divisé en trente-trois chapitres, & Dom Cousturier y traite son sujet avec beaucoup d'ordre, de subtilité

Digitized by Google

& d'exactitude. Il n'étoit pas fort âgé lorsqu'il mourut. Du Boulay, qui étoit Manceau, n'a pas parlé de lui, ce qui est fort surprenant. Gesner, Simler, Possevin, & Petreius, & M. du Pin, n'en disent presque rien. Le dernier ne lui rend pas justice, & il ne paroît pas avoir lû ses Ouvrages. En effet, si on a égard au temps où Dom Cousturier a vêcu, on ne peut nier qu'il n'ait été un sçavant Theologien. Il avoit un grand zele pour la Foy, un grand amour pour l'Eglise, une extreme aversion pour toutes les nouveautés, d'autant plus qu'il voyoit les maux & les troubles que Luther avoit excités.



Réfléxions sur le jugement qu'un Historien a fait de Jacques I. Roy de la Grande-Bretagne.

JE n'entends pas bien ce que dit de Jacques I. Roy de la Grande-Bretagne le célebre & judicieux Historien des Révolutions d'Angleterre. Voici ses paroles: » Il seroit à souhaiter pour la gloire de ce » Prince, qu'il eût poussé un peu moins loin » les égards qu'il avoit pour les doctes.... » On ne peut lire, sans concevoir quelque

Digitized by Google

» indignation contre lui, la patience qu'il » eut à souffrir l'insolence de Buchanan, qui » osa lui dédier un Livre où cet Auteur » soumet les Roys au jugement de leurs » sujets, dont la plus severe n'est pas la dé- » position. Ce que cet Historien mercenai- » re écrit faussement touchant Marie Stuart » devoit trouver dans le cœur d'un fils un » peu plus de vivacité contre le calomnia- » teur d'une mere. La posterité qui ne par- » donne pas à Jacques d'en avoir manqué » contre la Reine Elisabeth, malgré le » grand intérêt qu'il avoit à ne la pas of- » fenser, ne lui passera pas l'indulgence » qu'il a eue pour un homme de rien, par- » ce qu'il étoit homme d'esprit.

Tout ce que dit ici le sçavant Historien contre Buchanan est vrai; mais je ne sçai s'il a raison en ce qu'il dit contre le Roy Jacques; car il faut présupposer que dans le temps dont il s'agit, l'Ecosse étoit entre les mains des Puritains, qui ont gouverné & disposé de tout avec une autorité absoluë pendant la minorité de Jacques; que ce Prince n'avoit point encore d'autorité, & que Buchanan étoit son Précepteur. 2. Que Jacques nâquit l'an 1567. & que Buchanan est mort en 1582. lorsque le Roy avoit à peine quinze ans.

3. Le sçavant Historien marque ici en général deux Ouvrages de Buchanan. Le

Digitized by Google

premier est son Livre intitulé : *De jure Regni apud Scotos*, qui fut imprimé en 1579. Le second est l'Histoire d'Ecosse qui ne parut toute entiere qu'en 1582. Or sans parler ici de l'Histoire, il est évident que quand Buchanan publia son Livre insolent & séditieux, *De jure Regni apud Scotos*, le Roy n'avoit pas encore douze ans accomplis, par conséquent il étoit incapable de juger de l'Ouvrage de Buchanan, & absolument hors d'état de punir Buchanan, ce qu'il n'auroit pas manqué de faire dans un âge plus mûr. On ne peut donc pas, ce me semble, blâmer ce Prince, ni attribuer son inaction aux trop grands égards qu'il avoit pour les doctes.

Pour ce qui regarde la Reine sa mere, il a fait dans la suite tout ce qu'il pouvoit faire.



Digitized by Google

Charles II. Roy d'Espagne.

IL se trouve des Auteurs qui ont écrit, que Charles II. Roy d'Espagne, étoit très-sain, fort & vigoureux pendant sa minorité ; mais qu'ayant voulu gouverner par lui-même lorsqu'il fut majeur, on lui avoit fait prendre des ingrediens qui lui avoient affoibli la santé du corps & de l'esprit. Cela ne paroît ni vrai ni vraisemblable. Sans entrer dans les raisons qui peuvent prouver que ce fait n'a pas de vraisemblance, je trouve une preuve positive de sa fausseté dans les Lettres du Comte d'Arlington Ministre d'Etat de Charles II. Roy de la Grande-Bretagne.

Dans une Lettre écrite le 6. d'Octobre l'an 1664. à l'Ambassadeur d'Angleterre en Espagne, il dit tom. 2. p. 77. » Les Espagnols ne voyent & ne sentent-ils pas bien » que leur Roy (Philippe IV.) tire à sa » fin, & que peuvent-ils espérer de la jeu» nesse & de l'instabilité de la santé de leur » Prince.

Ce Ministre parle plus d'une fois de la même maniere, pendant la vie de Philippe IV. & je ne crois pas qu'on puisse douter qu'il ne fût parfaitement instruit de ce qu'il

Digitized by Google

écrivoit de la foible santé de Charles. La chose étoit publique, & il y avoit en ce temps-là, & pendant la minorité de Charles des Ambassadeurs Anglois en Espagne.

Jean II. & Charles V. Roy de France.

UN célebre Historien moderne écrit que le Roy Jean II. mourut l'an 1364. en la cinquante-sixiéme année de son âge; qu'il avoit plus de quarante ans lorsqu'il commença à regner en 1350. ainsi selon cet Historien, Jean est né en 1308. & il monta sur le Trône à l'âge de 42. ans.

Mais cela n'est point vrai. Tous les Historiens Manceaux écrivent constamment sur des Memoires authentiques, que Jean nâquit le 26. d'Avril l'an 1319. au Château du Gué de Mauni près la Ville du Mans, & qu'il fut baptisé le Dimanche suivant 29. du même mois dans l'Eglise Cathedrale de S. Julien par l'Evêque d'Angers, celui du Mans Pierre II. de Gougeul étant absent ; par conséquent Jean commença à regner âgé de 31. ans, & il mourut âgé seulement de 45. ans.

On a publié depuis peu une Chronique

Digitized by Google

composée par un Moine Benedictin, qui l'a conduite jusqu'à l'an 1461. Il se nommoit Corneille Zantfliet. Ce bon homme nous a débité des Fables tout-à-fait surprenantes sur notre Roy Charles le Sage. Il dit que la Reine Jeanne de Bourbon sa femme étoit sterile, que le Roy Charles demanda au Pape Urbain V. permission de faire divorce, afin d'avoir des enfans pour succéder au Royaume. Il rapporte ce que contenoit la Lettre ou Réponse du Pape, qui l'exhortoit à la patience, & qui lui promettoit un fils, qui lui succéderoit. Voilà des visions tout-à-fait ridicules; car Charles nâquit en 1337. & fut marié en 1350. Sa femme étoit de même âge que lui, la différence n'étoit pas grande; de sorte qu'il ne faut pas s'étonner s'ils n'eurent pas sitôt des enfans. En effet ils n'avoient chacun que dix-neuf ans lorsqu'ils eurent une fille en 1357. ainsi Jeanne n'étoit pas sterile. D'ailleurs Urbain ne fut élu Pape qu'en 1362. par conséquent ce sont des fictions faites à plaisir, & qui montrent bien qu'on invente des fables, & fabrique des Lettres dans tous les temps. Tout cela ne mérite pas un plus long éclaircissement.



Chronique de Tours.

ON nous a donné enfin la Chronique de Tours toute entiere. Elle est d'un Chanoine de Saint Martin, qui a vêcu dans le treiziéme siécle ; & il me semble que l'Editeur en a jugé trop avantageusement. Ce qui est remarqué comme quelque chose de fort considérable, que Philippe I. ayant quitté Bertrade, pour satisfaction de sa faute perdit toutes les élections des Evêchés de son Royaume; & que le Comte d'Anjou pour compensation d'avoir perdu sa femme, eut l'élection de l'Evêque d'Angers ; cela n'est point vrai.

Il ne se trompe pas moins sur l'an 1098. en ce qu'il dit que Geoffroy Martel, qui gouvernoit le Comté d'Anjou pour son pere Foulque le Vieux, ou le Rechin, tira de prison son oncle Geoffroy, qui lui avoit accordé le Comté. Cela est tout-à fait fabuleux, & fait voir l'ignorance de l'Auteur qui a tout brouillé. Ce Geoffroy Martel ne fit la guerre à son pere Foulque, qui le vouloit deshériter, pour donner le Comté à son dernier fils Foulque, qu'il avoit eu de Bertrade, que l'an 1103. selon la Cronique d'Anjou, & la paix se fit la

même année. Mais Geoffroy ne fut point possesseur de l'Anjou, ni de la Touraine, où Geoffroy le Barbu étoit prisonnier dans la Ville de Chinon.

Le Chroniqueur de Tours n'a point dit la vérité touchant Raoul I. Archevêque de Tours, qu'il calomnie honteusement, suivant une Relation faite par un Chanoine de Saint Martin, qui est remplie de mensonges. Elle se trouve dans la Gaule Chrétienne, comme je l'ay remarqué ailleurs.

Cette Chronique de Tours ne peut servir qu'à des personnes fort éclairées, capables de discerner le vrai d'avec le faux.

Supplément de l'Histoire de la Maison des Cappels, écrite autrefois par Louis Cappel, Professeur en Theologie dans l'Académie Calviniste de Saumur, où il est traité des Ouvrages de Jacques Cappel, Avocat du Roy à Paris, qui ont été inconnus jusqu'à présent.

J'Ay toujours lû avec plaisir la vie des Hommes illustres, qui se sont fait connoître par leur esprit, leur science & leurs

Digitized by Google

Ecrits. Quoique le sçavant Louis Cappel, trop zelé Calviniste, ait un peu gâté par là l'Ouvrage qu'il a composé de l'Histoire de sa famille, *De Capellorum Gente*, imprimé à Amsterdam l'an 1689. à la tête de ses Commentaires & de ses Notes critiques sur l'ancien Testament; je n'ay pas laissé d'en faire la lecture avec satisfaction; mais comme j'ay remarqué qu'il y manque des choses très considérables, & que Louis Cappel n'a pas connu les Ouvrages de Jacques son ayeul, ni Guillaume Cappel oncle de Jacques, qui a été un célebre Docteur, & Professeur en Theologie dans l'Université de Paris; que le P. le Long n'a pas fait mention non plus d'un de ces Ouvrages de Jacques Cappel, quoiqu'il dût entrer dans sa Bibliotheque Historique de la France, sans doute parce qu'il ne l'a pas trouvé; je crois devoir, pour enrichir l'Histoire litteraire, ajouter au Livre de Louis Cappel, ce que j'ay trouvé dans ces Ouvrages de Jacques, & parler de ces Ouvrages avec un peu d'étenduë.

Voici d'abord la Génealogie que Louis Cappel nous fait de sa famille.

1. Denys Cappel, mort l'an 1472. Il avoit épousé Joland de Bailly.

2. Gervais Cappel.

3. Jacques Cappel, Avocat du Roy à Paris.

Digitized by Google

4. Jacques Cappel, Guillaume, Charles, Louis Ministre à Sedan, & Ange.

Jacques (a) l'aîné de ces cinq freres, abandonna malheureusement la Foy Catholique que ses ancêtres avoient conservée religieusement, & entra dans la Synagogue de Calvin. Il fut Conseiller au Parlement de Rennes en Bretagne, & laissa de Louise du Val sa femme deux enfans, sçavoir :

5. Jacques & Louis Cappel, tous deux célebres par leur science & leurs écrits. Le premier fut Ministre & Professeur de la Langue Hebraïque à Sedan. Louis fut Ministre, puis Professeur en Theologie à Saumur, dont l'Académie étoit pour lors florissante. Il a publié plusieurs sçavans Ouvrages, la Critique sacrée, l'Histoire de sa famille, &c.

6. Jean son fils aîné, se fit Catholique, & entra dans la Congregation de l'Oratoire. Il procura l'impression de la Critique sacrée de son pere, avec Privilege du Roy, ce qui chagrina beaucoup plusieurs Protestans.

Jacques le second fut Professeur de la Langue Hebraïque à Saumur après son

(a) La Croix du Maine dit que Guillaume, Medecin à Paris, étoit l'aîné. Du Boulay nous apprend qu'il fut Professeur en Médecine, & que l'an 1582. il étoit Curé de S. Loup dans le Diocese de Meaux.

Digitized by Google

pere. Il se retira ensuite en Angleterre ; mais cela ne regarde pas mon sujet.

Louis Cappel, quoique très-sçavant & très-laborieux, n'avoit pas vû les Ouvrages de son ayeul Jacques Cappel Avocat du Roy à Paris. C'est pourquoi il n'a pas sçu que Denys Cappel n'eut pas un seul fils, Gervais Cappel ; car il en laissa un second, nommé Guillaume, qui fut Professeur en Theologie dans l'Université de Paris. Il professoit l'an 1517. Ce Docteur étoit très-habile & très-célebre : on venoit de tous côtés pour entendre ses Leçons, comme je l'apprens de Jacques son neveu.

Du Boulay écrit que ce Guillaume Cappel, qui demeuroit dans le College de Cocquerel, fut élu Recteur de l'Université de Paris le 23. de Juin l'an 1491. Pendant son Rectorat il se passa des affaires considérables ; car le Pape Innocent VIII. ayant imposé l'an 1490. une Décime sur l'Université de Paris, le Recteur assembla toutes les Facultés, & en appella comme d'abus. Cappel n'en demeura pas là, car il publia un Décret, par lequel il défendoit à tous les Membres de l'Université de payer aucune chose, sous peine d'être retranchés du Corps. M. de Launoy l'appelle un Traité, & dit qu'il fut imprimé, *in folio*, sans nom d'Imprimeur. Ce Doc-

Digitized by Google

teur dit que Guillaume Cappel eut pour Maître en Theologie le célebre Jean Raulin, qui fut depuis Moine de Cluni; qu'il reçut le Bonnet de Docteur l'an 1493. & qu'ensuite il fut Curé de Saint Cosme. Mais qu'étant Doyen de la Faculté vers l'an 1524. il quitta sa Cure.

Pour venir enfin à Jacques Cappel Avocat du Roy, qui a vêcu & qui est mort dans la Religion Catholique l'an 1540. Louis son petit-fils dit qu'il fut fait Docteur en Droit à Poitiers l'an 1520. Avocat Général l'an 1534. que son Plaidoyé pour le Roy François I. fait l'an 1537. contre Charles V. Empereur, pour priver ce Prince des Comtés de Flandres, d'Artois & de Charollois, est imprimé.

Louis ajoute que ce Jacques Cappel a composé & publié quelques Livres en Latin; ce qu'il a tiré de la Bibliotheque Françoise de la Croix du Maine, qui promettoit d'en parler ailleurs, c'est-à-dire dans la Bibliotheque des François qui ont écrit en Latin. Mais comme il n'a pas exécuté ce dessein, Louis Cappel n'a pas connu ces Livres Latins de Jacques son ayeul. Pour ce qui est des François, la Croix du du Maine écrit, que les doctes Plaidoyés faits par Jacques Cappel, lorsqu'il étoit Avocat du Roy, & entre autres celui qu'il prononça pour les Comtés de Flan-

Digitized by Google

dres, Artois & Charollois, furent imprimés à Paris, chez Charles Angelier l'an 1561. auquel temps il fleurissoit. Mais le P. le Long, qui marque n. 12769. la mort de Jacques Cappel l'an 1540. ne fait point mention de cette édition. Il suppose que ces Plaidoyés sont demeurés manuscrits, & qu'il se trouvent à Paris dans la Bibliotheque de Messieurs des Missions étrangeres. Venons enfin aux Ouvrages Latins de Jacques Cappel, qui ont échappé à la diligence de tant de sçavans Compilateurs.

I. *Jacobi Cappelli Parrhisiensis, in Parrhisiensium laudem Oratio Pictavis habita.*

Elle fut imprimée à Paris, in 4°. chez Jean Petit : L'année n'est pas marquée, mais ce fut vers l'an 1520. L'Auteur dédia ce Discours à Roger Barme Président au Parlement. La Dédicace fut faite à Poitiers le premier jour de Novembre.

Barme avoit entendu prononcer ce Discours, car il présidoit aux Grands Jours à Poitiers. Le Pere le Long n'en a point fait mention. Cette Piéce étant donc fort rare, j'en rapporterai deux endroits où l'Auteur loue les mœurs & la religion des Parisiens.

Parisios si quis vitæ morumque censor bene novit, fateatur necesse est, gentem moribus humanam, naturâ socialem, amici-

Digitized by Google

tiarum, quas semel coierit, cultricem; animo non secus ac facie liberalem; candore voluntatum integram; tum autem æqui, fidei, pactorum ac conventorum, quæ sit in terris servantissimam: facilem, apertam; imposturæ verborum & vultuum nesciam; sui undique similem: nihil quod fronte non promittat habentem in recessu, quantum attinet ad ostendendos affectus, & fucum non vendendum..... Ea est illis ingenii dexteritas, & sermo patrius adeo tersus, ut & vice adagii pro acutissimo ingenio Parisiensi dici solitum sit. Est & natura nostratium urbana docilitas, & cujusvis disciplinæ tam facilè capax, quam bonarum literarum avidè pertinaciterque cupida...... Ut de Parisiorum religione dicam, ubi quæso locorum candidior divorum cultus, ubi in Christum pietas major, ubi major sacrarum ædium frequentia, aut frequentior de Deo concio verbaque de religione, ubi denique sincerior fides & theologia. Planè gentem nostram Christi fuisse maximam cum perseverantia cultricem, &c.

Voilà comment Jacques Cappel, dans le temps que Luther commençoit à déchirer l'Eglise par un schisme déplorable, a condamné une partie de ses descendans. Voilà ce qui auroit sans doute fait rougir Louis son petit-fils.

II. *Jacobi Cappelli Parrhisiensis frag-*

Digitized by Google

menta ex variis authoribus pressim concinnata, humanatum litterarum Candidatis, dicere ausim, ediscenda. Parisiis, apud Joannem Petit, 1517. *in* 4°. *pp*. 145.

Cappel dédia ce Livre à Guillaume Cappel son oncle, Professeur en Theologie, & à Leon Barré son cousin, Official de l'Evêque de Paris, tous deux Chanoines de l'Eglise de Paris. On y voit que Nicolas Bochart, Theologien, avoit été Maître de Jacques Cappel dans l'étude des Belles-Lettres, qu'il apprit fort bien avec les Langues Grecque & Latine. Quand il fit ce Recueil, il enseignoit les Belles-Lettres publiquement à Paris avec reputation. Comme il n'étoit pas riche, il quitta cet emploi, qu'il avoit exercé durant plusieurs années, pour étudier le Droit; & ce fut alors qu'il publia son Ouvrage. J'ay tiré ceci de sa Préface ou Epître dédicatoire, qui mérite d'être luë. Il y répond particulierement à ceux qui auroient pû lui reprocher, que cet Ouvrage étoit imparfait. Il l'avoüe, & répond qu'un seul homme ne peut pas trouver & sçavoir tout; qu'il lui suffit d'avoir commencé, & qu'un autre pourra achever. En quoi il ne s'est pas trompé, plusieurs sçavans hommes ayant travaillé après lui à éclaircir les Antiquités Grecques & Romaines pendant le 16. & le 17e. siécles.

Digitized by Google

Cappel ajoute fort bien, qu'il en est de ces Ouvrages comme des rivieres, qui s'augmentent à mesure que les ruisseaux y découlent. Mais, dira-t-on, qui vous obligeoit à vous hâter de le donner au Public? que n'attendiez-vous que le temps rendît votre Recueil plus ample & plus parfait? Cappel répond, qu'ayant changé de condition, & quitté l'étude des Belles-Lettres pour étudier le Droit, il n'a pas cru devoir priver les studieux de ses veilles, outre que ses amis ne se contentoient pas de l'exhorter à publier ce Livre, mais qu'ils l'exigeoient même durement.

Cet Ouvrage de Jacques Cappel est comme un abregé, ou une espéce de grande table de toute l'Antiquité Payenne, qu'il a divisé en cent dix Titres. En voici quelques-uns qui serviront à juger de son dessein.

Vetustæ Gentilium religionis cærimoniæ,
Quæ quibus diis hostiæ mactabantur.
Diversa deorum oracula.
Ex quibus rebus divinationes olim capi sortitæ sint.
De Deo diversæ Philosophorum opiniones,
Arbores & Flores diis sacri.
Bruta apud Ægyptios sacra.
Corporis partes superis sacræ,

Digitized by Google

Veterum in jurejurando ritus.
Funeris & luctus Gentium cærimoniæ.
Sepulturæ Gentium ritus.
De animi substantia diversæ Philosophorum opiniones.
Anima corporeis soluta vinculis quo pergat, ex multiplici veterum judicio.
Veteres nuptiarum ritus.
Diversa diei initia apud diversos.
Nomina & valores ponderum.
Ritus Gentium in fœdere ineundo.
Varii apud varios tondendi ritus.
Propriæ aliquot Gentium vestes.

Cappel prouve ces Titres par quelques passages des anciens & des modernes.

A la fin de ce Recueil j'ay trouvé encore une Piéce de Jacques Cappel.

III. *Jacobi Cappelli Oratio ad discipulos habita, cum Præceptoris munere defunctus legum se studiis addiceret.*

On voit dans ce Discours que Cappel n'épargnoit ni les exhortions, les reprehensions, les reproches, ni les châtimens, pour exciter & porter ses Disciples à l'étude & à la vertu.

Voila ce que j'ay trouvé dans le Volume qui contient les Ouvrages de Jacques Cappel qu'il publia lui-même; à quoi j'ajouterai.

IV. *Memoires dressés pour le Roy très-*

Chrétien & l'Eglise Gallicane, par Jacques Cappel Avocat du Roy au Parlement de Paris.

Ce Memoire est imprimé, p. 47. du Recueil des Traités des libertés de l'Eglise Gallicane de l'an 1639. Cappel l'avoit écrit contre les levées de deniers qui se faisoient au profit de la Cour de Rome.

✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱

Greffin Arfagart.

VOici ce qu'en dit la Croix du Maine: » Greffin Arfagart sieur de Courteil- » les en Normandie, & de Courteilles au » Maine, qui sont deux Seigneuries du » même nom, & separées en divers lieux, » Chevalier du Saint Sepulcre, &c. a écrit » le voyage qu'il a fait à Jerusalem, & au » Mont Sinaï l'an de grace 1533. avec » Frere Bonaventure Brochard, de l'Or- » dre des Freres Mineurs de la Province » de France, du Convent de Bernay. Le- » dit Voyage n'est pas encore imprimé. Il » se voit écrit à la main en plusieurs Mai- » sons du Pays du Maine & autres lieux. » Ledit Sr. de Courteilles a été en voyage » audit lieu de Jerusalem par trois diverses » fois. Sa fille unique est femme de M. de » Juigné au Maine, surnommé le Clerc.

J'ay vû aussi ce Voyage manuscrit de

Digitized by Google

Greffin Arfagart, dont l'original fut envoyé il y a 25. ans à Mr. Foucault Intendant de Caën. Il est à propos de dire ici quelque chose de ce Voyage, qui commence ainsi:

» Qui veut faire le voyage de Jerusa- » lem, faut qu'il soit en habit d'Hermite, » simple & dissimulé, tant soit-il de grand » état, & principalement pour aller au » Mont-Sinaï. On voit par ce début que Mr. Arfagart n'avoit pas envie de se faire dévaliser par les Arabes.

Il partit de Paris, alla à Lyon, & à Chamberi. Voici ce qu'il en dit : » Le » temps passé étoit en ce lieu le saint Suai- » re, où le précieux Corps de Nôtre Sei- » gneur fut ensepulturé, quoiqu'aucuns » disent qu'il a été brûlé. Il alla ensuite à Rome, à Lorette, à Ferrare, à Padouë, à Venise, où il s'embarqua pour l'Orient. Surquoi il dit encore: » Quiconque veut » faire le voyage de Jerusalem, il faut bon- » ne intention, bon cœur, bonne bouche, » & bonne bourse. Ce qu'il explique en détail. Je me contenterai du premier point, qui fait voir sa piété : » Il ne faut point faire » ce voyage par curiosité, ni par dépit, ni » pour profit temporel, mais simplement » pour l'amour de Jesus-Christ, & pour en » avoir consolation spirituelle..... C'est effectivement la fin qu'il eut dans ce long voyage, comme il paroît par ce qu'il en dit:

» De

Digitized by Google

» De Gezera nous allâmes passer à Rama
» à la très-sainte & très-désirée Cité de Je-
» rusalem, laquelle se voit d'environ de-
» mie lieue. Mais de si loin que nous l'ap-
» perçûmes, nous fûmes tellement épris
» de joye & de consolation tant spirituelle
» que corporelle, que toutes les miseres
» qu'avions endurées par mer & par terre
» furent mises en oubli, & dès l'heure
» descendîmes à terre en la baisant par
» grande devotion, & combien que fus-
» sions las, si nous sembloit-il non
» marcher, mais voler. Et finalement le
» 15. Octobre à trois heures après midy
» arrivâmes au Mont de Sion, auquel lieu
» se tiennent ordinairement les Freres Mi-
» neurs..... par lesquels nous fûmes ho-
» norablement reçus, & en ce lieu trou-
» vâmes deux de nos Compagnons qui
» s'étoient séparés de nous à Venise, pour
» aller par le Navire des Pelerins, c'est à
» sçavoir Frere Bernard de *Bona Domo*
» Gardien de Carcassonne, & Frere Bona-
» venture Brochard, de laquelle chose fut
» fort réjoui, car j'avois perdu ma com-
» pagnie, & en si lointain pays un homme
» seul est bien étonné. Adonc me suis re-
» tiré avec Frere Bonaventure singuliere-
» ment & indissolublement pour faire le de-
» meurant de nos peregrinations, parce
» que nous étions d'un même Pays, & d'un

Digitized by Google

» semblable vouloir de abandonner nos » corps & biens, & nos vies pour visiter » tous les saints Lieux, par lesquels nôtre » foy a été fondée tant de l'ancien que du » nouveau Testament, & avec son aide ay » réduit ce présent Voyage par écrit, & » sans lui je n'eusse parfaitement entendu » tous les mysteres, ainsi qu'ils avoient été » accomplis aux lieux où nous étions. Il » portoit toujours avec lui une Bible, & » à chaque lieu nous conferions ce que » nous voyons avec ce que nous lisions ».

Il cite dans un endroit l'Itineraire de Barthelemy de Haleinard, qui dit avoir vû la femme de Lot changée en statuë de sel; mais il avouë qu'il n'avoit rien vû. La Croix du Maine ne parle point de ce Barthelemy de Haleinard.



Marc Velser, Prêteur d'Ausbourg.

JE ne sçaurois pardonner à Mr. du Pin, d'avoir mis parmi les Auteurs Lutheriens, le sçavant & pieux Marc Velser, puisqu'il étoit (a) très-Catholique. Le Cardinal Baronius, qui n'étoit pas pour

(a) On n'a qu'à lire ses Lettres au Pere Sirmond pour en être persuadé.

Digitized by Google

louer un Lutherien, parle de Marc Velser avec éloge en plusieurs endroits de ses Annales, & tous les Ouvrages de ce sçavant homme refutent pleinement Mr. du Pin, qui ne l'a pas connu comme il devoit.

Marc Velser nâquit à Ausbourg la plus belle Ville d'Allemagne, au mois de Juillet l'an 1558. Son pere étoit Matthieu Velser homme noble, Conseiller & Membre du Conseil secret de la République, & sa mere Anne Bumel. Son ayeul fut Antoine Velser, son ayeule N. Paumgartner. Toutes ces familles sont nobles. Celle des Velsers est fort ancienne. Marc après avoir fait ses premieres études en Allemagne, passa en Italie en 1575. & fut disciple du sçavant Muret à Rome, où il apprit parfaitement les Langues Latine, Grecque & Italienne. Il parloit celle-ci comme les Italiens les plus habiles & les plus polis. Pour ce qui est de la Latine son stile est fort pur, il écrit noblement, & ne dit rien d'inutile. Il acquit aussi une grande connoissance des Antiquités Ecclesiastiques & Profanes. Il avoit beaucoup de jugement, & il le cultiva avec soin. Il étoit grave, affable, honnête, bienfaisant, si modeste, qu'il refusa toujours son portrait à M. de Peyresk son ami, qui en eut de la peine; mais il y apporta remede, l'ayant

Digitized by Google

fait tirer secretement par un Peintre qu'il paya bien. Marc Velser avoit trois freres, Matthieu & Paul, qui entrerent dans les Charges de la République, & Antoine, Chanoine de Frisingue, homme fort sçavant, avec lesquels il vêcut dans une parfaite amitié & une union singuliere. Il crut devoir se marier, & il épousa Anne Mayin.

Marc commença à entrer dans les emplois Civils, & à plaider l'an 1589. Il fut fait Conseiller en 1592. & deux ans après il entra dans le Conseil secret. L'an 1600, il fut élu Duumvir ou Préteur, & il gouverna jusqu'à sa mort. On le regarda comme le pere de sa patrie, la gloire & l'ornement de l'Allemagne.

Plusieurs Savans lui dédierent leurs Ouvrages. Il procura l'édition de plusieurs Auteurs anciens, & n'oublia rien pour aider les Gens de Lettres, en leur fournissant des Manuscrits, des Inscriptions, & d'autres secours, car il étoit obligeant au delà de ce qu'on peut dire. Il fut affligé pendant plusieurs années de la goute. Il l'avoit en 1606. & il en mourut l'an 1614. âgé de 56. ans.

Velser publia l'an 1594. huit Livres de l'Histoire d'Ausbourg qui furent imprimés à Venise, chez Alde, 606. ans après la fondation de cette Colonie. Ces

Digitized by Google

huit Livres ne vont que jusqu'à l'an 552. de l'Ere vulgaire. Il dédia cet Ouvrage à Jean Velser fils de Barthelemy & à Christophle Ilsung Préteur d'Ausbourg. Il s'en fit une seconde édition à Ausbourg l'an 1620. qui est très belle.

Cinq Livres de l'Histoire de Baviere depuis l'origine de la nation jusqu'à Charlemagne, qu'il adressa à Maximilien Duc de Baviere.

Outre ces cinq Livres, qui furent imprimés à Ausbourg l'an 1620. Velser en avoit composé un sixiéme qui n'a pas été publié, & on croit même qu'il est perdu, quoique *Raderus* l'eut eu en son pouvoir.

Les anciens Monumens qui sont dans la Ville d'Ausbourg, & dans le territoire, avec des Notes pour les expliquer. Il dédia ce Livre à Marc Fugger, Préteur d'Ausbourg.

L'Histoire de la Conversion & du Martyre des Saintes Afre, Hilarie, Digne, Eunomie, & Eutropie, *Martyres* d'Ausbourg.

Velser l'enrichit de ses Notes, qui sont très-sçavantes, quoiqu'il se soit quelquesfois trompé; sa Préface fait voir combien il étoit Catholique & religieux.

La Vie de Saint Udalric *Evêque* d'Ausbourg, *écrite par trois Auteurs, avec la Bulle de sa Canonisation.*

Digitized by Google

Velſer dédia ce Livre au Clergé d'Auſbourg. Il finit ſon Epître par ces mots : *Si quis ex hâc editione ad vos fructus pervenerit, oro & obſecro, ut eum cujus illa ſtudio & cura elaborata, ſacro-ſanctis ſacrificiis, & piis precibus, Deo non gravemini commendare.*

La Vie de Saint Severin Apôtre de la Norique, composée par le Prêtre Eugippe, avec de bonnes Notes.

*L'Hiſtoire d'*Apollonius *de Tyr*; c'eſt un Roman fort ancien.

Fragmenta Tabulæ antiquæ, in quibus aliquot per Romanas Provincias itinera, ex Peutingerorum Bibliothecâ, cum notis 1598.

Cent cinquante-quatre Lettres à divers ſçavans hommes ; il y en a quelques unes en Italien, & ſix au P. Sirmond, qui ſont imprimées parmi les Lettres de ce dernier. Gruter en conſervoit plus de trois cens de Marc Velſer, qui eut auſſi un grand commerce de Lettres avec M. de Peiresk. Il écrivoit auſſi au Cardinal *Baronius*.

Velſer publia l'an 1596. ce qui nous reſte des Livres de l'Empereur Frederic II. de l'art de chaſſer avec des Oiſeaux, qu'il dédia à Frederic Archiduc d'Autriche.

Pluſieurs ont attribué à Marc Velſer le Livre intitulé : *Examen de la liberté de*

Digitized by Google

Venise, & cette opinion a des partisans fort habiles ; car outre qu'il écrivoit parfaitement bien en Italien, & qu'il sçavoit bien l'Histoire, il est certain d'ailleurs qu'il étoit attaché à la Maison d'Autriche.

Tous les Ouvrages de la composition de Marc Velser, qui avoient été très-bien imprimés separement, furent recueillis par Christophle Arnold, & imprimés par ses soins à Nuremberg l'an 1682. en deux Volumes *in folio*. Il y a ajoûté le Panegiryque de l'Empereur Constantin fait par Optatien Porphire, qui a été publié par Paul Velser frere de Marc.

Le Cardinal *Baronius* appelle Marc Velser un homme très-pieux & discret, & dans un autre endroit un homme noble & éloquent. Ses Lettres font voir combien il étoit attaché à la Religion Catholique, & ennemi des nouvelles héresies.

Saint Maximien, Evêque de Ravenne.

SAint Maximien vingt-septiéme Evêque de Ravenne, étoit Diacre de Pole en Histrie lorsqu'il fut fait Evêque. Ayant trou-

Digitized by Google

vé un grand trésor dans un champ, il en garda une partie, & porta le reste à Constantinople, & en fit présent à l'Empereur Justinien.

Victor Evêque de Ravenne étant mort en ce temps-là, l'Empereur le fit ordonner Evêque de cette Ville par le Pape Vigile, qui le sacra dans la Ville de Patras en Achaïe, le 14. d'Octobre dans la 20e. Indiction, cinq ans après le Consulat de Basile le Jeune. Il étoit âgé de 48. ans. L'Empereur lui donna le *Pallium*, & l'envoya à Ravenne. Les Citoyens ne voulurent pas d'abord le recevoir, mais il les gagna par sa douceur. Il fit bâtir une belle Eglise sous le nom de Saint Etienne, & la dédia au mois de Novembre, après le Consulat de Basile le Jeune. Il en fit bâtir une autre à Pole, où il avoit été Diacre, sous le nom de la Sainte Vierge Marie. Il fit rétablir celle de Saint André à Ravenne. Il fit ôter les colonnes de noyer, & en fit mettre d'autres de marbre très-précieux. Il alla deux fois à Constantinople pendant son Episcopat. Il fit faire deux vaisseaux très-riches pour conserver le saint Crême, une Croix d'or enrichie de pierreries, & d'autres ornemens d'Eglise. Il fit écrire en beaux caractères tous les Livres qui servent dans l'Eglise; sçavoir la Version des soixante-dix, les

Digitized by Google

Evangiles, & les Lettres des Apôtres. Il corrigea lui-même les exemplaires, car on trouve qu'il avoit écrit lui-même ces paroles remarquables : *Emendavi cautissimè cum his quæ Augustinus, & secundum Evangelia, quæ beatus Hieronimus Romam misit, & suis direxit, tantum ne ab idiotis, vel malis scriptoribus vitientur.* Il fit faire aussi des Missels, *Missales*, pour tout le cours de l'année, & pour les fêtes des Saints. C'est un grand Volume très-bien écrit.

Maximien s'acquitta parfaitement de tous les devoirs d'un vrai Pasteur, & après avoir gouverné pendant six ans, il mourut le 22. Fevrier l'an 552. & fut enterré dans l'Eglise de Saint André. Petronace 46e. Evêque de Ravenne fit lever son corps de terre.

Maximien avoit composé une Chronique, qui n'est pas venue jusqu'à nous. Mais *Agnellus*, Historien des Evêques de Ravenne, en a conservé un fragment, où l'Auteur fait mention d'une grande sédition arrivée dans la Ville d'Alexandrie, pendant laquelle le peuple tua le Préfet ou Gouverneur d'Egypte dans l'Eglise. Dioscore le Jeune étoit pour lors Evêque d'Alexandrie. Il eut pour successeur Timothée, sous qui Maximien passa en Orient

vers l'an 520. Il vit ce Prélat qui Gouvernoit son Eglise en paix.

Maximien avoit entrepris de continuer la Chronique de Saint Jerôme & d'Orose, & son Ouvrage étoit divisé en plusieurs Livres.

Saint Felix, Evêque de Ravenne.

SAint Felix quarantiéme Evêque de Ravenne, successeur de Damien, fut ordonné l'an 708. & mourut l'an 716. après avoir gouverné cette Eglise pendant huit ans, sept mois & dix-neuf jours. Selon *Agnellus*, il semble néanmoins que son Epitaphe lui en donne jusqu'à douze Il étoit Abbé de l'Eglise de Saint Barthelemi, & Econome de l'Eglise de Ravenne. Il étoit de petite taille, & maigre, mais très-sage, sçavant, excellent Prédicateur, & bon Evêque.

L'Empereur Justinien II. le fit prendre & conduire à Constantinople, où il lui fit perdre la vûë. Ce Prince ayant été tué l'an 711. ou 712. Philippicus son successeur renvoya Felix à Ravenne avec les trésors de son Eglise, & divers presens.

Digitized by Google

Depuis son retour, il renferma plusieurs saintes Reliques dans des Chasses, il fit faire une Sacristie. Etant près de mourir, il pria les Prêtres & les Clercs de son Eglise de lui apporter toutes ses Homelies, & ce qu'il avoit dicté d'autres Ouvrages, & fit tout brûler, disant qu'étant aveugle, il n'étoit pas en état de revoir ces Livres qu'il avoit composés, qu'il pouvoit s'être trompé, que son Secretaire l'avoit peut-être trompé, & qu'il ne vouloit pas que ceux qui viendroient après lui fissent passer des fautes pour ses pensées. „ Vous „ avez, ajouta-t-il, devant vous les Li„ vres de Pierre Chrysologue, que j'ay „ trouvés & tirés de l'obscurité ; il a écrit „ excellemment ; prenez-les, & vous en „ servez, comme il vous plaira. Ayant dit cela, il mourut le 25. de Novembre, & fut enterré dans l'Eglise de Saint Appollinaire, où on mit une Epitaphe qui lui donne de grandes louanges.

De tous les Ouvrages de Felix on ne conserva que son Explication de l'Evangile du jour du Jugement, qu'on lit le dernier Dimanche d'après la Pentecôte. C'est la seule piéce que ses Prêtres preserverent du feu, lorsqu'il brûla tous ses Ouvrages.

On peut peut-être lui attribuer encore les Vers qui étoient gravés sur la porte de

la Sacristie qu'il fit bâtir, & qui sont rapportés par Agnellus André, p. 377.

Felix recueillit, comme nous venons de dire, les Sermons de Saint Pierre Chrysologue, & les mit dans l'ordre où nous les avons. Il mit à la tête un petit Prologue, où il les loue beaucoup, & leur Auteur, de sorte qu'il ne faut pas s'étonner s'ils les recommanda encore avant que d'expirer. Ce Prologue a été publié par Casimir Oudin dans son Supplément de Bellarmin.

Enfin ce fut à la priere de Felix que Joannice de Ravenne, homme illustre & très-sçavant dans les deux Langues, expliqua en Latin & en Grec les Antiennes où l'Office Divin qui étoit en usage dans l'Eglise de Ravenne. M. du Pin n'a point fait mention de Saint Felix, ni de Saint Maximien.



Ouvrages & Auteurs peu connus.

JE voudrois bien que quelque Sçavant entreprît de faire un supplément à la Bibliothéque de M. du Pin; & qu'il recherchât sur-tout avec soin en quel temps les Auteurs inconnus, ou peu connus jus-

qu'en ce jour ont vêcu ; car il est très-utile de deterrer & de faire connoître ceux qui ont écrit dans l'Eglise, particulierement dans le dixiéme siécle, & les deux ou trois qui ont précedé l'Heresiarque Luther, pour faire voir que ses Sectateurs n'avoient pas tant de raison de trouver dans l'Eglise une extrême ignorance qu'ils ont voulu se le persuader, & le persuader aux autres, Dieu ayant suscité dans tous les temps des serviteurs fideles, qui ont instruit & éclairé les autres, non seulement par leur sainte vie, mais encore par leurs instructions & leurs écrits. C'est ainsi que Saint Jerôme fit son Livre des Auteurs Ecclesiastiques, pour refuter, Porphyre, Julien l'Apostat, & les autres ennemis de la vraye Religion, qui l'accusoient de n'avoir jamais eu de personnes habiles dans la Philosophie, ni éloquentes & capables d'enseigner. Ce qui étoit également faux & ridicule.

Je marquerai ici quelques Auteurs en passant, pour faire voir ce que je désirerois qu'on entreprit.

I. M. du Pin, lorsqu'il parle de Saint Eucher Evêque de Lyon, dit que nous trouvons dans la vie de Saint Hilaire d'Arles, écrite par Honorat de Marseille, qu'il y avoit en ce temps-là un Evêque de France, nommé Eusebe, qui avoit fait

quantité de Sermons, & que cela se trouve confirmé par les Vers d'Helman disciple de Raban, qui met Cesaire & Eusebe entre les Evêques de France fameux.

Il est indubitable que M. du Pin a eu en vûë cet endroit de la vie de Saint Hilaire : *Ubi instructos supervenisse vidisset, sermone ac vultu pariter in quadam gratia insolita excitabatur, seipso celsior apparebat, ut ejusdem præclari autores temporis, qui suis scriptis merito claruerunt*, Silvius, Eusebius, Domnulus, *admiratione succensi, &c.*

Honorat de Marseille ne dit point qu'Eusebe étoit Evêque, comme M. du Pin le lui fait dire, & je ne trouve point ailleurs des preuves qu'il ait été honoré de cette dignité. Quoiqu'il en soit, voila trois Auteurs, qui du temps de Saint Hilaire d'Arles vivoient en Provence, & qui se sont fait connoître par leurs Ecrits.

On pourroit croire que Dommole est cet Affricain, que sa science éleva à la dignité de Questeur, & dont Sidonius parle plusieurs fois dans ses Lettres & ses Poësies ; mais on ne trouve rien de lui, & ce qu'il a écrit n'est pas venu jusqu'à nous.

Je ne pense pas non plus que Silvius soit ce Polemeus Silvius, dont nous avons un Calendrier sacré & profane ; car on dit qu'il écrivoit à Rome, où il auroit pû

néanmoins se trouver lorsqu'il le dressa. Tiro Prosper parle fort mal dans sa Chronique d'un Silvius.

Pour ce qui est d'Eusebe, il y a beaucoup de vraisemblance que c'est lui qui a fait plusieurs des Sermons qui ont été recueillis & imprimés sous le nom d'Eusebe. Ç'a été le sentiment du Pere Chifflet. Vigile Evêque de Tapse en Affrique, lib. 2. Cont. Eutych. a cité un Eusebe avec S. Hilaire de Poitiers, S. Ambroise, S. Augustin, S. Jerôme ; & cet Eusebe peut bien être celui dont parle Honorat de Marseille. Defenseur Moine de Ligugé près Poitiers, Monastere fondé par Saint Martin de Tours, rapporte dans ses *Scintilles* sept Sentences d'un Eusebe, qui est sans doute celui ci, dans les Chapitres 15. 30. 31. 70. 72. 76. 77. de son Recueil. Cela suffit pour recevoir un Auteur nommé Eusebe, Gaulois, dans la Provence, qui s'est rendu célebre par des Ouvrages, qui étoient fort connus autrefois.

II. Nicolas Nicoli Florentin, qui employoit tout son bien à acheter des Livres, avoit un petit Ouvrage, *Asteri Episcopi ad Renatum Monachum*. Il en donna avis au sçavant Ambroise Camaldule, qui lui récrivit, que sur l'estime qu'il en faisoit, il le liroit très-volontiers, Lib. 15. Epist. 2.

III. Le même Ambroise parle souvent d'un Auteur Grec, qu'il nomme Polydeux.

IV. Il parle aussi d'un Volume contenant les Livres de Saint Hilaire, où après plusieurs Ouvrages connus, on voyoit :

Versus de Hilario.

Epistola ejusdem ad filiam suam.

Hymnus ejusdem de spirituali Prato.

Item de balteo castitatis. Et alia.

V. Il fait aussi mention, lib. 15. Epist. 15. des Opuscules d'Isaac Syrien : *De perfectione vitæ Religiosæ.*

VI. On conserve dans plusieurs Bibliotheques : *Cantica Canticorum cum expositione Onorii* ou *Honorii Exudentii.* Il y en a un exemplaire dans le Monastere de Sainte Justine de Padouë.

VII. Jean du Bois, Celestin, dans sa Bibliotheque de Fleuri, ou Saint Benoît sur Loire, a publié deux Discours de S. Jean sur Sainte Magdeleine.

VIII. On trouve dans l'Abbaye de Moyen-Moutier un Livre manuscrit de 700. ans, qui contient douze Homelies de Puselius Evêque de Cesene : *Puselii Episcopi Cæsanensis.* Je ne vois point cet Evêque dans Ughellus.

IX. Le Pere Mabillon a trouvé dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Rome un ancien Manuscrit qui contient

divers Sermons d'un Auteur ancien nommé Luculentus.

X. Denys Patriarche des Jacobites qui vivoit l'an 775. a composé une Chronique universelle, où il a suivi Eusebe de Cesarée jusqu'au temps de Constantin ; Socrate jusqu'à Theodose le Jeune: S. Jean Evêque d'Asie jusqu'à Justinien, ou l'an 575. Je ne connois point ce Saint Jean Evêque en Asie.

XI. On conserve dans l'Abbaye de Corbie en Saxe un Manuscrit du célebre Paschase Ratbert, Abbé de l'ancienne Corbie en Picardie, qui a pour titre: *De fide, spe, & charitate*, que ce saint & sçavant homme adressa à Warin Abbé de la nouvelle Corbie, dans la vuë d'instruire les jeunes Moines Saxons. M. Leibniz qui en avoit eu une copie par l'ordre du Prince, Abbé de Corbie, dit que cet Ouvrage mérite d'être imprimé.

XII. Gilbert d'Auxerre a écrit des Commentaires sur Isaïe & Jeremie, qui se trouvent manuscrits en Angleterre. Je ne sçai en quel temps il a vêcu.

XIII. L'Auteur de la Chronique de Saint Godard d'Hildesheim, écrit que Frederic qui en fut fait Abbé l'an 1136. donna beaucoup de bons Livres. Les Homelies de divers Docteurs pour toute l'année, en deux parties.

Digitized by Google

Les Homelies de Henri Moine de Corbie, en deux parties.

XIV. On trouve un Commentaire d'Addaſton, Moine de Corbie, ſur le Prophete Daniel, fait au commencement du dixiéme ſiécle. L'Auteur le dédia à Vigbert Evêque d'Hildesheim, qui avoit été Moine de Corbie.

XV. Florien Moine de Corbie, écrivit dans le treiziéme ſiecle vers l'an 1214. des Commentaires ſur Joſué, & ſur les Pſeaumes de David.

XVI. Au milieu du même ſiécle Herman Abbé de ce Monaſtere, publia des Méditations ſur les Pſeaumes.

XVII. Geoffroy de Collon Moine de l'Abbaye de Saint Pierre le Vif près Sens, a vêcu dans le treiziéme ſiecle, ou au commencement du ſuivant. Il a laiſſé deux Ouvrages. Le premier regarde les Reliques des Saints qui ſont conſervées dans ſon Monaſtère.

Le ſecond eſt une Chronique des actions des Archevêques de Sens.

XVIII. Richard Pique né à Bezançon, fut fait Archevêque de Reims l'an 1377. & mourut en 1389. Chifflet, *De Lint. ſepul. Chriſti*, *p*. 38. croit qu'il eſt auteur d'un Livre touchant le Saint Suaire qui eſt conſervé à Bezançon, lequel Livre ſe trouve encore dans l'Egliſe de S. Jacques

Digitized by Google

de Reims. Mais Marlot n'en parle point, de forte qu'il vaut mieux attribuer ce Livre à Etienne Picque Chanoine de Reims, qui étoit frere de l'Archevêque Richard.

XIX. Herranée étant Moine dans le Monastere de Reinhardesbrun en Thuringe, composa des Sermons sur l'Epître de S. Jacques. Il fut fait ensuite Abbé d'Ilsenbourg, & enfin Evêque d'Halberstad.

XX. Je trouve aussi un ancien Moine Allemand, qui a commenté les Proverbes de Salomon: *Ruegeri Prælectiones in Proverbia Salomonis.*

XXI. Nicolas Antoine, Espagnol de Seville, célebre par sa Bibliotheque des Auteurs d'Espagne, a trop peu connu Jacques Lupi. Voici ce qu'il en dit: Jacques Lupi Portugais, a écrit: *Fructus sacramenti Pœnitentiæ.* C'est peut-être un Auteur du quinziéme siecle; car cet Ouvrage fut imprimé à Paris en 1489. & en 1502. in 4°. comme dit Cardosus dans ses Memoires. M. du Pin n'en a point parlé. J'ay vû un autre Livre de Jacques Lupi: intitulé:

Liber de assertionibus Catholicis Apostoli, magno ingenio editus, & compillatus per Magistrum Jacobum Lupi (Lusitani) in sacris Litteris eruditissimum; accommodatissimus Prædicatoribus, necnon sacram Theologiam sitientibus: in quo conclusiones Apostoli, & earum probation

annotantur, &c. Opus fructuosissimum & divinum, impressum in hac alma Parisiorum Universitate, opera & diligentiæ Magistri Antonii Denidel, 13. die Septembris an. 1499.

Jacobus Lupi, Lusitanus, Emanuelis Regis Præceptor, in sacra Facultate Parisiensi anno 1497. idibus Januarii Licentiam adeptus, obiit anno 1498. decimo sexto Cal. Aprilis.

XXII. Voici un Frere Mineur trés-illustre dans son Ordre, qui a été inconnu à Luc Wadding.

Magistri Nicolai Deniise, Ordinis Minorum, Sermones de Adventu duplices, & de diebus Dominicalibus usque ad Dominicam Quinquagesimæ, nupperrime revisi & emendati. L'année n'est pas marquée.

Præclarissimum atque divinum opus, quod Gemma Prædicantium nuncupatur, cunctis Verbi Dei declamatoribus perutile, necessarium, compositum atque collatum per R. P. Magistrum Nicolaum Deniise, Provinciæ Franciæ Provincialem Vicarium super Fratres Minores de Observantia, Verbi divini præconem celeberrimum. Rothomagi, apud Martinum Morin.

L'année n'est pas marquée; mais Martin Morin étoit un fameux Imprimeur à Rouen à la fin du quinziéme & au commencement du seiziéme siecle.

Digitized by Google

Ejusdem Tractatus super quatuor novissimis, cui speculum mortalium titulus praefertur. Parisiis, 1518. pro Joanne Petit.

XXIII. Robert Caraccioli a été connu de Luc Wadding, mais il n'a pas vû toutes les éditions de ses Ouvrages. C'est peu de chose; ce qui est plus considérable est que, je crois, qu'il ne l'a pas bien nommé, c'est-à-dire qu'il lui a donné un faux nom. Voici mes raisons.

1. J'ay vû : *Sermones Quadragesimales celeberrimi viri Roberti de Litio, sacrae paginae Professoris, Episcopi Aquinatis, ex seraphico Minorum Ordine, de Adventu, de Quadragesima, de Poenitentia, de timore judiciorum Dei, de divina charitate, de Immortalitate animae rationalis, de Beatitudine Sanctorum, de praecipuis festis B. Mariae, & quibusdam aliis, Lugduni, apud Joannem Cleyn, Alemannum 1513. in 4°. Venduntur Lugduni à Stephano Gueynardi aliàs Pineti.*

Cette édition contient tous les Sermons de ce Prélat.

Celeberrimi Theologiae Magistri, necnon sacri eloquii praeconis Fratris Roberti Episcopi Aquinatis, Ordinis Minorum Professoris Sermones Quadragesimales, de Adventu, de timore judiciorum Dei, cum quibusdam aliis annexis. Impressi in civitate Venetiarum per Franciscum Renner de

Digitized by Google

Hilbrun 1479. *in* 4o. *vel folio parvo.*

Je ne ſçai ſi Wadding a marqué cette édition qui eſt très-belle, quoique les caracteres ſoient demi Gothiques. C'eſt peut-être la premiere qui renferme tous les Sermons qu'il avoit prêchés juſques-là. Mais venons à ſon nom. Robert avant que d'être Evêque, prêcha à Naples vingt Sermons ſur la crainte que les Chrétiens doivent avoir des Jugemens de Dieu. Jean d'Arragon, fils & Lieutenant Général de Ferdinand Roy de Sicile, & Protonotaire du Siege Apoſtolique, qui avoit aſſiſté à preſque tous ces Sermons, pria Robert de les écrire, & de les lui envoyer pour les lire. Ce que Robert fit volontiers, & les lui adreſſa par une Epître dédicatoire, où il loüe la docilité de ce Prince, & le déſir qu'il avoit d'apprendre. Je remarquerai en paſſant que Robert le prie de ne pas communiquer ce qu'il lui envoye à ſes envieux & malveillans, que le Prince ſçavoit être en grand nombre. Voici l'Inſcription: *Reverendiſſimo Patri & Domino, Domino Johanni de Arragonia Chriſtianiſſimi Regis Ferdinandi filio, Sedis Apoſtolicæ dignissimo Prothonotario, frater Robertus Caraçolus de Licio Ordinis Minorum, ſacræ Theologiæ Magiſter, humiliter ſe commendat.* On lit de même dans le titre de cette Lettre: *Epiſtola .... Fratris Roberti Caraçoli de Licio, &c.*

Dans l'édition faite à Lyon en 1513. on t dans le titre de cette Lettre : *Epistola Fratris Roberti Carazoli de Licio*. Et dans Inscription : *Frater Robertus Carazolus le Licio*. Dans ces deux Livres ce caracere *z* est mis pour la lettre *m* ; mais il faut 'en tenir à l'édition de Venise. Il faut donc conclure que ce fameux Prédicateur ne se iommoit pas Caracciolus, mais Caraçous. Je viens à ma seconde preuve.

2. Hermolaus Barbarus, homme célebre par sa science, avoit beaucoup estimé Robert, c'est pourquoi il fit cette Epitaphe :

Maximus Ecclesiæ, ceu Paulus, præco Robertus
Quinquaginta annos concionatus obit.
Caracciolus fuerat Liciensis, Præsul Aquinas,
Hoc tectus tumulo corpore, mente polo.

C'est ainsi que Wadding rapporte cette Piéce ; mais dans le troisiéme Vers, *Caracciolus* ne peut pas commencer un Vers hexametre, & il n'est point croyable que Barbarus ait fait une faute si considérable ; au lieu qu'en mettant Caraçolus, comme dans l'ancienne édition de Venise, faite pendant la vie de Robert, le vers ne sera pas indigne du docte Venitien. Ces preuves me

paroissent décisives. L'Abbé Ughellus nomme simplement cet Evêque d'Aquin, Robert de *Littio* ou *Licio*.

XXIV. Voici une édition des Ouvrages de François de Platea, de l'Ordre des Mineurs, inconnuë à Wadding; & qui confirme ce que j'ay remarqué ailleurs contre Chevillier.

Tractatus restitutionum eximii Doctoris Fr. Francisci de Platea Ordinis Fr. Minorum, Bononiensis.

Tractatus de usuris ejusdem.

Ejusdem Tractatus de excommunicationibus. Parisius, in Sole aureo, per Martinum Udalricum, & Michaëlem. anno 1476. *quarta die mensis Januarii.*

XXV. Wadding parle assez au long de Pelbart Osvald de Temeswart, Hongrois, & il nous apprend qu'il fleurissoit l'an 1500. sous Alexandre VI. néanmoins il dit que son *Stellarium B. V. Mariæ*, a été imprimé à Haguenau l'an 1475. Je crois qu'il y a faute dans un de ces chiffres, car toutes les autres éditions des Ouvrages de ce Fr. Mineur sont du seiziéme siecle. J'en ay vû une fort ancienne, que je crois pouvoir marquer ici, quoique cet Auteur ne soit pas estimé aujourd'hui.

Pomerium Sermonum de B. Virgine vel stellarium Coronæ B. Virginis, per religiosum & devotum Patrem sacrarum littera-

rum

Digitized by Google

rum Professorem, earumdemque Concionatorem ardentissimum Fratrem Pelbartum de Themeswar, Ordinis Minorum de Observantia. Sumptibus providi viri Joannis Rynman de Dringaw, in imperiali oppido Hagenaw per industrium Henricum Gran impressum 1504. *in* 4°. *&* 1505. *in* 4°.

Ejusdem Pomerium sanctorum quadragesimalium. Ibid. 1509. *in* 4°.

Ejusdem Pomerium de sanctis æstivali tempore celebrandis, in officina industrii Henrici Gran civis Imperialis oppidi Hagenaw, expensis circumspecti viri Joannis Rynman de Dringaw archibibliopolæ accuratissime impressum 1509. *in* 4°.

XXVI. *Esicius super proverbia.*

Voyez le Pere le Long, qui en a fait mention. Mais j'ajoute ici, que cet Auteur & l'Ouvrage sont cités dans le Livre intitulé : *Lumen animæ*, fait sous Jean XX.

XXVII. *Orosius super Cantica.* Il est cité plusieurs fois dans le même Livre : ce que j'ay cru devoir rémarquer.

XXVIII. J'ay marqué ailleurs le Livre de Jean Mercure. Il est intitulé : *Exhortationes in Barbaros Turcos, Sciithas Joannis Mercurii Corigiensis perornatæ.* Il semble que cet homme offrit son Livre à Lyon au Roy Louis XII. l'an 1501. &

Digitized by Google

qu'il fut imprimé dans cette Ville. L'édition que j'ay vûe fut faite à Anvers l'an 1502. en très-beaux caracteres. On lit ceci à la fin : *Hoc divum & præclarissimum opus Joannis Mercurii Corigiensis, impressum est in Mercuriali oppido Antuerpiensi, per Theodoricum Martini anno 1502. die vero mensis Julii.*

Le Livre est rare, car je ne le trouve point dans la Bibliotheque de M. de Thou ni dans celle de M. le Tellier Archevêque de Reims. Le but de l'Auteur étoit d'exciter les Princes Chrétiens, & sur-tout Louis XII. à faire la guerre au Turc. Il commence ainsi:

Supercelesti divum sacramentaleque & vehemens atque stupendum omnipotentis ac sempiterni Christianorum Dei præconium : & ipsius suprēmi semperque viventis & invictissimi omnium triumphatoris bellicosum inexpugnabile & victoriosissimum munus : munus quidem sanctum, munus venerandum munusque propheticum incomparabile atque prodigiosum. . . . . . per studiosissimum triplicemque in sapientia & ditissimum pauperem atque Catholicum propugnatorem & armigerum suum Joannem Mercurium Corigiensem, cum fidelissima, zelanti & afflicta conjuge ejus : ac omni cum generosa, eleganti, tenerrima mendicanti & miserandi ac portendenti eorum quinque filiorum familia, &c.

En voila assez, ce me semble, pour juger de l'Auteur, du caractere de son esprit, & de son Ouvrage.

XXIX. Le Docteur Gerland étoit Maître des Ecoles, & Chanoine de Saint Paul de Bezançon. Le Pere Martene nous a donné la Préface de son Ouvrage qu'il a intitulé *Candela*, & il croit que Gerland a écrit vers l'an 1130. soit qu'il en ait trouvé quelque preuve, soit qu'il n'ait pas eu égard, ou qu'il ne se soit pas souvenu d'Alberic, qui dit ces mots sur l'an 1084. *floruit in Diœcesi Bisuntinensi Magister Gerlandus, cujus opusculum* Candela *vocatur.*

XXX. Geroch Chanoine Regulier de Saint Augustin, Prévôt de Richersperg dans le Diocése de Saltzbourg, a fait un Traité contre les Simoniaques, dédié à S. Bernard Abbé de Clairvaux. Il y rapporte un long passage de Saint Jean d'Alexandrie, qui soutenoit, qu'on ne devoit jamais recevoir l'Eucharistie des Heretiques.

XXXI. Felix Moine a écrit un Voyage de l'Orient. *Bolduan Biblioth. Philosop. p.* 300.

XXXII. J'ay parlé ailleurs du Livre de Bernard *Moralensis, de Contemptu mundi.* Il semble que les Allemands se font honneur de l'avoir donné les premiers au

Digitized by Google

Public, mais sans fondement : cet Ouvrage fut imprimé à Paris : *In magnâ domo Campigailliardi, retro Collegium Navarræ anno Domini* 1482. *die decima mensis Decembris*. Je trouve : *Tractatus de arte bene vivendi, beneque moriendi. De meditatione mortis. Parisius apud Guidonem Mercatorem* 1499. Mais dans cette édition l'Ouvrage de Bernard n'est pas entier.

Jean Desloges.

JE ne trouve point dans du Boulay le Docteur François de Vendôme, & je ne le connois que par son neveu Jean Desloges, qui a fait quelques Poësies.

Il y a beaucoup d'apparence que Jean Desloges, qui vivoit au commencement du seiziéme siecle étoit de Vendôme, parce que son oncle maternel François de Vendôme y étoit né : ce qui paroît par une Epigramme qu'il lui a adressé, & qu'il commence ainsi :

Vindocinense genus partus Francisce beati
Levites generis commemorande tui.

Je ne sçai pas au reste ce qu'on peut in-

Digitized by Google

ferer de cela. Quoiqu'il en soit, Jean Desloges a fait quelques Poësies. Antoine Coronel de Segovie en Espagne, Docteur de Sorbonne & Professeur au College de Montaigu, ayant publié à Paris l'an 1511. son Traité *Exponibilium & Fallaciarum*, Desloges en prit occasion de composer quelques Poësies.

La premiere de 25. vers, *ad Livorem*.

La seconde de 58. vers, à la louange d'Antoine Coronel.

La troisiéme à la louange de Jean Ronssart, Abbé de Saint Calais.

La quatriéme est adressée à Jean de Montesson, Abbé de Saint Sauveur de l'Etoille.

La cinquiéme à son oncle maternel le Docteur François de Vendôme, Prévôt de l'Eglise Collegiale de Saint George de Vendôme, & Curé de Limay.

La sixiéme à Matthieu Loriot Curé de Vibraye.

Cet Auteur ne latinisoit pas toujours les noms propres; ce qui est très-dur & très-desagréable dans les Vers Latins.



Digitized by Google

Denys Peloquin.

DEnys Peloquin, natif de Blois, fut élevé dans la Religion Catholique, & honoré du Sacerdoce. Jacques Severt écrit néanmoins dans son Anti-Martyrologe, que Denys étoit seulement Clerc tonsuré. Quoiqu'il en soit, il apostasia dans la suite, & embrassa les impietés & le schisme de Calvin. Crime dont Dieu le punit dès cette vie; car il fut brûlé pour cause d'heresie à Villefranche dans le Diocese de Lyon le 11. de Septembre 1553.

On trouve de Denys Peloquin douze Lettres fort longues, dans l'Histoire des Martyrs prétendus des Calvinistes, feuillet 224. & suivans.

Il étoit frere d'Etienne Peloquin, qui pour le même crime fut brûlé à Paris l'an 1549.

Pierre Goussainville.

TOut le monde connoît Pierre de Goussainville, Prêtre, né dans le Diocése de Chartres, qui s'est rendu cé-

Digitized by Google

lebre par les éditions des Ouvrages de Saint Gregoire le Grand & de Pierre de Blois; mais celui dont je parle ici est peu connu. Il nâquit à Montfort-l'Amaury dans le Diocése de Chartres, & il a peut-être été l'ayeul de l'autre. Il publia l'an 1574. à Paris chez Denys du Pré un Livre d'Epigrammes Latines.

Libellus Epigrammatum variorum ad Amicos pro Xeniis, per Petrum Goussainvillium, Monsfortensem, pro anno 1574.

Il y en a une pour Jean Patin de Beauvais très-éloquent Avocat au Parlement de Paris, qui étoit grand oncle du fameux Medecin Gui Patin. Voyez l'Indice Alphabetique des Avocats de Claude Jolly parmi les Opuscules d'Antoine Loysel.

Jacques Roger, Médecin.

ON trouve un habile Chirurgien, nommé Roger, qui a publié un Livre de la maniere de saigner, & de l'utilité de la saignée, imprimé l'an 1543. mais il est différent de celui dont je parle ici. Il se nommoit Jacques Roger; il vivoit aussi dans le seiziéme siecle, mais il étoit Médecin dans la Ville de Châteaudun, & il étoit Poëte. On a de lui un Livre en vers La-

tins, sous le titre de *Neopagnia seu nova Poëmata ludicra*, imprimé à Paris in 8. chez Jean Louis.



René des Freuz, Docteur en Theologie, de l'Ordre de S. Benoît.

LA Croix du Maine, qui le nomme René le Freux, ne le fait point assez connoître, ni ses Ouvrages; c'est ce qui m'oblige de parler de lui plus au long.

René des Fruz, Chartrain, étoit frere ou fort proche parent d'André des Fruz, *Frusius*, Jesuite. Il prit l'habit de Saint Benoît, & fit ses vœux dans l'Abbaye de Nôtre-Dame de Coulombs près Nogent-le-Roy, & fut Docteur en Theologie de la Faculté de Paris. En cette qualité il tâcha à servir l'Eglise de France, qui étoit fort agitée de son tems par les heresies & les guerres des Calvinistes. Ainsi il publia, *Brieve réponse aux quatre execrables articles contre la sainte Messe, écrits par un Auteur inconnu, & publiés à la Foire de Guibrai* 1560. *faite en Latin par* René des Fruz, *Religieux de l'Ordre de S. Benoît Docteur en Theologie à Paris, & par lui traduite en François. A Paris chez Nicolas Cheneau* 1561. in 8°.

L'Auteur dédia ce petit Ecrit à Etienne Bezé, Abbé de Coulombs, qui l'avoit engagé à le composer.

Conferences de René des Fruz, *& des Ministres.*

Ce Livre a été imprimé à Paris, comme nous l'apprend la Croix du Maine.

Il a traduit du Latin en nôtre Langue un Ouvrage de Jacques Noquet, Docteur en Theologie, Doyen de Vienne en Autriche.

Les marques & enseignes pour connoître la vraye Eglise de Jesus-Christ d'avec la fausse que les Heretiques se forgent, divisée en deux Livres. A Paris chez Nicolas Cheneau 1564. in 8°.

Pierre Hallier, Docteur de Sorbonne; Chanoine, Theologal de Roüen.

PIerre Hallier étoit frere de François Hallier célebre par ses Ouvrages, & mort Evêque de Cavaillon. On prétend que Pierre étoit cadet de François. Quoiqu'il en soit, il fut aussi Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, & dans la suite Vicaire Géneral, Chanoine, Theologal, & Penitentier de l'Eglise de Rouen. Il enseignoit la Logique en même-tems

Digitized by Google

que son frere au College du Cardinal le Moine l'an 1617. où il fit une Epigramme de six vers Latins, qui se trouvera à la tête de la Logique de Mr. de Raconnis, qui fut imprimée en ce tems-là.

On assure que M. Hallier convertit un grand nombre d'Heretiques à Roüen par ses Conferences, & par ses Sermons, ce qui fait que sa memoire est encore en veneration dans cette Eglise.

On trouve de lui un Livre sous ce titre: *Le Rabelais donné au sieur* du Moulin *Ministre de Charenton par* Pierre Hallier *Professeur en Philosophie. A Paris* 1619. in 8°. S'il est vrai qu'il ait eté cadet de François, il n'avoit pas alors plus de 24. ans.

FIN.



Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google


Digitized by Google


Digitized by Google